

ernia
ll

UCSB LIBRARY

X-31185

M É M O I R E S

D U

MARQUIS D'ARGENSON

Paris. — Imprimé par E. THUNOT et Cie, rue Racine, 26,
avec les caractères elzeviriens de P. JANNET.

MÉMOIRES

ET JOURNAL INÉDIT

DU MARQUIS

D'ARGENSON

Ministre des affaires étrangères sous Louis XV

PUBLIÉS ET ANNOTÉS

par

M. LE MARQUIS D'ARGENSON

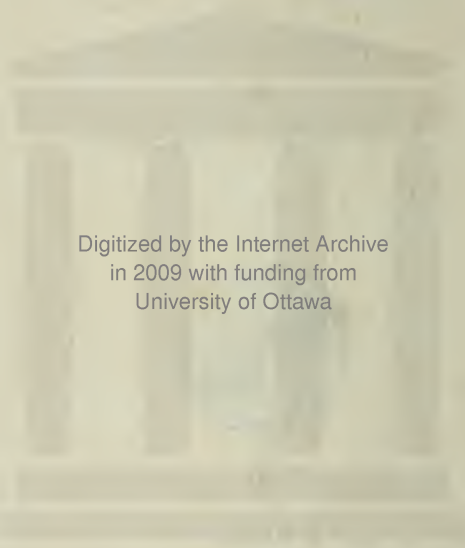
TOME III



A PARIS

Chez P. JANNET, Libraire

—
MDCCLVII



Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

M É M O I R E S

DU

MARQUIS D'ARGENSON

SUITE DU MINISTÈRE.

CHAPITRE IV.

PREMIÈRES MESURES PRISES DANS LE MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES PAR M. D'AR-
GENSON.

On ne peut dire ce qui avoit le plus nui aux intérêts de la France, ou l'absence de M. *Amelot*, congédié dès le mois d'avril 1744, et la vacance de ce ministère durant dix-sept mois, ou les sept années qu'avoit duré l'administration de M. *Amelot*, sous la direction secrète, mais absolue, de M. *de Maurepas*. M. *Amelot*, plus petit encore d'esprit que de corps, quoiqu'il fût nain, ne possédoit pour toute faculté de l'âme que la *conception*. C'eût été un savant du premier ordre, un critique érudit, s'il se fût borné à la culture des belles-lettres; il rendoit avec beaucoup de clarté, quoique bègue, les idées des autres, et n'en avoit pas une à lui. On n'a jamais vu d'esprit si stérile, ni de magasin de mé-

moire aussi abondant en petites particularités de tout genre. Lors de son choix, on se trompoit généralement sur son compte. On l'accusoit d'ignorance dans les affaires de son ministère ; mais il se trouva du savoir de reste quelques mois après son installation. On se rejetoit sur son bégayement ; mais il s'énonçoit suffisamment, étoit bon rapporteur et mauvais juge. C'étoit véritablement une *table rase*, sur laquelle les idées des autres se plaçoient sans prendre racine et sans germer. On s'est donné le plaisir de lui entendre répéter, mot pour mot, comme de son propre fonds, ce que les autres lui avoient allégué quelques jours auparavant. Un tel homme étoit facile à gouverner. M. de Maurepas l'avoit fait agréer par le cardinal avec beaucoup de finesse. Son protecteur étoit devenu son oracle. Toute décision, toute dépêche, tout plan venoit de lui. Ils avoient fait pratiquer une porte secrète dans le mur mitoyen de leurs cabinets, par où tout se consultoit. Et cette direction étoit volage et capricieuse, comme celui qui en étoit l'inspirateur.

Nulle suite n'avoit donc présidé à nos négociations depuis la disgrâce de M. Chauvelin. Le cardinal de Fleury, ajoutant la décrépitude à la médiocrité, avoit formé ce qu'on nommoit le *comité* : c'étoit l'assemblée des ministres dans le cabinet de Son Éminence. Les affaires communes de leurs départemens s'y traitoient sous les yeux du vieux ministre, qui ne disoit mot et laissoit faire. Les affaires étrangères, comme les plus capitales, y occupoient davantage, et le secrétaire d'État de ce département n'y faisoit guère que les fonctions de *greffier*. Pour résister à l'in-

fluence d'un cohue, il faut de bons poumons, un geste imposant, de l'importance, de la présomption et beaucoup de hardiesse, plus encore que de la raison et de l'expérience. M. *Amelot* ni M. *d'Argenson* ne purent donc jamais l'emporter dans ces réunions.

La mort du cardinal donna entrée au conseil au maréchal de *Noailles* ; il y fut introduit par la duchesse de *Châteauroux* et par M. de *Richelieu*, qui ne tardèrent pas à s'en repentir. Il étonna, dans le comité, par la pétulance de ses discours. Il ne douta de rien, s'empara de tout, introduisit une variation de principes, de mesures journalières, une pusillanimité de moyens, qui régnoient à peine sous Henri III. Le pauvre M. *Amelot* n'osoit parler, tout se faisoit sans lui. Ainsi l'on anéantit bientôt son peu de mérite aux yeux du maître, et il devint encore plus craintif dans son travail avec le roi. Il prévint une prompte disgrâce, et M. de *Maurepas*, pour tout remède à cette menace, lui prescrivit la plus humble complaisance.

M. de *Rothembourg* arriva de Berlin pour traiter ici secrètement la nouvelle alliance avec le roi de Prusse. Il conféra secrètement avec madame de *Châteauroux* et M. de *Richelieu*. Ce dernier avoit pour principale passion de faire chasser M. de *Maurepas*. Il disoit que c'étoit toujours lui crever un œil que de faire chasser M. *Amelot*. On engagea M. de *Rothembourg* à demander cette condition comme nécessaire à la conservation du traité avec le roi de Prusse ; et cela s'exécuta deux jours avant le départ du roi pour l'armée.

M. de *Richelieu*, se voyant favori et conseil

unique de la favorite, qu'il gouvernoit absolument, visoit au premier ministère; il avoit cru s'y frayer un chemin en plaçant le maréchal *de Noailles* au conseil. Il vouloit anéantir le crédit des secrétaires d'État. Il avoit aussi conçu une grande idée du sieur *du Theil*, l'un des premiers commis des affaires étrangères; mais il ne fut pas longtemps sans reconnoître combien ce vieux commis étoit de peu de ressources. Le roi a dit plusieurs fois à M. d'Argenson qu'il ne connoissoit pas d'homme *plus lourd*. Cependant Sa Majesté n'eut pas d'autre secrétaire d'État pendant les sept mois que dura la campagne de 1744.

Aussi rien ne se fit, rien ne s'expédia, durant ce temps. Les ministres étrangers ne savoient à qui s'adresser. Les nôtres ne recevoient que des dépêches de quatre lignes, fort sèches et fort disgracieuses, telles que les commis les savent dresser, quand on leur en laisse la disposition. Le maréchal clabaudoit au conseil à son ordinaire, et ne concluoit rien. *Chavigny* et *Saint-Séverin* le gouvernoient, et lui dictoient le peu qu'il fit. Le premier s'empara de la négociation de Francfort; il stipula, en faveur de la maison de Bavière, les avantages qui pouvoient le recommander lui-même, car il comptoit être fait secrétaire d'État au retour du roi à Paris.

Pour M. *de Saint-Séverin*, il vouloit retourner en ambassade, et en tirer grand parti pour sa fortune et pour son rang. M. *de Noailles* avoit inspiré au roi une haute opinion de cet Italien; il falloit lui trouver incessamment une place. Justement, le comte *de Bruhl* fit faire quelques plaintes de M. *Desalleurs*, envoyé de France en

Saxe et en Pologne ; on saisit cette occasion pour le rappeler sur-le-champ. Les affaires en souffrirent beaucoup. *Desalleurs* avoit épousé une fille du prince *Lubomirski*, ce qui lui eût donné un grand crédit en Pologne pour nous y bien servir. C'est justement ce que craignoit le comte *de Bruhl*. Dès qu'il sut son rappel, il négligea tout et revint en France le plus tôt qu'il put. Un secrétaire qu'il laissa ne vit rien, ne put rien, ne manda rien en France de ce qui se passoit. Tout se tramoit dans cette cour contre nous et pour nos ennemis. Les Autrichiens et les Anglois saisirent ce moment pour s'emparer entièrement des Saxons. On y signa, le 8 janvier 1745, le traité de Varsovie. *M. de Saint-Séverin* arriva justement pour voir signer ce traité à sa barbe. Il ne fut pas seulement admis à la première audience. Il se fit chercher une querelle de cérémonial. Il prétendit avoir rompu par ses trames secrètes la diète de Pologne de novembre 1745. On sait pourtant que toutes ces diètes se rompent d'elles-mêmes. Il excelle à se vanter de ce qu'il n'a pas fait, et à s'attribuer l'ouvrage des autres. C'est ce qui a fait sa première réputation en Suède, où il recueillit en quinze jours le fruit des travaux de l'ambassade de *M. de Castéja*.

Dans le même temps arriva la disgrâce de *M. de la Chétardie* en Russie. On l'arrêta comme un criminel, on enleva ses papiers, on le dépouilla des ordres de Russie et des présens dont la czarine l'avoit accablé. Le roi de France, très-mal conseillé, reçut cet affront avec honnêteté et douceur. On accrédita à sa place le sieur *Daillon*, ci-devant secrétaire, par la seule

raison qu'ayant eu une querelle d'éclat avec M. *de la Chétardie*, il devoit être plus agréable au chancelier *Bestucheff*, qui gouvernoit alors la Russie.

A Cologne, le comte *de Sade*, notre envoyé, s'étoit brouillé avec l'Électeur. Il avoit d'abord été fort avant dans ses bonnes grâces, mais il en avoit abusé. M. *de Sade* demanda permission de venir faire un tour en France, ce qui lui fut accordé. Il prit un congé définitif de l'Électeur, lui remit ses présens, et cacha soigneusement cette cérémonie, pour laisser cours à ses appointemens. Il fut représenté à *Bonn* par un nommé *Beaumetz*, son secrétaire, vile créature qui se vendit à tous ceux qui lui voulurent donner quelque argent, et qui finit par des friponneries insignes qui l'ont fait mourir en prison. Pendant ce temps, les Anglois conclurent un traité de subsides avec l'Électeur de Cologne, qui se montra par là le plus grand ennemi de l'Empereur, son frère. Il eût livré à ses ennemis toutes les troupes qu'on pouvoit lever dans ses États, il eût voté contre son frère dans les diètes, si M. d'Argenson n'étoit parvenu adroitement à le ramener.

Voilà un échantillon de la direction des affaires étrangères durant les sept mois que ce ministère demeura vacant.

Le général *Schmettau* fut envoyé près du roi pendant qu'il étoit malade à Metz. C'étoit pour observer et contredire, de la part du roi de Prusse, toutes nos opérations militaires. On eût dit que c'étoit le roi de Prusse lui-même, aux égards avec lesquels on le traita durant les trois premiers mois. Mais quand son maître eut évacué la Bohême, on le considéra moins qu'un solliciteur

de procès. La reine de Hongrie intercepta quelques-unes de ses dépêches, où il disoit grand mal des messieurs du conseil. Cela lui mit à dos tous les partisans du ministère, c'est-à-dire tous ceux qui ont besoin de fortune et qui craignent la disgrâce. Mais on ne prit pas garde que le roi de Prusse pouvoit se tourner contre nous, et n'en consolider que mieux ses conquêtes, sauf à reprendre ensuite notre alliance quand la paix eût été faite, puisque *les sentimens des princes sont à l'enchère de leurs intérêts*. Le roi de Prusse avoit un traité avec nous (de juin 1744) pour conquérir et dépouiller la reine de Hongrie. Nous devions garder une partie de nos conquêtes dans les Pays-Bas. Mais le roi de Prusse, ayant été chassé de la Bohême avec humiliation, écrivit au roi une lettre à laquelle étoit joint un long mémoire. Il y confessoit ses fautes, assuroit qu'*il vouloit se corriger de faire des pointes*, et véritablement il s'en corrigea depuis. Il nous conseilloit d'en faire de même, de travailler promptement à la paix sur le pied où en étoient les affaires, et de renoncer au désir de nouvelles conquêtes. Ainsi il nous dégageoit de l'article de son traité qui les stipuloit. Il y renonçoit pour lui-même, se contentant de la Silésie, qu'il promettoit de bien défendre, comme il fit.

Le roi de Danemarck étoit dans des dispositions fort douteuses à notre égard, et nos ennemis comptoient publiquement douze mille cavaliers danois parmi leurs troupes, durant la campagne suivante.

La Suède gémissoit, ainsi que la Pologne, sous la tyrannie de la Russie. Nos partisans en Suède

et en Pologne cherchoient seulement à nous tirer le plus d'argent qu'ils pouvoient, sous prétexte d'être recherchés au même prix par les Anglois. Mais c'étoit pour nourrir leur luxe, et ne prendre aucun parti décisif.

Les Hollandois ne sont jamais entrés dans cette guerre qu'à contre cœur; la nécessité seule les a portés à soutenir la maison d'Autriche, depuis que la France et l'Espagne, réunies dans la même maison, peuvent, en s'accordant bien, attenter à leur liberté, à leur commerce et à leur religion. Voilà du moins ce que leurs chefs, corrompus par l'Angleterre, prêchent aux peuples déjà animés contre nous par leurs passions; et nous servons merveilleusement, par notre imprudence, les artifices de l'Angleterre.

L'Angleterre n'étoit pas moins lasse de la guerre. Le conseil et toute la cour britannique firent chasser du ministère milord *Carteret*, comte de *Granville*, grand boute-feu, ennemi implacable de la France. Cela arriva en décembre 1744. Rien ne sembloit nous acheminer davantage vers la paix. Mais il ne falloit pas irriter les puissances maritimes; on fit justement le contraire par l'attaque sérieuse des Pays-Bas. On ne nous accordera jamais la paix à force d'injures et d'insultes; nous ne passons déjà que pour trop entreprenans et pour trop puissans.

M. d'Argenson proposoit donc au roi, pour véritable moyen de paix, une heureuse et prévoyante défensive de toutes parts, une vigoureuse résistance qui fit perdre l'envie de nous entamer aux plus furieux de nos ennemis, pour faire triompher l'opinion des pacifiques dans les

cours étrangères. Tel fut son système en prenant le timon des affaires, et il n'en suivit point d'autre, s'accommodant toujours aux différens événemens. Le cardinal *de Fleury* l'y eût bien secondé, si ce ministre eût été employé plus tôt; et M. d'Argenson regretta plusieurs fois la mort du cardinal, quoiqu'il eût été mis très-mal avec lui durant les dernières années de sa vie. Mais depuis que le roi *gouvernoit*, disoit-on, *par lui-même*, Sa Majesté n'écoutoit avec plaisir que ceux qui avoient intérêt à s'avancer par la guerre. Louis XV est plus hasardeux qu'on ne croit. Il place son honneur à ne point démordre de ce qu'il a une fois entrepris. Il dit souvent ce mot dans ses conseils : *Qui ne hasarde rien n'a rien*. Il se défie de ceux qui, pour lui répondre par une maxime triviale, lui font entendre : *Que les plus courtes folies sont les meilleures*. Il s'ennuie des raisonnemens; il écoute les sophismes courts et déguisés en propos de sagesse et d'honneur.

M. d'Argenson voyoit souvent à Paris M. *de Torcy*, ancien ministre du feu roi. Sa Majesté lui avoit permis de confier à M. *de Torcy* les affaires les plus secrètes de l'État, de le consulter autant qu'il le jugeroit à propos. Quand M. d'Argenson le citoit au roi, son avis avoit beaucoup de poids, Sa Majesté n'aimant rien tant que de suivre l'esprit et les usages de Louis XIV. M. *de Torcy* répétoit souvent qu'il attribuoit les fautes et les disgrâces arrivées de son temps principalement au peu de crédit qu'avoit eu le ministre des affaires étrangères. Les autres départemens avoient toujours été plus écoutés que le sien.

M. de Louvois pour la guerre et le département des bâtimens, enfin les jésuites, qui pousoient à l'entière expulsion des calvinistes et jansénistes, l'emportèrent successivement dans la volonté de Louis XIV, et tout y céda. Ce prince n'aimoit pas à se livrer tête à tête à des raisonnemens politiques. Le travail avec le ministre qui en étoit chargé étoit toujours fort abrégé, et l'on envoyoit au conseil les plans et les idées de cette direction. Là les autres ministres l'emportoient aisément sur lui, et il n'avoit qu'à obéir.

M. d'Argenson proposa un jour au roi d'appeler en son conseil M. de Torcy, comme un personnage fort considéré parmi les étrangers, et dont le seul nom mettroit les affaires en crédit. Sa Majesté répondit avec l'ancienne prévention qu'on lui avoit inspirée dès sa jeunesse, qu'il étoit frère du chef des jansénistes (l'évêque de Montpellier) et qu'il l'étoit un peu lui-même.

Le premier système de M. d'Argenson pour parvenir à une prompte paix, et même le seul que ce ministre ait suivi, étoit fondé sur ce raisonnement : Nous avons voulu ruiner la maison d'Autriche; nous n'avons pas profité du temps où l'on n'étoit pas en garde contre nos forces. On prétend aujourd'hui en Europe nous entamer et nous abaisser, pour nous mettre hors d'état de tenter désormais de pareilles entreprises. Toute l'Europe conjurée contre nous peut nous mener loin à la longue. Prenons les choses au pire, pour ne nous point tromper; que la paix telle quelle devienne donc notre principal objet. Nous l'aurons indubitablement en nous

défendant bien, et n'offensant personne sur nouveaux frais. Augmentons nos forces, diminuons les injures; faisons en sorte que nos ennemis nous reconnoissent redoutables à la défense, sages et justes à l'attaque, qu'ils entrevoient le calme, qu'ils le désirent eux-mêmes, que leurs peuples sentent mieux par là le mal de leurs dépenses. Il en résultera ce qu'on appelle *fin par lasse guerre*. On s'accoutumera à cette idée de repos, et l'indolence s'en suivra nécessairement parmi nos ennemis. On en viendra à une sorte d'*armistice de fait*, qui en amènera un formel et de droit. Gardons bien ce que nous tenons; nous avons conquis de quoi faire bien des arrangemens honorables à la paix générale.

Certes une paix prompte nous eût été assurée dès le commencement du ministère de M. d'Argenson, si l'on eût suivi entièrement ses conseils. L'année suivante (1746), ces principes furent adoptés au sujet des affaires d'Allemagne. Nous ne fîmes aucun mal, aucune menace à l'empire, et au grand étonnement de tout le monde il en résulta (sans traité) *une neutralité complète*; elle dura et se fortifia de plus en plus, malgré les menaces et la rage de la cour de Vienne.

Au premier conseil d'État où assista M. d'Argenson, le roi tint à ce ministre un discours sur l'autorité qu'il lui confioit. Il déclara que désormais les ministres étrangers ne devoient plus conférer qu'avec *lui seul*, et qu'il ne falloit plus en agir sur cela comme par le passé. Véritablement Sa Majesté lui montra toute sorte de confiance pour ce qui concernoit sa charge; mais la connexité que les autres départemens

avoient avec le sien y apportoit souvent des limites.

Pendant les deux campagnes que M. d'Argenson et son frère firent avec le roi (1745 et 1746), ils jouèrent réellement le rôle de premiers ministres. A la première, le maréchal *de Noailles* étoit en tiers; mais à la seconde il étoit en Espagne, et MM. d'Argenson composoient tout le conseil du roi.

M. le Chancelier s'adressoit de préférence au ministre des affaires étrangères pour demander au roi des décisions ou des éclaircissemens sur des articles qu'il n'avoit pas suffisamment entendus dans les apostilles de la main de Sa Majesté. J'ai vu plusieurs lettres de ce premier magistrat au sujet de cette correspondance.

M. d'Argenson commença par demander au roi des éclaircissemens sur deux points fondamentaux de ses travaux : l'un, s'il étoit vrai, comme quantité de courtisans le lui avoient assuré, que le roi eût une *prédilection passionnée pour l'Espagne*, qui alloit jusqu'à faire courir risque de disgrâce à quiconque diroit la vérité et serviroit bien l'État en offensant la cour de Madrid. Sa Majesté l'assura qu'elle étoit incapable de ces sortes d'entêtemens, qu'elle savoit *combien la reine d'Espagne étoit déraisonnable*, et de quel degré d'utilité ou d'incommodité nous pouvoit être l'Espagne. Sa Majesté ajouta qu'elle n'avoit signé que *malgré elle* le traité de Fontainebleau de l'année 1743; qu'on nous y engageoit à des conquêtes impossibles en faveur de l'Espagne; mais que pour la persuader on lui avoit répété sans cesse qu'elle alloit rester sans alliés, qu'elle ne pou-

voit s'acquérir que l'Espagne seule à ce titre, et qu'il falloit se l'attacher à quelque prix que ce fût.

M. d'Argenson assura bien le roi que, tant que Philippe V vivoit et que sa femme gouverneroit, il seroit impossible de conclure la paix générale de concert avec l'Espagne, parce que dans cette cour on ne proportionnoit jamais les moyens avec la fin, qu'on n'y songeoit qu'à ses propres intérêts, grossièrement, durement, sans égard pour ceux des autres, que tout y cheminoit par des conseils d'orgueil, d'avidité, de vengeance; qu'il falloit se résoudre secrètement à traiter de la paix *sans cet allié*, mais que, faisant ses affaires du mieux qu'on pourroit, avec des intentions pures, on ne feroit part des conditions à l'Espagne qu'après leur conclusion bien assurée, quelque chose qu'elle pût dire ou faire.

M. d'Argenson demanda en second lieu à Sa Majesté si elle vouloit la paix promptement et avec quel degré d'impatience. Il proposa même au roi d'y réfléchir davantage, et de lui donner par écrit des instructions dont il n'eût pas à s'écarter. Le roi écrivit, en effet, plusieurs lettres où il témoignoit à son ministre une confiance sans réserve, qui dura depuis au même degré jusqu'au moment de sa disgrâce. Le dessein de M. d'Argenson paroissoit être d'exercer le roi à travailler par lui-même aux affaires, et l'on peut dire qu'aucun de ses ministres n'y est parvenu mieux que lui. Les étrangers même s'en aperçurent. Quand le sieur *de Champeaux* revint de Turin, à la fin de 1745, pour rendre compte de sa négociation, il eut une conférence d'une heure et demie avec le roi à Choisy. Il fut extrê-

mement surpris d'entendre le roi parler d'affaires avec intelligence, finesse et activité. Le sieur de Champeaux reconnut que M. d'Argenson n'y mettoit qu'un art heureux et innocent, présentant à propos les points de discussion, les commentant, puis se retirant, pour ainsi dire, pour laisser penser et exprimer au prince tout ce qu'il avoit sur le cœur. Louis XV a l'esprit bon et juste, il ne s'agit que de le mettre en mouvement, et de lui retrancher à la fois la flatterie et la censure. Telle étoit la véritable passion du ministre, de faire ressortir en toutes choses les bonnes qualités du roi, de faire rouler sur lui le travail, de lui en attribuer tout l'honneur. On a accusé le cardinal de Fleury d'avoir pratiqué tout le contraire, et la plupart des collègues de M. d'Argenson ne cherchoient visiblement qu'à augmenter les foibles du monarque, pour en profiter.

La première lettre que le roi écrivit à son ministre sur ses idées pour la paix étoit ainsi conçue :

23 décembre 1744.

« Je vous envoie mon *ultimatum* pour la paix.
 » Ne disons point que nous voulons la paix,
 » mais désirons-la comme le plus grand bien,
 » pourvu qu'elle puisse durer longtemps. Atten-
 » dons ce qu'on nous dira, et ne négocions rien
 » sur cela présentement avec nos alliés. Le roi
 » de Prusse ne veut plus rien de nouveau pour
 » lui, et pour les deux autres¹ il faudra bien
 » qu'ils en passent par ce que nous voudrons pour
 » leur bien. Si l'on nous prise aujourd'hui, c'est

1. La reine d'Espagne et son mari.

» que l'on nous craint. Ne faisons mine que de
 » vouloir faire la *plus vigoureuse guerre*. Il n'y
 » aura jamais que cela qui puisse amener la paix,
 » que je *désire autant et plus que tout autre.* »

(Sur un papier séparé étoit ceci :)

« Ci-dessous est mon *ultimatum*. Mais je veux
 » que tout vienne des autres ; ne rien dire et écou-
 » ter, est ma volonté.

» 1^o Que l'Empereur soit empereur sans con-
 » firmation, n'en ayant pas besoin, mais d'une
 » simple reconnoissance de la reine de Hongrie,
 » qui est la seule qui ne le reconnoisse pas.

» 2^o Son rétablissement en entier dans la Ba-
 » vière.

» 3^o La cession pour lui et ses descendans de
 » l'Autriche antérieure.

» 4^o Cession à l'infant *Don Philippe* de la Savoie
 » et du comté de Nice par le roi de Sardaigne,
 » en l'indemnisant du côté du Milanois, et *Final*
 » restant aux Génois.

» 5^o Restitution par la France des places de
 » Flandre, à la condition qu'il lui sera permis de
 » faire ce qu'elle jugera le plus à propos pour la
 » sûreté de Dunkerque.

» 6^o La France et l'Espagne étant contentées
 » par les articles ci-dessus, il est juste que l'An-
 » gleterre jouisse du *vaisseau de permission*, et
 » qu'on lui renouvelle le traité d'*Assiento* ¹ ; et je
 » me porterois volontiers pour médiateur sur le
 » reste de leurs difficultés. »

Il faut observer, à l'égard de la prédilection
 du roi pour l'Espagne, que Sa Majesté, comme

1. Droit de vendre des nègres aux colonies espagnoles.

tous les autres hommes , peut être souvent ébranlée par les idées des autres contre les siennes propres, et contre ses connoissances éprouvées. Vingt suffrages cachés qui l'entourent aux heures où il est le moins en garde forment plus d'impression qu'un ministre appliqué n'en peut détruire dans la conférence sérieuse qu'il obtient à peine du roi une fois par semaine. Madame sa fille, infante d'Espagne , lui écrit chaque ordinaire de très-longues lettres, et le roi lui répond de même. Le maréchal *de Noailles* et M. *de Maurepas* sont dévoués au système d'une obéissance aveugle à l'Espagne. L'ambassadeur *Campo Florido* avoit souvent de longues conversations avec le roi , sans l'intervention du ministre des affaires étrangères (ce qui n'arrivoit jamais du temps du feu roi); il entroit même dans la familiarité de Sa Majesté.

Si le roi étoit animé du désir de la paix qu'il manifeste dans la lettre que nous venons de copier, il l'étoit plus encore de l'amour de la gloire, que lui inspiroient les succès de ses armées. On peut le remarquer dans ces mots de sa lettre : *la plus vigoureuse guerre*. Il vouloit sortir promptement de Versailles; il venoit de perdre la duchesse *de Châteauroux*, et avoit grand besoin de dissipation : c'étoit donc courir risque de lui déplaire que de le contredire sur ce point.

Cependant M. d'Argenson remit quelques jours après un *mémoire au roi*, sur lequel il supplioit Sa Majesté de faire les plus sérieuses réflexions; mais ce fut sans aucun succès de persuasion. Ce ministre y proposoit *une simple défensive en Flandre*, soit de peur d'augmenter un orage de ce côté, soit pour

s'attacher davantage aux deux autres théâtres de la guerre, l'Allemagne et l'Italie. C'étoit pourtant là que devoient se résoudre les grandes questions qui s'agitoient alors les armes à la main. M. d'Argenson ne vouloit qu'une *défensive solide de toutes parts*, nous soutenant bien dans les conquêtes faites par nous ou nos alliés sur la reine de Hongrie, de manière à faire désespérer nos ennemis de jamais les reprendre. On eût gardé une partie de ces conquêtes; l'autre eût servi de prix à la paix, quand les ennemis se seroient lassés d'efforts inutiles.

Nous n'avions pas alors perdu *Louisbourg*, en Amérique¹. Ainsi nous étions parfaitement intacts. Le roi de Prusse avoit conquis la Silésie. Nous avons pris Menin, Ypres, Courtrai, Furnes en Flandre, et Fribourg en Allemagne; nous occupions l'Autriche antérieure dans le cercle de Souabe, que nous destinions à l'Empereur. Celui-ci avoit recouvré toute la Bavière jusqu'à Passau; mais cette possession n'étoit que précaire, faute de nous être emparés d'*Ingolstadt*. L'armée du maréchal de *Maillebois* occupoit la Franconie et le Cercle électoral. Du côté de l'Italie, nous possédions la Savoie. Les Espagnols y avoient une forte armée, aux ordres du *comte de Gages*, général renommé. Nous pouvions nous promettre des conquêtes heureuses de ce côté, en agissant, comme disent les vieux guerriers, de manière à ne pas mettre le pied gauche en avant que le pied droit ne soit bien assuré.

Rien n'étoit plus facile dans la négociation que

1. Ile du cap Breton.

de faire reconnoître partout l'élection de l'Empereur, et même de lui assurer l'Autriche antérieure. La paix eût pu être signée, aux conditions désirées par le roi, dès l'ouverture de la campagne de 1745. Mais la mort subite de Charles VII ouvroit à la reine de Hongrie une nouvelle carrière d'avantages en Allemagne. Nous laissâmes un libre cours aux intrigues autrichiennes, au lieu de les arrêter. On envoya en Italie le maréchal *de Maillebois*. On lui substitua le prince *de Conti*, qui ne fit rien qui vaille, et montra une extrême prudence, là où il falloit de la témérité. *On lui retira vingt mille hommes*, tandis qu'il eût fallu le renforcer; et tout cela se fit pour procurer au roi une campagne glorieuse en Flandre. Voilà le fruit de la flatterie au conseil des meilleurs rois.

Quand M. d'Argenson proposa la défensive en Flandre, il fut très-mal reçu. Sa Majesté lui répondit qu'il n'entendoit rien à la guerre, qu'une défensive étoit ruineuse en ce que l'on mange son propre pays, tandis que l'on mange le pays ennemi par l'offensive; que nous ne pouvions aujourd'hui attaquer directement la reine de Hongrie que par les Pays-Bas; que cela effrayeroit les puissances maritimes. M. d'Argenson répliqua : « *Mais pourquoi effrayer? Cessons les injures, diminuons les craintes, nous ramènerons la paix. Nous plaidons, comme on dit au palais, les mains garnies. Gardons bien ce que nous avons, nous laisserons l'ennemi. Il ne conçoit l'espoir de nous entamer que par nos nouvelles entreprises; elles commettent tout au hasard. (Que fût-il arrivé, en effet, quelques mois après, si*

nous eussions perdu la bataille de Fontenoy?) La guerre défensive exercée par une grande puissance comme la nôtre ne compromet rien, assure tout. Le feu roi s'y enferma heureusement après les défaites de *Ramillies* et de *Malplaquet*, et en tira de grands avantages; à plus forte raison quand on a la supériorité et qu'on offre la paix.»

Cependant ces paroles firent peu d'impression sur l'esprit circonvenu du roi. Mais M. d'Argenson crut pouvoir dire tout haut une partie de ce qu'il pensoit sur les moyens d'obtenir la paix, en ne parlant que de justice et du repos universel que le roi vouloit faire régner en Europe. Il disoit souvent aux ministres étrangers : «Oui la France désire la paix, même avec passion. Si on la refuse, nos ennemis verront de reste que nous savons faire la guerre; mais ce ne sera qu'au refus de la paix.» Il sembloit à M. d'Argenson que sa patrie jouoit un beau rôle par ce propos, et les effets confirmèrent sa franchise. Bientôt on ne l'appela plus que M. *d'Argenson de la paix*, et son frère, M. *d'Argenson de la guerre*. Le roi lui-même les distinguoit par ces surnoms, et chacun se complaisoit fort dans le sien.

Tout a justifié le système du ministre des affaires étrangères, quelque peu d'attention qu'on lui ait accordé dans le temps, et sans qu'on sache, même à l'heure où j'écris (1747), quelle en sera la dernière conséquence. Le maréchal de Saxe assiégea Tournai à la fin d'avril suivant, avec une armée inférieure à celle des ennemis et sans armée d'observation. On disoit que les alliés ne seroient pas prêts de sitôt, et ne pourroient secourir Tournai. Cependant, le roi eut à peine

le temps d'arriver de Douai à son camp pour recevoir la bataille. Je laisse à décider à l'histoire à quoi il a tenu qu'elle ne fût totalement perdue. *Elle le fut même pendant deux heures*, et le royaume étoit à deux doigts de sa perte. Le maréchal de Saxe possède talens et capacité; mais le bonheur surpasse encore la prudence. Peut-être eût-il pu poursuivre l'ennemi après la victoire de Fontenoy, et accomplir dans la campagne de 1745 tout ce qu'il fit dans la suivante, et même en 1747. Le combat de *Mesle*, en juillet 1745, fut donné par les soldats, et par un pur effet du hasard. Sans ce bonheur, l'entreprise de Gand étoit manquée, et nos conquêtes fort dérangées. Il a donc fallu des circonstances merveilleuses et multipliées pour justifier le système d'effrayer nos ennemis par la rapidité de nos conquêtes en Flandre. On n'y a pas même employé cette célérité qui étonne; car après Fontenoy on se piqua d'une grande prudence sur ce théâtre de la guerre, tandis qu'on abandonnoit imprudemment tous les autres.

A mesure que l'on conquéroit en Flandre, on démanteloit les places conquises. Ainsi l'on veut anéantir la barrière des Provinces-Unies, de sorte que, quand nous formerons quelque nouvelle entreprise sur les Pays-Bas, nous pourrons aller droit en Hollande, par une vaste plaine et sans presque d'obstacles. C'est une grande question de savoir si la barrière ne nous étoit pas plutôt utile par la facilité d'une neutralité avec la république de Hollande. Cette république n'est pas foncièrement notre ennemie; elle ne l'est que par malentendu, car elle a tout à craindre de

l'Angleterre pour son commerce, et de l'Autriche pour sa liberté. Autre grande question : si c'est par cette augmentation de terreur que la France accroîtra sa puissance et son bonheur.

Nos intendans, commis et entrepreneurs militaires, ont joui de ces riches pays conquis tant que notre possession a duré; ils n'ont presque rendu aucun compte; ils s'y sont enrichis. On a mis le poignard dans le cœur de ces bons Flamands, que *le feu roi avoit toujours eu soin de ménager*. On a intimidé les Hollandois; on a irrité l'Europe.

On a abandonné les affaires d'Allemagne pendant le temps qu'elles méritoient le plus d'appui. Peu après la victoire de Fontenoy, on redemanda, sans en prévenir M. d'Argenson, vingt mille hommes de l'armée du prince *de Conti*, ce qui obligea peu après celui-ci à repasser le Rhin, et à laisser libre cours à *l'élection du grand-duc comme Empereur*.

Le nouvel électeur de Bavière, n'ayant de notre part qu'une assistance insuffisante, fut chassé, et fit son traité à *Fuessen*, pour se donner à nos ennemis. Le roi de Prusse, abandonné à ses forces et ne recevant aucune diversion de notre guerre de Flandre, faillit quatre fois être détruit, et ne dut son salut qu'à sa diligence et à son bonheur. Il nous prodigua ses reproches, et fit la paix sans nous, dès qu'il le put, par la médiation de l'Angleterre.

Notre gouvernement concentra en Flandre toutes ses troupes, et refusa d'en porter aucune en Italie. La paix particulière du roi de Prusse donna moyen à la reine de Hongrie de s'y ren-

forcer. Les deux armées de France et d'Espagne en furent entièrement chassées l'année suivante, et les Génois conquis par l'implacable ennemi que nous leur avions attiré.

Voilà donc ce qu'en dépit des conseils de M. d'Argenson produisit la guerre offensive des Pays-Bas, une vaine gloire et sans solidité, faible compensation de vingt défaites éprouvées de tous côtés. M. d'Argenson eut cent fois occasion de remarquer la vérité de ce que lui avoit dit M. de Torcy : le ministère des affaires étrangères n'est qu'une *tête sans bras et sans forces* ; c'est celui de la *raison impuissante et sévère, qui s'oppose à tout et ne surmonte rien.*

CHAPITRE V.

RÉCIT DE L'ORIGINE, DES PROGRÈS ET DE LA RUPTURE DE LA NÉGOCIATION DE TURIN (ANNÉES 1745 ET 1746), PAR LE MARQUIS D'ARGENSON.

Je ne pense pas qu'il se fût traité depuis bien longtemps en Europe une plus grande affaire que celle par laquelle commença l'année 1746, la seconde de mon ministère. Il fut question de former une *république ou association éternelle des puissances italiques*, comme il y en a une *germanique*, une *batavique*, et une *helvétique*. Ce n'est point un équilibre parfait qui forme ces républiques, ou, pour mieux dire, ce n'est pas l'éga-

lité intérieure qui les maintient. L'égalité est impossible entre les puissances, comme entre les hommes, par la grande raison qu'il y a toujours dans le monde inégalité de talens et d'activité. Cependant l'égalité doit être le point où vise la sagesse commune et politique. Par suite de ce principe, dont on se rapproche le plus qu'il est possible, on ne voit plus dans le monde de ces grandes révolutions qui changeoient la face de l'univers. Un reste de barbarie soutient encore, pour un temps, l'ardeur des conquêtes et des nouvelles acquisitions; mais dans quelques siècles, les princes reviendront d'un goût si abusif pour eux-mêmes. Les conquérans sont les querelleurs de la société civile, chacun les fuit et les chasse. Les puissances se liguent contre les princes ambitieux. On s'assure puissamment contre les voisins inquiets et dangereux; ou s'ils reculent leurs frontières de quelques cantons, ils s'épuisent au dedans et laissent leurs successeurs en proie à leur foiblesse et à l'envahissement des autres princes. L'antique barbarie ne subsiste donc plus que par l'injustice des désirs; mais les arts, qui ont fait de si grands progrès en Europe pour la discipline militaire et la correspondance politique, s'opposent de toutes parts à l'exécution de ces desseins violents et tyranniques. Que chacun conserve ce qu'il possède, que les grands États se soutiennent par la police intérieure, qu'ils se préservent d'être entamés par des voisins plus forts, mieux gouvernés et ligués ensemble: c'est le meilleur conseil qu'ils puissent suivre. Mais qu'ils cessent de chercher à s'étendre davantage, s'ils ne veulent être partagés.

La maison d'Autriche a subi ce sort, et plus encore celle qui lui succède par alliance¹. Lors de l'abdication de Charles-Quint, le partage de sa monarchie devint nécessaire. Philippe II perdit sept provinces des Pays-Bas, et ses successeurs le Portugal.

La monarchie espagnole, en changeant de maison souveraine, a perdu l'Italie et le reste des Pays-Bas. La seconde branche autrichienne qui vient de s'éteindre en Allemagne est remplacée par celle de Lorraine; mais à ce changement de dynastie elle perd déjà la Silésie et quelques portions du Milanois, après avoir sacrifié les Deux-Siciles à l'établissement de la Pragmatique.

Des pertes plus inestimables encore, ce sont celles du dedans, la foiblesse, l'épuisement des trésors de la pensée, des dettes contractées, le sang des peuples, des campagnes incultes, les arts transférés ailleurs. Les grands États deviennent ainsi sages par nécessité, et spectateurs par impuissance. L'Espagne en est réduite à cette situation, et s'en relèvera difficilement. Notre France y court à pas précipités. Et quelle force auroit par elle-même la monarchie autrichienne, sans l'argent des puissances maritimes, qui depuis le commencement de ce siècle ont pris pour principe de soutenir contre la France leur tyrannie commerciale à l'aide de la tyrannie terrienne de la maison d'Autriche?

L'Italie est depuis trois siècles un de ces théâtres d'ambition et de conquêtes où viennent se consumer les efforts des grandes puissances. Les

1. La maison de Lorraine.

empereurs d'Allemagne y établirent leur pouvoir, et le virent s'évanouir suivant les temps. Charles VIII y montra la valeur et la légèreté françoises. Louis XII et François I y éprouvèrent encore de plus grands revers.

Les Vénitiens en furent un moment les tyrans ; mais ce temps dura peu, et leur ambition causa leur perte et leur affoiblissement.

Nous y avons voulu conserver quelques citadelles, quelques portes pour prendre part au désordre, sous prétexte de défense et d'équilibre ; ce n'est pas là ce qu'il eût fallu faire.

Il faudroit concentrer les puissances italiques en elles-mêmes, *en chasser les étrangers*. Il faudroit montrer nous-mêmes l'exemple de n'y rien prétendre, et, si quelques princes étrangers y règnent encore, faire en sorte qu'ils deviennent tout à fait Italiens, qu'ils ne puissent hériter ailleurs, que, s'ils préfèrent d'autres successions qui leur surviennent, ils abandonnent alors à des successeurs désignés l'État qu'ils possèdent en Italie, et que ce choix, cette incompatibilité, soit une loi fondamentale de toute domination en Italie. Soyons les promoteurs de cette règle, employons-y de la force et de la sincérité. Empêchons les troubles et la tyrannie ; nous en avons les moyens ; soutenons les foibles et les opprimés. Nous sommes assurés que nos seules menaces auront l'effet des plus grandes victoires ; nous y gagnerons pour nous honneur, repos et sûreté.

Voilà sur quoi j'avois fait des réflexions et des recherches pendant le ministère de M. de Chauvelin. Il m'avoit, par une confiance particulière,

fait part de ses desseins quand il commença à la guerre de 1733. Il gagna la cour de Turin. Il vouloit *chasser les Autrichiens d'Italie*, et les chassa effectivement. L'infant *Don Carlos* eut les Deux-Sicules, royaume à l'extrémité de l'Italie, et qui ne peut s'étendre sans troubler ce continent. Le roi de Sardaigne devoit avoir le Milanois. Cela fait, l'Italie restoit tranquille pour l'éternité. La couronne de Naples devoit être incompatible avec celle d'Espagne; si le roi de Naples y parvenoit, un de ses frères ou un de ses fils puînés lui succédoit. Le roi de Sardaigne, revêtu du reste de la dépouille autrichienne, n'auroit pu s'étendre ailleurs : au moindre mouvement qu'il se fût donné pour attaquer la plus petite principauté du voisinage, il eût ouvert le champ à de grandes guerres qui lui eussent été fatales; les François, les Autrichiens, les Espagnols, fussent rentrés en Italie, et y auroient exercé leurs anciennes prétentions. Cela fait, *M. de Chauvelin* étoit d'avis que nous donnassions la garantie de la Pragmatique sanction Caroline pour le reste des États d'Allemagne, avec une décision sincère de l'exécuter.

Mais deux choses s'opposèrent à la réussite de ce plan : l'extravagance et la mauvaise foi de la reine d'Espagne; la foiblesse et les incertitudes du cardinal *de Fleury*.

La monarchie d'Espagne, ayant toute sa force et ses volontés réunies dans la seule tête de la reine, vouloit un grand établissement pour l'infant *Don Carlos*, et après lui pour un second, et même pour un troisième Infant. La reine en vouloit un pour elle-même, où elle régna pendant

son veuvage, et dont elle pût disposer arbitrairement après sa mort. Un grand d'Espagne qui est au fait des décisions du conseil de Madrid m'a dit encore qu'il faudroit tôt ou tard que le Portugal fût réuni à l'Espagne, mais que, le prince du Brésil ayant épousé une infante, on ne pouvoit le laisser sans souveraineté, et qu'ainsi il lui faudroit préparer un *établissement* avant de commencer la conquête du Portugal. Voilà plus d'*établissements* que l'Italie n'en peut supporter. Si ces décisions sont raisonnées, il y entre, sans doute, la conquête des États du roi de Sardaigne, en le réduisant à la seule Savoie, qui est en deçà des Alpes.

Ainsi voilà l'Italie entière convoitée en même temps par l'Espagne, réputée par la maison d'Autriche de son domaine et de sa mouvance, et que le conseil de Turin, par une conduite fourbe et secrète, ne désespère pas d'absorber peu à peu. Mais, plus ces desseins se croisent et se traversent, plus nous devons penser que nous les ferons avorter l'un par l'autre, et qu'il en résultera un calme durable : à quoi notre politique doit tendre perpétuellement, et certainement rien n'est si facile à l'exécution, quand le roi sera bien servi par un ministère uni et raisonnable, et *surtout quand la cour ne sera pas admise dans ses desseins.*

La cour d'Espagne a une malheureuse influence sur la nôtre, et sur nos ministres courtisans. M. *Chauvelin* vouloit le bien, mais prétendoit entendre la cour : il eut de grands ménagemens envers l'Espagne ; il favorisa l'établissement de l'Infant ; il leurra en promettant plus qu'il ne

vouloit et ne pouvoit tenir. Ces mécomptes perdent les ministres plus que la dureté des refus ; la fureur y succède à la bienveillance. Ainsi il s'est perdu principalement par où il prétendoit se conserver.

J'ai vu des mémoires bien exacts des forces et moyens qui peuvent concourir à chasser les Autrichiens d'Italie, et à y établir un partage durable. Je soutiens que la France seule avec le roi de Sardaigne, saisissant bien le moment, y réussira avec facilité toutes les fois qu'elle voudra l'entreprendre. La cour de Vienne ne tient pas ordinairement plus de dix à douze mille hommes de troupes réglées en Italie, surtout quand elle a de l'occupation ailleurs.

A quoi nous servoit l'Espagne dans ce dessein ? Mais l'établissement de *Don Carlos* étoit un ancien projet conçu par le cardinal *Dubois* : il falloit y donner cours dans une opération générale comme celle-ci ; mais on auroit dû se garder de l'avancer ni de l'étendre. Le traité de Séville fut une cajolerie de M. *Chauvelin* à la reine d'Espagne. On envoya au Grand-Duc l'Infant son successeur, pour s'assurer davantage de sa succession ; on y joignit un corps de troupes espagnoles. Ainsi voilà l'Espagne admise successivement au grand dessein de chasser les Autrichiens d'Italie ; de là vinrent toutes les traverses, et les seuls obstacles, comme je les ai trouvés à ma seconde entreprise pour le même objet.

La passion de *dévor*er l'Italie aveugloit tellement la reine d'Espagne, *Élisabeth Farnèse*, qu'elle a toujours mis à égalité la puissance autrichienne et celle du roi de Sardaigne. Tout ce

qui s'y oppose à ses vues lui semble monstrueux, et également ennemi des deux couronnes. Elle ne conçoit pas comment nous pouvons nous lier avec ce prince. Elle le hait avec fureur, parce qu'elle le trouve pour rival. Née princesse italienne, elle a épousé la crainte qu'ont de lui les petites puissances d'Italie.

La célèbre rivalité entre les maisons de France et d'Autriche a disparu à ses yeux. Elle préféreroit la pleine possession de toutes ses prétentions qu'acqueroit la maison d'Autriche à un canton de plus qui seroit accordé au roi de Sardaigne. C'est à cette manie qu'elle a tout sacrifié. Elle n'a songé qu'à nous tromper, et à refuser son concert de sincérité avec la cour de Turin.

Ainsi le traité de partage des États autrichiens en Italie, par lequel on cédoit le Milanois au roi de Sardaigne, fut bien signé en 1733 entre les cours de France et de Sardaigne. On le signa aussi, avec des restrictions, entre les cours de France et d'Espagne. Mais nul traité ne fut signé entre Espagne et Sardaigne. De là viennent les subterfuges et le mauvais accord entre les trois alliés. Le temps pressoit; M. *Chauvelin*, ne pouvant faire autrement, crut cimenter mieux les traités par leur exécution qu'en négociant davantage. Les armées de France étoient à sa disposition, avantage que je n'ai pas eu, et qui m'a bien manqué.

Rien au monde n'étoit si facile que de chasser les Allemands d'Italie, en un mois de temps. Les Espagnols y mirent obstacle. Étant de mauvaise foi sur l'article du Milanois, ils allèrent d'abord à la conquête du royaume de Naples, qui leur fut facile pendant que nous fermions les portes de

l'Italie. Cependant le roi de Sardaigne, qui voyoit qu'on le trompoit, hésita à pousser l'aventure, et cette hésitation faillit nous être fatale. Les Autrichiens accoururent en grand nombre, il fallut essuyer le sort de deux batailles¹; nous les gagnâmes. Les Espagnols réussirent dans la conquête de Naples, se joignirent à nous, et alors, par une seule marche, sans combattre, nous repoussâmes les Allemands par delà le Tirol.

L'entreprise étoit achevée, lorsque des brigues de cour culbutèrent à Versailles le dessein et le ministre. On persuada au vieux cardinal que les puissances maritimes alloient nous déclarer la guerre, que M. *Chauvelin* vouloit s'éterniser, qu'il le trompoit, qu'il pouvoit faire une paix avantageuse (ce qui étoit vrai; mais la paix est-elle glorieuse quand on manque à ses amis?). Les brigues de Vienne et de Londres parviennent dans le cabinet de Versailles. A l'aide des mauvais François, on rendit tout à la maison d'Autriche, excepté Naples et deux petits cantons du Milanois, qui furent cédés au roi de Sardaigne. M. *Chauvelin* fut disgracié.

Une seconde entreprise est plus difficile que la première, quand elle rencontre les mêmes obstacles. Ainsi le roi de Sardaigne a connu en cette première occasion quel étoit notre gouvernement, et quelle confiance il devoit avoir en nous. A la mort de l'Empereur Charles VI, il nous tâta, et reconnut le cardinal pour tergiversateur et ennemi du grand plus que jamais.

1. Batailles de Parme et de Guastalla, gagnées par les maréchaux *de Broglie* et *de Coigny*.

Il reconnut bien l'attaque résolue contre la maison d'Autriche, mais que ce ne seroit qu'un feu de paille tant que le cardinal vivoit ; et à sa mort, il vit les affaires entre les mains d'un ministère tout espagnol , M. *Amelot* gouverné par M. *de Maurepas* et par l'ambassadeur d'Espagne , *Campoflorido*. Il savoit toute l'influence d'Espagne sur notre cour ; que si cette influence cessoit quelques momens , elle reprendroit peu après avec plus de force qu'auparavant. Il en conclut donc toute l'impossibilité qu'il y avoit de se lier avec nous ; que nous participerions à toute la haine et l'envie de la reine d'Espagne contre lui , et qu'il n'y avoit rien à faire que de se servir de nos avances pour retirer de nos ennemis le plus de concessions qu'il pourroit. C'est ce qui a produit le traité de *Worms*, par la médiation des Anglois. Il a conduit une double négociation avec la France et l'Angleterre , jusqu'à celle qu'il avoit optée d'avance.

Quelque défiance que je doive avoir de mon travail , et quelque facilité que j'apporte à convenir que j'aie été trompé , je ne puis dire cela de ma négociation avec la cour de Turin : car pourquoi nous auroit-elle trompés en cette occasion , puisque par l'événement elle n'y a rien gagné ? *Mais la peur a tout fait*. Le roi de Sardaigne connoît notre cour, y a d'excellens espions. Nous les souffrons à l'hôtel de *Carignan*. Ils sont très-clairvoyans , l'instruisent de tout ce qui se passe ici. Il a su que mon crédit étoit fort inférieur à celui qu'avoit eu M. *Chauvelin*. Il a vu l'éloignement d'Espagne à adhérer à ce traité , et que cet éloignement étoit soufflé et encouragé

par nos courtisans et par nos ministres. Il ne perdoit pas de vue ce qui lui étoit arrivé en 1735. Alexandrie étoit aux abois, les Autrichiens accouroient en Italie. Il pouvoit se trouver sans alliés, ou à la merci de nouveaux alliés, foibles et infidèles. Certainement, s'il m'avoit cru plus autorisé, il ne se seroit pas jeté dans de telles défiances; mais si on les entend bien, on ne peut l'en blâmer avec équité. Voici en peu de mots ce qui s'est passé dans cette négociation :

Le roi de Sardaigne fit avec le roi un partage équitable des États de la maison d'Autriche en Italie. La plus grosse part lui étoit donnée, celle qui suivoit à *Don Philippe*, le reste aux Vénitiens, au duc de Modène, et le roi de Sardaigne rendoit du sien aux Génois.

Ce partage et ses articles étoient tels qu'ils écartoient pour toujours les guerres d'Italie. Ils fondoient une *République* ou *Association italique*, avec une *Diète continuellement assemblée*, à l'instar de l'association germanique.

Cet arrangement fut d'abord signé sous forme de préliminaires à Turin; puis il y eut traité en forme, établissant un armistice. Ce traité fut signé à Paris, et, en conséquence de l'un et de l'autre instrument, plusieurs lettres furent écrites réciproquement de la propre main des rois de France et de Sardaigne; ce qui doit être réputé plus valable qu'une ratification formelle.

La reine d'Espagne fut deux mois et demi avant d'accepter ce traité. Elle fit pendant ce temps la plus violente résistance; enfin elle l'accepta, presque au moment où il se rompoit par nécessité à Turin.

Le roi de Prusse fit sa paix pendant cet inter-

valle. L'armée autrichienne qui agissoit contre lui fit une marche avec une promptitude dont il y a peu d'exemples, et arriva en Italie pour contenir le roi de Sardaigne. Ce prince nous faisoit dire chaque jour qu'il étoit entraîné, qu'il ne pourroit bientôt plus résister, si la France n'obligeoit l'Espagne à acquiescer au traité. Enfin il entra en défiance, non de la bonne foi du roi de France, mais du crédit de la cour d'Espagne sur la nôtre. La citadelle d'Alexandrie se trouvoit à toute extrémité, et, n'ayant plus que quelques jours à tenir, elle tomboit au pouvoir des Espagnols. On lui indiquoit les moyens de la délivrer : il sut que M. *de Montal* étoit mal sur ses gardes dans Asti.

La tentative réussit en peu de jours, et passa même les espérances. Neuf bataillons françois furent faits prisonniers sans coup férir. Le reste de la campagne ne fut plus qu'une déroute en Italie. La reine d'Espagne y fit agir son armée contre toutes les règles de la guerre, de la politique et de la raison, voulant garder par entêtement ce qu'on devoit abandonner par nécessité pour sauver le reste. Depuis cela, le roi de Sardaigne ne fut plus le maître de reprendre avec nous aucune sorte de négociation. En vain auroit-on pris en France une de ses filles pour M. le Dauphin, quand celui-ci devint veuf. Il ne fut plus au pouvoir du roi de Sardaigne de se retirer des mains de la reine de Hongrie et des Anglois, leurs forces et leurs dépenses en Italie n'ayant pas moins pour objet de le contenir lui-même que de s'opposer aux desseins de la France et de l'Espagne.

Dès l'hiver de 1745 il avoit été question de négocier avec le roi de Sardaigne. Le personnel des ministres entre pour beaucoup dans ces négociations secrètes. M. *Amelot* avoit été connu à Turin comme l'organe de M. *de Maurepas*, et celui-ci comme dévoué à l'Espagne : on y détestoit le ministère de France. Un nouveau ministre pouvoit y inspirer de la confiance ; on m'y connoissoit par madame *de Carignan*, et par M. *Chauvelin*, que l'on savoit m'avoir destiné aux affaires étrangères. Ainsi tout y étoit bien disposé. Les passions et l'acception des personnes influent puissamment dans les affaires, depuis que les monarchies sont devenues *despotiques*.

Véritablement j'étois bien persuadé que la plus grande erreur où nous ayons pu tomber avoit été de nous brouiller avec le roi de Sardaigne dans nos guerres avec la maison d'Autriche. Il est à cette maison en Italie ce que le roi de Prusse lui est en Allemagne, il ne peut s'agrandir qu'à ses dépens. Ce n'est que l'avidité insatiable de l'Espagne et nos complaisances peu raisonnées qui nous l'ont aliéné. Que ce soit lui ou un autre qui démembre l'énorme puissance autrichienne, cela nous est indifférent. On a beau nous menacer de ce voisin, on a beau citer le cardinal *d'Ossat* sur les *petits louveteaux de Savoie*, et dire qu'il faudra fortifier Lyon si le roi de Sardaigne devient si puissant ; ce sont là des préventions de la haine, et des inspirations de l'Espagne. Il y a encore bien loin de sa puissance à la nôtre. C'est la seule maison d'Autriche qui nous est dangereuse. Il faut bien avoir des voisins, et que peut-il arriver de mieux que de

voir accroître les petits aux dépens des grands?

Mais plaçons-nous au conseil de Turin : n'a-t-il pas tout à craindre de la maison de France, maîtresse de la France, de l'Espagne et du royaume de Naples et de Sicile? Qui peut soutenir que ce petit roi de Piémont, maître d'une île de rochers, et même encore du Milanois, puisse jamais de gaieté de cœur entreprendre sur des princes françois? Ne le troublons pas lui-même, il n'appellera alors à son secours, ni les Allemands, ni les Anglois. Il ne peut redouter que nous, et n'aura jamais de menaces à nous faire. Mais établissant un second infant en Italie, de combien ses justes craintes ne doivent-elles pas être augmentées? Ainsi je tenois pour principe qu'on ne pouvoit donner, pour ainsi dire, *un* à Don Philippe, qu'en donnant *trois* au roi de Sardaigne; et ce n'étoit pas là le compte de l'Espagne.

Du malentendu qui s'en étoit suivi, on en étoit passé jusqu'à la folie excessive de lui vouloir faire la guerre pour le réduire à nos injustes desseins; on vouloit même prendre sur lui par conquête l'établissement de *Don Philippe*. Il est *des cas où un État doit s'enterrer sous ses ruines plutôt que de rien céder*; celui-ci étoit tel pour le roi de Sardaigne. Je l'ai vu réduit à la dernière extrémité, et il n'auroit certainement point plié si on lui avoit promis non-seulement la restitution de la Savoie, mais encore la cession du Milanois et une juste réduction pour l'établissement de *Don Philippe*. Soyons justes, et nous avancerons nos négociations. La force et la supériorité par les armes ne peuvent servir qu'à éclairer la justice et la raison dans les opérations politiques.

Plein de ces principes, je perfectionnois peu à peu le plan qui me paroissoit le meilleur ; je ne fis point de difficulté de faire des pas vers la cour de Turin, et plus nos armes faisoient de progrès, plus les caresses et les avances me parurent dignes du roi mon maître. Je me proposai surtout un grand secret, et tout ce qui s'est passé sur cette affaire n'a été pénétré de personne jusqu'à son entière publicité.

Il faut savoir que le gouvernement et le conseil de Turin n'ont plus les qualités de netteté, de décision, de fermeté et de grandes vues, qu'avoit le roi *Victor*. On y a bien les mêmes principes, tout y est en grand ordre, le travail est bon et assidu ; mais on y fait cas de la petite finesse italienne ; on y préfère quelque bien médiocre obtenu par lenteur et par fourberie à un plus grand bien que la franchise et la promptitude auroient procuré par l'évidence. Le roi de Sardaigne se pique de religion et de probité ; il n'y a manqué que par la faute de ses ministres et des principes nationaux : il y a des factions dans son conseil. *M. d'Orméa* mourut pendant le commencement de ma négociation ; il étoit discrédité quand il mourut. Le ministre de la guerre a des momens de crédit qui prévalent sur la raison d'État. Enfin la crainte déguisée en prudence prévalut en cette grande entreprise, et malheureusement le parti le plus sûr parut être aux Piémontois de se liguier pour toujours avec nos ennemis. Il faut peu pour les y porter, il faut beaucoup pour les ramener à nous.

Voilà ce que j'éprouvai. Je m'abouchai deux fois avec le sieur *de Montgardin*, conseiller du

commerce du roi de Sardaigne, et qui paroît chargé à Paris des affaires de la maison *de Carignan*. Nos conversations furent assez concluantes, mais ne furent suivies d'aucuns effets. Madame *de Carignan* me demanda une entrevue; mais elle affecta dans tout ceci de ne pas paroître dans les secrets d'État. On crut à la cour de Turin qu'elle passoit ici pour trop intrigante, et qu'elle n'étoit pas toujours sûre de sa discrétion.

Il me revint quelques propos tenus à Turin par le marquis *d'Orméa*. Je pensai qu'un homme qui se trouveroit auprès de lui, sans être annoncé pour ministre de France, et qui se démasqueroit ensuite pour homme envoyé exprès de ma part, persuaderoit à ce premier ministre ma confiance et ma bonne foi. On me donna un jésuite qui paroissoit homme sage et sûr. Il étoit de la province de Lyon, et avoit quelques visites à faire dans des maisons du Piémont. Je lui dictai une instruction à Paris dans sa cellule. Il passa à la frontière de Piémont; il écrivit pour demander ses passeports. Mais M. *d'Orméa* tomboit pour lors en disgrâce, et mourut bientôt après. Ainsi cette mission devint inutile.

Cependant le progrès de nos armes fut éclatant et solide. La reine de Hongrie, occupée de son attaque de la Silésie, avoit ses principales forces en Bohême, et négligeoit par nécessité les affaires d'Italie; elle n'y avoit pas quinze mille hommes. Les Anglois, très-embarrassés des affaires d'Écosse, voyoient tomber leur crédit, et payoient mal les subsides du roi de Sardaigne. L'État de Piémont étoit désolé, nos contributions excessives, le malheur du peuple sans bor-

nes. Le maréchal *de Maillebois*, d'accord avec le comte de *Gages*, comme l'étoient le prince Eugène et Marlborough à la guerre de la succession d'Espagne, pousoit cette conquête avec rapidité. Mais les Espagnols abusèrent bientôt de la victoire. Ils avoient plus de troupes que nous en Italie; le conseil de Madrid voulut faire la loi. On s'étendit trop loin en descendant le Pô; la reine d'Espagne voulut prendre possession en son nom de Parme et de Plaisance; on passa le Pô, et l'on fit couronner l'Infant à Milan. Par là on négligea les conquêtes qui nous auroient assuré la communication avec la Provence; on laissa derrière soi plusieurs places méridionales des États de Sardaigne qui auroient préservé les Génois de tous les malheurs que l'Espagne leur a causés en prétendant les défendre.

L'Espagne présomptueuse se crut *conquérante sans nous*, et ne mit plus de frein ni de raison à ses désirs; on n'y voulut point croire possible le moindre retour de fortune. C'étoit une fureur ambitieuse, et des cerveaux vides et brûlés qui dispoient des affaires.

C'est à cela que l'on doit attribuer la révolte de toute l'Espagne contre nous, quand on apprit le traité solide et modéré que j'avois conclu avec le roi de Sardaigne. On vouloit bien traiter avec ce prince, mais de façon à ce que son humiliation fût entière, qu'il perdît au lieu de gagner, et que tout se ressentît en faveur de l'Espagne d'une supériorité qui n'étoit que momentanée.

Ce fut donc au commencement du voyage de Fontainebleau (1745) que le roi de Sardaigne

m'adressa exprès et très-secrètement le sieur *de Montgardin* pour me témoigner l'envie qu'il avoit de traiter avec moi, ne se fiant qu'au roi seul et à son ministre des affaires étrangères. Je n'hésitai pas à lui envoyer un homme de confiance, plutôt que d'en attendre ici un de sa part. Je sais combien cette avance accélère les choses dans une cour timide et méfiante. Je proposai au roi M. *de Champeaux*, son résident à Genève, et séjournant à Paris depuis longtemps. C'est la candeur même, jointe à une grande étendue de connoissances, plein d'idées qu'il ne faut que rectifier et modérer, sage et désintéressé, mon ancien ami de vingt ans. Il a fait merveille dans cette commission, et a mérité récompense. Tout ce que je lui ai donné d'instructions, de pleins pouvoirs et de chiffres, fut de ma main, cette négociation devant être d'un très-grand secret. Il se travestit en abbé, et se nomma *l'abbé Rousset*.

Dans mon instruction, je décrivais quels maux avoit causés en Italie la prétendue supériorité des empereurs d'Allemagne sur ce continent. Le temps paroissoit venu de l'éteindre, et de déclarer les puissances italiques de *franc alleu* et d'une pleine indépendance. On leur prescrivait l'association nécessaire pour maintenir leur liberté à l'avenir, en empêchant tout étranger d'y dominer. Les princes de maisons étrangères qui s'y trouvoient souverains devoient se regarder désormais comme Italiens, et être exclus de toute souveraineté étrangère qui leur adviendroit; ils devoient dans ce cas opter pour l'une ou pour l'autre, et abandonner la souveraineté italienne à celui qui leur seroit désigné pour successeur,

soit par le traité, soit par la convention de la *diète italique*. Cette condition exclusive étoit l'âme du partage des biens autrichiens dont il s'agissoit. La France, l'Espagne et le roi de Sardaigne avoient l'honneur de cet arrangement. On abolissoit jusqu'à la dénomination de *Saint-Empire romain* dans toute l'Italie. La moindre république, le moindre fief, devenoit aussi libre de tout suzerain étranger que les plus grandes puissances d'Italie. La maison de France y sacrifioit tous ses droits, sans réserve.

Et certes, si le roi de Sardaigne eût pensé avec plus de hauteur, il eût embrassé ce système avec plus de chaleur et moins de défiance, il ne se fût pas découragé si facilement. Mais on ne sauroit pénétrer l'âme de ceux avec qui l'on traite. Il vit bien que le roi et moi procédions de bonne foi, et avec grand zèle; mais il connut d'abord quelle seroit l'opposition d'Espagne, et il poussa fort loin son opinion de l'ascendant d'Espagne sur notre cour. Ainsi, il alla bride en main sur cet affranchissement général. Il y gagnoit en proportion de son petit État plus que n'a jamais fait aucun conquérant, car il s'assuroit fortement ce qu'il y gagnoit. Il obtenoit le Milanois, et devenoit le chef des princes d'Italie. Il y étoit à peu près ce qu'ont été les empereurs de la maison d'Autriche en Allemagne; plus aguerri, plus puissant que les autres princes, il auroit eu le principal ascendant à leur *diète*. Il n'auroit trouvé que trop d'occasions pour se fortifier encore. L'indépendance féodale qu'il acquéroit sur les empereurs d'Allemagne étoit en pur gain pour lui; car il n'auroit pas trouvé les

Allemands moins disposés à le secourir contre nous, si nous y avions jamais donné lieu. Ainsi, ce lien de féodalité si vanté pour son appui n'a jamais été qu'un mauvais prétexte. La peur et la défiance se sont seules mises en avant dans le cours de la négociation. Tout le monde y gaignoit, l'empire même y eût applaudi; son tyran seull'eût regretté, et eût été furieux de cette perte.

Le pape *Jules II* a dit avec tant de raison que l'Italie ne redeviendrait jamais heureuse et florissante qu'elle n'eût *chassé les barbares*, c'est-à-dire les étrangers, hors de chez elle! Tôt ou tard cela doit arriver, à en juger par l'évidence et par la raison; mais le temps n'en est pas encore venu.

Quant au partage, il étoit ménagé avec une générosité et une prévoyance admirables. Je le vanterai avec d'autant plus de plaisir que c'est l'ouvrage entier du roi; et c'est peut-être le *seul* ouvrage de son règne qui soit bien à lui. Le roi est bon géographe, il a présentes à l'esprit toutes les situations topographiques; il trouve plus tôt sur une carte le point demandé qu'aucun de ceux avec qui il travaille. Il a l'esprit naturellement juste; il ne s'agit que de le faire sortir de l'assoupissement, de l'indécision et de la timidité. J'eus ce talent en plusieurs affaires. Je le plaçai sur les bonnes voies, et il y courut mieux qu'un autre. Je ne l'avois jamais vu tel que lorsqu'il écouta le rapport que *Champeaux* lui fit à Choisy sur la première négociation de Turin. Il ordonnoit en maître, il discutoit en ministre. Sa Majesté écrivit beaucoup de sa main sur ce partage, m'envoya chercher souvent sur de nou-

velles idées qui lui étoient venues, et qui souvent étoient bonnes. Je les travaillois les nuits avec *Champeaux*, pour y faire mes objections, si j'en avois à faire, et pour mettre tout en règle et en forme. Ainsi se fit son instruction. Je laissai à *Champeaux* quelques-uns de ces papiers écrits de la main du roi. Ils firent merveille, ou pour mieux dire ils firent tout, quand il les montra au roi de Sardaigne sur la fin de sa négociation. Ce prince, voyant que tout étoit véritablement l'ouvrage de la volonté du roi, y souscrivit subitement par respect, comme eût fait un sujet par obéissance. Que de grandes choses feroient les princes, s'ils vouloient d'une volonté propre et indépendante des courtisans et des flatteurs!

Voici la note du roi que *Champeaux* montra le dernier des quatre jours qu'il fut à Turin, et qui décida le roi de Sardaigne à faire ce que nous voulions, voyant que le roi son cousin pensoit et agissoit par lui-même : « Je trouve bon que » *Champeaux* aille à Turin, qu'il soit bien déguisé, » car il doit être connu dans ce pays-là, et qu'il » n'y demeure que quatre jours ; après quoi toute » négociation sera rompue. Si l'on n'accepte pas » le premier projet, voilà ce qu'on y peut sup- » pléer : Au roi de Sardaigne sont le Milanois » qui est à la rive gauche du Pô, et à la droite » jusqu'à la Scrivia. A l'infant, toute la rive droite, » depuis et compris l'État de Parme, le Crémo- » nois (le fort de Gera d'Adda rasé) et la partie » du Mantouan qui est entre l'Oglio et le Pô ; » celle par delà à la république de Venise, et ce » qui est à la rive droite du Pô au duc de Mo- » dène, avec l'éventualité du duché de Guastalla.

» Et aux Génois la principauté d'Oneille, avec
» Final et le château de Serravalle.

» Paraphé : LOUIS. »

Le sieur *de Champeaux*, sous le nom d'*abbé Rousset*, fit une très-grande diligence, et trouva ses passeports à point nommé. On le logea à la cour, dans une chambre secrète, où il conféra avec M. *de Corseigne*, premier ministre, avec le roi de Sardaigne et avec le duc *de Savoie*, héritier présomptif, sans lequel le roi de Sardaigne ne conclut rien de capital. Je lui avois fixé quatre jours pour négocier, et il n'en prit pas davantage. Les deux premiers jours on battit la campagne, le troisième on s'éloigna, le quatrième on étoit encore plus exigeant. Les chevaux étoient à la chaise pour partir à minuit. Le quatrième jour finissant, *Champeaux* tenant rigueur, on conclut, on rédigea, et on signa en deux heures de temps.

Le roi de Sardaigne insista davantage sur l'affranchissement de l'Italie et l'abolition du saint Empire romain. Cet article et celui d'une *association* ou *diète italique* devoient, disoit-il, être une suite du traité de partage, et auroient effrayé inutilement alors les puissances intéressées. Mais quand les Allemands n'auroient plus eu de domaines ni de troupes en Italie, comment y auroient-ils pu soutenir leur féodalité ? Elle tomboit d'elle-même. Il donnoit l'exemple de plusieurs semblables vasselages, éteints par la cessation de fait de toute prestation de foi. La cession d'*Oneille* aux Génois le blessoit infiniment ; mais on lui donnoit le Milanois. Il faisoit de nouvelles remontrances, mais il cédoit si le roi y persistoit.

Champeaux revint avec ces préliminaires, qui avoient été signés doubles (le 26 décembre 1745) par *M. de Corseigne* et par lui, comme fondé de pouvoirs de France.

Presque en même temps arrivèrent les pleins pouvoirs de *M. de Montgardin* pour signer l'armistice entre les trois couronnes. *Montgardin* ne pouvoit rien changer à ses pouvoirs, et nous trouvâmes à redire qu'ils n'établissoient aucune relation contre l'armistice et les préliminaires. On en envoya ensuite de relatifs, et ce retardement fut cause que l'armistice ne fut signé que le 17 février suivant.

Le roi de Sardaigne proposa de signer le traité tout de suite. Il en envoya un projet, qui étoit impliqué d'une multitude d'articles sur le commerce. Cela ne pouvoit aller si vite, sans un examen plus sérieux. Nous ne pensâmes qu'au point capital, qui étoit le partage de l'Italie et la cessation de toute hostilité entre les *Gallispanis*¹ et les Piémontois, en nous réunissant ensemble pour chasser promptement les Autrichiens hors d'Italie.

Il y avoit sur cela une grande difficulté, c'étoit le siège de la citadelle d'Alexandrie. Nos armées la bloquoient depuis longtemps, et elle étoit aux abois. Mais, suivant nos conventions, c'étoit le commandant espagnol de la ville qui devoit prendre possession de la citadelle et y commander. Accordant l'armistice, il falloit lever le siège. Le roi de Sardaigne, jouissant de cette réalité, pouvoit nous tromper ensuite, et nous

1. François et Espagnols combinés.

nous exposions à un éternel reproche de la part de l'Espagne. J'avoue que je n'ai rien vu de si embarrassant que le parti à prendre sur cela. Mon frère y trouva l'expédient de ne laisser entrer de rafraîchissemens à Alexandrie que pour huit jours, et ainsi de huitaine en huitaine, jusqu'à ce que nous eussions obtenu le consentement d'Espagne au traité de Turin.

L'Infant étoit à Milan; il falloit l'en faire déguerpir, et en mettre le roi de Sardaigne en possession. Mais la plus fâcheuse des difficultés étoit que nos troupes se trouvoient fort inférieures en nombre à celles d'Espagne. Cela nous ôtoit le ton du commandement, et l'Espagne savoit s'en prévaloir. (C'étoit le contraire en 1734 et 1735.) C'étoit assurément mal à propos que l'on avoit conseillé au roi de porter toutes ses troupes en Flandre, afin d'y briller davantage. Tel n'avoit jamais été mon avis. Nous avons besoin de plus de troupes en Italie, non-seulement contre nos ennemis, mais plus encore pour ne pas obéir aux caprices de nos amis.

Cependant il falloit faire adhérer à l'Espagne le traité que nous venions de conclure avec la Sardaigne. *Nous nous portions fort pour elle.* Il falloit la faire revenir de volontés injustes et déraisonnables, et la forcer à être heureuse. Nous n'avions que la voie de la négociation et celle de l'abandon; encore celle-ci ne devoit-elle être que par la menace et le semblant. On se trompe souvent dans la prévoyance des effets de la menace et de la feinte; les plus entêtés et les plus hardis la bravent, et nous jettent dans la confusion. Si j'avois plus été le maître, j'aurois poussé l'a-

bandon, en cas de refus, jusqu'où il pouvoit aller, et j'aurois exécuté la résolution d'abandonner une entreprise qu'on ne vouloit pas commettre à la sagesse. J'eus à traiter avec mon maître. Je proposai de ne donner à l'Espagne que *quatre jours* pour délibérer sur l'acceptation ou le refus du traité de Turin. Le roi me répondit qu'il ne falloit *lui donner que deux jours*. J'assurai Sa Majesté que, si l'Espagne persistoit dans son refus, le maréchal *de Maillebois* déclareroit qu'il retireroit son armée en Flandre, et que nos troupes n'auroient pas fait deux marches en arrière que l'Espagne se rangeroit à la raison. Le roi le résolut ainsi; mais depuis, quand l'affaire fut déclarée, Sa Majesté eut de grands scrupules d'abandonner l'Espagne, et ceux de ses conseillers qu'elle entendit en particulier sur cette grande affaire l'en détournèrent: de sorte que j'ai un billet de Sa Majesté qui me marque qu'il n'en faudra jamais venir là, et que *pour rien au monde il ne faut abandonner l'Espagne en Italie*. Ainsi voilà les menaces à faire réduites à la vanité et au mensonge, ce qui ralentit fort l'exécution du traité et inspire une juste défiance au roi de Sardaigne. Malheureusement les affaires étoient telles, que l'on craignoit à Turin que la cour d'Espagne ne reprît son ascendant ordinaire sur la nôtre, et que le roi de Sardaigne ne fût plus sacrifié encore en cette affaire qu'aux préliminaires de 1735.

Cependant je me disois: Voici de nouveaux sollicitateurs qui surviennent de l'exécution du traité. Les Autrichiens arrivent à force en Italie, ils vont y détruire notre supériorité. La reine

d'Espagne le sentira bientôt, et les ennemis mêmes l'auront contrainte à accepter incessamment ce qu'elle refuse. Je ne voyois donc pas par où cette grande affaire pouvoit manquer; il me sembloit que la Providence y concouroit visiblement, encore plus que mes mesures; je me trompois. La gloire d'affranchir l'Italie pour toujours n'est pas sans doute réservée à notre âge. La folie de la reine d'Espagne a surpassé toute prévoyance humaine; l'Espagne n'a pas voulu voir le danger, lorsqu'il étoit le plus lumineux et le plus évident.

Peu de jours après le retour du sieur *de Champeaux*, il arriva deux choses : l'une que le prince *Édouard Stuart* perdit du terrain en Écosse, l'autre que le roi de Prusse fit sa paix avec la reine de Hongrie. Je crus devoir sur cela faire écrire par *Champeaux* à M. *de Corseigne* pour demander au roi de Sardaigne si ces deux évènements ne changeoient rien au traité du 26 décembre, et si les nouveaux secours qu'en pouvoit tirer Sa Majesté Sarde ne lui donnoient point la volonté de rentrer dans ses premiers engagements avec nos ennemis, ajoutant qu'il en étoit encore temps, que le roi ne le forçoit à rien. J'envoyai cette lettre par un exprès. La réponse fut que rien ne feroit changer le roi de Sardaigne à l'égard de notre alliance; qu'il étoit trop content de sa réconciliation avec le roi son neveu; qu'il falloit perfectionner ce traité, mais surtout presser l'Espagne d'y accéder.

Mon travail et mon embarras augmentoient. Je proposai deux fois au roi de porter l'affaire au conseil, et Sa Majesté me le refusa toujours,

disant qu'elle avoit des raisons *pour ne la pas confier à d'autres ministres qu'à moi, qu'il y en avoit parmi eux qui pensoient d'une certaine façon sur l'Espagne.*

Dès que tout fut réglé et signé avec le roi de Sardaigne, j'expédiai un courrier à l'évêque de Rennes pour faire part du traité à Leurs Majestés Catholiques; j'y joignis un projet de traité ne contenant autre chose que les préliminaires mis en forme, et de longues instructions contenant tous les argumens dont notre ambassadeur pouvoit se servir pour réussir. Le roi écrivit une lettre au roi d'Espagne, pour lui dire ses raisons en peu de mots. Sa Majesté l'exhortoit à l'acceptation la plus prompte, et, en cas de refus et d'obstination, lui faisoit entrevoir le parti fâcheux qu'il seroit obligé de prendre : celui de l'abandon de toute entreprise. Ce courrier fit grande diligence.

Cette nouvelle fut reçue à Madrid comme l'un des plus grands malheurs qui auroient pu tomber sur la monarchie de Castille. Elle fut d'abord ébruitée; tout se couvrit d'un sac de cendres; l'orage fut affreux contre les François. L'évêque de Rennes essuya les plus gros mots, dont la reine est prodigue en sa colère; mais il n'avoit que deux fois vingt-quatre heures pour renvoyer son courrier : il le renvoya avec un refus net d'adhérer au traité.

Sans perdre de temps, Leurs Majestés Catholiques dépêchèrent ici une ambassade extraordinaire et solennelle; on en chargea le duc *d'Huescar*, qui a cinq grandesses, l'un des capitaines des gardes, et riche de 600,000 livres de rentes,

enfin tout ce qu'il y a de plus grand en Espagne. Il fit une extrême diligence pour ses apprêts, ses instructions et son voyage : aussi toute son instruction consistoit-elle à dire qu'il venoit s'opposer au traité de toutes ses forces ; qu'il n'y apportoit aucune modification, et que jamais l'Espagne n'y consentiroit. Le reste du temps qu'il fut ici, et quand il eut répété une douzaine de ces propos, il fut au bal et à l'Opéra, se levant fort tard et voulant profiter du carnaval.

Il commença par s'aboucher avec quelques-uns de mes amis qu'on lui indiqua, et m'envoya des émissaires pour me promettre pour moi une *grandesse de la première classe* si je déférois à l'Espagne et si je rompois le traité de Turin. Je n'ai jamais parlé au roi de cette offre méprisable. Nous eûmes une longue conversation chez moi à Paris, où je n'entendis que les propos déraisonnables qu'on lui avoit soufflés à son départ de Madrid ; on n'écoutoit aucune de mes réponses. Cependant on me ménageoit quelquefois ; on m'offroit la révocation de *Campo Florido*, s'il m'avoit déplu ; on affectoit même avec grossièreté de le maltraiter devant moi. Mais il ne s'agissoit point de tout cela.

Dans le cours de cette courte négociation, M. d'Huescar m'offrit avec des mystères affectés, comme de lui-même et comme craignant le désaveu, de retrancher quelque chose au roi de Sardaigne sur le Milanois, et de donner à l'infant jusqu'au *Lambro*.

Je répondois à tout cela que l'Espagne n'avoit qu'à négocier à Turin ces modifications ; que de ce côté-ci le roi avoit donné sa parole et

sa signature définitivement, et qu'il n'y avoit plus rien à refaire ; que même c'étoit Sa Majesté qui avoit prescrit tous les articles du traité ; que la justice et des vues supérieures y avoient présidé, et qu'il s'agissoit de bannir une bonne fois les Allemands et les guerres funestes d'Italie.

M. de *Maurepas*, poussé du même zèle pour l'Espagne, me tâta aussi pour augmenter l'apanage de *don Philippe*. Le duc d'*Huescar*, qui tenoit de l'Espagne la copie du traité, en instruisit tous nos ministres, et ils ne l'ont su en détail que par l'Espagne.

Quelle injure cependant faisons-nous ainsi à l'Espagne, en travaillant à son bonheur, en la couvrant de gloire solidairement avec nous, et en procurant à *don Philippe* un patrimoine libre et considérable, tel que peu après on n'a eu qu'à le regretter ?

Je ne finirois point si je voulois dépeindre les agitations que ceci causa à la cour. A la première nouvelle que *Campo* eut du traité, on étoit à Marly ; mon courrier pour Madrid étoit parti depuis trois jours. M. de *Maurepas* en avertit le premier M. de *Campo*. Cet ambassadeur vint pleurer dans le cabinet du roi ; on l'entendoit hurler. Le roi lui répondit avec dignité ; mais Sa Majesté avoua trop tôt l'affaire : le lendemain elle la déclara au conseil, où la consternation fut terrible.

Je fis partir le sieur de *Champeaux* pour rassurer le roi de Sardaigne sur ces contradictions et ces mouvemens de l'Espagne. Il est vrai que tout concouroit à détruire notre ouvrage. En vain tant de biens et d'agrandissemens étoient-

ils donnés à S. M. Sarde, si l'Espagne persistoit dans ses refus nous n'avions de réel à offrir de notre part que d'abandonner la partie. En ce cas, le roi de Sardaigne retomboit dans son premier état, avec le ressentiment de plus de ses premiers alliés, qui l'en eussent puni, et l'Espagne se fût peut-être accommodée avec eux dans cette vue. Cependant je voulois que *Champpeaux* accélérât la perfection du traité, et conclût des mesures militaires provisoires.

Je lui associai mon gendre, le comte de *Maillebois*, et je le destinai à l'ambassade de Turin. Ce fut lui qui signa chez moi à Paris, le 17 février, quelques jours avant son départ, le traité d'armistice, revêtu des pleins pouvoirs du roi. Son instruction fut concertée avec mon frère; elle étoit plus militaire que politique. Il s'agissoit de pourvoir à l'exécution de l'armistice, en agissant d'abord sans les Espagnols, si leur opiniâtreté continuoit, et de chasser les Allemands, si le projet s'exécutoit. Le comte de *Maillebois* partit beaucoup plus tard que je ne voulois. Il trouva les passages des Alpes obstrués par les neiges, et fit route fort lentement. Cependant à Turin on comptoit les momens de l'accession d'Espagne; on savoit que cette négociation reculoit au lieu d'avancer. L'ambassade solennelle du duc d'*Huescar*, ses prouesses à notre cour, la fureur allumée contre moi, les promesses de ma disgrâce, les mouvemens de nos courtisans et ministres dévoués à l'Espagne, l'ébruitement prématuré du traité, tout cela inquiétoit fort la cour de Turin.

Sitôt après la paix de Dresde, la reine de

Hongrie fit faire à trente mille hommes de ses troupes une marche dont il y a peu d'exemples. Cette armée faisoit dix lieues par jour, et entra dans le Mantouan, et de là en Lombardie, en six semaines. Un tel renfort fit la loi au roi de Sardaigne. J'en avois des avis journallement par Venise. J'avois beau en montrer les états à la cour d'Espagne, l'aveuglement étoit au comble; on ne vouloit rien voir, et l'on répondoit toujours que les deux couronnes seroient maîtresses du monde, si elles vouloient redoubler d'efforts. Mais bientôt on vit qu'elles ne seroient pas maîtresses de conserver un pouce de terre en Italie, quelques efforts qu'elles y aient faits.

Le roi de Sardaigne étoit découvert par ses anciens alliés. Il ne savoit plus que dire au prince *de Lichtenstein*, général autrichien, qui l'obsédoit dans son palais, tandis que *Champeaux* étoit caché dans un grenier. Il jouoit avec ses alliés la comédie la plus difficile. On le pressoit de commencer les opérations de la campagne : on étoit déjà au mois de mars. Son ministre de la guerre montrait des ressources et des projets qu'il disoit immanquables; il avoit son parti à la cour et dans le conseil. On nous accusoit de mauvaise foi. Le roi de Sardaigne croyoit cependant devoir rendre justice au roi et à moi; il a vu jusqu'au dernier moment notre bonne foi, mais à la vérité bien des traverses, qui sont inévitables quand le ministère est divisé et quand l'autorité n'est pas en garde contre l'intrigue. Le roi de Sardaigne en étoit à se justifier des deux côtés. Il nous expliquoit son manquement à ses anciens alliés parce qu'ils avoient fait infraction

à leur traité en ne le secourant pas ; mais il disoit que l'affaire changeoit , qu'ils lui envoioient des secours suffisans. Il leur disoit qu'ils n'étoient pas encore assez en force pour agir. Et de tout ceci je ne puis pas dire qu'il ait été de mauvaise foi , et qu'il n'ait pas répondu absolument à ce qu'il devoit au roi. S. M. lui avoit écrit la première de sa main , pour lui marquer qu'elle lui rendoit toute son amitié. La correspondance s'étoit rétablie entre ces deux princes , on n'oublioit rien pour le rassurer ; mais les effets ne répondoient point aux désirs.

Le maréchal *de Maillebois* restoit immobile à Tortone. Les contributions s'exigeoient toujours. Alexandrie étoit si pressée qu'il n'y avoit pas pour deux jours de chats et de rats à manger. J'eus permission du roi d'avertir le maréchal de notre traité , et des termes où nous étions avec l'Espagne. Je voulois qu'il n'entreprît rien d'officiel , mais aussi qu'il fût sur ses gardes. Mon frère lui écrivoit aussi par le comte *de Maillebois* ; et sa lettre lui inspiroit encore plus de confiance sur la paix prochaine. On a prétendu mal à propos que ces lettres inspirèrent à notre général une sécurité fatale ; mais je me crois assuré qu'il n'a rien fait en cela qu'il n'eût fait sans le traité de Turin , et sans la connaissance qu'il n'en eut que peu de jours avant la surprise d'Asti. Nous tenions beaucoup de pays avec peu de troupes. Les Espagnols avoient fait cette mauvaise disposition malgré le maréchal ; l'extravagante ambition de la reine d'Espagne , et une fatale imprudence qui nous a toujours conduits dans toute cette guerre , y avoient présidé. On s'étoit ac-

coutumé à n'avoir affaire qu'à foible partie ; on avoit beau dire que les ennemis étoient en force dans le Tirol. L'Infant avoit fait sa pointe à Milan ; il avoit fait passer le Pô à la majeure partie de ses forces. Les derrières étoient dégarnis, sans cavalerie ni magasins. Enfin le moment étoit venu d'être payé de son imprudence.

Il est vrai qu'une fatalité a conduit par des circonstances singulières notre déroute d'Italie. *M. de Montal*, premier lieutenant général de notre armée, peut être un brave militaire, mais il est d'une imprudence extrême ; il ne songe à rien et n'est capable de pourvoir à rien. Il avoit passé l'hiver à *Asti*, ville ouverte, avec neuf bataillons, et n'avoit songé qu'à boire et à dormir ; il n'avoit pas imaginé d'y faire le moindre fossé, la moindre palissade. Le maréchal de *Maillebois* se tranquillisoit également à *Tortone*. Son fils, plus inquiet que lui, eût été mieux au camp qu'à la cour.

Ce fut dans ces circonstances que le comte de *Maillebois* arriva le 10 mars à *Rivoli*, à la porte de Turin. On lui envoya deux des principaux ministres de Turin et le sieur de *Champeaux*. On lui signifia qu'il venoit trop tard ; on lui déclara net que dans la nuit suivante, à deux heures du matin, les troupes piémontoises marcheroient pour secourir Alexandrie. On ne cacha rien des circonstances du plan au comte de *Maillebois*, sachant bien qu'il n'avoit ni les moyens ni le temps de le mander à son père. Il disputa sur le traité, il voulut prendre sur lui d'en modifier quelques parties ; il ne persuada rien. *Champeaux* vit bien que tout étoit perdu. On renvoya le comte de

Maillebois hors de l'État de Turin en moins de temps qu'il n'y étoit venu. Le succès surpassa les espérances de la cour de Turin.

M. *de Montal* avoit reçu une lettre du maréchal *de Maillebois*, qu'il interpréta mal. Le maréchal *de Maillebois* lui ordonnoit positivement de tenir bon dans Asti, lui mandant qu'il marchoit à son secours ; mais c'étoit à M. *de Montal* à juger qu'il n'avoit pas le moyen de tenir quatre heures. En effet il se rendit sans coup férir ; lui et ses neuf bataillons furent faits prisonniers de guerre. Le maréchal *de Maillebois* marchoit avec de l'infanterie et du canon ; il arriva, mais le vent ne portoit pas, et la garnison, qui capituloit, n'aperçut ni n'entendit rien. Le maréchal avoit envoyé demander à l'Infant un secours de cavalerie ; les Espagnols le refusèrent. Le roi de Sardaigne écrivit au roi une lettre de sa main, le lendemain de la surprise d'Asti. Il s'excusoit de cette démarche offensive, depuis leur réconciliation, sur la nécessité de se délivrer du danger que couroit Alexandrie de tomber entre les mains des Espagnols, assurant Sa Majesté que *leur traité n'entenoit pas moins*. Rien ne parut plus surprenant que cette lettre. Il est vrai que, dans le moment où elle fut écrite, le roi de Sardaigne ne comptoit pas notre perte aussi certaine. Aussi la suite fut-elle bientôt de ne nous plus offrir qu'une ridicule médiation pour la paix.

Le reste de l'année ne fut plus qu'une déroute entière des *Gallispan*s en Italie. Le découragement de nos généraux et de nos troupes, l'affoiblissement de notre armée, qu'on ne voulut pas renforcer, les folies de la reine d'Espagne, la

mort de Philippe V, la mésintelligence entre les François et les Espagnols, la prudence inactive d'un nouveau règne en Espagne, qui ne voulut plus rien mettre au hasard : telles furent les causes de la perte totale de l'entreprise, et de la ruine des Génois.

Mais une fatalité plus singulière est que deux jours précisément avant la surprise d'Asti, le 8 mars, la reine d'Espagne fut enfin persuadée de la bonté du traité de Turin. Elle envoya chercher l'évêque de Rennes, et lui dit : « Nous n'avons pas dormi de toute la nuit, le roi et moi. » Nous n'avons fait que raisonner du traité que le roi très-chrétien a conclu sans nous avec le roi de Sardaigne, et de la fermeté qu'il a apportée à le soutenir. Nous cédon's enfin, nous voulons bien l'exécuter. »

Le courrier qui fut dépêché m'apporta cette nouvelle à Versailles deux jours après celle de la surprise d'Asti et de la rupture du traité par un événement militaire si funeste et si fatal dans toutes ses circonstances.

*Ambassade du maréchal de Noailles à la cour
d'Espagne.*

L'ambassadeur d'Espagne avoit dit souvent au roi que Philippe V désireroit avoir près de lui un ambassadeur extraordinaire, pour lui confier bien des choses, et qu'il convenoit que quelque grand seigneur ou quelque ministre du conseil fût chargé de cette commission. Le choix rouloit entre le cardinal *de Tencin*, les maréchaux *de Noailles* ou *de Belle-Isle*.

L'ambassadeur *Campo Florido* tramoit toutes sortes d'intrigues à sa cour comme à la nôtre. *M. de Maurepas* l'écoutoit plus favorablement que moi. On en vouloit surtout à l'évêque de Rennes; chacun convoitoit son ambassade, pour les bons profits qu'on y envisageoit.

L'envoi d'un ambassadeur extraordinaire, projet sur lequel le roi revenoit souvent dans ses conversations avec moi, me parut présenter quelques avantages, lorsque je sus par les dépêches de *l'évêque de Rennes* que Leurs Majestés Catholiques se radoucissoient, et alloient consentir au traité de Turin. J'approuvai même le choix du maréchal *de Noailles*, qui éloignoit du conseil pendant plusieurs mois ce ministre inquiet et brouillon. La personne du maréchal *de Noailles* répondoit précisément à celle du duc *d'Huescar*, qui est capitaine des gardes comme lui. Il étoit de l'ancienne connoissance de Philippe V, et le plus grand plaisir de Philippe étoit de pouvoir causer de sa jeunesse et des plaisirs de la cour de France avec d'anciens amis.

Le maréchal en mouroit d'envie. On ne sauroit lui attribuer plus de décision, plus de plans fixes, qu'aux vents et aux jeux de la nature. Certainement il vouloit satisfaire sa vanité et donner une haute idée de son crédit, décrier ceux qu'il n'aime pas, qui sont en grand nombre. Quant aux vues politiques, il n'en avoit aucune. Il voulut me dicter lui-même son instruction; en trois conférences que j'eus avec lui, je lui vis douze systèmes opposés. Quand il fut nommé, il parloit de *l'exécution entière du traité de Turin*; quand il partit, il ne s'agissoit plus que de réduire le traité

de Fontainebleau à ce qui étoit possible seulement.

Mais sur cette seconde vue il donnoit une carrière immense à la légèreté de ses idées et à son inconséquence. Je me repentis bien alors, comme dit la Genèse, *d'avoir fait l'homme*; mais il étoit annoncé, tous les préparatifs consommés : il falloit qu'il partît. Son amour-propre avoit été piqué par la cour de Turin, qui n'avoit voulu traiter qu'avec moi seul, et l'avoit exclu de la négociation, lui qui se disoit auparavant *ami intime du roi Charles Emmanuel*. Aussi ne parloit-il que de vengeance contre le roi de Sardaigne.

Les événemens devenoient de plus en plus fâcheux en Italie. Les peuples d'un esprit bouillant, comme sont les François et les Espagnols, se ressentent plus que d'autres des effets du découragement, tandis que les Allemands, fermes et avantageux, profitent de leurs succès avec une dureté et une soudaineté dont rien n'approche.

Il n'y avoit de moyen de rétablir les affaires que d'envoyer sur-le-champ de puissans renforts au maréchal *de Maillebois*; mais on en étoit bien éloigné. La campagne de Flandre alloit commencer; on flattoit le roi des plus brillantes conquêtes, à la tête d'une armée de cent vingt mille hommes. Il n'y avoit pas une brigade de trop, suivant les flatteurs et les favoris.

Un autre remède du ciel eût été de rendre la reine d'Espagne plus sage, plus modérée, de la persuader que les malheurs venoient de ses fautes, qu'il falloit couper dans le vif, revenir sur ses pas, ne conserver que ce qu'on pourroit soutenir, ar-

rêter la fougue des vainqueurs et suspendre leurs progrès.

Il arriva précisément le contraire. L'art se joignit à la nature pour accroître nos pertes. On vit nos deux malheureuses armées, conduites, pour toute boussole, par l'entêtement d'une femme. La reine d'Espagne voulut qu'on gardât Parme, à quelque prix que ce fût. *M. de Castelar*, dépositaire de ses instructions secrètes, désobéit par ordre supérieur à *M. de Gages*, son général. Il se fit enfermer dans Parme avec dix mille hommes, et ne s'en sauva que par miracle. Toute l'armée resta par les mêmes ordres à Plaisance. Le prudent maréchal *de Maillebois* proposa en vain les plans les plus sûrs. Il vouloit se maintenir à Tortone, Voghère et Pavie, couvrant l'État de Gênes; mais les instructions de Madrid étoient toutes contraires.

On proposa au roi d'abandonner l'infant, ou de sacrifier son armée à le défendre. Sa Majesté n'hésita pas à se ranger au second parti. On ne nous en sut pas plus de gré; il fut même question d'arrêter prisonniers, comme traîtres, les François qui se trouvoient dans l'armée espagnole. Malgré cela, nos troupes marchèrent au secours de l'infant. Le maréchal *de Maillebois*, par les plus belles manœuvres de guerre, le délivra et le ramena. Nous livrâmes des combats d'où nous sortîmes avec de grandes pertes; mais nous parvînmes à notre but, de nous retirer avec nos bagages dans l'État de Gênes.

Ce qu'un homme sage et zélé eût donc fait à la place du maréchal *de Noailles* eût été de dissuader la reine d'Espagne de sa témérité. Il ne

paroît pas qu'il ait avancé sur cela du moindre degré. Il voulut plaire, obtenir des grâces pour sa famille, nuire à ses ennemis, discréditer et humilier l'évêque de Rennes, qui le reçut chez lui, lui fit un brillant accueil, et n'en fut payé que d'ingratitude. Je ne parle pas des protestations de services qu'il me fit à son départ et à son retour, et qui ne répondirent guère au reste de sa conduite. Je fus menacé plusieurs fois indirectement des effets de son inimitié. Je répondis à ceux qui m'en parlèrent, tournant ainsi ce vers d'Athalie :

Je crains Louis, cher Abner, et n'ai pas d'autre crainte.

Il avoit mené avec lui le comte *de Noailles*, son fils, qui obtint par ce voyage la Toison d'Or. Ce jeune seigneur est fort dévot, et dit son bréviaire. Mais son père se servoit de lui pour les mauvais propos qu'il vouloit semer à la cour et dans les cercles.

Le maréchal trancha fort du favori et de l'important, pendant son séjour en Espagne. Il obtint en faveur du duc *de Bourbonville* une survivance qui avoit déjà été refusée plusieurs fois. Il avoit été chargé de négocier plusieurs articles pour la France, comme de conclure un traité de commerce avec le Portugal; il en fit oubli total, disant qu'il falloit s'attacher à l'affaire principale.

Cette affaire fut de flatter la reine d'Espagne, au lieu de lui montrer la vérité avec force. Enfin il se félicita d'avoir fait changer plusieurs choses au traité de Fontainebleau; mais ces change-

mens furent, comme le remarqua le roi lui-même en plein conseil, d'y substituer des entreprises beaucoup plus difficiles que le premier projet.

Voilà où aboutit tout son art politique, militaire, et celui de courtisan, qu'il vantoit si fort pour obtenir cette ambassade, qui a coûté 100,000 livres au roi. Il n'y a personne dans le public, il n'y a point de gazette étrangère, qui n'en aient parlé de la sorte.

Le maréchal m'avoit demandé le sieur *Bussy*, l'un de mes commis, pour lui servir de secrétaire. Je connoissois celui-ci pour une âme vile, qui fit de tout temps le métier de délateur de ceux qui l'emploient; aussi ne m'en servois-je nullement. Ledit *Bussy* me proposa avant son départ de me mander tout ce que feroit le maréchal. Je le refusai avec mépris. Puisqu'il servoit un nouveau maître, je voulois qu'il lui fût fidèle. Le maréchal l'a employé à composer de longs volumes contre moi, qu'il envoyoit à *Madame Infante*.

Le maréchal avoit eu bien soin de cultiver les bonnes grâces de *Madame*. Il lia correspondance avec deux de ses dames principales, et par là se rendit maître de son esprit. Or on sait que Sa Majesté est dans une *longue et étroite correspondance d'affaires avec sa fille* (ce qui n'en vaut pas mieux).

J'ai montré depuis au roi les preuves complètes et suivies d'une démarche bien hardie que le maréchal a osé faire à cette cour. Il a engagé l'abbé *Grimaldi*, envoyé de Gênes à Madrid, à passer à Vienne pour y négocier la paix avec la reine de Hongrie. Sans doute il y étoit autorisé

secrètement par le roi, mais c'étoit une entreprise bien indiscreète. Ce négociateur pouvoit nous être infidèle, et travailler pour l'Espagne seule, en abandonnant nos intérêts. Convenoit-il qu'un ambassadeur, un simple ministre qui n'avoit pas de département, se chargeât seul d'une négociation aussi delicate et qui embrassoit tout, et cela à l'insu du ministre des affaires étrangères? Ne pouvoit-il pas arriver de grands malheurs d'un tel désordre?

L'abbé *Grimaldi* se cassa la jambe en passant dans le Tyrol. Il arriva à Vienne, y eut des audiences nocturnes. Sur ces entrefaites, l'État de Gênes fut occupé par les ennemis, et la ville de Gênes rançonnée comme on a su. Il y a toute apparence que *Grimaldi* n'a plus été écouté depuis, ou bien il a trahi sa propre patrie. Quand j'en rendis compte au roi, Sa Majesté garda le silence; ce qui me fait croire que le maréchal *de Noailles* avoit surpris quelque consentement secret de la foiblesse du monarque.

— Que l'on sache à quel point la prévention et l'intrigue avoient changé la manière de voir de Sa Majesté. Les affaires alloient de mal en pis en Italie, les Espagnols mettant sur notre compte une fuite prompte, qui provenoit de leur foiblesse et de l'entêtement de la reine douairière pour garder Parme, puis Plaisance, puis la rive gauche du Pô, tant qu'elle posséda le pouvoir. Je proposai une seconde fois de renouer avec le roi de Sardaigne; j'en envoyai un mémoire au roi, et j'ajoutois en le terminant qu'on ne sauroit trop *couper dans le vif quand il s'agit du salut de l'État.*

Le roi me répondit par ce billet du 3 juillet 1746 :

« Je prévois bien une partie des mêmes maux
 » que vous , mais ils sont trop outrés. Mais il ne
 » faut pas que nous touchions la corde du roi
 » de Sardaigne avec LL. MM. C. C., et s'il le
 » faut absolument , il faudra que cela passe par
 » le maréchal *de Noailles*. Après ce qui s'est
 » passé cet hiver , vous ne devriez pas me pro-
 » poser de faire les premières avances au roi de
 » Sardaigne. Si l'on vous parle , écoutez ; mais
 » jusque-là il faut plutôt *songer à l'écraser qu'à*
 » *le supplier*. Dans les circonstances présentes ,
 » je remets à l'arrivée du maréchal *de Noailles*
 » à écrire au roi d'Espagne. J'en ai lâché quel-
 » que chose dans une lettre que j'ai écrite à la
 » reine d'Espagne , pour elle toute seule. »

Ainsi se sont encore une fois vérifiés ces vers de l'abbé Régnier :

*Le destin de l'Espagne est toujours de nous nuire ,
 Et le siècle à venir aura peine à juger
 S'il nous a plus coûté de la vouloir détruire
 Ou de la vouloir protéger.*

CHAPITRE VI.

AFFAIRES D'ÉCOSSE.

Une nouvelle expédition en Angleterre fut projetée , malgré le peu de succès du premier embarquement de mars 1744. Si j'eusse hésité

à y adhérer au conseil , il s'élevoit contre moi des orages pareils à ceux de la mer. On n'entendoit que des seigneurs , des valets , des moines , des femmes , des aventuriers , à qui l'on avait promis de grosses sommes d'argent sur la conquête de l'Angleterre , et qui demandoient en attendant quelques louis à compte , comme *Caritidès* de la comédie.

Je voulois obtenir d'eux quelques signes de leur mission , quelques preuves du gros parti qu'ils promettoient en faveur des Stuarts. Ils ne purent jamais me désigner que lord *Clancarty* ; ou bien ils me présentoient une liste , mais sans signatures ni preuves. Quelques émissaires que nous envoyâmes secrètement ne rapportèrent rien de plus positif.

L'embarquement devoit être de onze mille hommes , avec un train d'artillerie considérable. *M. de Richelieu* , général en chef , avoit une suite magnifique , *des déclarations toutes prêtes dans les deux langues*. On mit l'embargo sur tous les bateaux marchands de nos ports de Picardie et de Normandie. On les garda longtems , et cela coûta fort cher. On devoit partir dans la nuit de Noël ; mais rien ne se trouva prêt. Il vint une gelée qui arrêta les écluses de *Bourbourg* , et l'expédition étoit sue de tout le monde quand ces obstacles cessèrent.

Les Anglois , bien avertis , placèrent trente-cinq vaisseaux de guerre devant Calais et Boulogne. On auroit pu faire partir de Brest l'escadre de *M. d'Anville* , qui étoit toute prête et qui eût débarqué un bon corps de troupes en Écosse ; mais *M. de Maurepas* se promettoit beaucoup de gloire

de l'expédition d'Acadie, à laquelle cette flotte étoit destinée. Elle devoit procurer le bâton de maréchal à M. *d'Anville* son cousin ¹; au lieu de cela il y perdit la vie, et la majeure partie de son escadre fut prise, après 15 ou 16 millions de dépense. J'ai admiré avec quel art les ministres adroits font connoître au prince les mauvais succès arrivés par leur faute; ils se réchauffent d'amitié pour les autres ministres qui pourroient dévoiler la vérité, rejettent tout sur le hasard, et se font applaudir sur la beauté du projet, si le sort n'y avoit pas été contraire.

L'expédition projetée contre l'Angleterre a coûté 5 millions de faux frais. Le roi envoya ensuite au prince *Édouard* un million, qui n'arriva qu'après la perte de l'affaire de *Culloden*.

M. *de Richelieu* revint à Paris, criant bien fort contre le ministère. On laissa longtemps des troupes sur le rivage, un état-major, et le duc *d'York*, qui devint plus dévot que jamais. C'étoit une des grandes peines de M. *de Richelieu*, de cacher cette dévotion italienne aux yeux des protestans de son parti qui étoient à Boulogne. Le duc *d'York* ne passoit jamais devant une croix ou un autel qu'il ne fit une gémissement comme un sacristain. Ce prince demanda à servir durant la campagne suivante. On ne put l'obtenir du roi; il eut seulement la permission de paroître au siège d'Anvers, sous les ordres de

1. Jean-Baptiste *de la Rochefoucault*, duc *d'Anville*, lieutenant général des armées navales, mourut en Amérique, le 28 septembre 1746. La mère de M. de Maurepas étoit *Éléonore-Christine de la Rochefoucault de Roye*, tante du duc *d'Anville*.

Son Altesse le comte *de Clermont*. Il y donna des preuves d'une valeur naturelle et héréditaire.

Le prince *Charles Édouard*, ayant appris que notre débarquement étoit manqué, se retira en Écosse, et y fit des prodiges; mais la bataille de *Culloden* le perdit, et dissipa son parti. Ce ne furent ensuite que proscriptions et procès criminels. Il resta quelque temps en Écosse, fugitif, caché tantôt dans quelques maisons, tantôt dans le creux des rochers; il s'y nourrit d'herbes et d'eaux croupies, habillé à la montagnarde. Il a l'âme et le corps d'un héros, pour soutenir les fatigues autant que pour les braver. Il y a du merveilleux dans la manière dont il échappa aux poursuites. Comment trouva-t-il assez de fidélité dans ses misérables partisans pour n'être point trahi? Le secret de ses retraites étoit confié à bien des personnes; on avoit des mots mystérieux pour se reconnoître. Enfin le chevalier *Warren* le rencontra dans le creux d'un rocher, et l'amena à son bord. Leur traversée fut heureuse; mais comme ils alloient aborder à Brest, ils essayèrent un grain qui les rejeta fort loin. Le prince étoit tranquille au milieu de ce contretemps, et plaisantoit avec son conducteur; il assuroit que Dieu les conduisoit, et qu'ils reverroient bientôt la France. Il est certain que, s'ils eussent tenter aborder à Brest, ils eussent trouvé trois vaisseaux anglois qui croisoient à l'entrée du port. Ils abordèrent à un petit port au nord de la Bretagne, et de là jusqu'à Paris il y eut une affluence extraordinaire sur le passage de cet homme devenu si célèbre. Il vint de Paris à Fontainebleau, où son *incognito* fut une sorte

de triomphe. On croyoit que le roi le logeroit dans une maison royale, et l'entretiendrait avec splendeur; mais on prit une méthode toute contraire. Je n'eus aucune part à ce dernier conseil. On représenta au roi qu'il ne falloit pas *choquer l'Angleterre*, et que moins on feroit pour les Stuarts en France, moins seroit grande leur chute, lorsqu'à la paix générale nous les abandonnerions.

Le prince *Édouard* n'a point dissimulé son ressentiment. Il n'a voulu rien prendre de la pension que le roi lui accordoit, et qu'il trouvoit trop modique. Il a mené à Paris une vie presque aussi sauvage que dans les montagnes d'Écosse. Il s'est brouillé avec son frère, et a logé séparément de lui. On assure que c'est par vengeance que le duc *d'York* est allé à Rome et a accepté le *chapeau de cardinal*, ce qui fait un tort infini à leur parti en Angleterre. Le prince *Édouard* fit, au printemps de 1747, un voyage en Espagne; il eut plusieurs entrevues particulières du roi *Ferdinand*, et obtint quelques secours pécuniaires.

Qui pourroit se refuser à prendre intérêt à cette famille malheureuse? Je crois avoir mérité quelque reconnoissance de la part des *trois princes Stuart*. Les deux frères m'ont exprimé naïvement leurs sentimens, et mon fils fut fort bien reçu par le chevalier *de Saint-Georges*, lors de son séjour à Rome en 1746.

Enfin raisonnant un jour avec M. *d'O'Bryen* sur les moyens que peuvent avoir les Stuarts d'attendre patiemment des temps meilleurs, je lui dictai sur ce sujet un long mémoire. J'y recom-

mandois surtout aux princes de cette famille de ne jamais remettre les pieds en Italie. Pour éviter tout soupçon de jésuitisme, je proposois aussi que la France et l'Espagne donnassent au prince Édouard le gouvernement perpétuel ou *vicariat des deux Navarres*, avec un revenu suffisant pour ne pas le mettre dans l'obligation de chercher un refuge à Rome. J'observois encore que, dans ce gouvernement, il auroit occasion de ménager les religionnaires, qui y sont en grand nombre, et à portée d'y recevoir ses partisans d'Angleterre, ou de passer même subitement dans la Grande-Bretagne, si quelque occasion favorable se présentoit de nouveau.

Le baron de Scheffer et M. de Lanmarye, ambassadeur de France à Stockholm, nous avoient fait espérer un secours de huit cents Suédois, qui devoient débarquer en Écosse. Cette expédition ne sortit pas du port de *Gothenbourg*, et coûta beaucoup au roi de France. Les gelées, puis un incendie qui éclata dans la ville de *Gothenbourg*, les retinrent. Enfin, on incorpora les officiers de ce corps de troupes dans les régimens suédois à notre solde.

La proscription et les vengeances en Écosse furent terribles, et sont à peine terminées aujourd'hui (septembre 1747).

Le duc d'York et M. d'O'Bryen me prièrent d'écrire à M. Van-Hoey, notre correspondant ordinaire avec le ministère britannique, pour qu'il représentât combien il seroit dangereux de faire de la guerre d'Écosse une guerre de cruauté et de barbarie, et quelles représailles pourroient en résulter de la part de la France.

Ma lettre , tournée avec politesse , avoit produit un bon effet. Le bonhomme *Van-Hoey*, dans sa lettre d'accompagnement au duc de *Newcastle*, y ajouta une vraie paraphrase du *Pater noster*, disant qu'il falloit pardonner comme Dieu nous pardonnoit. Ces démarches produisirent des effets tout opposés. A Paris , on les trouva trop humbles vis-à-vis de nos ennemis, et semblant implorer miséricorde. A Londres, il parut inouï que la France, en guerre avec l'Angleterre, se mêlât des affaires politiques de celle-ci, et demandât grâce pour ses rebelles. Nos menaces de représailles n'étoient pourtant pas vaines; nous avions occasion de nous venger. Cependant le ministère britannique affecta la plus grande colère; il demanda la révocation de M. *Van-Hoey*, qui en fut quitte pour une lettre d'excuses au roi d'Angleterre. On a prétendu que notre intervention occasionna plus de sévérité dans les procès criminels contre les Écossois. Il est vrai qu'on fit tomber beaucoup de têtes, après de longues instructions, pires par l'attente que la mort même; mais sans doute que, sans les lettres que nous écrivîmes, il n'en eût été ni plus ni moins.

Nous cherchâmes pourtant à effectuer l'air de menaces que nous avons donné à nos représentations. Après avoir rejeté plusieurs propositions, on ne trouva rien de mieux que l'idée que je suggérai de faire arrêter en même temps tous les Anglois qui se trouvoient en France sans passe-ports. C'étoit faire une justice absolue, pour toute représaille à des cruautés. Les ordres furent donnés par tout le royaume. Nos prisons se remplirent; mais je me rendis facile à l'élargissement

des prisonniers , pourvu qu'ils sortissent promptement du royaume. Cela nous delivra d'une foule d'espions et de frondeurs. Je soumettois la délivrance , ou le renouvellement de leurs passeports pour rester en France , à l'avis du prince Édouard , ce qui lui attira plusieurs nouveaux partisans.

L'arrestation de milord *Morton* et de sa femme fit beaucoup d'éclat. Ce qui lui arriva diminua la fougue du ministère anglois. Il étoit parent et ami d'un des secrétaires d'État. Depuis un an, il voyageoit en France pour sa santé. Il étoit allé visiter les bords de la Loire , que les Anglois aiment beaucoup. Il avoit passé quelques jours au port de *Lorient* , et justement pendant ce temps l'escadre angloise y fit une descente et faillit s'en emparer. Les jacobites haïssoient beaucoup milord *Morton* , et prétendoient qu'on trouveroit chez lui des preuves d'espionnage et de trahison. Son passe-port étant expiré , je refusai de le renouveler. Il fut mis à la Bastille , et subit quelques interrogatoires ; mais n'ayant reconnu rien de criminel dans sa conduite, nous primes le parti de l'indulgence. Il fut mis en liberté, et tous les prisonniers échangés sur la fin de l'année 1746.

CHAPITRE VII.

NÉGOCIATIONS AVEC LA HOLLANDE.
CONGRÈS DE BRÉDA.

Nos raisonneurs politiques n'ont qu'un cri pour dire : *Les Hollandois nous amusent* par leurs promesses illusoires de nous procurer la paix. On les hait par un ressentiment qui remonte à la guerre de 1652 ; on les méprise pour leur économie et pour le peu de brillant de leurs troupes mercenaires. Tout droit, toute raison d'État, cèdent à cette passion.

On ameute contre eux les plus viles passions du peuple, une prétendue aversion nationale contre *ces mangeurs de fromage*, auxquels on devoit donner depuis longtemps un *bon coup de peigne*. Certes, ce n'est pas en ce cas que *la voix du peuple est la voix de Dieu*.

On ne veut pas voir que nous tirerions d'eux de grands services en opposant du sang-froid aux démarches forcées de cette république. C'est à nous à les sortir de l'erreur, s'il y en a chez eux à nous craindre. Nous devons leur tendre la main avec indulgence, ne point réaliser leur terreur, et distinguer le parti britannique, qui les tyrannise, des républicains, qui voudroient la liberté et la paix. La paix, obtenue par leur intermédiaire, nous les eût attachés à jamais. La république en auroit eu tout l'honneur, et nous

le profit. Je ne parle point de séparer les Hollandois de l'Angleterre, cela me paroît impossible; mais ils eussent entraîné l'Angleterre à la paix.

Les commerçans de Hollande eussent commencé à voir que nous pouvons les protéger, autant que l'Angleterre les accable. Le parti guerrier, consterné et désœuvré, eût cessé ses manœuvres. Le stathoudre fût retourné en Frise; une grande tentative contre leur liberté eût échoué par notre influence.

Déjà pendant l'année 1745 le grand pensionnaire avoit député le colonel *Larrey*¹ pour traiter de la paix avec moi seul; mais le moment étoit mal choisi : la guerre d'Écosse nous rendoit tout traité impossible avec l'Angleterre, à moins que d'abandonner lâchement le prince *Édouard* et ses partisans.

Le sieur *Larrey* parloit mal françois; mais il étoit ami particulier du grand pensionnaire *Vanderheim*.

Celui-ci m'avoit fait l'honneur de penser qu'il

1. Le colonel *Larrey* me fut présenté par l'ambassadeur hollandois *Van-hoey*, qui ignoroit sa mission. Ce fut en se retirant que le colonel me glissa dans la main sa lettre de créance signée du grand pensionnaire *Vanderheim*. Il le fit si adroitement que M. *Van-hoey* ne put s'en apercevoir. J'envoyai sur-le-champ cette lettre au roi. Voici la réponse que me fit Sa Majesté :

« Ce 2 décembre 1745, au soir.

» J'approuve fort que vous m'écriviez, plutôt que de me
 » venir trouver dans des circonstances comme celle-ci. Cet
 » envoi *mystérieux* prouve leurs craintes : écoutons; mais
 » surtout ne répondons que quand nous aurons bien pesé
 » nos réponses. » (*Note de l'auteur des Mémoires.*)

ne falloit conférer qu'avec moi seul. Je lui expliquai franchement la grande difficulté qui résulloit du débarquement du prince *Édouard*. Leur honneur, comme le nôtre, y étoit engagé. C'étoit un orage qu'il falloit laisser passer de manière ou d'autre, lui disois-je, et cela n'iroit peut-être pas à deux mois. Le sieur *Larrey* vint prendre congé de moi à Marly, et nous eûmes encore une longue conversation dans le jardin.

Dans un mémoire que je présentai au roi sur cette ambassade, j'exposai à Sa Majesté tout ce que nous pourrions attendre de l'intervention hollandoise : « Ce sont, disois-je, d'excellens et » zélés ambassadeurs d'Angleterre. S'ils promet- » tent d'abandonner la guerre, c'est une pro- » messe illusoire ; mais ils peuvent la ralentir. Ils » souffrent infiniment de sa durée, depuis qu'elle » se rapproche d'eux ; ils craignent une révolu- » tion dans leur propre gouvernement. Mais » qu'on ne pense pas que le désir de la paix les » porte jamais à se séparer de leurs alliés, pour » une paix ou trêve particulière. »

La confiance que nous inspirèrent nos succès militaires en Flandre fit rejeter les propositions des Hollandois. Les généraux ne manquent pas de dépeindre la guerre défensive comme la plus fâcheuse de toutes. Il étoit cependant un point où nous eussions pu nous arrêter avec honneur dans nos conquêtes, pour conclure une paix solide ; mais quand la chance est une fois livrée aux conducteurs de la guerre, ils font taire la politique, et tout se ressent de leur violence. On persuada au roi que le zèle des Hollandois pour solliciter la paix seroit tout autre quand on auroit

emporté leur barrière , rasé leurs fortifications , mis leur riche pays à contribution ; quand on se seroit vengé de leur ingratitude , quand on auroit accompli les desseins que le feu roi vit échouer.

Ces idées plurent à un jeune monarque qui aime la gloire. Le peuple se livra de même à la haine et à la vengeance. La sagesse politique représentoit en vain qu'il est un terme où les plus foibles se fortifient , où les plus lents deviennent vifs , que la mesure de leur pesanteur ordinaire devient alors celle de leur rage. Les rois d'Espagne *Philippe II* et *Philippe III* l'ont assez éprouvé de la part de cette même nation hollandoise. La fin de la campagne de 1747 en donna une nouvelle preuve.

Au commencement de l'année 1746 , après le retour de *M. Larrey* , on résolut à la Haye de nous envoyer une ambassade solennelle et publique pour proposer la paix. Le comte de *Wassenaer de Thuyskel* en fut chargé. Il avoit ordre de ne s'en ouvrir positivement qu'à moi seul , car c'étoit en moi que la république avoit particulièrement confiance ; cependant de voir également mes collègues , pour éviter les effets de leur jalousie.

Le comte de *Wassenaer* est homme d'esprit. Il a fait plusieurs voyages en France ¹ , a lu tous nos bons livres françois , et parle avec assez d'éloquence , mais parle trop. Il suivit apparem-

1. C'est lui qui étoit venu dès 1744 proposer la paix au roi , qui se trouvoit alors à *Arras*. Les ouvertures qu'il fit ne parurent pas assez avantageuses , et il fut congédié avec beaucoup de hauteur. (*Note de l'auteur des Mémoires.*)

ment ses ordres en se répandant beaucoup dans le monde. Chacun se piqua de lui faire fête et de lui parler de la paix. On le regarda à la cour et à Paris comme un sauveur. Il causa d'affaires avec tout le monde, chacun se crut négociateur important. Il se moqua de la nation. Il manda à sa cour que nous étions bien plus grands politiques qu'on ne croyoit en Europe, puisqu'il n'y avoit ici *ni dame, ni évêque, ni chat, qui ne lui parlât politique*. Il dit partout qu'il apportoit la paix, telle que le roi ne la feroit pas meilleure à Amsterdam. Il vouloit se rendre agréable à tout le monde. On lui avoit dit que chez nous la cour et la ville influoient sur les affaires, et dirigeoient les ministres; il crut devoir nous traiter comme une république, où l'on cherche à capter les suffrages de la multitude. Il s'est même laissé aller en plusieurs conversations jusqu'à dire que, si la cour de Londres se refusoit à toute proposition de paix, les États-Généraux la feroient bien tout seuls; ce qui étoit faux, ainsi que l'événement l'a prouvé.

Cependant il causoit plus sérieusement avec moi en particulier. Comme il voyoit que, dans nos conférences, j'allois sérieusement au bien de la chose, et que je prévoyois ses objections mieux que lui-même, je l'entendis s'écrier plusieurs fois : « *Ah! Monsieur, que vous êtes un honnête homme!* » Depuis ma retraite, il m'a rappelé plusieurs fois cet enthousiasme comme venant du cœur. Lorsque les conférences de Bréda furent prêtes à se rompre, il chargea un courrier de confiance de son amitié et de son estime pour moi, ainsi que de ses regrets. Le maréchal

de Noailles avoit concerté au conseil une proposition qu'il osa y faire, lorsque je commençois à entrer en conférence avec le comte *de Thuyskel* : c'étoit de tenir un *comité* continuel, où le ministre hollandois viendroit conférer. Je lui demandai comment il osoit proposer au roi de changer la constitution de l'État; j'ajoutai que la France ne deviendroit pas *république* par ses défiances, ni par son éloquence. Le roi rougit et fit changer de propos ¹.

M. *de Wassenaer*, voyant que j'avançois vivement et de bonne foi les négociations, se trouva bientôt à court d'instructions. Il m'avoua qu'il avoit demandé un second, et que ce seroit un homme considérable. En effet, on lui envoya bientôt M. *Gillis*, greffier de l'État, ministre de la généralité, et qui fut fait *grand pensionnaire* à la fin de l'année où il vint ici.

Aussitôt après son arrivée, nous rédigeâmes ensemble (mai 1746) *vingt-trois articles*, dont *vingt et un* furent consentis entre nous. Ces articles étoient tous extrêmement avantageux à la France. Il est vrai que les deux qui restoient en débat étoient les plus capitaux, tel que l'*établissement de Don Philippe*. Il étoit convenu qu'il lui en seroit donné un; mais on disputoit sur la quotité. J'ai toutefois la certitude qu'on auroit pu tomber d'accord sur la Toscane avant les défaites qui nous firent évacuer l'Italie. MM. *de Wassenaer* et *Gillis* m'en avoient eux-mêmes fait

1. On trouve dans les mémoires de Noailles, même tels que les a publiés l'abbé *Millot*, la contrepartie de tout ce récit, et des plaintes amères contre l'abolition des comités obtenue par le marquis d'Argenson.

la proposition, que je transmis au roi. Ils demandoient le secret, et le secret cette fois fut bien gardé¹. Après nos défaites d'Italie ils n'offrirent plus que Parme et Plaisance.

Cependant la reine d'Espagne avoit conçu quelque défiance de ces entrevues. La mésintelligence qu'avoit causée entre nous le traité de Turin existoit encore. Elle vouloit être instruite de toutes mes démarches; mais je crus cette fois nécessaire de lui en faire mystère, ou même, quand elle insistoit trop, de ne lui transmettre que de fausses confidences. Quand on a affaire à des alliés aussi déraisonnables, la *fraude pieuse* devient excusable. Plût à Dieu que l'on ne pratiquât jamais d'autres réticences politiques!

Cependant on se plaignoit à la cour des lenteurs des négociateurs hollandais. On avoit mis dans la tête de notre monarque *bien-aimé* que de grands succès l'attendoient en Brabant, et que l'on tireroit une paix plus avantageuse de la supériorité des armes que de nos pourparlers. Il n'y avoit qu'un cri en France sur la vengeance que nous devons tirer de la république de Hollande. Aussi commençai-je à ressentir bien de la hauteur et du dédain de la part du maître par rapport aux articles qui eussent pu donner la paix et éviter une nouvelle campagne. Rien ne se conclut, et l'on partit².

Les deux ministres hollandais me suivirent en

1. M. d'Argenson, en écrivant ceci, ne se doutoit pas que tout ce qu'il disoit confidentiellement au roi se savoit aussitôt en Espagne par l'intermédiaire du maréchal de Noailles. (Voy. *Mémoires de Noailles*, de l'abbé Millot, et la Notice.)

2. Le roi partit de Versailles le 2 mai 1746.

Brabant ; ils arrivèrent à Bruxelles presque aussitôt que moi. Nous y rédigeâmes plusieurs articles difficiles. J'y laissai l'abbé *de la Ville*. Il ne leur convenoit pas de paraître dans un camp où nous pouvions d'un jour à l'autre en venir aux mains avec leurs troupes. Nous nous donnâmes des rendez-vous à moitié chemin du camp à Bruxelles ; ce fut au château de *Contik*, et à *Malines*. Comme je ne pouvois disparaître du quartier général sans que cela fût su , le bruit courut dans l'armée que j'étois allé signer le traité ; cela donna lieu à mes envieux et aux ennemis de la paix de renouveler l'injuste accusation contre moi *de me laisser amuser*. Les sots de la cour, qui sont en grand nombre , faisoient *chorus* avec les méchans.

Ces motifs ayant ralenti la négociation , je crus devoir introduire un nouvel acteur sur la scène, pour seconder l'abbé *de la Ville*. *M. de Puy sieux*, que je connois dès l'enfance et dont je suis allié, s'étoit donné pour mon partisan, et m'avoit fait assidûment sa cour depuis que j'étois en place. Il avoit été trois ans ambassadeur à Naples, et dans cette place de nulle importance avoit eu le talent de paroître médiocre ; nulles vues élevées , des idées communes sous un extérieur de sagesse et de réserve :

Nourri dans le sérail , il en sait les détours !

C'est un homme fin de la cour ; il possède tout le patelinage des jésuites et la profondeur des bagatelles. Il aime à politiquer avec les ignorans , et à s'y faire passer pour habile homme.

Il me fit pitié en me contant ses malheurs, sa

prétendue ruine à Naples, son retour sans aucune sorte de récompense. Il vouloit, disoit-il, reprendre la carrière diplomatique, mais sous moi seul, à cause de l'estime particulière qu'il me portoit, et auroit refusé de servir sous tout autre ministre. Je lui crus assez de sagesse pour penser qu'il ne gâteroit rien à une ambassade aisée, qu'il y apporterait même de la docilité.

Travaillant avec le roi à Anvers, je proposai d'envoyer quelqu'un à la Haye (pour quinze jours seulement) avec des lettres de créance, afin de réchauffer en notre faveur le zèle des principaux de la généralité. Ce ne fut pas sans peine que j'obtins du roi que cette mission fût confiée à M. *de Puysieux*. J'instruisis celui-ci à Anvers de ce qu'il avoit à faire, et je lui dois la justice qu'il s'acquitta bien de cette ambassade. A la Haye, il a peu parlé et s'est fait craindre par un ton composé et mystérieux. On crut que ce mystère couvroit de grands desseins. Du reste, ses manières affables et polies réparèrent les mauvaises impressions causées par la hauteur de l'abbé *de la Ville*. MM. *de Wassenaer* et *Gillis* furent piqués, ainsi que je le désirois, de cet envoi, qui sembloit un contrôle de leurs opérations, aussi agirent-ils plus vivement, mirent quelque chose de plus en avant, et pressèrent les Anglois de prendre un parti décisif.

Le roi revint à Versailles au commencement de juin, pour les couches de madame la Dauphine¹. Les deux Hollandois m'y suivirent. Nous

1. La première Dauphine, morte en couches. Le roi étoit de retour le 14 juin.

conférâmes ensemble ; j'eus ordre de ne plus relâcher sur rien , à moins qu'ils ne voulussent signer sur-le-champ.

Chaque proposition passoit à la Haye , et de là à Londres. Souvent , pendant l'automne , le vent contraire retardoit de quinze jours les réponses. Voilà pourquoi l'on proposa de s'assembler en un lieu neutre , où il y auroit un plénipotentiaire anglois. On donna trois villes à choisir au roi , et celle de *Bréda* fut désignée.

Le grand pensionnaire *Vanharem* , qui mourut subitement peu de jours après , nous fit en cela une *friponnerie* , si toutefois on peut qualifier ainsi une réticence fondée sur un ardent désir de la paix et une crainte excessive de la manquer. Le ministère britannique lui avoit signifié , à ce qu'on assure , qu'il n'enverroit personne à *Bréda* , à moins qu'on n'y reçût aussi des ministres autrichiens et piémontois. *Vanharem* nous cacha cette condition , et se réserva de la faire éclater lorsque les ministres anglois et françois seroient arrivés. Lorsque cette condition nous fut annoncée , elle eut tout l'air d'une chicane , et l'on put croire qu'on vouloit par finesse engager un *congrès* , en ne parlant que de simples *conférences pour des préliminaires*.

Peut-être étoit-ce une autre faute. d'admettre aux négociations de *Bréda* l'intervention d'un ministre anglois. Les seuls Hollandois y alloient mieux et de bonne foi ; leur intérêt à la paix générale étoit plus vif et plus pressant. Mais l'impatience d'avancer un ouvrage si salutaire fit considérer cette invitation du bon côté ; on crut éviter une perte de temps.

M. de Puysieux devoit naturellement être désigné pour les conférences de Bréda, étant déjà au courant des négociations avec la Hollande. Je trouvai le roi beaucoup mieux disposé en sa faveur que précédemment. A son retour de la Haye, M. de Puysieux avoit confié toutes ses démarches aux frères *Pâris*, qui l'avoient établi le conseil et l'ami de madame de *Pompadour*; ils le firent même bientôt passer pour un grand homme, à l'aide de quelques discours frivoles.

Les Hollandois nous firent part, au nom de l'Angleterre, du choix de milord *Sandwich* pour plénipotentiaire anglois. C'est un jeune homme d'assez d'esprit et de connoissances; nulle expérience, mais de bonnes intentions, qui guident mieux que la science des rubriques et des détours, et certainement sa gloire eût été de réussir à la paix.

Cependant lord *Sandwich* débuta par une protestation de ne traiter d'aucune affaire si l'on n'admettoit aux conférences des ministres *autrichiens* et *piémontois*, que l'Angleterre avoit, disoit-il, déjà invités. Nous ne nous attendions aucunement à cette déclaration, et il y avoit certainement de la mauvaise foi à ne nous en pas avoir prévenus plus tôt. Ces ministres autrichiens et piémontois n'étoient encore ni arrivés, ni même désignés. Aussi nous refusâmes-nous longtemps à reconnoître cette condition nouvelle qu'on vouloit nous imposer. Ma résistance sur ce point fut couronnée par le succès, et la première conférence alloit se tenir sur le pied de la *non-admission*, lorsque M. de Puysieux partit, le 9 janvier 1747, pour venir me succéder. Il dit, en par-

tant , qu'il seroit de retour dans quinze jours. Son départ parut fort extraordinaire , et donna lieu , ainsi que la suite des événemens , de faire publier en Europe que nous ne voulions pas la paix.

Le sieur *Dutheil* fut désigné pour succéder à *M. de Puy sieux* près du congrès de Bréda. Ce choix a paru fort inconvenant , en ce que le sieur *Dutheil* , bien qu'il fût gentilhomme , avoit fait toute sa vie le métier de commis. C'étoit un personnage bien peu qualifié , pour siéger à côté du comte *de Sandwich* , du comte *de Wassenaer* et de *M. Gillis* , qui venoit d'être nommé grand pensionnaire de Hollande. Cependant *Dutheil* fut agréé , après trois semaines d'hésitation ; mais il mit beaucoup de lenteur à son départ , et c'étoit ce que désiroient les ennemis de la paix. En attendant , l'Espagne s'étoit ravisée ; elle avoit aussi eu la prétention d'envoyer un plénipotentiaire au congrès. Ce fut *M. de Macanas* , et voici comment il débuta :

Lorsqu'eut lieu la première séance du congrès , à peine s'étoit-il dit quelques paroles qu'on entendit frapper à la porte. C'étoit le secrétaire de *M. de Macanas* , envoyé d'Espagne , qui jeta sur la table une longue protestation contre tout acte du congrès conclu sans la participation de ce ministre.

Tout en est resté là , et voilà quels furent les fruits de mes efforts multipliés pour la conclusion de la paix générale. L'issue en fut la même que celle du traité de Turin , dont on fit manquer les résultats pour la nation , bien plus que pour moi-même.

Rien de plus ridicule que cette protestation

d'Espagne, et rien de si facile à empêcher. Depuis le traité de Vienne, en 1725, conclu par *Riperda*, il n'a paru que cette dissension publique entre les deux couronnes de la maison de France. Et dans quelles circonstances a-t-elle eu lieu? Quand nous devons paroître ne continuer la guerre que pour l'Espagne seule.

Certainement c'étoit le cas de nous séparer d'intérêts avec éclat, ou d'obtenir de sa cour la punition du sieur *de Macanas*. Au lieu de cela, nous avons rampé plus que jamais dans la honte de nos chaînes; nous avons marqué notre crainte de nous en affranchir. On obtint que *Macanas* feroit une sorte de contre-protestation, obscure, inexplicable, qui ne rétractoit rien; on assura qu'il seroit puni. Il alla de Dresde à Liège, et il a eu une grosse pension avec la permission de retourner en Espagne, d'où l'inquisition l'avoit fait bannir depuis plus de trente ans.

Enfin, pendant la campagne de 1747, il parut convenable à nos généraux de mettre le siège devant Bréda. On fit donner au roi une déclaration qui déduisoit nos griefs sur l'inactivité des conférences; on les déclara rompues; on rappela *Dutheil*, sauf à rassembler un congrès général à *Aix-la-Chapelle*, quand les parties belligérantes le jugeroient à propos. Par là nous nous sommes donnés, même sans prétexte apparent, pour auteurs de la rupture et continuateurs de la guerre.

M. de Puysieux eut une tout autre conduite à Bréda qu'il n'avoit eu à la Haye. Il se montra plein d'une suffisance atrabilaire; il faisoit des remontrances sur tout ce que je lui prescrivois.

J'attribuois cette obstination à sa mauvaise santé ; véritablement il tomba malade en arrivant à Paris, il fut frappé d'une fièvre horrible le jour même de son serment de secrétaire d'État. On le crut mort quelques jours après, et il a été trois mois sans travailler. M. de Maurepas fut chargé de ses fonctions. M. de Puysieux, dès son départ pour Bréda, avoit conçu la prochaine espérance de me succéder. On admiroit ses dépêches au conseil ; il s'y vançoit toujours d'avoir fait des réponses hautaines aux plénipotentiaires étrangers : *il avoit juré Dieu, ou il leur avoit ri au nez.* Je lui avois, au contraire, recommandé d'éviter la hauteur, et de ne rompre les conférences à quelque prix que ce fût, à moins qu'on ne nous fit des demandes offensantes ; ce qui n'arriva pas.

Je regrettai alors (non assurément pour ma fortune, mais pour celle de l'État) de n'avoir pas proposé le marquis de Fénelon au lieu de M. de Puysieux. Avec plus d'expérience, d'esprit et de droiture, il eût mieux embrassé l'objet et les moyens que nous devons nous proposer. Mes regrets en augmentèrent encore lorsque j'appris que M. de Fénelon avoit été tué à la bataille de Raucoux. Huit jours avant sa mort il m'avoit écrit pour obtenir permission de faire un tour à la Haye, où il vouloit recueillir des papiers, surtout des *manuscrits de l'archevêque de Cambrai, son oncle.* Il croyoit alors qu'il n'y avoit plus rien à faire du reste de la campagne ; mais je savois que nous allions attaquer les ennemis : ainsi, pour son honneur et pour la désolation de sa famille, cette permission lui fut refusée.

Avant de terminer cet article, je reviens à

examiner si réellement les Hollandois n'ont cherché qu'à *nous amuser* et à nous tromper, ou s'ils ont agi de bonne foi. Je m'arrête à cette dernière idée, et voici sur quoi je me fonde :

1° Ils ont proposé d'eux-mêmes de donner pour établissement à *Don Philippe* la Toscane, et, s'ils n'ont offert depuis que Parme et Plaisance, c'est que l'état de nos affaires avoit fort changé en Italie par nos défaites.

2° Ils nous ont toujours dit que, si nous entrons en Hollande, cela ne seroit bon qu'à causer une révolution dans leur république, que, le stathoudérat une fois rétabli, les républicains pacifiques ne seroient plus les maîtres, que l'État passeroit entièrement au pouvoir de l'Angleterre. On a cru cette menace illusoire ou éloignée. On a vu cependant avec quelle promptitude le stathoudérat a été proclamé à la première attaque de la Flandre hollandaise. Qu'on ne s'y trompe pas, le nouveau stathoudre sera plus dangereux, homme de cabinet comme il l'est, que s'il s'annonçoit pour homme de guerre, ainsi que le *duc de Cumberland*, qui visoit, dit-on, à cette dignité. Le stathoudre pourvoit à tout, anime et ameute à la Haye pour la défense de l'État, dispose des biens et des bourses des Hollandois. On connoît, par l'histoire de leur insurrection, la constance de ces peuples, doux, mais courageux.

3° L'intérêt dirige leurs démarches. Il est évident que les Hollandois perdent par la guerre, et doivent désirer la paix. Les Anglois, au contraire, prétendent anéantir notre commerce, achever la destruction de notre navigation, en-

vahir nos colonies. Il n'en est pas de même des Provinces-Unies. Notre commerce protège le leur. Elles eussent déjà recouru à nous, si nous ne les eussions aliénées par nos menaces, par notre indiscret ressentiment, par toutes les fautes de notre politique. La Hollande se ruine, et accroît l'autorité du stathoude tant que la guerre dure. Si nous eussions mieux cultivé les dispositions des Hollandois pour la paix, ils l'eussent enfin emporté sur les Anglois; non à la vérité par une défection flétrissante, comme nous le prétendions, mais par la supériorité que donne un poids médiocre à un équilibre flottant. La guerre n'étoit pas aussi aigrie qu'elle l'a été depuis. L'attaque des places hollandoises, et la rupture du congrès de Bréda, ont achevé de tout réunir contre nous.

4° Si leur dessein étoit de *nous amuser*, je demande ce qu'a produit de mal notre prétendue illusion. Quelle chance a perdue la guerre pendant la durée de la négociation? A-t-on retardé d'un jour l'ouverture d'une campagne, et l'a-t-on finie plus tôt? N'a-t-on pas pris Bruxelles pendant l'hiver, et fait prisonniers dix-neuf bataillons hollandois? Le roi n'a-t-il pas pris Anvers de bonne heure? N'a-t-on pas procédé à la démolition des places de barrière, autant que la raison de guerre le permettoit en prévoyant le cas d'adversité, où nous eussions eu besoin de ces places pour retraite? L'armée du roi n'a-t-elle pas, en dépit de toute négociation, poursuivi l'ennemi jusque devant Bréda en 1746?

Je lis dans ma retraite des brochures politiques qui paroissent coup sur coup, sans doute avec

l'autorisation du gouvernement. Elles ne contiennent que griefs, menaces, et mépris contre les Hollandois. On croit avoir tout dit en proclamant que *le jour des vengeances est venu, qu'il faut écraser les Hollandois, et les contraindre à la paix.*

La vengeance ne devrait jamais entrer dans l'exercice de la politique; c'est une passion indigne des grands princes, que l'on doit laisser aux particuliers. Croira-t-on toujours, au conseil des ministres, n'obtenir la paix de nos ennemis qu'en les accablant d'injures? Nous devrions nous radoucir sur les malheureuses liaisons d'Angleterre et de Hollande, au lieu de nous en irriter.

Nous les eussions ramenés par la patience, par l'ancienne amitié, surtout par le fond de leur intérêt, qui est pour nous. Au lieu de cela, nous avons accru leur terreur et leur prétendu besoin de nos rivaux et des destructeurs de leur commerce. Tant il est vrai que le gouvernement françois sera toujours plus grand par ce qu'il ne fera pas, que par ce qu'il fera.

CHAPITRE VIII.

CONDUITE QUE LA FRANCE A TENUE AVEC LE
ROI DE PRUSSE DEPUIS LA PAIX DE DRESDE
ENTRE CE PRINCE ET L'AUTRICHE.

La fin de l'année 1745 changea la position du roi de Prusse. Ce prince légitima par la paix sa conquête de la Silésie. Depuis il a pris toutes

les mesures pour se consolider et perpétuer ce traité. Je pensai que la position où il se trouvoit et les liaisons que nous conserverions avec lui pouvoient devenir plus utiles à nous et à la liberté germanique que ne l'avoit été l'alliance de *Gustave Adolphe* et de ceux qui avoient le plus réprimé la tyrannie autrichienne. Le roi de Prusse étoit réellement le législateur de l'Allemagne, par l'extrême influence qu'il y possédoit et pouvoit nous procurer à la paix générale les mêmes avantages que nous avons retirés du traité de Westphalie.

M'étant arrivé au conseil, une fois, de dire quelque chose de ce plan, mes ennemis n'en retinrent que *le second tome du traité de Westphalie*, disant que je voulois donc qu'il fût précédé de la guerre de trente ans. Nos cruels courtisans, qui voudroient éterniser la guerre pour pêcher en eau trouble, sont toujours alertes à accuser de leurs propres crimes ceux qui veulent les arrêter.

Les gazetiers du parti autrichien dirent que nous avions pris la défection du roi de Prusse en *philosophes chrétiens*; et certes il n'eût pas tenu aux ministres du conseil que nous ne lui eussions marqué le mécontentement le plus vif, même en tournant nos armes contre lui. J'ai bien montré, par la conduite de nos affaires en Allemagne, laissée à ma seule disposition durant toute l'année 1746, combien le calme et la justice peuvent conduire à la pacification générale. J'aimois beaucoup mieux le roi de Prusse en paix qu'en guerre. En guerre, il nous faisoit trembler à chaque instant : il pouvoit succomber; il pouvoit être mis au ban de l'empire; il

pouvoit tourner forcément les armes contre nous. Et certes il n'a pas tenu à messieurs du conseil qu'il n'ait pris depuis longtemps ce dernier parti.

Mais le roi voulut bien s'en reposer sur moi du soin de regagner l'amitié du roi de Prusse. Ce prince, même en paix, avoit encore à essuyer la jalousie et la haine de la reine de Hongrie. Celle-ci le faisoit dénommer dans ses écrits publics le *dictateur d'Allemagne*, l'*ami des Français*. Elle lui refusoit la garantie de l'empire pour la Silésie, quoiqu'elle la lui eût promise clairement par le traité de Dresde. Elle a éludé cette promesse par des subterfuges de chicane dont on auroit honte dans les tribunaux de Basse-Normandie. Le roi de Prusse essuyoit ces refus avec patience, et même avec timidité; il avoit réellement plus de peur au sein de la gloire qu'au milieu des plus grands dangers.

Il m'arriva quelquefois de le harceler sur l'excès de sa circonspection envers le ministère autrichien. J'ai dit à M. *Chambrier* que son maître n'étoit plus le même depuis un an; que la paix engourdissoit ses résolutions; qu'il couroit après une vaine garantie fort inutile; que sa meilleure sûreté étoit la réputation de ses armes; qu'enfin il *troquoit toute sa gloire pour des torches*....

Mais en réalité la conduite de ce prince fut constante et efficace. Il n'y aura jamais de monarque qui, avec tant de feu, montre plus de retour et d'amendement pour l'examen de ses fautes; et cette correction le rend capable des plus grandes choses. Après la retraite de Bohême, il écrivit au roi qu'il n'avoit pas fait la guerre en règle; qu'il avoit fait *une pointe*, et

qu'il n'en feroit plus; qu'il s'en tiendrait à une bonne *guerre défensive* qui occuperoit l'ennemi. Rien ne l'a pu détourner de cette résolution, et l'on sait l'honneur et la sûreté qu'il en a retirés. C'est avec la même fermeté qu'il s'est soutenu dans son plan à notre égard. Il ne s'est pas ému de nos reproches; il a été droit au but; il nous a évité une déclaration de guerre de la part de l'empire, danger que nous avons le plus à redouter. Il nous a servis dans les diètes, non-seulement de sa voix, mais de celles de ses beaux-frères et des princes de sa famille.

On sait que dès sa jeunesse le roi de Prusse a dit que *la France est trop puissante*; ce qui signifie qu'il recherchoit dès ce temps l'amitié des puissances maritimes. La Prusse est à la tête du parti protestant d'Allemagne, depuis que l'électeur de Saxe s'est fait catholique¹. Aussi Frédéric se trouvera-t-il toujours lié par la cause de la religion avec l'Angleterre.

Il faut remarquer que les cours de Londres et de Vienne se conduisent d'après des motifs fondamentaux et invariables. Elles n'en dévient jamais; elles les poursuivent avec brutalité, et non avec cette légèreté que nous mettons dans nos démarches. Le cardinal *de Fleury* s'est montré pénétré de tendresse et de cordialité pour la maison d'Autriche jusqu'à la mort de l'empereur *Charles VI*; quelques mois après nous avons employé toutes nos forces à dépouiller son héritière de ses États d'Europe. Le cardinal *de Richelieu* travailloit utilement à abaisser cette puis-

1. 1697.

sance. Si le maréchal *de Noailles* gouvernoit en chef, il assisteroit la reine de Hongrie pour reprendre la Silésie. J'ai vu, de mon temps, que c'étoit une grande accusation d'être Autrichien; j'ai vu ensuite que c'étoit un éloge. Nous avons établi la maison de Bragance en Portugal, nous l'abandonnâmes aux Pyrénées; nous l'avons reprise pour faire diversion à l'Espagne, nous nous sommes brouillés de nouveau avec elle depuis le commencement du siècle. La république de Hollande, créée par nous, a été abandonnée à la tyrannie et aux mauvais conseils; nous avons voulu l'humilier et l'anéantir, au lieu de la ramener par la douceur et la sincérité.

Le roi de Prusse redoute les mêmes tergiversations de notre part, il les a même éprouvées depuis sept ans : nous sommes tour à tour envers lui caressans et indifférens. Nous sommes cet *homme du moment* qu'on a joué depuis peu sur notre théâtre, et notre politique se ressent du caractère *petit maître* de nos jeunes courtisans.

Le roi de Prusse a donc besoin d'appuis plus solides que le nôtre; il veut avoir, comme on dit, *deux cordes à son arc*. Il ne trouvera cette solidité que dans une alliance fondamentale avec les puissances maritimes. Il tirera d'elles d'abondans subsides, et leur fournira pour leur argent d'excellens soldats. Voilà ce que nous avons à redouter du roi de Prusse, si nous cessons d'agir envers lui avec franchise et loyauté.

Je m'en suis ouvert plus d'une fois au sieur *Chambrier*, et ne lui ai déguisé aucune vérité,

même fâcheuse pour le roi son maître. Rien ne m'a plus attiré l'amitié et l'estime du roi de Prusse que mes reproches ménagés et fondés ; il m'en a donné des preuves en toute occasion. Mon fils, étant allé à Dresde avec M. de Richelieu pour le mariage de madame la Dauphine, passa ensuite à Berlin. Ce fut là qu'il apprit ma disgrâce, de la bouche même du roi de Prusse. Ce roi parla de moi, au milieu de sa cour, dans les termes les plus flatteurs ; il traita mon fils avec des égards et des privautés dont on avoit vu peu d'exemples. Véritablement, le jeune homme réussit assez bien à s'y faire goûter par lui-même. Depuis ma retraite, Sa Majesté Prussienne m'a fait faire ses complimens par tous ceux qu'elle a vus passer pour retourner en France. Le maréchal *Schwerin* est venu chez moi depuis peu (septembre 1747) pour le même objet.

Ma plus grande application avoit été de réparer par l'affection extérieure ce que la mauvaise humeur du conseil donnoit de dégoûts dans notre alliance au roi de Prusse. J'ai vu des temps où l'on pousoit l'indifférence jusqu'au mépris, et cela s'est tourné depuis en bassesse, quand on a senti le besoin de son assistance. C'est avec cette grossièreté que l'on fait agir la couronne de France sous ce règne-ci. Je paroissois importuner quand je demandois qu'on fit réponse aux lettres du roi de Prusse, que l'on fit droit à des mémoires que *Chambrier* remettoit de sa part. Je prenois sur moi tout ce que je pouvois prendre ; mais comme cela dépendoit de différens départemens, ces divers *souverains* de la finance, de la marine ou de la guerre, qui régissent notre royaume, me trai-

toient en solliciteur importun, ou craignoient que l'on ne m'eût obligation des grâces qu'ils accorderoient.

L'intrigue fait tout aujourd'hui, et ses moins sinistres effets sont quand il n'en coûte que l'argent du roi. Nos finances cependant s'altèrent sensiblement; je les ménageois avec passion. Au traité conclu avec la Saxe, on porta nos subsides au double de la somme que j'avois proposée. Ceux qui stipulèrent cette somme prétendoient s'acquérir ainsi l'amitié du maréchal *de Saxe*.

Le renouvellement de notre alliance avec la Suède, qui n'étoit point encore conclu lors de ma sortie du ministère, va nous coûter 1,800,000 livres de notre monnoie par chacun an, que nous nous engageons à payer durant trois ans. Et dans quel but? Uniquement pour engager, dit-on, la Suède, à conclure avec le roi de Prusse un traité d'alliance, qui se seroit tout aussi bien fait sans notre intervention. J'ai fait de vains efforts pour m'opposer à cette prodigalité. Qu'en est-il résulté? Le baron *de Scheffer* a intrigué merveilleusement à Versailles; il s'est déclaré mon ennemi; il a fourni des mémoires contre moi au prince *de Conti*, à MM. *de Saint-Séverin*, *de Noailles*, *de Maurepas*, etc., et l'on en a conclu que, *jusqu'aux étrangers*, tout se plaignoit de mon ministère.

Qu'avois-je fait, sinon de défendre nos finances, de montrer avec franchise la vanité des promesses et des menaces de la Suède? En lisant l'histoire du cardinal de Richelieu, j'ai trouvé que j'avois cela de commun avec ce grand homme, qui démêloit continuellement *l'illusion et l'avidité*

suédoises dans la continuation de notre alliance depuis la mort de *Gustave-Adolphe*. Les ministres suédois eussent donné gros pour faire tomber en disgrâce le cardinal, et pour avoir affaire à un ministre moins clairvoyant et moins zélé.

CHAPITRE IX.

AFFAIRES DE BAVIÈRE, DEPUIS LE TRAITÉ DE FUESSEN JUSQU'EN JANVIER 1747.

L'État de Bavière tombe de jour en jour par l'incapacité de ses princes. Le luxe et la débauche ruinent les finances, et endettent cet État plus encore que la guerre. L'électeur actuel, *Maximilien-Joseph*, ajoute à la malhabileté de son père et de son aïeul, un manque de générosité et de foi, une avidité d'argent pour l'employer mal, de la pédanterie, des caresses feintes, un cœur faux, une âme molle et basse, qui le rendent le plus petit prince de la terre. Aussi incapable de gouverner que de l'être, il se fie à une multitude de conseillers fourbes et gagés par l'Autriche. Il se défie des bons et anciens serviteurs de sa maison, surtout des amis de son père; il méprise les conseils de sa mère; il joue même son confesseur, en l'admettant dans ses conseils. On l'a cru amoureux de sa cousine la princesse *Clémence*; mais dès qu'elle voulut lui parler raison et bonne foi, les conversations particulières lui furent interdites. Il est continent jusqu'à présent. Sa physionomie annonce la sottise. Il est

devenu méprisable à ses sujets. Quelques secrets de tyrannie, tour à tour hypocrite et exigeante, ont maintenu son autorité. Il a tiré par négociation, de ses sujets, des subsides extraordinaires, que les États lui avoient d'abord refusés.

Avec si peu de stabilité, il auroit désiré de nous de gros subsides, ne montrant d'autre habileté que celle de demander aux deux partis à la fois, se servant des offres de l'un pour agacer l'autre. On a bientôt vu qu'il n'avoit d'autre plan que de tirer de l'argent de toutes parts, sans s'exposer lui-même à aucun danger. Nous ne voulions pas plus que lui qu'il se jetât dans les mêmes périls dont il venoit de sortir avec tant de honte; nous désirions seulement qu'il ne se livrât pas à la cour de Vienne : car c'est la misère qui rend les souverains allemands esclaves de l'Autriche, et ils sont d'autant plus zélés pour les droits du corps germanique qu'ils sont forts et puissans. La France a déjà donné en pure perte des sommes si énormes à la Bavière, depuis le commencement de la guerre, que nous avons bien des raisons pour nous défier des promesses du nouvel électeur.

Chavigny trouvoit tout admirable. Il vantoit dans ses dépêches le bon naturel du jeune prince; il le disoit tout dévoué au roi, de cœur, quoique obsédé par les émissaires de nos ennemis. L'impératrice sa mère, princesse si vertueuse, si pieuse, le retenoit en des principes de dignité. Le comte *de Terring*, quoique chassé du conseil, devoit revenir à la tête des affaires. Il ne falloit que de l'argent pour tout cela, et MM. *Paris* ne demandoient pas mieux que de faire des remises. Pour

échapper au piège que l'on vouloit nous tendre, je rappelai *Chavigny*, qui n'étoit à Munich que comme une mie qui gâte son enfant. Celui que j'envoyai à sa place avoit un tout autre caractère. C'étoit le sieur *Renaud*, commissaire des guerres, employé depuis quelques années près de l'électeur de Trèves. Je ne l'ai jamais vu, mais il paroît assez brusque, et prend le ton qu'il faut pour annoncer à un petit prince les ordres d'un grand roi. J'eus cent avis que ce ministre déplaisoit; il n'y étoit pas pour autre chose. Je fis voir clairement au conseil combien nous devions peu compter sur cette cour, et à quoi nous eût servi de continuer une illusion dont nous eussions été dupes. Je m'assurai par là que, si l'on donnoit de l'argent, ce ne seroit qu'à bonnes enseignes.

Cependant *Renaud* fut toujours traité, et l'est encore, comme s'il eût été aimable, parce qu'on voit encore en lui des espérances d'argent. L'événement a prouvé combien j'avois eu raison de refuser des subsides à l'électeur de Bavière. Lui payer des troupes, c'eût été mettre des armes entre les mains d'un furieux; et cependant, si l'on eût suivi les conseils du *grand politique Chavigny*¹, nous eussions entretenu à nos frais dix-huit à vingt mille soldats bavarois qui se fussent tournés aussitôt contre nous. En effet, le peu de troupes que conserva l'électeur est passé au service de nos ennemis. Il a pris le ridicule prétexte de dire qu'il les vendoit aux Hollandois,

1. Théodore de *Chavigny* (ou *Chavignard*), l'un des diplomates les plus actifs du dix-huitième siècle, ne fut cependant jamais ministre des affaires étrangères. Il est mort en 1771. Le ministre *Vergennes* étoit son neveu.

avec lesquels nous n'étions pas en guerre déclarée. Ainsi la Bavière, pour qui nous avons entrepris la guerre, dont les soldats avoient combattu cinq ans sous nos drapeaux, vit bientôt croiser ses baïonnettes contre les nôtres. Il est vrai que, comme par une punition divine de cette trahison, les Bava-rois se trouvèrent dès leur arrivée à la bataille de *Raucoux*, où la plus grande partie fut tuée ou noyée dans la Meuse. Ils eurent affaire à *M. de Saint-Germain*, lieutenant-général bavarois, passé depuis cette campagne au service du roi ¹. Ces malheureux lui demandèrent quartier, comme à leur ancien capitaine ; mais il n'en fut que plus impitoyable.

Un double mariage vient de se conclure entre Saxe et Bavière, peu après le mariage du Dauphin avec la seconde princesse de Saxe. A cette occasion, l'électeur de Bavière fit une course amoureuse et précipitée à la cour de Dresde, pour voir sa prétendue, sœur aînée de notre dauphine. Le mariage ne s'est fait que le printemps suivant. L'électeur y donna de lui une idée fort ridicule. Il n'avoit pas le sou. Il fut à charge à son futur beau-père jusque-là qu'allant voir la belle manufacture de porcelaines, on avoit donné ordre de ne point prendre de son argent. S'en étant aperçu, lui et les gens de sa suite emportèrent pour 100.000 écus de vases précieux, qu'ils se dispensèrent de payer.

L'économie dont en cette occasion et en plusieurs autres je crus devoir user pour les finances du roi m'attira les reproches d'une avarice ou-

1. Ministre de la guerre en France en 1775.

trée. Le maréchal *de Belle-Isle* et le cardinal *de Tencin* m'en ont souvent fait la leçon, et m'ont annoncé ma disgrâce pour ce motif, où mon inclination m'a cependant paru être toujours d'accord avec mon devoir. On dépense si mal à propos *l'argent du roi* dans tous les autres départemens, que je croyois bien faire de l'épargner dans les inutilités du mien. J'avois désavoué *Chavigny* à son retour de Bavière sur les libéralités qu'il avoit offertes sans mes ordres, et je m'étois fait ainsi un ennemi puissant.

CHAPITRE X.

COLOGNE, LIÈGE, WIRTEMBERG.

J'eus soin de cultiver l'amitié que l'archevêque de Cologne nous montrait depuis quelque temps. Il avoit été l'ennemi acharné de son frère, l'empereur bavarois; mais il se faisoit un devoir de réparer ses torts envers nous, depuis la mort de celui-ci. L'abbé *Aunillon* fit merveille, et employa tout pour gagner sa tendresse. Il se conduisit déceimment avec les maîtresses de ce prélat, et travailla heureusement contre ceux de ses ministres qui nous étoient contraires. Il fut de toutes les parties de l'électeur, ne le quitta point, inventa des fêtes, composa même quelques ballets, et devint cher à ce prince. Le roi envoya à l'électeur les portraits de M. et madame la Dauphine, que celui-ci vouloit avoir pour sa maison de campagne. L'électeur tomba malade

avec danger. Il a un fonds de sang âcre que le libertinage a corrompu, et qui se porte aux hémorrhoides. La chasse y est contraire; on ne sauroit lui persuader la modération dans cet exercice. Il fut très-mal pendant l'été de 1746. Le roi lui envoya un très-bon chirurgien, et se chargea de la récompense. On a craint cependant de le perdre, et le prince de *Liège* songeoit fort à succéder à son électorat. L'électeur avoit déjà conçu de l'aversion pour le prince de *Liège*; il fut jaloux de la réception que celui-ci reçut du roi de France, lorsqu'il vint dîner avec Sa Majesté au camp près de Malines. Il soupçonna aussi quelque chose de son dessein de lui succéder. Il s'ensuivit une scène ridicule: l'électeur de Cologne donnoit des fêtes magnifiques pour la consécration d'une nouvelle chapelle; c'étoit un mélange de saluts, de grand'messes, de bals, de carrousels. Le prince de *Liège* voulut y avoir part. L'électeur le promit, puis se rétracta. Le prince devint furieux. Il n'est pas de *mauvais ménages* comme ceux de ces princes.

L'électeur de Cologne reçoit toujours un subsidé d'Angleterre. Il s'engage ainsi à défendre le Hanovre en cas d'invasion. A peine l'a-t-il reçu qu'il le dissipe en fêtes ou en bâtimens. Le dernier quartier que toucha l'électeur par son agent de Londres ne sortit point de cette ville: on lui acheta une garniture de boutons de diamans. En même temps, l'électeur de Cologne recevoit de nous un autre subsidé; c'étoit pour nous assurer la *neutralité de l'Empire*.

Ainsi cet électeur est devenu le prince *le plus habile de l'Allemagne*. Notre subsidé n'est que de

25 mille florins pour quatre mois , c'est-à-dire 190 mille livres par an. Il promet de persévérer dans la neutralité , et de faire tout ce qui dépendra de lui pour la conserver pendant la durée de cette guerre , de ne prescrire à ses ministres à la diète générale , à l'assemblée directoriale de Francfort et dans les cercles particuliers , que ce qui convient au service du roi , et de suivre en tout les conseils de son cousin et notre ami l'*électeur palatin*. Je me contentai pour tout traité à ce sujet d'une lettre écrite par l'*électeur de Cologne* à l'*électeur palatin* : un *traité formel* ne s'observe pas mieux qu'une *parole d'honneur* ; la force de ces engagements consiste dans la *solution de l'argent comptant*. Quand l'époque du paiement approche , ces princes stipendiaires sont plus près d'enchérir sur leur exécution que de s'en écarter. Nous ménageâmes par là le secret de l'*honneur extérieur* de l'*électeur* ; il ne reçut rien que par l'entremise du palatin , il ne promit rien qu'à lui.

Le *prince évêque de Liège* a obligation au roi de ce qu'il est. Il en marque sa reconnoissance autant qu'il le peut ; mais il ne seroit pas embarrassé de l'accroissement de cette reconnoissance , si la France lui en procuroit de nouveaux sujets , soit par quelque électorat , soit par de bons bénéfices en France. Il aimeroit assez à passer ses hivers à Paris , et , si nos églises lui en fournisoient les moyens , il s'y divertiroit mieux qu'à Liège. Je disois un jour à M. *d'Orion* , son premier ministre , que le saint Père ne vouloit lui donner un *bref d'éligibilité* à un nouvel évêché ou à aucun électorat d'Allemagne qu'il n'eût remis

quelques-unes des églises qu'il possédoit. On me parut faire peu de cas, à Liége, de cette régularité romaine ; en effet, le pape s'y prend un peu tard pour éteindre la pluralité des évêchés en Allemagne.

L'électeur de Trèves est fort vieux, mange et chasse beaucoup, et souffre de la pierre. On s'attend sans cesse, à le perdre par les violentes attaques néphrétiques qu'il éprouve. On seroit tout préparé à Rome à donner le bref d'éligibilité à l'évêque de Liége ; mais celui-ci ne me paroît pas résolu à le rechercher, à cause de son peu de revenu ; il préféreroit l'électorat de Cologne.

Le théâtre de la guerre s'est beaucoup approché du pays de Liége, quand les ennemis se retirèrent de devant Anvers, et que le prince Charles rassembla son armée sur la Meuse pour protéger Namur. Nous avons tiré de ce pays tous les secours que peuvent fournir l'obéissance à la force, et la bonne volonté des Liégeois. Le comte d'O-*Orion* et M. *Van Eck* se sont souvent adressés à moi pour des plaintes de non-paiement et d'abus de la part du département de la guerre. On me répondit de ce côté là le proverbe ordinaire, que *guerre et pitié s'accordent mal ensemble*. La ville de Liége essuya de grands dommages à la bataille de *Raucoux*, qui se donna dans un de ses faubourgs. Nos ennemis affectèrent de maltraiter les Liégeois à cause de leur amitié pour la France. Les États imprimèrent un gros cahier de leurs griefs et des violences autrichiennes, l'envoyèrent à la diète et par tout l'Empire. J'aurois voulu que le roi de Prusse les eût appuyés ; mais la prudence le lui a défendu.

— Le procès au sujet des neuf seigneuries de *Montbéliard*, qui intéresse le duc de Wirtemberg, reste encore à juger au conseil du roi. Je n'entrerai pas dans tous les détails de cette grande affaire. Il suffit de savoir que le feu duc de *Montbéliard* vivoit dans une grande incontinence ; il a laissé beaucoup d'enfans, mais pas un légitime. Deux branches cependant issues de lui, et fort prolifiques par elles-mêmes, se sont présentées pour hériter des *neuf seigneuries* seulement. Elles n'ont rien prétendu à la *comté de Montbéliard*, dont le duc de *Wirtemberg* est tranquille possesseur. Ces deux branches se distinguent par la dénomination de *Sponeck* et de *l'Espérance*. Le duc de *Wirtemberg* leur dispute également leur état. M. le duc d'Orléans, alors régent, les renvoya avant faire droit au conseil aulique, sur la question *personnelle* seulement, le jugement à rendre ici devant fonder la question *réelle* de l'héritage situé en France. Le conseil aulique les déclara tous deux bâtards. Ces deux contendans avoient épousé deux dames qui se trouvèrent beaucoup de talens pour l'intrigue ; elles remuèrent la cour, s'y firent des amis, et mirent leurs charmes à profit. Bientôt la politique se trouva fort intéressée à retenir l'affaire en France, tant pour la question d'état que pour celle des seigneuries. On assura que la question *réelle* devoit attirer la *personnelle*, quoique les plaideurs fussent Allemands.

Le ministère commença par désavouer le garde des sceaux d'*Armenonville*, comme on désavoue son procureur. On attribua au parlement la question d'état. On instruisit l'affaire ; l'avocat géné-

ral y avoit employé ses veilles ; on l'arrêta, on évoqua au conseil privé : autres traits de sublime politique qui lui ont fermé la bouche deux ou trois fois. Pendant ce temps, les sollicitations et l'attendrissement sur les malheurs de ces belles dames ont rendu notre ministère libéral du bien d'autrui. On leur a donné des provisions sur le séquestre des terres, et ces provisions excèdent bientôt le revenu. Mais la cadette, dont le crédit est ici plus ancien que celui de l'aînée, a reçu plus de provisions que l'autre. J'ai essuyé des menaces indécentes pour ne m'être pas rendu à ses raisons.

On prétend retenir en échec perpétuel le duc de Wirtemberg par la crainte de perdre ce procès et par l'espoir de le gagner. Voilà de ces finesses basses et indignes de la souveraineté, qui représente Dieu sur la terre. J'en ai toujours dit mon avis avec une sorte de transport, dont je ne pouvois être maître. *Ah ! que la finesse est bien un reste de barbarie parmi les hommes !* J'ai obtenu deux ou trois fois l'aide du roi pour faire juger définitivement par les commissaires ; mais le conseil a toujours fait changer cette décision, et depuis ma retraite on a redoublé d'inventions pour faire accroire au duc de Wirtemberg qu'on alloit enfin le juger, tout en ne le jugeant pas.

Plus on avance dans ce dédale que l'on s'est formé, plus les difficultés augmentent. Si le duc perd, il haïra la France ; s'il gagne, il ne dépendra plus, et, loin de nous avoir obligation, il détestera notre injustice et notre lenteur. Dans ces perplexités, la vérité et la justice eussent mieux servi. On a fait ce qu'on devoit, et il en arrive ce qui peut.

J'ai fait révoquer par le duc *de Wirtemberg* le baron *de Fesch*, son envoyé à Paris. Il s'étoit toujours montré violent Autrichien, et nous parloit d'un ton de menace qu'on ne doit pas supporter longtemps. Il effrayoit les juges du procès, au lieu de les solliciter. On lui a substitué le baron *de Keller*, qui a désavoué son prédécesseur, et protesté contre la compétence de nos tribunaux pour juger les personnes.

Ainsi c'est la seule crainte de perdre son procès qui retient le duc *de Wirtemberg* dans notre parti, sentiment que l'opprimé se reproche perpétuellement, et qui l'anime à la haine et à la vengeance. Voilà la conduite avec nos voisins que l'on conseilloit au roi de mon temps, *et qui a allégé le chagrin de ma disgrâce, puisque je n'avois pas le talent d'en dissuader.*

CHAPITRE XI.

NEUTRALITÉ DE L'EMPIRE.

Après avoir fait un empereur, la France venoit de voir élire à sa place le seul prince qui pût lui être contraire. La dignité impériale retomboit dans la maison d'Autriche; la reine de Hongrie devoit commander par toute l'Allemagne, au nom de son époux; elle triomphoit des obstacles que nous avions mis à sa grandeur. On jugeoit par là même que la nouvelle

maison d'Autriche en seroit plus puissante ; elle en étoit certainement plus irritée.

Personne ne doutoit que l'empire ne nous déclarât la guerre ; à peine croyoit-on qu'en reconnoissant le grand duc comme empereur, nous eussions pu nous en garantir. Nous allions, disoit-on, avoir sur les bras une *guerre d'empire*.

J'entendois M. le prince *de Conti* calculer, des soirées entières, combien chaque cercle alloit armer de bataillons, de compagnies ; ce qu'il en manqueroit, ce qui resteroit sous les drapeaux, ce qui déserteroit. Il haussoit les épaules à la moindre objection, et prétendoit que toutes ces forces seroient prêtes à marcher contre nous au mois de juin. On le citoit au conseil comme un oracle sur les affaires d'Allemagne. Le roi m'envoya deux ou trois fois le consulter. Quand on sut enfin que ces prédictions ne s'étoient pas vérifiées, et que, malgré ses avis, mes mesures pour maintenir la neutralité avoient réussi, le prince répondit que *c'étoit un pur hasard*.

Le prince *de Conti* étoit inconsolable des vingt mille hommes qu'on lui avoit enlevés l'année précédente pour renforcer l'armée de Flandre. Il lui falloit une grande armée sur le Rhin, pour pouvoir y faire des sièges, exploits qui conviennent le mieux à nos *généraux princes*. On avoit déjà conclu pour son armée d'Allemagne de gros marchés que j'ai fait rompre. Tout étoit en mouvement pour le généralat de M. le prince *de Conti* ; on ne pouvoit trop le récompenser du service essentiel rendu par Madame sa mère en présentant à la cour madame *de Pompadour*. Le père de *La Tour*, ancien préfet du prince et

jésuite, s'occupoit déjà à composer son état-major.

J'osai donc seul m'opposer à ces mesures, et proposer des moyens fort simples pour éviter ces grands préparatifs. Je crois avoir bien mérité de ma patrie en cette occasion; mais cela me mit toute la cour à dos.

Voici quelles idées je m'étois formées dès l'année 1733, que je présentai à ce sujet un mémoire à M. *Chauvelin*, lorsqu'il fut question de passer le Rhin et d'assiéger *Philipsbourg*. Les républiques d'Europe ne nous attaqueroient jamais, si nous ne les attaquions les premiers. Elles laisseroient les monarchies se démêler avec nous de nos guerres *d'ambition et d'équilibre*, sans y prendre part. Peut-être nous menaceroient-elles, mais sans jamais agir. Dans cette même guerre de 1733, il fallut que nous missions le siège devant *Philipsbourg* et *Kehl*, places de l'empire, pour faire sortir le corps germanique de son inaction.

Aussi mon système de ménager la Confédération Germanique, de ne l'offenser en rien, de rétracter au lieu de cela toutes les offenses précédentes, fit-il tout l'effet que j'avois prévu.

Telle fut la conduite que je fis adopter peu à peu, quoiqu'avec beaucoup de peine. On est convenu que tout ce que j'avois annoncé est arrivé avec justesse. Mais ce qui contribua le plus à faire réussir ma proposition, ce fut la sûreté et la gloire de la campagne de Flandre, où Sa Majesté alloit commander en personne. Le roi fut aise d'y pouvoir réunir cinquante mille hommes de plus, ce qui porta l'armée à cent

vingt mille hommes effectifs. Pour celle d'Italie, qui avoit plus encore besoin d'accroissement, depuis la surprise d'*Asti* et l'augmentation des forces autrichiennes, on se garda bien d'y envoyer un seul régiment.

Par la neutralité que j'obtins en Allemagne, nous gardâmes l'Alsace cette année avec sept bataillons, et l'année suivante, 1747, on n'en a eu que trois, avec quelques nouvelles milices. Quelques hussards autrichiens passèrent le Rhin et pillèrent des villages; mais nous portâmes à la diète de *Francfort* nos plaintes sur cette infraction non provoquée, et nous obtînmes justice.

Le roi de Prusse et l'électeur palatin avoient d'abord protesté contre l'élection de l'empereur. Le roi de Prusse le reconnut à la paix de Dresde, et le palatin imita cet exemple. Ainsi la France et l'Espagne sont demeurées les seules puissances d'Europe qui l'aient méconnu. Le marquis de *Stainville* m'apporta des lettres de participation à l'élection; j'eus ordre de les renvoyer sans les ouvrir, et sans motiver le refus. Le roi y a persisté jusqu'à présent. Cet article fut le seul qui pût offenser l'empire; mais ce ne pouvoit être un motif de guerre contre nous, le roi ne possédant rien qui le rende réellement membre de l'empire.

Ce ne fut pas sans beaucoup d'efforts et de représentations réitérées que j'obtins que la neutralité s'étendît au *Brisgau*, possession autrichienne. Mais las des contradictions que j'éprouvois, je demandai au roi de me laisser faire tout ce que je jugerois convenable pour entretenir la neutralité d'Allemagne. Sa Majesté, voyant

le bon état où j'avois mis cette affaire, m'autorisa à la conduire seul, et fut satisfait de la manière dont je m'en acquittai. Il n'en coûta presque aucun argent à nos finances.

La vérité est que le roi de Prusse nous seconda efficacement. Sa conduite a été fort déliée et circonspecte, ses démarches mystérieuses. Certainement je rendis un grand service à ma patrie en nous conservant cette liaison intime, et en évitant les embûches que nous tendoit l'Autriche pour nous mettre mal avec ce prince. La reine de Hongrie reprochoit au roi de Prusse de jouer le rôle de *dictateur d'Allemagne*. Le fait est que ce prince égoïste s'inquiète plus de son propre agrandissement que de sa *patrie allemande*, qui lui est fort indifférente. Il ne désire que la discorde entre ses voisins, qui augmente ses richesses, parce qu'il demeure seul riche, tandis que les autres se ruinent.

Le cercle de *Franconie* parut s'ébranler. Il leva quelques mauvaises troupes, qui campèrent à *Neckers-Ulm* pendant l'été de 1746. Mais je vis que, quand il s'agissoit de voter de l'argent pour les dépenses de guerre, les délibérations se ralentissoient. L'évêque de *Wurtzbourg* et *Bamberg* vint à mourir, à *force de boire*. Nous perdîmes en lui un ennemi malin et dangereux, qui travailloit vivement contre nous. Ses deux évêchés furent partagés; on élut à sa place deux bons chanoines, qui ne songeoient qu'à boire et n'entendoient rien à la politique.

Parmi les princes allemands, ceux qui nous furent le plus utiles, après le roi de Prusse, furent l'électeur palatin, le duc de Wirtemberg, et les

deux margraves de *Bareith* et d'*Anspach*. Les affaires d'Allemagne me donnèrent un travail auquel je fournissois avec effort. Comme je les menois seul, j'en répondois, et la sollicitude supposoit encore la peine des détails et des écritures. J'avoue qu'en entrant au ministère j'étois fort peu au fait du droit public d'Allemagne; mais Dieu m'a préservé d'y faire aucune faute, ni aucune démarche à rétracter.

Ainsi c'est par des moyens tout opposés à ceux du conseil, et je puis dire nouveaux en politique, par la seule sincérité, la douceur et l'absence de toutes menaces, que je parvins à nous assurer cette importante neutralité, dont, avant moi, l'on désespéroit totalement. Que l'on considère cependant d'où je suis parti pour y parvenir : ce fut après avoir consommé inutilement des sommes incroyables pour l'élection d'un empereur qui ne joua jamais que le rôle d'un prince détrôné, après que nos armées eurent été chassées honteusement d'Allemagne, après avoir vu notre ennemi élevé à la couronne impériale, après avoir offensé l'empire par des quartiers d'hiver exigés contre tous principes du droit des gens, après l'abandon du roi de Prusse, qui avoit signé la paix sans nous, et nous avoit renvoyé toutes les forces autrichiennes qu'il occupoit par sa diversion. J'ajouterai encore que les subsides et présens que je répandis en Allemagne ne s'élevèrent pas à 850 mille livres de notre monnoie, somme infiniment modique en comparaison de celles distribuées précédemment pour nous y faire détester et y ruiner notre crédit. *L'Union fédérale de Francfort*, chef-d'œuvre prétendu

de *Chavigny*, coûtoit annuellement 28 millions à la France, et l'on sait qu'elle n'aboutit qu'à la perte de nos plus belles armées, et à la défection de la Bavière par le traité de *Fuessen*.

CHAPITRE XII.

RUSSIE.

La czarine a vécu cette année ci (1746) de plus en plus retirée de la cour, et en solitude avec son *moine blanc*, l'archimandrite de *Tubelskoy*. Elle abandonne totalement le timon des affaires à son premier ministre, le comte de *Bestucheff*, sous la seule condition qu'il ne fera la guerre à personne. Il faut croire que l'autorité impériale est tellement affermie en Russie, qu'un premier ministre ne sauroit l'usurper, et que le souverain seroit toujours à temps de le punir, s'il devenoit rebelle. *Bestucheff*, qui seul mérite d'être nommé dans la politique russe, a renouvelé le traité d'alliance avec la cour de Vienne; mais il n'est pas encore question d'assistance dans cette guerre-ci.

Depuis ma retraite du ministère, il vient de conclure un nouveau traité d'alliance avec les puissances maritimes, et l'on assure que ce sera le plus dangereux et le plus effectif de tous. Elles donneront à la Russie un subside considérable, pour entretenir trente mille hommes prêts à partir à la première réquisition. Mais quelles som-

mes incroyables ne faudroit-il pas pour mettre ces troupes en activité, et les faire parvenir jusqu'à notre frontière ? Il est à croire que ce n'est qu'une *démonstration*, destinée à donner à la Russie une influence d'opinion dans les affaires générales d'Europe¹. Cette supériorité par la menace disparoît dès qu'on la brave ouvertement. J'ai travaillé utilement à faire cesser le crédit si redouté des Moscovites aux diètes de Pologne, et, si l'on suit mes principes, on réussira à secouer entièrement ce joug. Nous sommes parvenus à déjouer de même les rodomontades des Moscovites à la diète de Suède, et les deux traités conclus tout récemment par cette dernière puissance avec les cours de Versailles et de Berlin prouvent qu'elle ne redoute guère les forfanteries de *Bestucheff*. En vain celui-ci prépare-t-il un armement de 4,000 hommes contre la Finlande ; la nation suédoise n'en paroît nullement intimidée.

CHAPITRE XIII.

GÈNES.

Le marquis *Doria*, rappelé au commencement de l'année 1746, et remplacé comme ministre à Paris par le marquis *Pallavicini*, est revenu ici l'année suivante, avec une espèce de

1. Les troupes russes avancèrent en effet jusqu'en Bohême, et l'on sait toute la peine que l'on eut à les faire retirer après la paix d'Aix-la-Chapelle.

caractère officiel ; mais, au fond, il n'est pas fâché d'éviter le risque d'être enseveli sous les ruines de sa patrie. D'ailleurs, il vient revoir une enchanteresse qui n'a eu de charmes qu'à ses yeux, mais des complaisances pour bien d'autres.

Son successeur, homme d'esprit, a plaidé près de nous avec éloquence la cause de sa malheureuse république.

M. *de Jonville*, gentilhomme ordinaire et fils d'un fermier général, a été longtemps notre envoyé à Gênes, où il faisoit de la dépense, et figuroit avec dignité par sa figure et sa toilette. Il a dû cette place à la protection de *Barjac*, valet de chambre du cardinal de Fleury. Son successeur, M. *de Guymond*, fils d'un employé dans les fermes, est cousin germain de madame *de Pompadour*. Il a montré du cœur dans les circonstances difficiles où il s'est trouvé, dans une place où il n'y a ordinairement que de tranquilles affaires de commerce à discuter.

Les malheurs des Génois ont été affreux. Les Autrichiens excellent en cette lâche et utile qualité de poursuivre violemment leurs ennemis vaincus. Après notre retraite de Plaisance, ils sont entrés à Gênes en vainqueurs avides et furieux. Ils en ont tiré plus de 20 millions de contributions. Ils ont enlevé tout ce qu'il y avoit de précieux, et détruit ce qu'ils n'ont pu emporter. Ils ne parloient que d'anéantir la république, d'en traiter les citoyens en sujets révoltés, de la réduire en province autrichienne. L'indignation a relevé en un instant le courage des Génois, et les a tirés d'une situation désespérée.

L'Espagne leur avoit promis des subsides par

le traité d'*Aranjuez*, et ne leur a rien donné. Ils recoururent à nous, qui ne leur avions rien promis. Le roi les aida de quelques sommes, et offrit de payer les garnisons de Corse. (Cette île s'est de nouveau soulevée.) Les Génois désolés recoururent même à leurs ennemis; ils s'adressèrent aux puissances maritimes, et particulièrement à la Hollande, mais sans succès. Enfin, n'ayant d'asile que dans leur désespoir, ils machinèrent entre eux une conspiration générale, dont le secret fut bien conduit. C'est par suite d'une impression générale chez tous les citoyens que le feu de la révolte prit tout à coup, plutôt que par un concert bien médité.

Quelques semaines avant cet éclat, je reçus une lettre chiffrée roulée dans une *coquille de noix*. Elle étoit du sieur *Guymond*, envoyé de France. Elle annonçoit des *Vêpres Siciliennes* contre les Autrichiens, qui se tenoient tranquilles à Gênes; on demandoit le concours et l'appui de la France. Je répondis en deux lignes que *chacun sait ce qu'il a à faire, et que la France n'abandonneroit jamais les Génois*.

Il y a assez de relations de ce soulèvement et de ses suites. Nous l'avons soutenu de toutes nos forces. Le roi y a aussi envoyé beaucoup d'argent. J'ignore la partie secrète des événemens qui se sont passés depuis. J'ai vu avec plaisir que les grands et le peuple se sont accordés pour le bien de la patrie, plus que je ne l'espérois. La noblesse en général avoit montré de la lâcheté; elle vouloit conserver ses richesses. Quelques citoyens trop opulens pour s'accommoder aux dangers ont fui en France, avec leurs

femmes et leurs meilleurs effets ; ils ont conservé leur vie et leur aisance aux dépens de leur autorité.

La hauteur autrichienne, en maltraitant les Génois, a perdu la plus belle occasion de nous nuire. Le royaume de Naples étoit perdu et toute l'Italie aux fers, si les ennemis avoient voulu traiter avec Gênes. Mais nos forces, notre crédit et notre influence ont fait publier depuis les lois les plus sévères contre quiconque parleroit d'accommodement avec les Autrichiens.

CHAPITRE XIV.

MODÈNE.

Depuis la rupture du traité de Turin, le duc de Modène n'a plus d'espérance de s'accroître en Italie ; depuis qu'en trois semaines nous avons été chassés d'Italie et repoussés en Provence jusqu'au Rhône, il lui reste à peine celle de recouvrer ses États à la paix générale.

Le feu roi se piqua, durant tout son règne, de recevoir avec magnificence les souverains que son amitié avoit jetés dans le malheur ; les traitemens qu'ils éprouvoient à sa cour leur faisoient presque oublier leurs trônes usurpés. Le roi Jacques Stuart, le duc de Mantoue, l'électeur de Bavière, en ont été les preuves. On n'en a pas usé de même sous ce règne-ci. Le prince *Charles-Édouard* n'a eu, depuis son retour d'Écosse, qu'un premier moment de bonne réception, et

ce moment a paru venir plutôt de la curiosité de le voir que des égards dus à sa position.

M. et madame de Modène manquent absolument du nécessaire. Le duc a vendu au roi de Pologne, à vil prix, les beaux tableaux qui faisoient l'ornement de sa cour et l'admiration des étrangers. La reine de Hongrie lui a enlevé sa dernière ressource : il possédoit dans les États du pape le domaine utile de quelques grands fiefs ; la violence a fait le droit, et le pape n'a pu empêcher que la cour impériale n'ait prétexté son souverain domaine en Italie pour saisir les terres et s'en approprier la jouissance.

Madame de Modène a demandé que nous exerçassions des représailles dans les Pays-Bas, en lui attribuant les revenus des terres appartenant aux Flamands qui suivent la cour impériale. Ces représailles étoient fondées sur l'usage des guerres précédentes ; mais on s'y opposa, en prétextant certains ménagemens assez déplacés. Sans doute les fermiers royaux administrant les finances de la Flandre conquise trouvent plus d'avantage à ce qui se pratique en ce moment.

La duchesse de Modène vit ici comme la plus simple particulière. Elle est mal avec la nouvelle favorite, à cause de l'amitié que lui portoit madame *de Châteauroux*. Elle n'ose rien demander au roi ; on lui a refusé la pension qu'elle sollicitoit comme princesse du sang. On sait qu'elle fut fort mal reçue lorsqu'elle fit parler d'une de ses filles pour épouser en secondes noces M. le Dauphin. J'ai vu peu de princesses aussi malheureuses et plus patientes que madame *de Modène*, et sa vertu n'étoit point encore appuyée du secours

de la religion quand je la voyois ; j'ai appris depuis qu'elle s'est jetée dans la dévotion.

CHAPITRE XV.

NAPLES.

Depuis la mort de *Philippe V*, roi d'Espagne, et surtout depuis que la reine de Naples est accouchée d'un fils, c'est elle qui gouverne et ses volontés sont des lois. Qui dit volontés de femmes qui gouvernent pourroit dire *caprices*. La reine est Allemande ; mais elle est conduite elle-même par une Italienne vindicative et avide d'argent, madame *Castropigliano*. Le ministre *Fogliani* a déplu à ces femmes, et ne tardera probablement pas à faire place au prince *Corsini*, qui est dans leurs bonnes grâces.

Lors de nos défaites d'Italie, je tremblois au sujet du royaume de Naples. J'étois d'avis qu'on y envoyât par mer tout ce dont nous et l'Espagne pouvions disposer de troupes, au risque de perdre les deux tiers des envois, que les escadres angloises eussent interceptés. On n'en fit rien ; le roi de Naples ne parut pas sortir un instant de son engourdissement. Ses ressources étoient nulles, ni généraux, ni armée, ni finances. Pourtant sa quiétude absolue sembloit insulter aux soins que nous prenions de sa défense. C'est ce qui donna lieu de présumer que l'Espagne étoit en négociations secrètes avec les cours

de Vienne et de Londres. Et dans le fait, si les troupes espagnoles ont continué à agir de concert avec les nôtres, elles se sont toujours refusées à toute entreprise ; elles n'ont été que de parade dans nos rangs. L'évêque de Rennes prétend connoître la simplicité des mœurs de Leurs Majestés Catholiques et de leur premier ministre ; à l'en croire, il n'y a chez eux qu'*amour et simplesse* ; il les démontre incapables de stratagèmes, de feintes, et d'une conduite aussi déliée que celle de soutenir le rôle d'ennemis à l'extérieur, quoique réconciliés secrètement avec l'Autriche. Si cela étoit, ce seroient leurs propres intérêts qu'ils trahiroient ; car nous ne travaillons que pour eux en Italie. Ils nous jettent en de folles dépenses ; mais ils en font aussi. Les Anglois font le plus grand tort à leur marine.

Le fait est que le pillage de Gênes a longtemps retenu les Autrichiens. Puis, cette république s'étant soulevée et ayant chassé honteusement le général *Botta*, la hauteur et la vengeance de la reine de Hongrie l'ont portée à s'y acharner. Ainsi le soulèvement de Gênes a véritablement conservé Naples. Il nous donne un pied en Italie, et la facilité de communiquer par terre avec *Don Carlos*, et de le secourir au besoin. Si, au lieu de cela, nos ennemis faisoient un pont d'or à la république de Gênes, peut-être cette réconciliation seroit-elle la perte du royaume de Naples.

CHAPITRE XVI.

SUITE DES AFFAIRES D'ESPAGNE, DEPUIS LA MORT
DE PHILIPPE V. — PORTUGAL.

P*hilippe V* mourut de chagrin¹, et d'un appesantissement de corps qu'il avoit contracté en donnant trop à ses appétits, plus réguliers que modérés. Il étoit laborieux sans rien faire d'utile. Jamais homme n'a montré plus que lui l'abus du mariage, se laissant mener par sa femme, qui le menoit mal. Il gémissoit quelquefois de son esclavage; mais la religion et la nature l'y retenoient. La reine l'avoit engagé à ruiner l'Espagne en hommes et en argent, pour lui conquérir des domaines en Italie, et Dieu avoit décidé qu'elle n'en jouiroit jamais. Le traité de Turin de décembre 1745 avoit excité sa colère; mais quand *Philippe V* vit le désastre de ses armées, les regrets de n'avoir pas accepté ce traité à temps le mirent au tombeau.

Ferdinand VI est également gouverné, mais l'est mieux, par sa Portugaise, laide, mais bien faite, douce et spirituelle. C'est l'honneur même que ces deux époux. La religion préside à leurs actions, et l'amour de leurs peuples à leurs entretiens habituels. Mais emploient-ils des moyens actifs pour parvenir à la félicité de leurs sujets? C'est ce que le temps nous apprendra.

1. Le 9 juillet 1746.

Le jeune roi commença par la conduite la plus généreuse et la plus évangélique, en rendant le bien pour le mal à la reine douairière. Il est innombrable ce qu'il en a reçu de maux, presque depuis sa naissance. Il étoit relégué dans son appartement; quiconque le voyoit étoit proscrit. On ne peut excepter que le poison de ses maléfices; encore assure-t-on que de jeunesse *il avoit été maltraité par les chirurgiens de sa marâtre, et rendu incapable d'avoir postérité*. C'est elle qui a fait répandre que la reine aujourd'hui régnante aimoit l'eunuque *Farinelli*, fameux chanteur italien. La reine est grande musicienne; sa considération pour le talent de *Farinelli*, et quelques inconséquences de sa part, ont donné lieu à cette horrible calomnie.

Sous ce règne, le Portugal est bien à couvert de toute invasion espagnole. On prétend même que si le roi de Portugal en étoit capable, et s'il ne préféroit pas à toute occupation politique les intérêts de son église patriarcale, il gouverneroit l'Espagne par sa fille.

Le maréchal *de Noailles* ne cesse de dire que nous avons beaucoup perdu à la mort de Philippe V. Il a continué ses liaisons avec la reine douairière, et prétend que notre intérêt est de conserver l'amitié de cette princesse, parce qu'elle a nommé tous les ministres actuels, qu'elle est mère des souverains futurs de l'Espagne, et dépositaire de tous les secrets d'État. Il paroît cependant que son crédit est aujourd'hui peu de chose; car elle vient de recevoir l'ordre (en juillet 1747) de sortir de Madrid dans l'espace de trois jours, de se retirer à *Saint-Ildefonse*, et

de là dans une ville éloignée de Madrid, dont on lui laisse le choix.

Je m'étois proposé de tenir avec le nouveau roi une conduite tout autre qu'avec le précédent : c'étoit de ne lui rien cacher. Qu'il est doux de se laisser aller à l'amour de la sincérité, quand elle est la bonne route des affaires ! Avec la reine douairière, il falloit lui tout promettre dans ses fougues, encenser ses passions pour ne pas nous aliéner l'Espagne, et conclure la paix *sans elle*, si nous voulions jamais l'obtenir et sauver les deux couronnes. Je voyois au contraire dans *Ferdinand* un amour impatient de la paix et du bonheur de ses peuples, un cœur flétri par la vue des misères de son royaume, ne continuant la guerre commencée que par honneur et pour en sortir d'une manière supportable. J'avoue que je me livrois avec plaisir à l'espoir d'une union parfaite entre les deux branches de la maison de *Bourbon*; et si je n'ai pu m'attirer à Madrid toute la confiance que je désirois obtenir, j'ai du moins la satisfaction d'avoir laissé les choses en bon train lors de ma sortie du ministère. Il est vrai que le refus de l'infante *Antonia*, que je crus devoir conseiller au roi, ne contribua pas à me réconcilier avec la cour d'Espagne.

Ferdinand prit pour principe en montant sur le trône de se montrer *tout Espagnol*, pour éviter le reproche qu'on avoit fait à son père, de conserver trop d'attachement pour sa première patrie. *Ferdinand* renvoya des emplois tous les étrangers. C'est sous ce prétexte que furent révoqués *M. de Campo Florido*, ambassadeur en France, et le comte *de Gages*, qui commandoit en Italie.

M. *de Campo* fut frappé du coup le plus inattendu. Il fit mille singeries en partant d'ici, donna de petits présens à toute la cour, fit pleurer tout le monde. Il me semble que je m'attendris aussi de ce spectacle. Il n'y eut qu'un mot sur son compte : *c'étoit pourtant un si bon homme!* Il emportoit des richesses immenses. Il se vantoit d'aller en ambassade à Naples. Nous sûmes bientôt qu'il n'en étoit rien, mais qu'il y étoit exilé avec une pension. En y arrivant, il perdit sa femme et se fit jésuite. Le duc *d'Huescar*, qui l'a remplacé, étoit déjà venu en France, l'hiver précédent, en ambassade extraordinaire. C'est un homme vif et franc, fort ignorant et de peu de travail; capable de s'entêter dans une petite sphère d'idées, pour en sortir très-difficilement; aimant la dépense et l'obscurité. Il a échoué dans le but de sa seconde ambassade, comme de la première. Dans l'une, il s'agissoit de changer le partage d'Italie; dans celle-ci, de remarier le Dauphin avec la sœur de sa première femme.

Le changement du comte *de Gages* pour le marquis *de la Mina* fut un événement d'un genre tragique, au lieu de la comédie qu'avoit jouée parmi nous M. *de Campo*. M. *de Gages* avoit l'estime et la confiance de deux armées, et une grande réputation par toute l'Europe comme militaire. Il s'entendoit parfaitement avec M. *de Maillebois*, et c'étoit un immense avantage pour la conduite de l'armée combinée. M. *de la Mina*, au contraire, est indocile aux remontrances et à la raison, grand Espagnol par sa haine pour la France, ne doutant de rien, se refusant à tout. Ses instructions secrètes portoient de ménager

extrêmement ses troupes, de ne les jamais exposer. On peut dire que, depuis qu'il a pris possession du généralat, les troupes espagnoles n'ont pas plus servi à la cause commune que si elles eussent été de *carton*. Le conseil de Madrid a dit : « Il ne reste plus qu'une vingtaine de mille hommes de toutes les forces de la monarchie de » Castille; les provinces sont dépeuplées et dans » l'impossibilité de recruter ce débris d'armée. » Gardons-nous bien de le perdre. Voyons ce que » nous produisent les promesses des François » pour l'établissement de *Don Philippe*; mais ne » mettons plus rien au hasard. »

A peine le maréchal de *Maillebois* fut-il sorti de contradiction avec *M. de Castelar*, qu'il tomba donc dans l'humeur hautaine et les desseins cachés du marquis de *la Mina*. Il n'y concevoit plus rien. Le nouveau général désapprouvoit tout. Il disoit que l'état des deux armées ne demandoit autre chose que la retraite; il applaudissoit cependant d'abord aux plans de défense; le lendemain il y trouvoit à redire, et le troisième jour il ordonnoit de marcher en arrière. Ainsi, de proche en proche, nous évacuâmes en peu de semaines toute l'Italie. *La Mina* contredisoit sur tout; *Maillebois* n'insistoit pas : ainsi chacun des généraux pensoit rejeter sur l'autre le défaut de résistance, et ils s'accusoient réciproquement. Le bruit fut grand, en Italie et par toute l'Europe, que l'Espagne alloit conclure une paix séparée, à notre exclusion, avec les cours de Vienne et de Londres, par le canal de Lisbonne. La ruine et l'abandon de Gênes confirmèrent ce bruit en apparence,

sans que rien nous en eût procuré la certitude.

Il est vrai aussi que le maréchal *de Maillebois* fut mal servi à la cour d'Espagne par l'évêque de *Rennes*, qui écoutoit trop les passions de madame *de Fuenclara*, sœur de M. *de Castelar*, dont ce prélat s'étoit épris. Madame Infante ne le deservoit pas moins par les lettres qu'elle écrivoit tous les jours au roi, sous l'inspiration du maréchal *de Noailles*.

La cour d'Espagne avoit démenti officiellement l'accusation portée sans preuves suffisantes par le maréchal *de Maillebois* contre les généraux espagnols, d'avoir eu dessein d'arrêter comme traîtres les François qui servoient sous leurs ordres. Enfin M. *de Maillebois* commandoit la plus foible armée qui ait jamais été chargée d'une grande entreprise. Elle n'étoit que de douze mille fantassins effectifs. Ni lui ni moi n'avions eu le crédit de la faire augmenter. Il manquoit de tout. D'après tous ces motifs, il n'est pas étonnant qu'à la cour on lui donnât tous les torts, et qu'on s'en prît à lui seul de la retraite d'Italie et de l'entrée des ennemis en Provence.

Quand j'appris que le roi vouloit changer son général en Italie, je dus prévoir ma propre disgrâce. Le maréchal *de Maillebois* fut révoqué avec une grande dureté; on ne lui donnoit aucune récompense de ses longs et utiles services, tant dans les affaires heureuses que dans l'adversité. Le maréchal *de Belle-Isle* fut nommé pour le remplacer, et obtint de suite un renfort de quarante-deux bataillons, et toutes les dépenses nécessaires pour la défense de la Provence. Comme on se dispoit à cet effet, voilà

que le marquis *de la Mina* signifia que ses ordres étoient de nous quitter, et d'aller hiverner avec ses Espagnols en Savoie. On ne douta plus alors que les Espagnols n'eussent fait leur paix. Je fis un mémoire, que le roi lut en particulier, sur le bien et le mal de cet abandon. Mon frère me dit que *je me perdois par tout ce qui arrivoit de la part de l'Espagne*. Je demandois ce qui étoit de ma faute en tout cela, et si cela ne venoit pas plutôt d'avoir laissé le maréchal de Maillebois sans armée.

Cependant ce ne fut que l'affaire de quinze jours de faire changer les résolutions de l'Espagne. Je fis si grande honte à cette cour de ses manœuvres et de ses réticences, l'évêque de Rennes fit si bien valoir mes nouvelles instructions, que je reçus plusieurs déclarations à la fois qui nous constituoient plus alliés de l'Espagne que du temps de Philippe V. Il n'y a jamais eu de négociation plus heureuse, en apparence du moins. *M. de la Mina* eut ordre positif de rebrousser chemin, et de se joindre à nos troupes pour défendre la Provence. On fit des recrues en Espagne pour compléter l'armée; il fut ordonné à tous les ministres d'Espagne dans les cours d'Europe, de faire des déclarations publiques de la résolution où étoit cette puissance de continuer la guerre.

Il est certain que, pendant que j'ai conduit les affaires étrangères, je n'ai jamais vu l'Espagne sans quelques négociations secrètes pour une paix particulière. *Ferdinand* n'en a commencé aucune; mais il n'a pas rompu celles qui étoient entamées avant son avènement par sa belle-

mère. Depuis l'abbé *Grimaldi*, envoyé à Vienne avec des instructions secrètes du maréchal de *Noailles*, il y eut un sieur *Alvès*, frère du secrétaire du duc d'*Huescar*, dont la mission duroit encore lors de ma sortie du ministère.

Quoi qu'il en soit, la franchise dont j'avois usé envers *Ferdinand VI* et son premier ministre *M. de Carvajal* m'avoit acquis leur estime de telle façon, que j'en reçus une preuve remarquable peu avant ma disgrâce. Le duc d'*Huescar* vint un soir exprès de Paris pour faire savoir à moi seul, et au roi, si je le jugeois convenable, qu'il se passoit à sa cour des intrigues infernales pour exiger ma dépossession; que Sa Majesté catholique en étoit dans la dernière indignation. Il me fit entendre que le maréchal de *Noailles* y avoit grande part par sa correspondance avec madame Infante et avec les dames qui la gouvernoient. C'étoit là le sujet du courrier que je savois avoir été envoyé de Fontainebleau aux frais du maréchal de *Noailles* et de sa cabale¹. Je savois que ce courrier étoit chargé d'un grand mémoire contenant tous les prétendus griefs de l'Espagne contre moi. Je montai le soir chez le roi, et lui exposai la commission du duc d'*Huescar*. Je lui répétai deux fois le mot d'*indignation*, comme venant du roi d'Espagne lui-même.

C'étoit alors qu'il étoit question de remarier *M. le Dauphin*. Les mouvemens que se donna la cour d'Espagne pour faire préférer l'infante *Antonia*, sœur de feu madame la Dauphine, fu-

1. Le maréchal de *Noailles* étoit de retour de son ambassade.

rent plutôt une grande affaire de cour qu'une négociation politique. On assuroit bien que le pape ne pourroit refuser des dispenses pour une alliance si importante à la catholicité; mais c'étoit une chose absolument contraire à nos mœurs que d'épouser la sœur d'une femme dont on a des enfans¹, il n'y en a pas même d'exemple dans notre histoire. Il y a grand danger pour les suites d'une telle irrégularité. Le roi saisit ces objections de lui-même, dès qu'il en fut question. MM. de Noailles et de Maurepas, grands partisans d'Espagne à Versailles, n'en purent disconvenir; mais ils n'en travailloient que plus ardemment sous main à conclure cette affaire. Je ne parle pas des autres reproches que l'on pouvoit faire à l'infante *Antonia*: elle est encore de quelques lignes plus petite que n'étoit feu madame la Dauphine; elle est aussi noire que sa sœur étoit rousse; elle a tout le caractère de sa mère, et eût voulu se mêler de tout en France.

Cependant nos François pensionnés d'Espagne écrivirent à la cour de Madrid qu'il falloit pousser la proposition, menacer et embarrasser le roi, qu'on en viendroit à bout. On gagna d'abord l'évêque de Rennes, en lui promettant un chapeau de cardinal. Il écrivit des lettres foudroyantes pour engager à ce mariage, disant que le refus de l'infante *Antonia*, si le roi y persévéroit, révolteroit plus l'Espagne que le renvoi de l'infante en 1724. On nous envoya des consultations théologiques. Mais tout cela ne prouvoit pas que ce

1. La première Dauphine avoit laissé une fille qui vivoit encore, et ne mourut que le 27 avril 1748.

fût dans les mœurs françoises , et l'irrégularité des mariages choque les indifférens sur la religion autant que les plus religieux. Quand nous paroissions douter de l'effet des dispenses contre la clameur publique , on disoit que nous étions des schismatiques. On gagna M. le Dauphin ; on persuada la reine. Mais cette cabale échoua dès que le roi eut pris parti. Je ne doute pas que le roi *Ferdinand* n'ait su mauvais gré à ceux de nos courtisans qui le compromirent aussi mal à propos.

Le roi voulut bien suivre mes avis du commencement jusqu'à la fin de cette affaire. J'ai plusieurs lettres qu'il m'écrivit de *Choisy* à cet effet. Je rédigeai les lettres que Sa Majesté envoya au roi d'Espagne , et qui auroient dû le persuader par la raison. Jamais refus ne fut plus clair et plus honnête. On le tempéra en lui faisant part , comme s'il eût été l'aîné de la maison , des diverses délibérations qui conduisoient à marier le Dauphin à toute autre qu'à l'infante *Antonia*. J'employai le père *Pérusseau* , confesseur du roi , pour en écrire au père *Le Fèvre* , confesseur du roi d'Espagne. Malgré tout cela , les instances et les persécutions redoublèrent.

Enfin Sa Majesté voulut bien remarquer , sur les observations que je lui fis , que l'opiniâtreté augmentoit à mesure de ses refus , qu'on alloit en faire une affaire d'État fort sérieuse , et que tous délais seroient pernicieux. Comme on étoit sûr du mariage de Saxe , que la princesse venoit personnellement , le roi se détermina en un moment , et m'ordonna de faire partir un courrier pour Dresde.

— Le royaume de Portugal est aujourd'hui sous une sorte de régence. Le roi ne s'occupe que de hiérarchie et de vaines cérémonies ecclésiastiques. Affligé de fréquentes attaques d'épilepsie, il ne reçoit aucun ambassadeur, et n'a pas vu depuis deux ans son premier ministre, le cardinal *d'Atocha*. Souvent le nom d'un roi fait tout ; il faut cependant que sa volonté soit présumée, on ne sauroit quand il la refuse. La reine a le titre de Régente, sans aucun pouvoir. Le conseil ne s'assemble jamais. Les tribunaux jugent. Les ministres répondent par des lieux communs aux ambassadeurs étrangers. Aucune question politique ne se décide. Tout ce que veut absolument le roi sur cette matière, c'est de ne rien vouloir. Mais il est plus occupé que jamais des honneurs de la *patriarchale*, et de son église de *Mafra*.

Cependant on parle à tous momens d'une paix particulière que la cour de Lisbonne ménage entre l'Espagne et l'Angleterre. *M. de Puysieux*, en partant pour les conférences de Bréda, étoit persuadé de sa réalité ; y étant arrivé, il le crut plus que jamais, il en faisoit mention dans toutes ses dépêches, il donnoit même la date de ce traité secret. Il est certain que les Anglois ont travaillé sans relâche à nous débaucher le roi catholique.

Pour moi, je savois qu'il falloit prendre le roi de Portugal par la vanité, et perdre plutôt nos démarches qu'être la dupe d'aucune de ses faiblesses. Il pouvoit s'entêter de l'honneur de sa médiation, servir nos ennemis et leur livrer encore davantage son riche commerce. Je voyois

la reine sa fille prendre de l'ascendant en Espagne, le vicomte *de Pontelima* y augmenter de considération et recevoir de plus en plus un traitement distingué et des faveurs particulières. Aussi proposai-je au roi de donner plus d'attention à la cour de Lisbonne qu'on n'en avoit donné jusque alors. Sa Majesté m'approuva, mais le conseil y opposa ses contradictions ordinaires à toutes les propositions que j'apportoïis. Je me mis donc à travailler en secret avec *don Louis d'Acunha* et *M. de la Cerda*. Je fis quelques voyages de Paris exprès pour ce dernier, car ce vieux ministre sortoit rarement de son logis.

Je fis offrir au roi de Portugal de traiter la paix générale, même d'y figurer comme *médiateur*, si le roi d'Espagne y consentoit. Je lui demandai particulièrement ses bons offices près le roi d'Angleterre, sur lequel il pouvoit avoir du crédit par les avantages que son commerce présente aux Anglois. Ainsi je n'agissois que pour l'Espagne, dans ses seuls intérêts, et cependant j'étois obligé de travailler à son insu, et je craignois d'être découvert par elle.

Il étoit d'une grande importance de gagner de vitesse les menées de l'Angleterre à Lisbonne, les premiers mouvemens de la vanité portugaise, et l'influence de la jeune reine d'Espagne. Cet innocent artifice produisit tout l'effet que je m'en étois promis. *M. de Chavigny* ni l'évêque de *Rennes* n'en surent rien. *Don Louis d'Acunha* en fit un grand mystère, et dépêcha un courrier à Lisbonne. Le roi de Portugal sortit un moment de sa léthargie, à ce que m'écrivit *Don Louis*, et sut tout le gré possible à la France de lui re-

mettre ses intérêts entre les mains. Le roi d'Espagne en fut presque jaloux, et m'en fit faire des remontrances par le duc *d'Huescar*, comme si je n'eusse pas agi uniquement pour le bien de l'Espagne. Cependant le même monarque ne tarda pas à me remercier, et à déclarer qu'il se résigneroit volontiers à la médiation du roi de Portugal pour la paix générale si les hautes puissances belligérantes ou auxiliaires consentoient à l'agréer. Il ne pouvoit avoir d'autres sentimens.

Cette affaire étoit donc dans le meilleur train possible à ma sortie du ministère. J'ai même su indirectement que *M. de Maurepas*, s'étant fait apporter mes derniers papiers, avoit pris connoissance de cette affaire secrète, et qu'il avoit été obligé de dire que *j'avois fait là un coup de maître*.

Depuis ce temps *M. de Chavigny* n'a cessé d'écrire qu'il se donneroit de grands mouvemens pour continuer d'éclairer la conduite de la cour de Lisbonne au sujet de la paix particulière entre l'Espagne et l'Angleterre. *L'évêque de Rennes* manda par chaque courrier que la cour de Madrid ne faisoit rien, ne pensoit à rien, qu'elle attendoit de nous des idées pour faire la paix, que jamais elle ne sépareroit sa cause de la nôtre. S'il en est ainsi, je puis me flatter d'y avoir puissamment contribué par ma conduite ouverte et confiante envers la cour de Lisbonne.

CHAPITRE XVII.

SAXE; MARIAGE DE M. LE DAUPHIN.

Après avoir conclu sa paix particulière avec la Prusse, l'électeur de Saxe recruta ses troupes, et fit montre d'une belle armée de quinze à vingt mille hommes, nous menaçant de la vendre à nos ennemis si nous ne lui en payions l'entretien. Agissant ainsi, le comte de Bruhl montrait nous bien connoître. Nous étions en train de payer des subsides à toute puissance qui pouvoit vendre des troupes contre nous, et je fus encore obligé de céder, *comme à mon ordinaire*.

Le maréchal de Saxe craignoit, plus que tout autre, d'avoir à combattre contre les Saxons ses compatriotes. Les ministres du conseil voulurent bien mériter d'un général si fort en faveur. Ainsi les intérêts du trésor royal furent sacrifiés à des considérations personnelles. On accorda à la Saxe deux millions de subsides annuels pendant trois ans. Je représentai plusieurs fois au roi que, si Sa Majesté m'avoit laissé le maître, je me serois fait fort de finir cette affaire moyennant cinq ou six cent mille livres. Je doutois que la Saxe se décidât à cet acte de bassesse et de trahison, de joindre ses troupes à nos ennemis, et de se dégarnir tout à fait contre les tentatives de son voisin inquiet et ambitieux, le roi de Prusse.

C'étoit encore par une faveur spéciale et tout à fait nouvelle que dans ce traité le roi de France donnoit à l'électeur de Saxe roi de Pologne le titre de *Majesté*, titre qui n'avoit jamais été accordé par nous à un *prince électif*.

Une partie de notre subside a été payée d'avance, le reste à la plus juste échéance. Messieurs *Pâris* ne demandent pas mieux que de payer avec l'argent du roi, et ils sont toujours les plus ardens sollicitateurs des subsides que nous prodiguons partout si libéralement.

Que l'on considère cette suite d'événemens bizarres. Le roi de Pologne refuse la couronne impériale et l'honneur de pacifier l'Europe, en vue d'obtenir les dépouilles de la Prusse : c'est lui qui est dépouillé de ses États, ruiné, avili ; on lui rend ses États moyennant un tribut, et c'est nous qui payons les frais de ce tribut, nous qui, dans cette guerre, étions alors victorieux et conquérans de toutes parts.

De plus, l'argent que nous dépensions en cette occasion ne nous assuroit rien. Sans les autres avantages que nous procurâmes au roi de Pologne, il nous eût peut-être encore une fois échappé. Le comte de *Bruhl* n'a ni foi ni principes. Sa politique, ce sont précisément les *manœuvres d'une courtisane jointes aux ressources d'un chevalier d'industrie*. Le roi son maître est endormi et enveloppé d'épaisses ténèbres ; sa volonté d'être honnête homme cédera toujours aux subtilités déguisées de son jésuite et de son favori.

Par notre traité de subsides, le roi de Pologne ne promettoit rien de positif. Il s'y réservoir même la liberté d'obéir aux résolutions de la

diète de Ratisbonne. M. de *Vaulgrenant* étant revenu ici au commencement de l'année 1746, son secrétaire, le sieur *Durand d'Aubigny*, fut chargé des affaires pendant six mois. Il eut l'honneur de signer le traité de subsides et d'amitié. Il se figuroit avoir ainsi jeté les premiers fondemens du mariage de M. le Dauphin. La vérité est qu'il n'y a guère plus contribué que le courrier que je dépêchai quand le roi eut résolu ce mariage. Pourtant il a fondé sur ce mérite de grandes espérances de fortune, il a tiré vanité de ces deux grandes affaires; mais il s'est trop pressé de s'en vanter. Le roi n'a pas été content de ses manœuvres souterraines pour se faire recommander par les étrangers. Au reste, c'est un garçon d'esprit; ses vues en politique sont plus étendues que justes, ses dépêches étoient des volumes. Il rencontroit quelquefois le vrai, et il seroit capable, s'il étoit bien dirigé. Je l'avois donné à M. de *Vaulgrenant*. Il m'avoit été recommandé par M. le duc d'Orléans.

A l'approche de la diète de Pologne, il fallut y nommer un ambassadeur. Je proposai au roi le marquis *Des Issarts*, homme de qualité, du comtat d'Avignon. Il est né en Provence, et aussi délié qu'il paroît épais dans sa grosse figure. Je lui trouvai de la sagesse et des talens d'insinuation. M. le prince *de Conti* me l'avoit recommandé; M. et madame la duchesse *de Chartres* l'avoient pris en grande affection. Je fus fort aise que ces illustres recommandations devinssent heureuses; mais je puis bien assurer qu'elles n'étoient qu'en second dans les motifs d'un choix libre. Il me parut le moins mauvais de tous ceux

qui se présentoient alors pour les emplois étrangers. *Des Issarts* fit très-bien, il fut heureux, il obtint des grâces, il fut comblé de présens. Il se conduisit avec adresse, la fortune couronna sa prudence. Je ne l'ai éprouvé ni ingrat, ni méchant, mais fort éveillé sur ses intérêts particuliers. J'ignore ce qu'il a fait depuis ma disgrâce.

Aussitôt après son départ, j'appris que M. le prince *de Conti* songeoit sérieusement à la couronne de Pologne. Je n'avois encore rien vu de si surprenant, ni de si absurde. Vint me trouver un soir à Versailles avec beaucoup de mystère, un sieur *Blandowsky*, gentilhomme polonois. Cet homme avoit été employé à la dernière élection du roi *Stanislas*; le cardinal *de Fleury* en faisoit cas. Voici ce qu'il me conta, et me prouva par des lettres : M. le prince *de Conti* avoit travaillé, par l'entremise de M. *de Saint-Séverin*, à sa future élection au trône de Pologne. Le roi *Auguste*, disoit-on, ne pouvoit aller loin; il commençoit à avoir les jambes ouvertes, comme feu son père dans la maladie dont il est mort. Le prince avoit fait venir *Blandowsky* pour le consulter. Il avoit assez mal payé son voyage, l'avoit caché à *l'Isle*, où ils avoient eu plusieurs conférences ensemble. Il me donna copie de tous les mémoires et instructions qu'il avoit fournis. Il avoit trouvé au prince quelques qualités éblouissantes, mais en avoit remarqué d'autres qui ne pouvoient réussir en Pologne.

Pourquoi cet homme, que je ne connoissois pas, venoit-il tout à coup me faire de telles confidences et me divulguer ce secret, tandis qu'il m'avouoit lui-même que le prince *de Conti* lui

avoit recommandé de ne le confier à qui que ce fût, et à moi moins qu'à tout autre?... Il me dit avoir fait de longues réflexions sur le personnage qu'on lui faisoit jouer en France, et sur les suites qui pouvoient en résulter. Quand il étoit parti de Pologne, il ne savoit pas que ce fût pour conférer à l'insu du ministre. Cette circonstance lui sembloit périlleuse. Il s'étoit informé de moi; il me connoissoit déjà de réputation dans son pays. Rien ne lui démontroit, disoit-il, que ma disgrâce fût prochaine, et l'affaire dont il s'agissoit le supposoit cependant, si elle s'exécutoit sans moi. Il trouvoit au contraire dans M. le prince *de Conti* tant de présomption et si peu de fonds, tant de paroles et si peu de suite, qu'il ne pouvoit s'embarquer sur ses promesses. Le prince ne lui parloit que de sa faveur auprès du roi, que d'opérer sans le ministère; il ne lui montrait aucune preuve de cette volonté royale. Il ne vouloit donc pas, disoit-il, partir sans avoir rendu l'hommage qu'il devoit pour cette grande affaire au ministre qu'elle regardoit. Il désiroit que j'en parlasse à Sa Majesté, et ne se croiroit autorisé que quand je lui aurois dit que le roi l'approuvoit.

Je consultai mon frère; après avoir longtems réfléchi, *il m'avoua qu'il y avoit bien quelque chose de tout cela dans l'esprit du roi; que je prisse garde à ce que je dirois à Sa Majesté, que l'affaire étoit délicate.*

Je fis un extrait de ma conversation avec *Blandowsky*. Je ne fis paroître aucune défiance de mystères entre le roi et le prince *de Conti*; je parus n'y point entendre finesse, et j'exposai le fait tout simplement. Je raisonnai sur la future élection du

prince *de Conti*. Je démontrai tout le pernicieux de ce projet, et l'inconvenance qu'il y auroit envers le roi *Auguste* à paroître disposer de sa couronne tandis qu'il se portoit fort bien¹. Je revis *Blandowsky*; il ne venoit que de nuit. Il me demanda une pension sur l'état des grâces que le roi fait en Pologne, et, sur la recommandation de la reine, qui s'intéressoit en sa faveur, la pension lui fut accordée.

On a su quelque chose dans le monde de l'ambition de M. le prince *de Conti*. L'envoi de M. *Des Issarts* en Pologne passa pour un moyen de travailler à son élection. Cet ambassadeur étoit réputé une créature du prince, quoique son choix eut été parfaitement libre de ma part, et que je n'eusse aucune arrière-pensée en le désignant.

J'ignore si Sa Majesté goûte le projet de faire élire le prince *de Conti* au trône de Pologne, ni à quel point cela lui tient au cœur; j'ai vu, à la vérité, quantité de circonstances qui ne concouroient que trop à le faire croire.

M. le prince *de Conti* travaille souvent avec le roi, et vient avec un portefeuille, sans que l'on comprenne ce qu'il y va faire depuis qu'il n'a plus d'armée à commander. Il s'informe de tout à nos ministres du Nord; son travail est long et réglé avec *Saint-Séverin*.

Les instructions que j'ai données à M. *Des Issarts* pour la diète de Pologne sont bien contraires aux vues de M. le prince *de Conti*. Le roi les a approuvées. Elles ont réussi parfaitement.

1. Le roi de Pologne *Auguste III* n'est mort qu'en 1763, après trente ans de règne.

et l'ambassadeur y a trouvé facilité et grand honneur. Elles étoient complètement favorables à la maison de Saxe, et voici sur quoi je me fondois : Nous dépensons déjà deux millions par an pour nous assurer l'amitié du roi de Saxe ; dépenserons-nous plusieurs autres millions en Pologne pour détruire notre propre ouvrage ?

D'ailleurs, nous aurions jeté des sommes énormes en ce pays sans obtenir de résultat. Qu'avons-nous produit par nos intrigues aux précédentes élections ? Nous avons renforcé le parti moscovite, qui écrase aujourd'hui cette république. Le système que je recommandois nous épargnera bien des maux et bien des frais, s'il est suivi après moi. Il désespère déjà la Russie et la cour de Vienne ; si nous continuons ces sages ménagemens, nous ferons perdre à la Russie une grande partie de son crédit dans le Nord. Nous travaillerons nous-mêmes au bonheur de la Pologne : car la royauté, devenant *héréditaire de fait dans la maison de Saxe, sera exempte de tyrannie tant qu'elle sera notre amie et appuyée par nous.*

Ce fut à la diète même que fut déclaré le mariage de M. le Dauphin. Rien ne pouvoit venir plus à propos pour nous y faire des amis. Les Polonois crurent que ce mariage ne se concluoit que pour nous les attacher davantage ; ils virent une compatriote dans la princesse saxonne. Certainement le vieux roi est aujourd'hui comblé de reconnoissance et d'amour pour la France. Voilà comment je suis parvenu au but de notre subsidé, plus efficacement que par le subsidé même. Voilà aussi quel parti j'ai tiré de la cour de Dresde, en moins de deux années à compter

du traité de *Varsovie*, où les mauvaises mesures de notre ministère l'avoient tellement aliénée de nous qu'elle s'étoit jointe à nos ennemis.

Second mariage de M. le Dauphin.

J'ai déjà parlé de l'embarras où nous jeta la cour d'Espagne en voulant donner pour seconde femme à M. le Dauphin l'infante *Antonia*, sœur de celle qu'il venoit de perdre. L'inceste choque en France plus qu'ailleurs; on le regarde comme offensant la nature. Nous donnons encore dans quelques superstitions de bons et mauvais augures; nous attribuons à certaines infractions la nécessité de porter malheur et d'attirer la colère du ciel. On a répandu, depuis Calvin, bien des doutes sur le pouvoir absolu des clefs. Ainsi, une dispense de Rome pour se marier au premier degré ne mettra jamais les consciences en sûreté. Pourquoi donc exposer la race royale à ces dangers sans nécessité? Les partisans d'Espagne prétendoient qu'il y avoit nécessité à affermir l'union des deux couronnes. On répondoit d'abord que cette intime union étoit plus nuisible qu'utile; mais, de plus, qu'elle existeroit toujours, quand même ce mariage incestueux n'auroit point lieu.

C'est en cette occasion que le roi me donna la plus grande preuve de confiance qu'il eût encore accordée à aucun ministre, depuis la mort du cardinal de *Fleury*. Toute la cour avoit pris parti en faveur du mariage d'Espagne. On avoit fait croire au Dauphin qu'il étoit amoureux de l'infante, sans l'avoir jamais vue. La reine y étoit portée par un entêtement sans mesure. On avoit

effrayé le roi de tout ce qui pouvoit l'intimider. Les *Noailles*, les *Maurepas*, qui conduisent toute la cour femelle, toutes les harpies, les fausses dévotes, les catins, tout étoit en mouvement. Madame Infante écrivoit au roi les lettres les plus longues et les plus tendres sur cette matière. L'évêque de Rennes avoit pris le département des menaces; il faisoit entrevoir les plus affreux malheurs si l'on ne demandoit en mariage l'infante *Antonia*. Mais le roi s'étoit prononcé devant ses ministres sur son refus, et sur ses craintes d'un scandale général parmi son peuple. Bientôt Sa Majesté me donna une occasion de lui parler plus ouvertement. Elle me montra une lettre de madame *Infante*, qu'elle me donna à lire en entrant dans la tribune de la chapelle. Je fus obligé de la lire *dans mon chapeau*, durant la messe. Au retour, j'entretins Sa Majesté avec effusion de cœur de tout l'artifice qu'on employoit pour lui nuire. Plût à Dieu que j'eusse osé renouveler plus souvent cette conversation! Je lui démontrai les progrès de cette cabale, par quels degrés on étoit parvenu à séduire la reine, le Dauphin, Madame et toute la cour; que peut-être on lui désobéissoit ouvertement dans sa famille même, et que quelque peu plus le Dauphin se refuseroit au mariage que Sa Majesté lui voudroit faire faire; que le roi d'Espagne lui-même avoit été séduit; qu'on lui avoit fait entendre qu'il falloit intimider la France pour réussir; qu'ainsi Sa Majesté Catholique avoit d'abord fait connoître sa disposition à accorder l'infante *Antonia*, si le roi la demandoit; que cette disposition étoit devenue proposition,

puis instance, et enfin menace; que de la menace on en viendrait sans doute aux effets, et qu'enfin il faudroit une guerre pour marier M. le Dauphin à la volonté du roi: le passé prouvoit l'avenir. Je persuadai le roi; mais je fis plus, je l'assurai que, s'il vouloit déclarer demain son intention de marier le Dauphin à toute autre qu'à l'Infante, il n'en seroit rien de toutes ces grandes menaces, que personne ne souffleroit mot, et que l'Espagne n'en seroit que mieux avec nous. Le soir, je remis un mémoire à Sa Majesté où je développais le sujet de cette conversation.

C'étoit alors que tout ce qui entouroit le roi ne lui parloit que de *ma prétendue incapacité*. Le roi seul pouvoit juger de ce qui en étoit par ce qu'il m'avoit vu faire depuis deux ans, et par tout ce que je lui avois annoncé de vrai et de justifié par l'événement. Le lendemain Sa Majesté reçut encore une lettre de Madame *Infante*, qui augmentoit ses prières et ses menaces. Sa Majesté s'écria: « *En voilà trop.* » Elle m'envoya chercher de grand matin; elle m'ordonna d'expédier sur-le-champ un courrier avec la demande de la princesse de Saxe. Tout étoit prêt, et en moins de vingt-quatre heures les expéditions furent faites, et le courrier partit pour Dresde.

Sans ce moment heureux de persuasion que je saisis, je crois que M. le Dauphin ne seroit pas encore marié; et pourtant qui eût osé conseiller de ne pas remarier promptement un fils unique, dont les jours sont si précieux? Sans doute un aussi grand parti que celui de l'héritier de la couronne auroit pu tenter beaucoup de rois qui ont des filles à marier; mais, je le de-

mande, les alliances fondées sur un tel espoir peuvent-elles être de beaucoup de durée? Les mariages entre souverains lient pour le moment, mais la politique finit par l'emporter sur les désirs du père de famille. Ces alliances s'oublient au bout de quelques années, puis s'effacent entièrement au premier événement où les intérêts des princes sont engagés. Le feu roi fit la guerre au roi d'Espagne, son beau-père, peu après son mariage. Le roi *Guillaume* n'eût pas détrôné le roi *Jacques II* s'il n'eût été son gendre, ni le roi de Sardaigne trompé la France si sa fille n'eût été *duchesse de Bourgogne*. A peine ce double lien étoit-il conclu qu'il a tourné en inimitié et en parjure. Il est vrai qu'un mariage sied bien à une paix, on est accoutumé à cette convention, elle est d'usage, elle réjouit les peuples; mais en examinant ces sortes d'événemens, on reconnoît qu'ils n'ont eu d'autre but que celui d'une cérémonie extérieure, lors de la célébration d'une paix générale.

Le second mariage de M. le Dauphin étoit donc fort pressé et fort important à décider. Il falloit une princesse saine, féconde; ses qualités personnelles intéressoient plus que les conditions politiques de son alliance. Je puis dire que ce fut plus en père qu'en roi que Sa Majesté examina avec moi les divers partis qui convenoient à son fils; j'eus à ce sujet plusieurs conversations avec Sa Majesté.

J'ai déjà parlé du mariage projeté avec une princesse de *Modène*. Il y en avoit deux à choisir, toutes deux belles, bien faites, douces, surtout élevées dans le malheur, ce qui les eût rendues

meilleures sur le trône : on peut en juger par le caractère de madame *de Penthièvre*¹, leur sœur aînée. Mais ce fut justement à cause de madame de Penthièvre que ce refus se décida : il eût été inconvenant, disoit-on, que madame la Dauphine fût, à notre cour, la cadette d'une *princesse légitimée*.

Il y avoit une princesse de Danemarck, qui fut proposée par *Bernstorff*, et une de Prusse, dont me parla *Maupertuis*; mais la religion y mettoit obstacle, et je ne crus devoir amorcer personne de vaines espérances. Il falloit, pour ainsi dire, conclure l'affaire avant de la négocier. D'ailleurs, nous n'aurions pas gagné les rois de Prusse ou de Danemarck plus que nous les avons; il ne s'agissoit que de leurs sœurs, ce qui diminue beaucoup l'intérêt. Le roi de Prusse fit un coup d'habileté, quand il vit le mariage avec la princesse de Saxe prêt à se conclure : ce fut d'en faire *soliciter le roi expressément par son envoyé*.

Tout se réduisit bientôt à deux seuls partis, la princesse de *Savoie* et celle de *Saxe*, toutes deux catholiques, toutes deux aimables et bien élevées, toutes deux bien faites et de bonne santé. Cependant la princesse de Saxe promettoit plus de fécondité, car cette qualité est l'apanage de sa famille. La reine de Naples, sa sœur, *accouche tous les neuf mois*. Le roi de Pologne est bonhomme; lui et la reine sa femme ont élevé *bourgeoisement* leurs enfans. Ainsi tout promettoit le bonheur dans la maison royale par cette alliance.

1. Marie-Félicité *d'Est*, fille du duc de Modène, épousa en 1744 le duc de Penthièvre; de ce mariage naquit la duchesse d'Orléans, mère de Louis-Philippe. Elle avoit trois sœurs; mais la plus jeune n'avoit encore que six ans.

Sans la conduite que tint le roi de Sardaigne, peut-être cependant sa fille auroit-elle eu la préférence. La reine répugnoit au mariage de Saxe; les sieurs *Pâris*, qui sont Dauphinois d'origine, et qui gouvernent aujourd'hui madame *de Pompadour*, ont une sorte d'attachement de naissance pour la Savoie. Mais il eût fallu que le roi de Sardaigne s'y prêtât de bonne grâce, en interposant au moins sa médiation pour la paix, et en cessant toute hostilité contre nous. Au lieu de cela, ce prince voulut profiter de notre retraite d'Italie pour s'emparer de Final, de Savone, et peut-être de tout l'État de Gênes. Il préféra cette espérance au brillant établissement de sa fille. A la retraite du maréchal *de Maillebois*, les Piémontois firent feu sur nos troupes. Le roi en parla au conseil, disant qu'il ne pouvoit plus être question de mariage avec une princesse de Savoie, *puisqu'il faudroit un passeport pour la mariée*. Tout le monde en convint. J'annonçai cette rupture de toute négociation à madame *de Carignan*; je lui dis qu'on ne recevoit *nos fleurettes qu'à grands coups de fusils*. Je tins toute une soirée le sieur *de Montgardin* dans le jardin du Luxembourg; je lui dis que son maître étoit le plus malhabile prince d'Europe : il avoit tout perdu en rompant le traité de 1745; il ne lui étoit arrivé depuis que dépenses et dommages, au lieu du Milanois, qu'il auroit eu en attendant huit jours de plus le consentement d'Espagne; et voilà qu'il manquoit encore, par sa faute, le plus brillant établissement pour sa fille.

Ainsi la princesse de Saxe demouroit seule destinée à ce grand mariage. Il ne restoit plus à

vaincre que l'importunité d'Espagne pour son infante *Antonia*. J'en vins à bout, ainsi que je l'ai déjà raconté.

Dès que mon courrier fut expédié pour Varsovie, où étoit alors la cour de Saxe, j'eus ordre de travailler au contrat, au cérémonial et aux préparatifs, de sorte que le mariage pût être consommé *avant le carême*. Je puis dire que jamais de pareils ordres n'ont été mieux ni plus promptement exécutés. Aucun point avantageux pour nous dans le cérémonial n'y fut omis : je me conformai principalement au mariage de la Dauphine de Bavière ; j'y joignis celui de la reine de Naples, et le mariage du Dauphin avec l'infante d'Espagne. Je trouvai que dans celui-ci tout avoit été négligé par le sieur *Dutheil*, qui conduisoit alors les affaires étrangères. Je m'enfermai bien des après-midi à Fontainebleau, avec deux commis, pour faire tous les dépouillemens et dresser tous les ordres nécessaires : travail immense, surtout quand on est pressé par le temps ! Il est vrai que le roi ne me refusoit jamais les heures extraordinaires que j'allois lui demander pour des décisions, et Sa Majesté m'encourageoit par l'approbation qu'elle donnoit à ma diligence et à mon exactitude.

De plus, cette affaire étoit secrète ; on n'en convenoit devant personne que cela ne fût absolument nécessaire. Le roi n'en dit pas un mot à son conseil. *M. de Maurepas* questionna vingt fois Sa Majesté pour en obtenir l'aveu ; enfin il ne le sut positivement que quand il fallut graver la vaisselle de la Dauphine, et donner des ordres pour le départ de sa maison ; ce qui est de son

département. Tout passa *par moi seul*, et tout se passa *sans la moindre méprise*. Qui eût dit que les mesures de mes ennemis étoient si bien prises que je devois recevoir mon congé *précisément le soir de la célébration du mariage à Dresde?*

J'avois joué dans cette affaire plutôt le rôle de *premier ministre* que celui de simple *secrétaire d'État*. C'est ce qui *animoit contre moi l'envie et la jalousie*. Le Dauphin sembloit aller de mauvaise grâce à ce nouvel hyménée. Quand je lui portai la procuration à signer, je vis bien de la mauvaise humeur dans sa façon de procéder. C'étoit un pur trait d'enfance et de prévention, qui passa bien vite. Aujourd'hui (octobre 1747) il aime beaucoup sa femme. Elle ne le gouverne pas comme l'autre; mais elle s'est pliée entièrement à son humeur. Le roi et Mesdames l'aiment tendrement. Elle a vaincu la mauvaise humeur de la reine, qui affecta longtems de haïr en elle l'heureux rival du roi, son père. On attend avec impatience les fruits de sa fécondité ¹.

Le roi de Pologne sut parfaitement les obligations qu'il m'avoit. Mon fils alla à Dresde avec M. de Richelieu; il y eut tous les agrémens auxquels il devoit s'attendre. Cette cour fut attristée de ma disgrâce. J'avois procuré au comte de Bruhl une magnifique tapisserie des Gobelins, que je lui envoyai de la part du roi. *On m'offrit l'ordre de l'Aigle noire; je le refusai, n'approuvant point que les ministres portent d'autres ordres que*

1. Ce mariage fut en effet très-fécond; il a produit : Louis XVI, Louis XVIII, Charles X, madame Clotilde, princesse de Savoie, madame Élisabeth, etc.

ceux du roi. Je reçus un présent de porcelaine de Saxe qui vaut plus de 20,000 écus; on l'avoit commandé exprès, pour qu'il fût plus distingué et les pièces plus parfaites. Il n'arriva ici que trois mois après ma disgrâce. Comme il m'avoit été annoncé pendant que j'étois encore en place, je suppliai le roi de l'accepter pour le placer dans une de ses maisons de campagne. Je ne fus pas tout à fait refusé. Je renouvelai les mêmes instances lorsqu'il arriva. Mon frère s'en chargea, et me répondit de la part du roi que Sa Majesté vouloit que je le reçusse. Mon fils, qui se trouvoit à la célébration du mariage à Dresde, eut aussi un présent de 10,000 livres, consistant en une tabatière garnie de diamans.

PIÈCES.

Lettre du roi à M. d'Argenson (12 avril 1746), au sujet du traité de subsides conclu avec la Saxe.

« L'affaire de Dresde est une bonne affaire »
 » finie dans les circonstances présentes. Il n'est »
 » pas possible que nous soyons garans pour l'Es- »
 » pagne dans cette affaire ¹, mais bien que nous »
 » y faisons tout notre possible. Je ne suis pas »
 » surpris que le maréchal de Saxe ait été un peu »
 » plus vite en promesses que nous, car il avoit »
 » une furieuse crainte des Saxons en Flandre; ce »
 » qui est assez juste pour lui. »

1. L'Espagne avoit promis, de son côté, un subside annuel d'un million de livres, qu'elle ne paya jamais.

*Lettres au roi d'Espagne pour refuser l'infante
Antonia.*

Le roi écrivit à Sa Majesté Catholique les lettres les plus touchantes, les plus raisonnables, pour lui représenter les raisons qui le détournoient de ce mariage ; mais *Ferdinand*, prince fort sot, n'y répondoit ou n'y faisoit répondre que des misères, et la brigade de cour travailloit avec activité à forcer la main au roi.

Voici les copies de deux lettres de Sa Majesté au roi d'Espagne, à la rédaction desquelles j'eus grande part.

A la première étoit joint ce billet, touchant les corrections que Sa Majesté faisoit à ma rédaction.

« A Choisy, le 27 septembre 1746.

» Quand j'ai reçu votre paquet, je travaillois au projet de la réponse ci-jointe. Communiquez-la à votre frère pour ce qui est du militaire, et dites-m'en vos avis. Elle n'est pas tout à fait conforme à la vôtre ; mais il ne faut pas cabrer le roi d'Espagne. »

Lettre du roi à Sa Majesté Catholique.

« Monsieur, c'est dans la plus grande vérité que j'ai dit à Votre Majesté que je n'avois de sentimens que ceux du clergé de mon royaume, de ma cour, de mon peuple, sur le mariage de mon fils avec la sœur de feu sa femme. Ici, comme en Espagne, l'on convient du pouvoir du souverain

pontife ; mais l'on regarde ces sortes de mariages comme *malheureux*, et les exemples ne nous manquent pas , quoique je n'en sache pas de faits en France dont il y ait des témoins vivans de la consommation, et où il n'ait fallu mentir sur cela pour obtenir la dispense du pape. Du reste, je ne suis point théologien, et je ne puis que suivre la façon de penser de l'église de mon royaume. Je suis bien persuadé que Votre Majesté entre dans toute ma peine et dans ma délicatesse sur ce point, et je ne puis croire, après toutes les assurances qu'elle m'a données et fait donner, qu'elle en puisse être blessée, ni que notre union en puisse être altérée en la plus petite chose du monde. Je chercherai, d'ailleurs, toutes les occasions d'en resserrer les liens, quoique je n'en aie pas besoin. Mais nos vrais ennemis sont ceux qui, sous le prétexte d'une pareille circonstance d'où dépendent mon repos et celui de tout mon royaume, voudroient les affoiblir par leurs secrètes instigations, et mener par là Votre Majesté à s'unir avec les Anglois, *les plus grands ennemis de notre maison*, pour les détruire insensiblement, sentant bien qu'ils ne peuvent pas faire autrement.

» Je n'ai pas vu avec moins de peine ni de douleur que Votre Majesté elle-même les derniers malheurs arrivés en Italie. J'ignore les relations qui lui en ont été faites. Ce que je puis lui dire, c'est que le maréchal *de Maillebois*, étant soumis entièrement aux volontés de l'Infant, s'il a donné des avis, il faut bien que ce prince ait senti qu'on ne pouvoit faire autrement : car, s'il n'avoit pas pensé de même, le maréchal auroit obéi,

ou il eût encouru sa disgrâce, parce qu'il auroit manqué à mes ordres, qui étoient bien différens de ceux qu'il a suivis.

» Je ne prétends convaincre Votre Majesté de la résolution invariable où je suis de suivre les engagements pris avec le feu roi, père de Votre Majesté, et de soutenir les intérêts de ses deux frères, qu'elle aime si tendrement et auxquels je ne m'intéresse pas moins, que par les mesures que je prends pour rétablir les troupes de mon armée d'Italie; conjurant Votre Majesté d'en faire autant pour la sienne, et par l'emplacement que je ferai prendre aux autres dans leurs quartiers d'hiver, pour pouvoir les augmenter, si le besoin le requiert et me le permet, et ensuite faire un bon projet pour la campagne prochaine. »

Autre lettre au roi d'Espagne.

« 2 octobre 1746.

(Celle-ci annonçoit au roi d'Espagne la résolution prise de marier le Dauphin à la princesse de Saxe. Le roi, m'en envoyant le projet, m'écrivoit ce billet :)

« Voilà mon brouillon de lettre pour le roi » d'Espagne. Il faut finir et *asséner le coup de pistolet*. Mandez-moi ce que vous en pensez, et » agissez en conséquence. Renvoyez-le-moi le » plus tôt possible, pour ne pas retarder davan- » tage le départ du courrier. »

« M.

» Personne ne reconnoît plus que moi le pouvoir du souverain pontife. Votre Majesté sait présen-

tement mes raisons de ne point adhérer à ses désirs sur le mariage de mon fils avec la sœur de feu sa femme, laquelle je regretterai toute ma vie, surtout en ce moment-ci. Je serois bien fâché de les lui répéter, et ce dont je puis l'assurer, c'est qu'il faut qu'elles soient insurmontables, puisque je ne puis me rendre à ce que, dans toute autre occasion, je ne balancerois pas un instant de conclure. Je la supplie donc de tout oublier sur cela, et de n'écouter en ce moment que son cœur, et le *double sang qui coule dans nos veines*, dans un moment où je sens redoubler en moi l'amitié et l'estime pour sa personne. Dans cette situation je ne puis mieux faire que de m'allier dans une maison où le feu roi votre père a mis un de vos frères. J'en demande le secret à Votre Majesté, avec la continuation de la tendresse de laquelle je ne me départirai jamais.»

(Le reste de la lettre rouloit sur des affaires purement militaires de la guerre d'Italie.)

CHAPITRE XVIII.

LE STATHOUDÉRAT RÉTABLI EN HOLLANDE.

(Écrit en septembre 1749.)

A la naissance de la république de Hollande, les Anglois auroient-ils jamais imaginé se l'approprier, comme ils ont fait depuis? La reine *Élisabeth* fomenta bien moins que la France

cette révolte contre la maison d'Autriche. Notre intérêt nous a toujours conduits, depuis *Charles-Quint*, à affaiblir la maison d'Autriche. L'Angleterre n'y a eu que des intérêts passagers, et la religion protestante a été la seule cause de ces brouilleries.

La Hollande, n'ayant, dès son origine, d'autre ressource que le commerce, est presque aussitôt devenue la rivale de l'Angleterre, l'a surpassée en colonies, en marine de guerre et de marchandises, en manufactures, en courtages, en agiot, en usure, en tout ce qui dépend du commerce.

Tout portoit donc ces deux pays de marchands et de navigateurs, tout les porte encore à être ennemis, par jalousie des mêmes objets. Tout excitoit au contraire cette république à un attachement indissoluble à la France. Un puissant empire comme le nôtre, riche par la nature du sol et par le génie de ses habitans, fort peuplé avant que ces malheureuses idées de colonies, de marine, de commerce et d'agiot, ne vinssent tirer nos habitans des campagnes et faire préférer la richesse de portefeuille à celle des fruits de la terre, ne pouvoit être jaloux de la prospérité commerciale des Hollandois. Nous avons créé cette république, nous devons la protéger éternellement. Nous n'étions pas voisins, puisque les Pays-Bas catholiques nous séparoiert. Nous étions ennemis communs de l'Autriche. Nous avons également à nous défendre de l'envahissement des Anglois dans le commerce. Les Anglois prétendent partout à l'empire des mers. Nous formions naturellement avec la Hollande

une association où chacun tenoit sa partie pour se secourir sans s'envier, la Hollande par son excellente marine, la France par ses forces de terre.

Nous aliéner la Hollande, la rapprocher de l'Angleterre, doit donc être mis au rang des plus grands chefs-d'œuvre de politique qui seront jamais. L'habileté de nos ennemis n'a succédé que par nos fautes; c'est par l'aveuglement et le préjugé de notre gouvernement et de notre nation que la Hollande en a été réduite à nous haïr et à aimer l'Angleterre.

La paix a été contraire aux vues des Anglois sur la Hollande; mais la guerre leur a rendu de nouvelles forces. En temps de paix, les régens, les magistrats, reprennent leur crédit, et bientôt l'intérêt de liberté républicaine ramène les Hollandois, sans qu'ils s'en aperçoivent eux-mêmes, vers la France. Pendant la guerre, au contraire, on voit croître l'ascendant anglois à chaque campagne, et le parti des républicains s'affoiblir. C'est ce qu'on a pu remarquer dans le cours des quatre grandes guerres que la Hollande soutint contre nous en 1672, 1688, 1701 et 1742. La première opéra l'élévation d'un *stathoudre*. Dans la seconde le même prince fut à la tête de deux puissances maritimes. Lors de la troisième, on ne sut qui élever au stathoudérat; mais l'union des généraux *Eugène* et *Marlborough*, et le zèle du pensionnaire *Heinsius*, en tinrent lieu. La dernière guerre a porté l'asservissement de la Hollande à l'Angleterre plus loin qu'il n'a jamais été.

Le *stathoudre* actuel est né presque sans espérances de parvenir à la place qu'il occupe. A peine

toute la chimère de ses partisans alloit-elle jusqu'à étendre la charge qu'il possédoit en deux provinces sur quelques cantons de plus et quelques fonctions d'agrément ; encore rencontroient-ils partout la plus vive opposition. Ses prédécesseurs sont devenus chefs de la république par leur réputation et leurs talens reconnus, surtout celui des armes ; car c'est le plus sûr moyen de parvenir à la dictature dans une république en péril. Le *stathoudre* actuel n'a ni hardiesse ni figure. Il est contrefait. On ne lui connoît que l'éloquence de conversation. Il n'a ni popularité, ni affabilité. Il se laisse gouverner par ses seconds. Il a l'esprit plus en dedans qu'en dehors. Il n'est célèbre ni par ses vertus ni par ses vices. Quant à sa valeur, elle n'a point été mise à l'épreuve. Il ne s'est montré dans les armées, ni avant, ni après son élévation au stathoudérat. Il n'a pas le moindre acquit dans le métier des armes. C'est un prince fait pour succéder, plutôt que pour s'ériger une couronne, tenant tout du droit de naissance, ou de la faveur d'un voisin puissant. Ainsi *Alexandre* fit un roi d'un jardinier ; ainsi la soldatesque turque et la populace effrénée vont chercher dans le sérail quelque reste stupide de la famille impériale, quand ils ont déposé celui qui leur a déplu : idole de pouvoir qui ne doit rien au talent, et qui ne donne pour espérance que son seul nom.

Rien de plus aisé aux Anglois que d'exciter les clameurs de la cohue, à mesure que les armes françoises avançoient en Hollande, soit en répandant de l'argent parmi les partisans de la maison de *Nassau*, soit en montrant de grands

avantages personnels aux gens de guerre et à la noblesse, soit en décrivant les magistrats qui résistoient encore en faveur de la république, en se montrant généreux envers le peuple, corrupteurs des chefs de chaque corps de métiers, en échauffant les troupes par l'eau-de-vie et par l'espoir du pillage. On ajoutoit à ces moyens le devoir envers la patrie; on publioit que la France avoit besoin de frein, que, liée avec l'Espagne, elle vouloit anéantir la maison d'Autriche pour dominer seule en Europe, faire seule le riche commerce d'Amérique; que l'Espagne s'agrandiroit en Italie et la France dans les Pays-Bas et en Allemagne; que la république avoit des engagements envers les puissances attaquées, surtout envers la nouvelle maison d'Autriche. Ainsi l'on engagea la Hollande dans la guerre contre nous, en échauffant une multitude qui n'écoutoit plus ses magistrats.

Lors de notre première campagne, entièrement défensive, aux Pays-Bas, nous offrîmes à la république la garde de *Dunkerque*, pour l'assurer de la pureté de nos vues. Mais comme elle nous demanda de lui exposer nos intentions au sujet de la reine de Hongrie avec une précision qui ne dépendoit pas de nous seuls, cette voie de conciliation ne réussit pas. Cependant, ce qui restoit de sain dans le parti républicain, craignant la ruine et la perte de la liberté, députa près du roi à Arras, en 1744, pour demander la paix. Le conseil de France s'imagina qu'une chétive république, ne disposant de rien, pas même de ses propres délibérations, alloit proposer de magnifiques conditions et convenables à nos plans.

On n'admit pas de milieu entre des propositions suffisantes et l'idée qu'on vouloit *nous amuser*. Il eût été plus raisonnable de considérer ces députés comme la voix timide de la liberté républicaine expirante sous le joug anglois. Elle proposoit ce qu'elle devoit, et ce qu'elle pouvoit accomplir par elle-même. La France parut choquée de ce que le sieur de *Wassenaer* n'avoit fait que des questions, au lieu de propositions. La France prit à injure ce commencement de négociation. Elle s'en irrita davantage contre la pauvre république. On résolut de lui faire une guerre à outrance. On marcha à la conquête de ses places de barrière; on les rasa. On conseilla toujours au roi de *menacer la Hollande, et d'avancer sur elle pour obtenir la paix*. On s'indigna de ses efforts et de sa résistance, et on lui voulut plus de mal qu'à tout le reste de nos ennemis.

En 1746, le parti républicain, plus éclairé, mais plus ferme, députa de nouveau en France pour traiter de la paix. Il y trouva le même accueil. *M. de Puy sieux* fut, il est vrai, envoyé à la Haye en mai et juin 1746, pour remonter le courage de ce parti; mais en même temps l'envahissement de la Flandre hollandoise rendit cette tentative inutile.

Notre guerre ayant eu plus de succès aux Pays-Bas que sur les autres théâtres de la guerre, le roi y commandant en personne, et y réunissant toutes les forces de l'État, nous avons vaincu glorieusement, et l'on a repris les mêmes *errements*, disons les mêmes erreurs, qu'à la guerre de 1672. On a conquis les Pays-Bas pied à pied, dans l'intention de les vendre. On a occupé avec

encore plus de facilité la Flandre et le Brabant hollandois. On alloit entrer dans le cœur de cette malheureuse république, lorsque la paix s'est faite, en 1748, à des conditions qui se ressentoient, et de nos triomphes d'un côté, et des pertes que nous faisons de tous les autres. Elles sont donc les véritables causes de l'ascendant qu'a obtenu l'Angleterre sur la Hollande pendant les campagnes de 1745, 46, 47 et 48, pendant lesquelles nous avons réduit les Hollandois au même état où ils se trouvoient en 1672, lorsqu'ils changèrent leur gouvernement, lorsqu'ils se préparèrent à se noyer plutôt qu'à devenir la conquête du feu roi. Nous les avons liés pour longtemps à l'Angleterre. Nous leur avons procuré un monarque tributaire des Anglois, donné de leur main, soutenu par eux, par leurs artifices, surtout par la haine du nom françois.

Le *stathoudre* actuel se montre d'un caractère sage et avisé. Il défère à un bon conseil, comme font, depuis *Maximilien*, les princes de la maison d'Autriche, qui, plus dociles que passionnés, ont tenu une conduite constante et ferme, mettant à profit les fautes de leurs ennemis, fléchissant aux obstacles insurmontables, employant tous les détours de raffinement que notre siècle poli a introduits dans la conduite des affaires, patients et ralentis dans l'adversité, prompts comme l'éclair dans les veines de succès, parvenant ainsi à toute la grandeur où peut aspirer la politique sans la voie des conquêtes.

En suivant de telles maximes, le *stathoudre* doit, par prudence, demeurer dans la dépendance de l'Angleterre, tant que sa tyrannie ne

sera pas suffisamment affermie pour s'en détacher. Il n'est réellement qu'un *gouverneur anglois*. Toute sa force vient d'Angleterre. Il lui obéit aveuglément, même dans ce qui est le plus contraire à ses propres intérêts, comme à ceux de ses sujets. Un prince d'un caractère plus hasardeux pourroit dériver, par impatience, de ces conseils sûrs et timides; mais nous connoissons assez celui-ci pour assurer que ce n'est tout au plus qu'un homme de cabinet. Ceux qui le croient disposé à soutenir les droits et les intérêts de son peuple, à se faire aimer, à faire fleurir le commerce, la marine et les colonies, se trompent grossièrement; ils voient déjà un *comte de Hollande* dans ce qui n'est qu'un *misérable intendant de l'Angleterre*.

De son côté, l'Angleterre est essentiellement ennemie de la Hollande par le commerce, le voisinage, la navigation et les colonies. La Compagnie hollandoise des Indes Orientales fait depuis longtemps son envie. Le commerce des épiceries, celui du Nord, la pêche surtout, la prétendue propriété de certaines mers et le salut du pavillon, ont causé des guerres cruelles entre les deux nations. La Hollande étoit devenue supérieure à l'Angleterre sur mer; les *Ruyter*, les *Tromp*, domptoient, sur cet élément, la fierté angloise. Mais la politique adroite a vaincu ceux à qui le courage procuroit des triomphes. La haine inspirée à propos contre la France, le roi *Guillaume*, ennemi de Louis XIV, monté sur le trône d'Angleterre, le faux zèle de la religion, nos passions indiscrettes attisées contre la Hollande, les magistrats échangés contre des

tyrans, tant de causes accumulées et de révolutions dans les sentimens ont concouru à changer les principes du gouvernement hollandois, et les dépenses en flottes nuisibles à l'Angleterre se sont tournées en troupes de terre opposées à la France. Ainsi l'Angleterre s'est soumise la Hollande; elle a formé communauté d'intérêts avec elle. On ne les appelle plus que les *puissances maritimes*. Depuis quatre-vingts ans elles cheminent presque du même pas, et longtemps sous le même chef. Mais, dans cette société, la plus forte puissance a dominé la plus foible dans les délibérations communes. De quel danger n'est-il pas d'être associé à une rivale supérieure à soi? Attentive à ses avantages, elle déguise ses ordres en conseils, et ces conseils ne vont guère qu'au détriment de l'inférieure, qui ne s'en aperçoit que quand le mal est consommé.

Depuis 1672, la Hollande n'a fait que déchoir dans son commerce, dans ses richesses et sa prospérité; l'Angleterre n'a fait que profiter. Interrogez les marchands hollandois, ils vous le diront bonnement, sans paroître en deviner la cause. Ils s'en prendront à quelque luxe, qui leur vient, disent-ils, *de France*, quoique l'on sache combien l'économie et le mauvais goût du terroir savent arrêter les progrès des modes, et du caprice qui y donne cours. Ils voient cependant que plusieurs branches exclusives de commerce qu'ils possédoient sont aujourd'hui partagées par l'Angleterre. Leur pêche est diminuée, et celle d'Angleterre augmentée. Leur Compagnie des Indes est beaucoup moins riche. Le Portugal a été aidé par l'Angleterre à la conquête du

Brésil, et c'est l'Angleterre qui en profite. La Compagnie orientale d'Angleterre écrème ce qu'elle peut dans le commerce de l'Asie. Le commerce de Cadix n'admet quasi plus de maisons hollandoises. La Jamaïque inonde le Mexique et le Pérou de ses marchandises, et la Hollande n'y fournit rien, ni par droit ni par fraude.

Dans l'intérieur des Provinces-Unies, le gouvernement est devenu plus mauvais qu'il n'étoit avant cette liaison, et la cause en est sensible : la noblesse et le militaire s'y sont élevés. C'est ce qui a banni la démocratie, l'égalité, la frugalité, et l'on s'en prend mal à propos à la *contagion du luxe de France*.

On a retiré les plus gros fonds du crédit de Hollande pour les placer dans les fonds publics d'Angleterre, ce qui attache davantage ces stupides républicains à un voisin dangereux, en les détachant de l'intérêt patriotique. Leurs armées sont devenues plus mauvaises et plus mercenaires; enfin leur marine de guerre est absolument anéantie.

Dans la guerre pour la succession d'Espagne, les Hollandois se sont épuisés en dupes. On les a chargés du plus lourd du fardeau. Les Anglois ont fait la paix sans eux, ont tiré tous les avantages de leurs communs efforts et de leurs victoires. Ils s'y sont attribué cé qu'ils ont pu du riche commerce des deux Amériques, et la Hollande n'y a obtenu qu'une misérable barrière mal soutenue, mal payée, toujours exposée aux invasions de la France et au rétablissement du commerce des Pays-Bas catholiques, si la France vouloit s'entendre pour cela avec la cour de Vienne.

Enfin, qu'est-il résulté de la dernière guerre en faveur de la Hollande ? Elle n'a obtenu d'autres avantages à la paix que la restitution des places de barrières à moitié démantelées, et de quelques-unes de ses provinces ruinées par les contributions. Elle est beaucoup plus endettée que l'Angleterre en proportion de ses forces ; elle a supporté les dépenses par tiers, tandis qu'elle n'équivaut pas au cinquième de la Grande-Bretagne. Ses troupes, défaites partout presque sans combattre, longtemps prisonnières en France ; ses magasins enlevés partout ; ses finances épuisées au point de n'avoir plus aujourd'hui de ressources pour payer ses dettes ; ses privilèges de commerce retranchés en France et hors d'espoir d'y être rétablis ; enfin un *stathoudre* imposé pour toujours à la république : qu'est-ce encore que ce *stathoudre* ?

Qu'on se représente le mineur attaché à une place pour la faire crouler, ou Sinon introduit dans Troie pour faire entrer l'armée des assiégeans, voilà quelles sont ses fonctions et sa mission. L'Angleterre achève de détruire sa rivale de commerce et de navigation par des secours trompeurs, par des conseils perfides. Elle l'a réduite en *province angloise*. Telle est l'idée qu'il s'en faut faire. Pour s'y renfermer, elle écarte à la vérité celle d'une entière destruction : on y veut encore des habitans et des terres cultivées ; mais il faut que ces habitans ne soient plus que des soldats anglois marchant au premier ordre émané de Londres, et que ces terres fournissent arbitrairement le tribut qui leur sera demandé. La conservation du pays n'est que la condition d'une

dépendance absolue. Tel est le sort réservé à la Hollande sous un *stathoudre* tout anglois, gendre et créature docile du roi d'Angleterre ¹.

Tout avoit l'air d'une recommandation, rien d'une libre et sage élection, dans l'élévation du *stathoudre*; rien n'a marqué la prévoyance ni les besoins de la patrie; la naissance a fait tout son mérite. Quel secours pouvoit-on attendre d'un homme sans expérience? On guettoit, pour ainsi dire, un moment d'effroi parmi le peuple, pour renverser toutes les lois qui avoient aboli solennellement et en grande connoissance de cause le *stathoudérat* pour jamais. A la première invasion de la Flandre hollandaise, on a pris ce parti avec tumulte, et, la première brèche une fois faite à la liberté, le parti stathoudérien y est entré en ennemi furieux, sans donner le temps de se reconnoître. On a ensuite redoublé de corruption et de menaces. On sait combien la terreur et la violence l'ont emporté dans les assemblées respectables de la plupart des régences, dont les membres vouloient réfléchir et temporiser. On a gagné tous les écrivains politiques; on a puni tous ceux qui osoient plaider la cause de la liberté. On n'a donné surséance à aucun suffrage; on a réuni par la rapidité des acclamations tumultueuses toutes les provinces et toutes les villes. Sans prendre haleine, on a fait passer *l'hérédité, la primogéniture, le droit des filles, et enfin celui des gendres*, à l'imitation de la pragmatique *Caroline*. Il ne reste plus aucun cas

1. Guillaume IV de Nassau Dictz, gendre de Georges II, et beau-frère du duc de Cumberland.

où le despotisme du stathoudérat puisse sortir de la branche de *Nassau*, ou de celles qui tiendront droit d'elle. On y a joint tous les titres, offices et districts du gouvernement, et enfin les compagnies du commerce viennent d'y ajouter leur régie.

A-t-on pu douter que ce ne fût l'Angleterre, son argent, ses forces et ses artifices qui aient opéré cette révolution? Quelque flatteur a-t-il osé assurer le *stathoude* que son mérite reconnu, sa valeur invincible, sa capacité éprouvée dans l'art de gouverner, l'eussent rendu le seul homme de la république propre à cette dictature absolue? Pouvoit-on penser que ces clauses si contraires à la liberté fussent nécessaires dans les circonstances où l'on étoit alors? Si la noblesse, le militaire et les créatures de la maison de *Nassau*, avoient osé s'élever contre le vœu général et patriotique sans appui de l'étranger, eussent-ils mené les choses si loin et si promptement? La terreur où l'on étoit en Hollande des armes de France étoit-elle si violente par elle-même, et les affaires si désespérées, qu'on ne pût délibérer quelques instans de plus sur un remède bien autrement grave que le mal? On sait que nos armées n'entroient sur le territoire hollandois qu'avec tous les ménagemens qu'ont jamais apportés conquérans. Nos déclarations et nos démarches ne parloient que de paix, et en présentoient les moyens. Bien éloignés que nous étions de vouloir envahir la république, il y avoit un congrès assemblé à *Bréda*. Les plénipotentiaires de Hollande, seuls acteurs principaux, s'accordoient à peu de choses près sur les conditions qui ont formé les préliminaires de la paix de

l'année suivante. Ces conditions n'ont paru que trop modérées à l'Europe. On pouvoit donc terminer la paix avec peu de paroles, au lieu d'affecter le désespoir; mais il falloit pour cela que la république fût maîtresse de ses délibérations.

Enfin le stathoudre, revêtu de tant de pouvoir pour lui et sa postérité, a-t-il fait de grandes choses pour sa patrie? Que s'est-il disposé à faire? A-t-il commandé les armées pour ramener la victoire? S'est-il emparé de la négociation pour procurer à la république de grands avantages au traité de paix? Non, mais il a fait quelques recrues, il a mal pourvu *Berg op Zoom*, il n'a point paru à la bataille de *Laufeldt*, il a laissé aller toute la négociation pacifique aux Anglois; mais il a profité des circonstances périlleuses de la guerre pour augmenter son pouvoir. Il a changé les magistratures, comme font les nouveaux tyrans, sans égard au mérite, à l'expérience, aux services; il a rempli les régences d'hommes nouveaux. La mesure d'attachement à sa personne a été celle des choix. Il a produit une révolution complète dans la régie des finances.

Au fait, l'Angleterre ne veut faire d'autre usage du nouveau stathoudre qu'elle a établi que celui d'anéantir absolument toute puissance publique en Hollande, et de réduire cette république en *colonie angloise*. On a jeté les traitans par les fenêtres, tout s'est soulevé à la fois contre la source des revenus de l'État. Depuis on a tenté d'autres expédiens pour les remplacer. Rien ne réussit: rôles, collectes, capitations, tout déplaît, rien ne s'exécute. Les charges ne peuvent s'acquitter. On ne relèvera jamais la

marine, malgré les beaux projets qu'on étale. Enfin l'on réforme les troupes de l'État; on congédie des corps entiers de Suisses, qui étoient les meilleures troupes, et l'Angleterre traite avec les cantons suisses pour les reprendre à sa solde. A quoi attribuer une si misérable conduite des affaires, sinon à l'Angleterre, qui se sert du *stathoudre* pour anéantir la Hollande?

Depuis la paix, on a destitué le grand pensionnaire *Gillis*, et l'on a laissé passer plusieurs mois sans nommer à la plus importante place de l'État. On vouloit la détruire en ne la confiant qu'à une créature des *Nassau*, sans crédit et sans mérite. Quel coup d'autorité! Cela s'est pourtant passé sans révolte ni murmures.

On change continuellement des corps entiers de magistratures dans les grandes villes pour le seul plaisir du *stathoudre*. La force demeure toujours à sa volonté. On commence à faire marcher des troupes, et même ses gardes, sous prétexte de prévenir la sédition de la populace contre les bourgeois, dès que quelque résistance s'élève. On empêche les conciliabules et toutes assemblées, dans les grandes villes comme *Amsterdam*. On n'ose s'entretenir des affaires publiques qu'après s'être bien assuré à qui l'on parle. Le pouvoir arbitraire commence à ne se plus contraindre. Les tyrans divisent, les républiques unissent. L'ignorance des affaires publiques et le silence sur les affaires de la patrie seront bientôt recommandés autant que la connoissance du droit et la clairvoyance des intérêts élevoient ci-devant aux dignités.

Le plénipotentiaire anglois, qui a seul traité

avec celui de France à *Aix-la-Chapelle*, n'a point insisté sur le rétablissement des privilèges du commerce hollandois en France; privilèges retranchés avec justice, pour l'infraction des garnisons de Tournai et de Dendermonde à leur capitulation¹. Les préliminaires signés, il est devenu presque impossible d'obtenir davantage. Peut-on pardonner ceci à l'Angleterre? Les intérêts de la Hollande n'y ont-ils pas été véritablement trahis? Quand les plénipotentiaires hollandois traitoient de la paix à Paris et à Bréda, ils avoient tout autre soin des intérêts de l'Angleterre. Un tel oubli n'est-il pas une affectation évidente de vouloir la déchéance du commerce hollandois, et de *rechercher le bien de l'Angleterre dans le mal des Provinces-Unies?*

Voilà le mot de l'enigme. Qu'on examine mieux tous ces faits, que je n'ai fait qu'exposer; qu'on pèse, qu'on juge de sang froid, et l'on ne conclura jamais autre chose. Depuis trois ans le *stathoudre* est un gouverneur anglois, installé à la honte du commandement et de l'humanité. A quelles horreurs ne conduit pas la soif de régner? L'histoire nous présente peu d'exemples d'un tel personnage, un esclave couronné chargé de déchirer sa patrie. Quelle situation que la sienne! Jamais tyran n'en a éprouvé de semblable. S'il fait le bien, s'il a la moindre idée de sauver sa patrie ou d'en diminuer les sacrifices, il n'a plus de soutien; l'Angleterre et la liberté concourront également à le faire rentrer dans le néant.

1. Cette infraction consistoit, de la part des États-Généraux, à les envoyer en Écosse contre le prince *Charles Édouard*.

CHAPITRE XIX.

TRAITÉ D'AIX-LA-CHAPELLE.

(Écrit le 7 mai 1748.)

Mon frère m'a confié aujourd'hui sous le secret les conditions de la paix, et des anecdotes sur ce qui s'y est passé.

Nous rendons toutes nos conquêtes des Pays-Bas. On se rend réciproquement toutes les conquêtes faites depuis la guerre; ce qui s'étend à *Louisbourg* et *Pondichéry*. *Dunkerque* reste comme il est, fortifié du côté de terre; mais nous démolirons nos batteries du côté de la mer. Mon frère m'a confié que l'on comptoit, sous prétexte de réparations et d'entretien, de mettre en pierre ce qui est en terre et en gazon.

L'infant *Don Philippe* aura *Parme*, *Plaisance* et *Guastalla*. Mais si cet infant passoit aux couronnes de *Naples* ou d'*Espagne*, son État seroit réversible, savoir : le *Plaisantin* au roi de *Sardaigne*, le reste à la maison d'*Autriche*. *Modène* recouvrera son duché. Les *Génois* rentreront dans toute leur domination, y compris *Final* et *Savone*. Nous rendrons *Savoie* et *Nice*. Ainsi le roi de *Sardaigne* n'a aucune indemnité pour *Final*, ni pour le *Plaisantin*. La famille *Stuart* est renvoyée à *Rome*. Nous garantissons son exclusion d'*Angleterre* jusqu'aux descendans des descendans.

Les puissances contractantes garantissent la

Silésie au roi de Prusse. Nous rétablissons le traité de *Pardo* sur les déprédations, et nous donnons pour quatre années le *Vaisseau de permission* et l'*Assiento* aux Anglois.

J'observerai que ces articles sont les mêmes et fort au-dessous de ceux que j'avois dressés dès 1746, avec MM. *Wassenaer* et *Gillis*. Il y avoit même dans ces conditions le grand-duché de *Toscane* pour l'Infant; mais quand nous fûmes chassés d'Italie, au lieu de cet État on ne nous proposa plus que *Parme* et *Plaisance*, par manière d'*ultimatum*, ce qui parut ridicule. Il est toujours certain qu'en réduisant cet établissement à ce qu'il est aujourd'hui nous eussions fini dès mai 1746. On a ces articles au *dépôt des affaires étrangères*, écrits de la main de M. *Gillis*, ou de son secrétaire. Les plénipotentiaires hollandois les donnant ainsi étoient donc sûrs de pouvoir les faire signer si on les acceptoit.

Les Espagnols crient et sont enragés contre nous de ce que nous disposons de leur commerce et de leurs privilèges; ils ont été sur le point de nous abandonner, et d'aller terminer à Londres.

M. de *Saint-Séverin* a d'abord lié une double négociation au congrès, avec *Sandwich* et avec *Kaunitz*. *Kaunitz* alloit signer le traité la veille de la signature avec *Sandwich*. Ce traité contenoit bien des dispositions différentes; par exemple, on ne garantissoit pas la Silésie, ce qui marque que la reine n'a jamais voulu négocier avec nous que pour nous brouiller avec notre bon allié le roi de Prusse.

La véritable cause qui a ramené vers nous les

puissances maritimes est le grand mécontentement qu'elles ont eu du peu de troupes que la Hongrie envoyoit aux Pays-Bas, et de ce que *Bathiani* n'a pas eu vingt mille hommes à opposer à *Lowendhal*. Alors les cours de Londres et de la Haye ont eu une grande impatience de conclure la paix avec nous, à quelque prix que ce fût.

Le roi a voulu traiter cette affaire avec *M. de Puysieux* seul. On n'en a rien communiqué au conseil que quand l'affaire a été faite; seulement Sa Majesté a montré à mon frère les articles de pacification quelques jours avant qu'ils parussent au conseil.

Il a été question au conseil d'arrêter la marche des Russes; mais on a trouvé cette clause *indigne de la grandeur du roi*. On les laissera s'avancer, et l'on ne croit pas qu'ils le puissent quand les Anglois ne les payeront plus. Quelques personnes prétendent que la reine de Hongrie pourroit bien se servir de ces auxiliaires pour tomber à l'improviste sur le roi de Prusse, et lui arracher la Silésie. Mon frère assure que le maréchal *de Saxe* est enragé de la paix; qu'il a vu des lettres où il ne le dissimule pas; qu'il n'a exécuté ce grand projet de l'investissement de Maestricht que malgré lui. (Cependant il l'a exécuté bien habilement, tout en agissant si à contre-cœur.) Mon frère ajoute que ce projet avoit été tracé *en entier par lui et par Crémille*, et que le roi l'avoit dans son cabinet deux mois avant que le comte de Saxe l'adoptât. Ainsi ce seroit à mon frère seul que l'on devoit tout, et les succès de la guerre et ceux de la paix.



JOURNAL

APRÈS LE MINISTÈRE.

ANNÉE 1747.

26 février 1747. — La famille royale commence à se conjurer contre madame *de Pompadour*. A la dernière chasse, cette dame étoit dans la calèche de M. et madame la Dauphine et Mesdames. Il étoit convenu de ne lui rien dire, pas un seul mot, n'importe de quoi elle voulût parler. Elle enrageoit, rugissoit. Ainsi voilà l'orage qui va grossir. On veut faire sentir au roi les inconvéniens qu'il y a à avoir pris une maîtresse d'aussi bas lieu ; on le conduira au dégoût par la honte. Aussi M. le Dauphin a-t-il voulu que madame la Dauphine n'allât pas à la comédie des cabinets, et l'a obligée de contrefaire la malade. La reine conduit sa famille d'après quelques conseils qu'elle reçoit. C'est M. *de Maurepas* qui lui souffle ce projet, et par là il prend consistance à

la cour. Au lieu de cela, le roi n'a aucun conseil, et n'a confiance en personne, pas même en sa maîtresse. Il se divulgue à elle, mais ne se confie pas. Dans quels dangers je le vois de tous côtés ! J'ai prétendu à *être son ami*, je m'y suis présenté par la vérité la plus pure et la plus détachée d'ambition. On lui a dit que je n'avois pas *l'air de cour* ; il l'a cru et m'a congédié.

28 février. — Gens qui voient bien et de près la cour pensent que madame de Pompadour pourra être bientôt congédiée. La cause en sera la honte que l'on fait au roi de ses fers, et d'avoir placé sa tendresse en si bas lieu. Ce seroit la famille royale qui seroit l'instrument de cette expulsion. Déjà le Dauphin et Mesdames, sous les ordres de la reine, commencent à l'attaquer et lui marquer du mépris, ne lui parlant presque plus.

On propose au roi un arrangement d'amusement. Il vivra dans sa famille, qu'il aime fort et où il se plaît ; il y jouera, il y soupera. Il aime beaucoup la nouvelle Dauphine, qui l'égaie. La botte secrète la plus sûre pour décider le roi est le *bon air*. Ainsi il y a bien des choses qui doivent le rebuter dans sa maîtresse, et dans la compagnie qu'elle lui amène.

On lui procurera quelques dames de la cour, que Sa Majesté verra en bonne fortune. Le mystère est un ragoût. On assure qu'ayant commencé de bonne heure à être homme, le déclin est aussi plus prompt. Ainsi, s'il lui faut aujourd'hui des femmes, on n'estime cela qu'à *deux fois par semaine*, quoiqu'il n'ait pas plus de trente-sept ans.

13 mars 1747. — M. le Dauphin augmente en grossièreté, en apathie et en haine contre la maîtresse du roi son père. Dès qu'il la voit, son humeur augmente. La reine attise cette disposition. Il vient d'y avoir quelque contestation au sujet du régiment Dauphin, vacant par la mort de M. de *Volvire*. Madame de *Pompadour* le demandoit pour un de ses amis. Elle a envoyé chercher le ministre de la guerre à son ordinaire. Il a exposé que M. le Dauphin le demandoit avec vivacité pour M. de *Marbeuf*, neveu de l'abbé de *Marbeuf*, son lecteur. Madame de *Pompadour* s'est fâchée, et a demandé de quoi se mêloit M. le Dauphin. Contestations, plaintes, aigreurs. Enfin il a fallu céder à M. le Dauphin; mais on a condamné M. de *Marbeuf* à payer quatre-vingt mille livres pour le régiment.

Ainsi la famille royale, sous la direction de la reine et de ses partisans, commence à prendre corps, ce qui prépare du chagrin au roi et de la diminution à son autorité.

La *Mothe-Houdancourt*, chevalier d'honneur de la reine, et l'un des plus anciens généraux de l'armée de Flandre, n'est point nommé pour servir cette année. La reine s'en plaint amèrement.

— Les conférences de Bréda ont commencé singulièrement. M. *Dutheil* a montré ses pleins pouvoirs. Le comte de *Sandwich* a dit avoir oublié les siens à la Haye. Cela a fait une grosse difficulté; *Dutheil* s'est trouvé fort embarrassé. Enfin on a allégué que M. de *Puysieux* les avoit vus auparavant, et l'on a passé outre. Chacun s'est tu. On a dit que, M. *Dutheil* étant le dernier

arrivé, c'étoit à lui à parler le premier. Autre difficulté, où le plénipotentiaire françois a cédé encore. Il a donc parlé des vingt-trois articles négociés l'an dernier à la Haye. Alors M. de *Sandwich* s'est levé, et a dit que ces articles n'étoient plus proposables aujourd'hui. On disputoit encore, lorsqu'on a entendu heurter à la porte. C'étoit le secrétaire d'ambassade de M. de *Macanaz*, plénipotentiaire d'Espagne, qui est venu protester contre tout ce qui se passoit aux conférences sans lui.

Ceci a produit une scène ridicule, et un éclat marquant le peu d'intelligence qui règne entre la France et l'Espagne; ce qu'il eût fallu absolument éviter. On devoit tout concerter préalablement, et voilà ce qui arrive faute de travail au ministère des affaires étrangères.

On devoit commencer les conférences le 17 janvier, sans le rappel de M. de *Puysieux* pour me succéder. Au lieu de cela, M. de *Macanaz* est arrivé à la Haye trois semaines avant que *Dutheil* ne vînt à Bréda. Il n'a vu à la Haye que MM. *Sandwich* et *d'Harrach*. Je voulois que M. de *Puysieux* allât à la Haye; il m'a refusé. Le conseil s'y opposoit par une hauteur mal placée. Il n'eût pas fallu quitter ce vieil Espagnol, que je connoissois pour un extravagant.

24 août 1747. — Les courtisans cherchent à perdre le comte de *Saxe* dans l'esprit du roi, à le faire passer pour un mauvais général; il paroît que le prince de *Conti* voudroit obtenir le commandement de la grande armée de Brabant. Mais cette misérable intrigue ne sauroit réussir :

le roi sent trop la perte qu'il feroit. On craint que les ennemis ne repassent la Meuse. Le roi est à Tongres, retranché jusqu'aux dents.

31 août. — M. de Richelieu vient de passer à Paris, allant remplacer M. le duc de Boufflers à Gênes. Le roi l'en a requis; il y vole avec joie et fierté : il y entrevoit de grandes suites pour son élévation.

Né avec des talens, il a poussé loin ceux du monde; mais il s'est arrêté trop longtemps à ceux de jeunesse. Il a plus emporté de femmes qu'il n'en a séduites; entreprenant avec elles, et doué de grâces et de réputation à leurs yeux, le rire agréable, éloquent et vigoureux, riche et dépensier, que d'attraits pour obtenir les faveurs de ces êtres foibles et frivoles!

Il est homme très-franc, et disant tout haut avec ses amis ce qu'il sent, souvent même ce qu'il pense, sa vivacité étant dans un continuel mouvement, même avec violence. Il se réserve pourtant avec finesse quelques coups de maître, qui lui viennent d'habitude du monde et des affaires. Son caractère sur cela est à la française, et le cardinal de Richelieu devoit lui ressembler.

Il n'est point méchant, ni envieux, ni vindicatif. Cela s'appelle un *bon homme* dans le siècle où nous sommes. Cependant il n'est pas aimant; le libertinage seul et le moment de sensibilité ont produit ses amours et ses amitiés, plus susceptible d'attachement pour les femmes que pour les personnes de son sexe.

Il a plus d'élévation que de justesse dans l'esprit. Il voudroit des choses magnifiques pour la

couronne et pour lui-même. Il place cette magnificence à l'extérieur plutôt qu'à des avantages réels. Sujet à la mode, tenant au siècle, vieux papillon, il est resté amateur de curieuses bagatelles, et n'y admet pas de philosophie. Il ne retracera point parmi nous les mœurs antiques et louables de la nation des Grecs, parce qu'il n'a point le même courage dans l'esprit que dans le cœur. L'orgueil seul l'a rendu brave. Il méprise la mort comme un joueur méprise la ruine, aimant les hasards et se confiant à la fortune.

Cependant, au total, c'est un homme fort distingué dans le siècle où nous vivons, où l'élévation est si rare. Ses talens, sa physionomie, son éloquence, sa hardiesse à parler, le brillant de ses décisions, ont ébloui ses contemporains, et je conviens avec plaisir qu'il mérite la réputation et la haute distinction dont il jouit.

29 septembre 1747. — Mon frère vient de procurer au maréchal *de Saxe* une grosse récompense. Ceci fait taire les bruits qui ont couru d'une brouillerie entre eux durant cette campagne. On prête à mon frère les plus grands projets; on dit qu'il n'attend que la mort du chancelier pour se faire déclarer premier ministre. Il n'a pas voulu louer de maison pour son ministère, parce qu'il compte, dit-on, sur l'hôtel de la chancellerie. Il est sûr de la faveur du roi tant que dureront nos succès militaires. Il a fait nommer *M. de Machault* à la place de *M. Orry*, dont les *Paris* ont exigé le renvoi. Si le roi devient dévot en vieillissant, mon frère aura pour lui le clergé, qu'il a toujours ménagé depuis

son entrée au ministère. Mon frère voit de loin et de haut en affaires de cour, mais il a bien des ennemis. *Duvernay* ne l'aime pas. Il est vrai qu'il n'a ni sa justesse d'esprit, ni son génie. Mon frère a en effet du génie; mais l'intrigue occupe une trop grande place dans sa vie. Son chef-d'œuvre en ce genre a été, après avoir été onze ans entiers ouvertement brouillé avec le cardinal *de Fleury*, d'être rentré en grâce pendant les vieux jours de ce ministre, bien plus, d'être *devenu son favori*. Avec des qualités douces et aimables, soutenu d'une extrême facilité pour les affaires, on va bien loin près d'un vieillard abandonné.

12 octobre 1747. — Une personne arrivée depuis peu de l'armée m'a conté ce qui suit :

Ce sont les *Pâris* qui gouvernent tout, principalement *Duvernay*. *M. de Puy sieux* n'est que son commis ou prête-nom. Il s'étoit logé au camp de Tongres, près du munitionnaire, qui lui dictoit tout ce qu'il devoit faire. L'abbé *Delaville* lui étoit suspect, comme trop ami de mon frère et de *Garnier* ¹. Aussi étoit-ce le sieur *Ticquet*, ancien secrétaire et homme de confiance de *M. de Puy sieux*, qui faisoit le travail. Ainsi tout l'ouvrage politique, comme le militaire, est celui du sieur *Duvernay*. L'ascendant des *Pâris* sur les déterminations du roi est très-grand. Bientôt il n'y aura plus à souffler. On a effrayé l'esprit de Sa Majesté par l'immensité des choses qui dépendent des sieurs *Pâris*, l'argent, le crédit pu-

1. Intendant du comte *d'Argenson*.

blic, mille ressources pour trouver de l'argent à l'infini, et tant qu'il conviendra de faire la guerre. On flatte les passions du roi pour une guerre hautaine et de supériorité. Aussi critique-t-on beaucoup mon système d'*adoucir les rigueurs pour endormir la discorde*, et de se ménager des *armistices de fait*, comme cela est arrivé en Allemagne.

Au lieu de cela, je vois *Duvernay* disant : « *Laissez-moi faire!* Tombant sur les Hollandois » à bras raccourci, nous serons bientôt au milieu » d'Amsterdam, et de là nous dicterons la paix » comme le roi de Prusse l'a fait à Dresde. » D'après ces belles promesses, on m'a renvoyé comme nuisible à cette paix glorieuse que *Duvernay* doit donner à la France. On a fait accroire au roi que je ne montrois qu'insuffisance, dans une place que je remplissois cependant avec un plein succès de tous côtés.

Duvernay se garde bien de paroître à découvert. Il place devant lui son frère *Montmartel*, si bonhomme en apparence. Il l'inspire par son éloquence, et le remplit de ses idées. A cela il a joint une maîtresse de sa main, et tout ce qu'une favorite entraîne après elle de favoris bien dévoués. On a montré au roi la finance intéressée à soutenir les *Pâris*. Tout s'écroule s'ils venoient à manquer; tout est facile avec leur art financier et leurs calculs à l'angloise, leur politique hautaine. L'amour de la gloire, un caractère obstiné, plus de tendresse que de justice, ont porté le roi à cette espèce d'honneur que poursuivent les projets de *Duvernay*. On peut dire que le roi a passé de la verge du cardinal sous celle des *Pâris*. Ces messieurs ont avec cela beaucoup

d'argent pour gagner et séduire une cour nécessaire et dépensière comme celle-ci. Le François, si brave, si généreux à la guerre, vend ici son honneur et sa foi pour fournir à des babioles, parce qu'il place son honneur à posséder ces mêmes babioles.

Cependant le tuf se sent bientôt. M. de Puy-sieux commence à se faire sentir des étrangers comme très-ignorant et de peu d'esprit. Après leur avoir étalé quelques petites phrases, on a bientôt reconnu combien il est court d'idées, et à quel point il est ignorant. C'est un vrai soliveau. Il est déjà méprisé, et du mépris on passe à l'abandon.

La conduite de nos finances est bonne par le grand ordre des comptes et par le crédit. Les Paris, banquiers de leur métier, excellent dans ces deux articles; mais ils épuisent les provinces, s'y comportant comme on fait pour les recouvrements en pays conquis. Tout se dépeuple, tout se ruine; mais Paris a encore de l'argent à prêter au roi. Toutes les affaires que l'on fait aujourd'hui sont des emprunts forcés et d'escroquerie. La loterie n'est qu'un emprunt de trente millions, qu'il faudra rendre. On compte que les étrangers le rempliront. Donc la France devra bientôt trente millions à l'étranger.

3 décembre 1747. — Les Autrichiens se sont emparés violemment de Cologne. Voilà la première vengeance que la reine de Hongrie ait tirée des provinces allemandes qui ne lui ont pas été dévouées. Elle sait bien que ces princes allemands ne sont bons que battus; *c'est comme la*

Pierre à fusil, dont on tire du feu en la battant. Elle se sent donc bien appuyée pour oser prendre ce parti !

J'ai ouï parler à M. le maréchal *de Belle-Isle*, comme par la figure de rhétorique que l'on nomme prétermission, d'un projet pour culbuter toute la puissance russe dans la mer, et cela sans sortir de son cabinet. Ce M. *de Belle-Isle* est un maître d'hôtel qui prêche toujours la dépense et taille dans le grand, mais de bonne foi, et propre à ruiner tout jeune maître à qui il fait honte de la lésine et qu'il veut former à la générosité. On renouvelle peut-être aujourd'hui son projet. Les *Pâris* fourniront tout l'argent qu'il faudra pour abolir la puissance russe, de même qu'ils ont voulu anéantir la puissance autrichienne, puis la hollandoise. Mais à l'exécution, l'esprit de lésine du cardinal, qui règne encore, prendra ses ciseaux comme Atropos, et coupera quelques fils de cette vaste trame pour faciliter à nos ennemis notre propre destruction. Serait-il possible que de notre temps on vît la fin de l'empire françois ?

10 décembre 1747. — J'ai été mal voulu à la cour parce que je n'étois pas courtisan. Mais je sais aujourd'hui que l'on est haï et méprisé du public et de la ville quand on n'est pas *citoyen*; c'est ce qui me console dans ma retraite. Mon frère a souvent voulu me donner des conseils, lorsque j'étois au ministère; mais il n'a jamais pu faire de moi un homme d'intrigue : trop de choses me répugnoient pour cela.

Mon successeur réussit mieux que moi (M. de

Puysieux). Je l'en félicite, d'autant que son genre de vie paroît être fort doux, chassant régulièrement avec le roi, se promenant longtems tous les jours. Il est vrai que les espérances de paix s'éloignent, et que le nombre de nos ennemis augmente. Voilà que la Russie se joint à eux. On ne peut plus douter, d'après les gazettes, que trente-cinq mille Russes, conduits par le prince *Repnin*, n'arrivent le 20 mars sur le Rhin. Ils voyagent par la Lithuanie, la Pologne, la Silésie et Bohême; leur solde payée d'avance.

— Le parti militaire l'emporte constamment dans le conseil. J'ai vu par ma propre expérience que, n'ayant que des avis salutaires à présenter, ayant la justice de mon côté, lorsque je parlois en des vues pacifiques, ma timidité, mon hésitation, mon défaut d'assurance, me donnoient une apparence d'embarras et d'étourderie, tandis que ceux qui étoient d'un avis contraire prenoient un ton de prudence, de sagesse et de conviction dans leurs raisonnemens, qui l'emportoit aisément dans l'esprit du maître.

— Pour le commerce et le dedans du royaume, nous sommes bien pis qu'en 1709. Alors, grâce aux armemens de *M. de Pontchartrain*, nous désolions nos ennemis par la course; nous jouissions du commerce de la mer du Sud. Saint-Malo faisoit rentrer par an cent millions dans le royaume. Le dedans du royaume étoit, en 1709, le double plus gras qu'il n'est aujourd'hui. Dans les pays d'élection il y avoit alors plus de hameaux qu'il n'y a aujourd'hui de maisons, et les

habitans étoient *le triple* de ce qu'ils sont à présent.

11 décembre 1747. — Le roi a fait retarder le retour du maréchal *de Saxe*, qui devoit revenir dans les premiers jours de novembre. Il ne sera à Paris que le 16 de ce mois. On croit qu'il vient se plaindre de mon frère, qui ne lui donne pas assez de pouvoir dans son gouvernement. Il dit que le *prince Eugène* y a joui d'un plus grand pouvoir. « Comment ! dit-il, je ne pourrai changer un échevin à Bruxelles s'il me déplaît ! » D'un autre côté, les princes du sang sont jaloux du maréchal, et demandent, chacun dans son département, l'autorité dont il jouit, ce qui feroit tomber le royaume dans le même état de langueur et d'anarchie que sous les foibles minorités de François II, des Louis XIII et Louis XIV. Le roi craint, avec raison, que le maréchal *de Saxe* ne le quitte, et n'aille commander contre la France en pays étranger. Le maréchal *de Lowendhal*, outre qu'on lui reproche une conduite peu désintéressée, n'inspire pas aux troupes assez de confiance pour remplacer le comte *de Saxe*.

On m'assure que foncièrement le roi a de l'aversion pour le maréchal *de Saxe*, qui n'a pas usé de manières assez respectueuses envers le roi dans la dernière campagne. Ce général négligeoit d'accompagner Sa Majesté aux promenades, et contredisoit souvent les opinions du roi au conseil. Aussi son crédit a-t-il baissé.

— Le duc *d'Ayen* a obtenu une pension de

10,000 livres sur la cassette du roi, depuis que les biens du maréchal *de Noailles* ont été mis en direction et abandonnés à ses créanciers. On n'auroit jamais prévu cet événement. Le maréchal étoit fort riche, et passoit même pour avare; mais il géroit ses affaires avec une grande malhabileté. C'est ainsi qu'il a fait construire un bâtiment immense au *Vésinet*, dans le terrain le plus aride des environs de Paris. Il a aussi fait de grands frais à la terre de *la Motte*, qui lui vient de sa femme (*morte en 1739*). Il détruit la fortune de ses enfans, comme il a détruit la sienne.

16 décembre 1747. — Il y a quelque relâchement en faveur des trois exilés pour l'honneur de madame *de Châteauroux* : MM. *de la Rochefoucault*, *de Châtillon* et l'évêque *de Soissons*. Ils ont permission de revenir à Paris et d'y rester tant qu'ils voudront; mais pour la cour, elle leur est à jamais fermée. Quant à l'évêque *de Soissons*, le roi lui avoit fait dire seulement que sa présence lui étoit incommode. Malheur à qui a déplu, bien plus qu'à qui a fait faute sous ce gouvernement-ci! Combien M. *de Chauvelin* ne gouverneroit-il pas mieux que M. *de Puyieux*? Mais il a déplu, et cela suffit.

Regrets d'un courtisan vertueux. — Que regrette un honnête homme dans cette privation de la cour? Par amour-propre, il regrette la perte de considération et de respect, la gloire de courir une carrière où l'on peut avancer, se distinguer, surtout le temple de la patrie, qu'il auroit pu embellir et améliorer comme l'ont fait tant de mi-

nistres et de généraux dont parle l'histoire ; enfin un lieu connu pour la fréquentation de la bonne compagnie , *la cour*, théâtre brillant de sociétés et de fêtes, où la sûreté et l'esprit se trouvent peu , à la vérité , mais où l'œil est ébloui par un air de supériorité et de grandeur. Je dis avec raison que les gens vertueux doivent peu regretter les princes , qui sont des hommes aussi imparfaits que d'autres , mais beaucoup le service de la patrie , l'honneur et l'utilité de la nation , personnifiés dans l'existence des princes , puisque sans leur protection et leur amitié il est impossible de rendre service , même à son village. Pour ce qui est de soi-même , bien sots sont ceux qui désirent autre chose que du bonheur , à la vérité *sans deshonneur*. Mais la gloire , la carrière des honneurs , l'élévation en dignités , les richesses , quelle sottise , quelle stupidité d'y sacrifier ! Ainsi , l'objet personnel est aisé à remplir , si l'on ne vise qu'au bonheur , sans deshonneur aucun. Nos affaires propres sont bientôt faites par l'activité que nous y apportons naturellement , les moyens et l'industrie que nous possédons. Voilà la philosophie ! voilà l'unique vertueux !

— On parle toujours d'envoyer *M. de Belle-Isle* au congrès d'Aix-la-Chapelle. Ce choix seroit maintenant désirable. Il hait la guerre , assure-t-on , depuis qu'on l'a chargé d'un généralat si difficile en Italie , et qu'il a perdu son frère. C'est lui qui a commencé la guerre , il tiendrait à honneur de la terminer.

Les maux que fait l'amour , il sait les réparer.

Il est puissant en moyens et en activité. Il subjuguera les conseils par son éloquence ; il leur parlera *comme j'aurois dû leur parler*. C'est le seul homme capable de nous tirer du mauvais pas où nous sommes engagés.

19 décembre 1747. — Quand on considère bien ce dont se compose la cour, et qu'on cherche dans cette multitude ce qui vaut le mieux, on se persuade que ce ne sont que des joueurs, de bons joueurs de piquet, appliqués à tout ce qui tient la place du cœur et des sentimens, songeant à tout ce qu'ils disent, en un mot jouant bien leurs cartes. On n'est plus étourdi, on n'est plus qu'avisé.

Ah ! que la nouvelle comédie du *Méchant* est bien faite ! qu'elle peint à merveille la cour ! Le méchant, ou *Cléon*, ne s'y propose que des vues toujours utiles et ambitieuses. Il les envisage à tout hasard ; mais c'est le plaisir qu'il se propose en exerçant ses noirceurs. Il les conduit avec habileté, cependant pas avec prudence, car c'est là une vertu dont il est incapable. Mais ce funeste divertissement à faire des malheureux, et à mépriser la bonté du cœur, c'est l'amour-propre qui le procure, c'est l'opinion de sa supériorité, c'est le mépris de la vertu, toutes passions de perversité et de mauvais goût, germe des anthropophages, des Médicis, des Brunehaut. Et tristement les sots plus doux par nature, mais imitateurs du mauvais goût, copient ces horribles modèles, et se calquent sur eux, en se les rendant propres, sans fond et sans naturel.

On croit que M. de Maurepas et le duc d'Ayen

ont particulièrement servi de modèles à l'auteur du *Méchant* pour tracer ce caractère; le premier pour les bons mots et les saillies, le second pour les discours dénigrans et extrêmes.

— La marquise *de Pompadour* ayant été hier à l'Opéra, dès que la toile fût baissée on lui battit des mains, comme à une bonne actrice, et l'on ne cessa que quand elle se fut retirée, applaudissement familier et méprisant, que l'on ne feroit pas à une femme de qualité qui occuperoit la même place qu'elle.

— Le duc *de Châtillon* va de plus en plus mal. Ses chagrins ont anéanti sa santé. Il avoit donc bien raison de demander à revenir à Paris pour consulter les médecins; peut-être même le retard de trois semaines qu'a éprouvé sa permission a-t-il pu causer sur lui un mal irrémédiable.

— Il y a un tel malheur attaché à tout ce qui est du département de M. *de Maurepas*, qu'il faut bien y chercher une cause fatale et nécessaire. Il s'établit dans notre Académie des belles-lettres une tyrannie que l'on n'y connoissoit pas, et qui détruit les compagnies des gens de lettres. Cinq ou six attachés à M. *de Maurepas* prétendent y tout gouverner, élever les favoris, et humilier ce qui ne leur est pas dévoué. Ils veulent accabler de dégoûts le sieur *Racine*, fils du grand *Racine*, qui est ennemi de quelques-uns d'entre eux, et dont le père avoit autrefois fait des vers contre le feu duc *de Nevers*. C'est ce qu'on lui reproche, particulièrement depuis que le duc *de Nivernois* est président de l'Académie. *Fréret*, homme très-savant, mais peu propre à toutes

fonctions de règle et d'impartialité, a été malheureusement pris pour secrétaire perpétuel de l'Académie, à la place de M. de Boze, qui avoit toutes les qualités nécessaires. Il y met le désordre. Il ne travaille plus aux mémoires, et l'Académie se relâche de son travail. Les gens de lettres sont faits pour être encouragés, mais non troublés par la tyrannie et la brigue. Il faut qu'ils vivent paisiblement dans leur cabinet, qu'ils n'en sortent que pour communiquer le fruit de leurs travaux ; on les effarouche par le bruit, comme une volière d'oiseaux mélodieux.

21 décembre 1747. — On achète à la marquise de Pompadour une jolie guinguette entre Paris et Versailles. On dit que ce sera la maison du sieur Dupin, à Montretout, près Saint-Cloud, ce qui donne lieu, d'une part, à des allusions ridicules sur le nom ; de l'autre, à des clameurs publiques sur ces dépenses. On joue la comédie dans les cabinets, et le roi se met de plus en plus dans l'habitude des spectacles, mais sans goût ; car de toutes les représentations, c'est aux Italiens¹ que Sa Majesté assiste le plus régulièrement.

On apprend les rôles de la comédie du *Méchant*, par le sieur Gresset. Plus je revois cette pièce sur notre théâtre, plus j'y trouve des études faites sur nature. *Cléon*, ou le *Méchant*, est un composé de deux personnages que j'ai bien reconnus : M. de Maurepas, pour les tirades et les jugemens précipités, tant des hommes que

1. Aversion de l'auteur pour la musique italienne.

des ouvrages d'esprit; le duc d'*Ayen*, pour la médisance, le fond de l'âme, les plaisirs et les allures. *Géronte* et *Valère* couvrent des noms trop respectables pour les articuler ici. Ce sont des âmes bonnes et simples, que séduit la mauvaise compagnie qui les entoure. *Ariste* est partout, ou doit être dans les honnêtes gens qui raisonnent bien; *Florise*, dans quantité de femmes trompées. *Pasquin* est le président *Hénault*, bonne caillette, quoique avec l'esprit des belles-lettres; on peut dire : *Mutato nomine, de te fabula narratur.*

Madame du *Châtelet* et *Voltaire* ont perdu les entrées de la cour de Sceaux, à cause des invitations qu'ils faisoient à leurs pièces. Il y a cinq cents billets d'invitation où *Voltaire* offroit à ses amis, pour plus agréable engagement, qu'on ne verroit pas madame la duchesse du *Maine*.

Le duc d'*Ayen* a dix mille livres de pension sur les aumônes, sur le fonds de cent mille livres dont dispose le grand aumônier de France, fonds destiné à quantité de veuves et d'orphelins. La princesse de *Carignan* avoit déjà vingt mille livres sur le même fonds. C'est la famille du maréchal de *Noailles* qui lui a représenté qu'il se ruinoit par sa mauvaise administration, sans cependant rien dépenser pour lui, et vivant comme un crasseux. On l'a obligé à mettre ses biens en direction, et on l'a réduit à la pension. Voilà quels sont les gens qui veulent nous gouverner, et qui nous gouvernent.

31 décembre 1747. — Les Hollandois viennent de donner un nouveau *placart*, par lequel ils promettent une récompense tarifée aux arma-

teurs qui prendront des vaisseaux françois. Le préambule de ce *placart* nous est injurieux, en ce qu'il parle de notre injustice et de notre agression sans préalable déclaration de guerre. J'ai conseillé à mon frère de proposer cette déclaration de guerre formelle ; mais il m'a assuré qu'on avoit décidé le contraire au conseil. « Pourquoi, ai-je dit, cette inégalité ? Nous faisons des déclarations d'une hauteur déplacée ; nous pillons leurs terres, nous ravageons leurs villes. On nous riposte par de véritables déclarations de guerre ; on nous y traite d'injustes, et nous ne suivons pas notre plan de domination et de hauteur en déclarant nous-mêmes la guerre ! »

Mon frère n'est pas de mon avis au sujet de l'attaque de la Hollande. Il croit fermement que nous obtiendrons la paix en menaçant les Hollandois. Je lui ai cité l'Allemagne, dont nous avons obtenu la neutralité par la douceur et les ménagemens. Il m'a répliqué que la différence étoit en ce que le centre de la guerre est l'Angleterre, et qu'on ne peut attaquer les *Anglois qu'en Hollande*.

J'ai répondu que la question étoit donc de savoir s'il y avoit identité entre l'Angleterre et la Hollande, mais qu'on avoit, pour ainsi dire, résolu cette question avant de la débattre, en augmentant cette identité ; que d'ailleurs les Anglois savent le peu de mal que l'on peut faire aux Hollandois, que ce mal ne sauroit être décisif, que *la queue est toujours le plus difficile à écorcher*, qu'à chaque ville prise, à chaque succès, le feu de la guerre augmente et le moyen de résistance encore davantage ; qu'enfin à la première victoire on peut compter sur la guerre d'empire.

ANNÉE 1748.

2 janvier 1748. — Le roi a fait aujourd'hui six cordons bleus. L'un d'eux est le comte *de Saint-Séverin* ; ce qui marque , dit-on , que ce sera lui qui sera plénipotentiaire au congrès d'Aix-la-Chapelle. C'est un homme d'esprit , mais bilieux , emporté , et peu propre à traiter des affaires aussi considérables.

— Je n'avois pas vu M. *de la Porte* depuis son intendance de l'armée d'Italie. Il m'a conté quantité d'anecdotes sur l'affaire *d'Asti* , qui a fait manquer le traité de Turin ; entre autres , que l'on avoit donné et payé sur les contributions cinquante mille écus à M. *de Montal* pour fortifier *Asti* , quoique M. *de Montal* ait dit depuis qu'il n'étoit pas en état de tenir vingt-quatre heures ; et effectivement il capitula au bout de douze heures.

— Je suis certain que , quand la France voudra achever les affaires d'Italie , c'est-à-dire en chasser les Autrichiens , cela lui sera facile par deux moyens :

1. En nous attachant de plus en plus les Génois , comme les Anglois se sont attachés la Hollande , au lieu de les tracasser inutilement par de petits détails de commerce et de marine comme on le fait aujourd'hui ;

2. En abandonnant l'Espagne , pour nous lier avec le roi de Sardaigne , à l'aide duquel l'expulsion des Autrichiens seroit la chose du monde la plus aisée.

7 janvier 1748. — La cour n'est occupée que de plaisirs. Le retranchement des grands ballets-opéra n'en marque point le deuil durant ce carnaval. Le roi ne paroît qu'à regret en public ; mais chérit au contraire ces plaisirs privés. On ne songe qu'à des comédies de cabinets, où la marquise de *Pompadour* déploie ses talens et ses grâces pour le théâtre. On n'y voit chacun occupé que d'apprendre des rôles, ou de répéter des ballets avec les demoiselles *Gaussin* et *Dumesnil*, et avec le sieur *Deshayes*, de la Comédie italienne. On prétend que Pétrone dépeint la cour où il vivoit telle que nous voyons la nôtre, si occupée de délices, tandis que les affaires politiques exigeroient une application journalière, et inspirent même des craintes qui, sans doute, paroissent plus fondées aux spectateurs qu'aux acteurs.

17 janvier 1748. — Le maréchal *de Saxe* vient d'avoir la patente qu'il souhaitoit de *maréchal général* et vicaire des pays conquis aux Pays-Bas. On rendra la justice en son nom dans ces belles provinces. En un mot, il a toutes les prérogatives qu'avoit le prince Eugène. On a aussi fait un règlement préalable pour empêcher l'abus de cette patente. Ainsi le roi a cédé sur ce qu'il avoit d'abord refusé. C'est un trait de foiblesse dû à l'influence de la maîtresse, qui dirige tout par les conseils des frères *Pâris*.

On craint que le maréchal *de Saxe* ne soit ainsi intéressé à la continuation de la guerre, pour faire durer la jouissance de la conquête. On parle effectivement du siège de *Luxembourg*, et le ma-

réchal *de Saxe* en a grande envie. On en hâte les préparatifs, pour devancer l'arrivée des Russes.

— Le comte *de Saint-Séverin* a reçu les ordres du roi comme une grâce fort au-dessous de lui. Quelques jours auparavant il parloit de quitter la cour, et de l'ingratitude de la France à laquelle il s'est dévoué. Cependant, à la naissance près, qu'on dit bonne en Italie, j'ai connu son père, petit ministre d'un très-petit prince, le duc de Parme, très-humble et très-pauvre à Cambrai. Mais on a conseillé à celui-ci de se faire valoir, et cela réussit.

22 janvier 1748. — M. *de Séchelles*, intendant de Flandre, qui arrive de Bruxelles, m'a conté bien des choses sur les affaires. Il assure que nous ne pouvons garder *Berg-op-Zoom*, qui est une place en avant qui n'est d'aucune utilité. Il est d'avis qu'on la fasse sauter le plus tôt possible. Si cela est, notre campagne dernière n'aura servi à rien. En attendant, on ne peut subsister à *Berg-op-Zoom*. Tous nos convois sont attaqués et pris par l'ennemi, et nous y perdons beaucoup de monde.

Il dit que le siège de Maestricht étoit très-faisable immédiatement après la victoire de *Laufeld*, et que cela eût été décisif. Il raconte à quel point le pays conquis est ruiné, écrasé impitoyablement, malgré l'ancienne politique de Louis XIV et de M. *de Louvois*, de ménager beaucoup les nouvelles conquêtes. On en tire quinze millions clairs et nets chaque année, avec une dureté horrible, et les représentations de ceux qui sont contraints ne sont nullement écoutées. Ce qu'on

en tire en fourrages, en chariots, en fournitures en nature, est inexprimable.

Il croit le siège de Luxembourg impossible, et qu'il n'en sera pas même question.

30 janvier 1748. — On a joué à Marly un jeu épouvantable. Le roi a beaucoup perdu. Son étoile au jeu diminue ses miracles. Mais les princesses ont beaucoup gagné, madame la Dauphine surtout. La marquise de *Pompadour* a gagné quelques mille louis. On ne voyoit au salon que dorures, tout reluisoit comme au palais du Soleil. Le roi de très-bonne humeur; le ministre de la finance un peu changé: il commence à être sensible aux maux que cause sa charge, et aux embarras qui en dépendent.

— On fait venir madame *Victoire* de Fontevrault à la cour: dépense nouvelle, et qui sera suivie d'autres, peu nécessaires dans le temps où nous sommes. On lui donne pour dame du palais une demoiselle de *Charleval*, qui ci-devant tenoit compagnie au duc de *Branças*, et menoit promener ce bonhomme sourd et aveugle. Elle est d'une bonne famille du parlement de Rouen. Cela sera suivi d'autres nominations de dames de la suite de cette princesse.

1^{er} février 1748. — Nomination de MM. de *Saint-Séverin* et de *Bussy* au congrès d'Aix-la-Chapelle. *Contraria contrariis curantur*. On ne guérira jamais ce royaume-ci de ses mœurs qu'en mettant à la tête des affaires et de chaque département de bons gens, de très-bons gens, au lieu des beaux esprits et des gens fins qui nous gouvernent. Pour moi, dans ma re-

traite, je persiste à ne vouloir me lier qu'avec d'honnêtes gens, et c'est là que je trouve l'esprit, les lumières et tous les agrémens de la société, soit en affaires, soit en amusemens. *Oh que les bonnes gens ont d'esprit et de sens!*

1^{er} février 1748. — Caractère de M. de Saint-Séverin, ambassadeur au congrès d'Aix-la-Chapelle : M. de Saint-Séverin est d'une bonne maison du royaume de Naples. J'ai vu son père au congrès de Cambrai, plénipotentiaire du duc de Parme, homme humble et modeste. Son fils étoit alors jeune, braque et tapageur. Cette sève annonçoit quelque esprit, de la facilité de parler et d'écrire, plus d'esprit que de sens, de la présomption et pourtant au besoin de la souplesse; enfin se ressentant en tout du caractère italien. Tel est l'homme que M. Chauvelin crut devoir attirer en France à la mort du duc de Parme. *Saint-Séverin* avoit alors succédé à son père au ministère de Parme. Il étoit allé en Angleterre implorer l'appui de cette cour. Il étoit très-assidu près de madame de Chauvelin; il lui faisoit venir de la pomme de Rome. Il s'insinua chez M. de Villemur, fermier général, fit la cour à sa fille, veuve jeune et jolie¹, et l'épousa. M. le garde des sceaux *Chauvelin* aimoit à attirer en France les étrangers riches. On persuada au cardinal que c'étoit une acquisition précieuse que celle d'un Italien spirituel et expérimenté dans les affaires. On lui donna 10,000 livres de pension et une part dans la ferme générale de son beau-frère *Villemur*. Il

1. Madame d'Houdetot.

s'agissoit de le placer dans les ambassades. *M. de Castéja* a été l'un des plus grands ambassadeurs que nous ayons eus en Suède. Il s'attacha toute la nation suédoise, fit changer un ministère qui nous étoit contraire, et quand il eut tout arrangé pour le mieux, on le révoqua pour son attachement à *M. Chauvelin*, qui venoit d'être disgracié. *M. de Saint-Séverin* fut nommé successeur de *M. Castéja*. Il arriva *ad epulas paratas*. En quinze jours de temps, le traité des subsides fut conclu entre la Suède et nous. Quelle apparence y eût-il qu'en si peu de jours il eût fait tant de choses, s'il n'avoit trouvé la moisson d'un autre prête à cueillir ? Le pauvre *Castéja* fut ici sans récompense, et méprisé du gouvernement ; tandis que *Saint-Séverin* fut prôné avec affectation comme le plus grand ambassadeur de l'Europe.

Le maréchal *de Noailles* devint maître des affaires, après la disgrâce de *M. Amelot*. Alors il ne fut occupé qu'à placer quelque part *M. de Saint-Séverin*, disant que c'étoit le seul négociateur que nous eussions. *M. Desalleurs* faisoit merveille à Dresde ; il avoit épousé la fille du palatin, ce qui lui eût donné grand crédit à la diète de Pologne. Il fut renvoyé comme un laquais, et remplacé par *Saint-Séverin*. Il s'en suivit l'aliénation totale de la Saxe, que j'eus bien de la peine à regagner ; car depuis que *M. Desalleurs* a subi son sort, on fit mal à plaisir. Il laissa en sa place un misérable secrétaire, et pendant cet intervalle eut lieu le traité de Varsovie, où le roi de Pologne se ligua avec les cours de Vienne et de Londres.

Saint-Séverin demanda beaucoup d'argent. On lui en donna tant qu'il voulut, et pourtant il ne

nous fit point d'amis. Il se livra à la boisson, devint atrabilaire et haineux. Il fit toute son ambassade en robe de chambre, dépensa peu, et se fit refuser la première visite pour ne pas prendre caractère. On tint la diète de Pologne. Elle se rompit d'elle-même, par la nature des propositions qui y furent faites; il sut dans ses dépêches se faire passer pour auteur de cette prétendue victoire.

Revenant de cette ambassade, le roi voulut qu'il fût plénipotentiaire à la diète d'élection de Francfort. C'est là qu'il conçut le beau dessein de nous engager à reconnoître l'élection de l'empereur, lorsqu'elle seroit faite (le grand duc *de Lorraine*). Il inspira la terreur d'une guerre d'empire, terreur vraiment panique, et qui ne flatta que le prince *de Conti*, qui désiroit avoir une armée à commander sur le Rhin. Aussi cultiva-t-il beaucoup l'amitié de ce prince. Il ne se contenta pas de mander à la cour de France la nécessité de reconnoître cette élection; il communiqua cette idée à plusieurs amis qui la rapportèrent au roi de Prusse. Celui-ci nous en demanda raison. On eut beau le lui nier avec vérité. « Comment est-il possible, répliquoit ce prince, qu'un principal ministre de France ait lâché cette proposition devant plusieurs personnes à Francfort, sans qu'il y fût autorisé, et cela tandis que moi et l'électeur palatin protestons contre l'élection du grand-duc? A quoi suis-je donc exposé avec un allié tel que la France? »

Rien ne contribua plus à lui faire faire sa paix particulière, qu'il signa peu après.

Depuis ce temps, M. *de Saint-Séverin* n'a fait que fronder sur le pavé de Paris, et déclamer

contre le gouvernement, à commencer par le roi tout le premier. On lui a fait une opération horrible au foie, dont il est revenu contre toute attente.

Ses émissaires et protecteurs sont la marquise *de Pompadour*, les *Pâris*, *M. de Puyzieux*, le prince *de Conti*, le maréchal *de Noailles*, qui crient partout qu'il n'y a que lui d'ambassadeur capable de faire la paix. Voilà en quelles mains sont remis nos intérêts les plus précieux.

6 février 1748. — Madame *Victoire*, troisième fille du roi, revient de Fontevault *in fiocchi*. On lui donne un cortège qui ne sent guère l'économie. Ce cortège est plus nombreux et plus somptueux que celui qui alla chercher madame la Dauphine. On fait raccommoder les chemins à grands frais, et travailler par corvées les pauvres peuples, déjà si fatigués.

Madame *de Pompadour* veut plaire à la famille royale, et c'est la cause de la dépense ridicule qu'on fait pour madame *Victoire*.

On bâtit actuellement à la Muette, à Fontainebleau, à Choisy, à Versailles, à Crécy. L'aile nouvelle construite à Fontainebleau il y a quelques années tombe déjà, et ne sera plus habitable l'année prochaine. L'appartement nouveau de M. le Dauphin coûte 1,800 mille livres. Ce prince étoit si bien là où il logeoit durant son précédent mariage! Qui obligeoit de l'en changer?

12 février 1748. — Madame *Adélaïde* a la petite vérole déclarée. Tout est en remue ménage à Versailles. On dit que la reine s'enfermera avec elle. Le roi n'a pas encore pris son parti d'aller

la voir, ou de rester. Cependant la santé de M. le Dauphin est bien précieuse. Quelle tête, bon Dieu!

— Le roi, qui est bon père, comme la reine est bonne mère, reste à Versailles pour y savoir des nouvelles de madame *Adélaïde*. On a mis de bonnes barrières entre son appartement et celui de M. et madame la Dauphine. Voilà ce qui fait trembler, c'est le danger d'une tête aussi précieuse que celle de M. le Dauphin. Mais enfin la Vierge protège la France.

— On travaille à force dans nos ports, pour préparer deux nouvelles escadres, dont la destination est ignorée, mais dont le sort est indubitablement d'être la proie des Anglois ou Hollandois. Ceux-ci, au contraire, ont déjà une flotte prête de vingt gros vaisseaux, et en préparent encore une seconde; les Anglois arment tout ce qu'ils ont: ce qui épouvante pour nos côtes et pour nos colonies.

— Le sieur *de Bussy* refuse d'aller au congrès avec M. *de Saint-Séverin*, dont il connoît la fougue extrême.

Le roi est entré chez madame *Adélaïde* depuis qu'elle a la petite vérole. On en rejette la faute sur le médecin *Bouillac*. Madame *de Pompadour* crie hautement contre ce petit médecin, disant qu'il a caché cette maladie, jouant à ce jeu la vie du roi, du Dauphin et de toute la famille royale.

18 février 1748. — M. *de la Grandville*, conseiller d'État, ci-devant dans la plus grande intendance du royaume, tant des frontières que des armées, jadis du conseil de marine, homme

de considération et de grande morgue, s'étant fait dévot, faisant des retraites au noviciat des jésuites, ce grand magistrat enfin, vient d'être renvoyé du Palais-Royal par M. le duc d'Orléans comme un laquais l'auroit été. Le prince a dit à son chancelier qu'il lui déplaisoit, et le chancelier lui a rapporté les sceaux. *La Grandville* dit qu'il se tait sur les causes, et ce par respect pour madame la duchesse d'Orléans mère ¹. Le prince a déclaré qu'il n'auroit plus de chancelier, qu'il en feroit lui-même les fonctions. Bizarreries en quoi ce siècle est fécond! Rien d'avancé, de préparé avec décence! Et l'on ne sauroit imaginer combien cette brusquerie de la part de nos princes vient de foiblesse et de timidité.

Je considère cependant que M. le duc d'Orléans va se trouver seul et sans conseil, brouillé avec sa mère, avec son fils et sa belle-fille, avec madame la princesse *de Conti*. Il est premier prince du sang, appelé au trône immédiatement après M. le Dauphin, qui n'a pas encore d'enfant; dévot, studieux, bien de l'esprit, quoiqu'on en dise, quoique ce ne soit pas l'esprit des grandes affaires; naturellement courageux, quelques bizarreries que donne la retraite et la vivacité d'esprit. C'est cet homme-là qui va rester seul, sans conseil, au milieu de grandes affaires patrimoniales et d'une grande maison. Madame la princesse *de Conti* ne cherche que les moyens de le faire interdire et déclarer fou. Comment résistera-t-il à ces embûches, surtout faisant parfois des choses qui font tort à sa ré-

1. Morte un an plus tard, le 1^{er} février 1749.

putation de décence et de sagesse dans le monde, comme de ne pas vouloir voir le roi ?

20 février 1748. — J'ai remarqué hier en diverses compagnies de Paris combien les amis de madame *de Pompadour* cherchent à décrier M. le duc d'Orléans, sur ce qu'il vient de renvoyer M. *de la Grandville*, son chancelier et mon successeur, pour gouverner ses affaires par lui-même, combien redouble l'accusation de folie contre lui, quoique l'on va voir par sa conduite qu'il en est tout autrement.

Il arrangera, il économisera, et pendant ce temps-là M. le duc *de Chartres* se donne en spectacle à Saint-Cloud, jouant la comédie avec madame la duchesse *de Chartres* devant tout Paris, qui accourt à ce spectacle. Après la comédie, il y a deux tables de cinquante couverts chacune, et tout cela se fait sans argent, avec une magnificence presque royale. Qu'on dise ce qui vaut le mieux de la sagesse de M. le duc de Chartres, ou de la folie de M. le duc d'Orléans !

— On ne cherche qu'à faire interdire ce pauvre prince, pour mettre la main sur ses richesses et les dépenser follement ; déjà on les dévore des yeux. Cela fait grand pitié. Si cependant M. le duc d'Orléans étoit attaqué sérieusement sur cela, je ne doute pas qu'il ne trouvât asile au parlement, en lui présentant sa requête, et que cela ne fit quelque soulèvement dans Paris.

— Il a été question de me rappeler à cette place de chancelier de l'apanage ; mais cela est

impossible, vu la qualité de *ministre* que je conserve toujours ?

3 mars 1748. — Une dame de la cour, qui en revenoit, m'a raconté ce qui suit :

On a dit, dans la jeunesse du roi, qu'il étoit *perroquet*, c'est-à-dire qu'il ne faisoit que redire des mots, des faits, des propos, dans les mêmes termes qu'il les avoit entendu raconter. Maintenant, dit-on, c'est bien autre chose, il se fait un *jargon de sentimens*, de *raisonnemens politiques*, qu'il compose par goût sur les différens propos qu'il entend tenir aux uns et aux autres, sans y participer aucunement, même sans y rien entendre. On le compare aux religieuses qui parlent latin, qui prient Dieu en latin, sans y comprendre un seul mot. La mémoire et le jargon font tout. De là vient qu'il a fait des choses contraires à elles-mêmes, et à lui-même. Il écrivoit, par exemple, les choses les plus tendres à madame *de Tallard* pendant la campagne, tandis qu'il la dépossédoit d'une partie de sa charge. Il m'a renvoyé de la cour, tandis qu'il disoit hautement m'aimer et m'estimer, et qu'il approuvoit mon travail. Lorsqu'il renvoya madame *de Châteauroux* et sa sœur, il demandoit pardon pour elles à la reine, à madame *de Villars*, à tout le monde; il n'y avoit personne alors à qui il ne demandât humblement pardon. Puis il pleure sa maîtresse, la reprend, la perd, il en est au désespoir. Puis il va au bal, et y fait rencontre d'une autre maîtresse, qu'il aime bien davantage, et à qui il laisse tout gouverner. Il en est de même pour les affaires. Il raisonne avec l'un d'une façon et avec l'autre d'une façon

tout opposée, le tout suivant son goût et le jargon qu'il s'est fait.

Quel dommage si cela étoit vrai, si notre monarque n'étoit qu'un grand prestige, qui nous fait illusion sur le trône ! Je me suis conduit avec lui sur des suppositions bien différentes, je ne me suis attaché qu'à *lui seul* ; je lui ai reconnu l'esprit fort juste, et l'ai craint. Je m'y suis donc mal pris, tandis que les gens en réputation d'esprit lui imposent et se font craindre de lui.

—Le prince *de Conti* redouble d'assiduités près de la marquise *de Pompadour*, et celle-ci est bien aise de s'appuyer d'un prince du sang. Madame la princesse *de Conti* aide beaucoup à tout ceci, et s'est mise en tête de marier son fils avec madame *Adélaïde*. On a permis que ce prince s'enfermât avec madame *Adélaïde* pendant la petite vérole qu'elle vient d'essuyer. Il remettoit les lettres de la princesse au roi et à M. le Dauphin.

On parle aussi du mariage de mademoiselle *de la Roche-sur-Yon* avec le roi *Stanislas*. Le roi et la reine se laissent aller à l'approuver. Cette princesse a des dégouts, à cause du refus qu'on lui a fait avec affectation des prérogatives qu'elle demandoit. Cela ressemble à une bourgeoise qui achète la main d'un vieux duc pour se donner un rang. Le roi *Stanislas* y trouveroit de la compagnie, et quelque revenu de plus pour entretenir sa cour de Lunéville.

4 mars 1748. — J'ai été hier à Versailles, où j'ai été fort bien reçu du roi, qui m'a fait plusieurs questions à son lever, m'ayant appelé

jusqu'à trois reprises différentes, ce qui a été fort remarqué des courtisans attentifs.

Mon frère est toujours en butte aux attaques des *Pâris* et de madame de *Pompadour*. On lui reproche la dépense excessive qu'entraîne la guerre; il est vrai que sur le peu que rapportent les Pays-Bas conquis, quoique extrêmement pressurés et tyrannisés, les trois quarts des fonds sont gaspillés par les maréchaux de *Saxe* et de *Lowendhal*, grands pillards, et qui font trembler par leur autorité tous les agens de notre gouvernement.

M. de *Puysieux* m'a paru fort changé et fort abattu. On le dit tout ahuri, ne sachant que répéter les mêmes phrases aux étrangers et aux courtisans. Il va chez l'un et chez l'autre comme au café, pour leur dire quelques nouvelles sans réflexion. Pour le maréchal de *Noailles*, il se comporte comme un fou, tempêtant, frappant du pied; car il voit que son crédit baisse par défaut de plans et de principes.

Un ministre m'a dit qu'il étoit depuis quelque temps grand bruit dans Versailles de la comparaison de mon ministère avec celui qui m'a remplacé, et que tout le monde plaidoit ma cause hautement. Je m'en suis aperçu à la façon dont j'ai été reçu, et dont quelques-uns m'ont parlé.

J'ai trouvé la marquise de *Pompadour* extrêmement changée. Elle étoit à la messe de la chapelle, coiffée de nuit, avec la mine du monde la plus sucée et la plus malsaine. Elle ne peut résister à la vie qu'elle mène, de veilles, d'occupations, de spectacles, de dépenses continuelles pour amuser le roi; tandis qu'elle-même, en outre, est sans

cesse occupée d'affaires, et au milieu d'un tourbillon de monde continu.

On avance à grands pas l'ouverture prochaine de la campagne, on hâte tout. J'ai continué de proposer à mon frère une guerre défensive. Il dit avoir consulté sur cela les militaires, qui assurent que cela coûteroit davantage, et avec plus de risques que la guerre offensive; à quoi j'ai répondu par la bravoure des troupes françoises et par le genre de talent de notre général saxon. De ce qui m'a été répondu, j'ai connu que l'on vouloit débiter par quelque haute entreprise ou quelque bataille.

Cependant nos finances vont bien mal; on le cache, mais on ne sait plus comment payer. Les Russes marchent pour le sûr depuis le 24 janvier, on en a des nouvelles; ils doivent arriver en Bohême à la fin du présent mois de mars.

Mon frère m'a dit qu'on craignoit beaucoup que la neutralité de l'empire ne cessât tout à coup, ce qui seroit un grand malheur. Le départ du prince *de la Tour et Taxis* pour Ratisbonne montre que tout y est prêt. On ne m'en a pas dit davantage; mais j'ai vu une grande consternation sur les visages quand on est sorti du conseil.

— On accuse toujours M. le duc *d'Orléans* de folie, et madame la princesse *de Conti* ne cesse de le décrier. On prétend qu'au dernier travail avec M. *de la Grandville*, il lui soutint qu'il avoit mal fait à l'assaut de *Berg-op-Zoom*, où le pauvre homme ne fut de sa vie. Pour moi, je n'en crois rien; ce sont malices et inventions diaboliques, pour le faire interdire et avoir son bien. De quel-

ques foiblesses, de quelques variations qu'il peut avoir, on en fait des égaremens qu'il n'a point.

31 mai 1748. — Ne considérant le règne de Louis XV que depuis qu'il gouverne lui-même, depuis la mort du cardinal, je trouve que cinq personnages l'ont bien servi, savoir : deux bons financiers et trois bourreaux d'argent.

Boulogne et Montmartel, unis d'amitié, gens d'esprit médiocre, mais bien ordonnés et consommés dans leur partie, ont fait régner un ordre jusqu'ici inconnu dans le trésor royal, et ont soutenu le crédit public mieux qu'il n'avoit encore été. Les deux contrôleurs généraux *Orry* et *Machault* se sont en vain attribués, durant leur ministère, le mérite de ce travail ; on a su que la grossièreté et la médiocrité de M. *Orry*, la nonchalance et la dureté de M. *Machault*, n'y étoient pour rien, que tout a été bien sans eux et malgré eux, et le crédit des Anglais a pâli devant le nôtre.

Mon frère, M. *de Belle-Isle* et M. *Duvernay* ont fait de grandes choses dans la direction de la guerre, dans les négociations et dans les vivres et fourrages ; mais on peut leur reprocher avec raison les dépenses considérables qu'ils ont occasionnées. Il faut y ajouter le maréchal *de Saxe* qui a toujours exigé des armées formidables, et a beaucoup pillé.

Mais on est parvenu à son but : on a affoibli les ennemis, on a diminué la grandeur de la maison d'Autriche, on a obtenu la paix, la paix si nécessaire et tant désirée.

Il ne nous manque plus aujourd'hui que d'ha-

biles économes pour rendre la substance au royaume. Que le roi fasse de bons choix, qu'il mette l'emplâtre sur la plaie, et son règne sera très-glorieux. Ce qu'il lui faut aujourd'hui, ce sont de bons économes de maison.

24 juin 1748. — *Traité d'Aix-la-Chapelle*. Le François désiroit la paix, et ses misères auroient dû accroître ce désir. En tout autre gouvernement moins absolu, les vœux eussent passé à la révolte; mais le François aime la gloire et l'honneur : de sorte qu'après les premiers momens de joie de la paix conclue, tout le public est tombé dans la consternation sur la médiocrité des conditions. Tandis qu'à Londres et dans les principales villes du royaume britannique on fait des réjouissances éclatantes et tumultueuses, à Paris et dans les provinces on est consterné.

« Quoi! dit-on, nous rendons toutes nos conquêtes, toutes sans exception. *Louisbourg* seul nous est rendu, *Louisbourg* que ce mauvais ministère de la marine nous a laissé prendre. Nous n'obtenons qu'un petit établissement pour *Don Philippe*, établissement digne d'un bâtard du pape, à qui originairement il fut donné; et l'Espagne, à qui seule nous rendons service, est mécontente des conditions et rejette le traité. C'est un étranger, un Italien, seul ministre du roi au congrès, qui dispose ainsi de la fortune du royaume, et qui tranche ainsi à sa volonté, au plus mal! »

Voilà des discours que je n'ai pas dictés, mais qui font quelque honneur à la mémoire que j'ai laissée dans le ministère. Chacun doit savoir que je pouvois conclure cette paix, et même un peu

meilleure , il y a dix-huit mois , si l'on m'en eût laissé la liberté, et si j'eusse osé la conseiller telle. Et depuis qu'on m'a ôté le gouvernement, lorsque nos négociations étoient dans le meilleur train possible, qu'a-t-on fait pour améliorer nos affaires et pour faire dépérir celles de nos ennemis ? Leurs finances ont été en s'altérant ; nous avons remporté sur eux une grande victoire ; nous avons pris *Berg-op-Zoom* ; enfin , par l'investissement de Maestricht on a jeté la discorde parmi eux , leur faisant voir que la reine de Hongrie ne pourvoyoit à rien, mangeoit ailleurs les subsides, et au lieu de soixante-dix mille hommes qu'elle avoit promis elle n'en avoit pas réuni dix-huit mille : car seulement avec un corps de dix mille hommes elle eût empêché la marche de *M. de Lowendhal* dans les défilés où il lui a fallu passer, à la droite de la Meuse.

Mais une autre cause de plus grand désarroi a été, en Angleterre, la banqueroute de ceux qui ont souscrit pour les 200 millions d'annuités. Au jour du premier paiement il a fallu leur donner répit jusqu'à la Toussaint, et de là tout crédit d'argent a été perdu en Angleterre. De sorte que nos ennemis étoient bien plus mal que nous, et dans une situation encore plus pressante.

Je me garde bien de discourir au sujet de ce blâme qu'on jette sur mon successeur, d'autant que je ne suis pas absolument de l'avis de ceux qui tiennent ces propos. Le plus ou moins d'avantage des conditions de la paix est si peu de chose, en comparaison de la paix elle-même, qu'on ne doit pas balancer à s'en réjouir, vu l'état où nous étions, et que ne soulageoit pas le

malheur d'autrui plus grand que le nôtre. Ainsi l'on ne pourra me reprocher sur cela des discours jaloux. Je dis seulement que j'envie l'honneur d'avoir signé ce traité de paix. Je me réjouis du bien arrivé à ma patrie, et tout bas je me félicite de n'être pas responsable d'une paix qui passe pour si lâche aux yeux du public.

3 juillet 1748. — Mon frère, que je vis hier, m'apprit que l'entière accession d'Espagne aux préliminaires étoit arrivée à Aix-la-Chapelle; que par le dernier courrier de MM. *de Belle-Isle* et *Richelieu* nous savions que tout étoit en paix en Italie, les Génois ayant accédé à la paix. Le roi donne des bénéfices au cadet *de Modène* et au cardinal *d'York*. Le prince Edouard, qui est encore ici, se montre à l'Opéra et joue de son reste. Les Anglois donnent des passeports pour passer en France.

Mais le grand sujet de spéculation est la continuation de la marche des Russes, avec redoublement d'activité. Qui menacent-ils? La France? je ne le crois pas, mais le roi de Prusse et la liberté de l'empire. D'autres pensent que la reine de Hongrie veut faire élire à la diète son fils aîné l'archiduc *Joseph* pour roi des Romains; que, les Allemands n'étant bons qu'intimidés, elle a besoin de ces forces étrangères pour appuyer son autorité, et que les Anglois s'y prêtent. Mon frère assure que les Russes séjourneront cet hiver en Bohême et en Moravie.

— M. *de Tournhem* vint avant hier à l'académie d'architecture pour y déclarer que le roi

avoit résolu de construire une place où seroit sa statue équestre, au carrefour *de Bussy*, ordonnant aux académiciens de travailler au concours, afin de proposer le dessin le plus digne de ce monument. On bâtit de tous côtés dans les maisons royales et pour la maîtresse, et tout tombe en même temps, comme dans l'aile neuve de Fontainebleau. On redéfait à Choisy ce qu'on y avoit fait.

19 août 1748. — J'apprends en Touraine que M. *de Saint-Séverin* a signé à Aix-la-Chapelle une convention, le 2 août, par laquelle les puissances maritimes doivent renvoyer incessamment leurs trente-sept mille Russes en Russie, mais à condition qu'un mois après leur renvoi le roi fera sortir des Pays-Bas conquis pareil nombre de trente-sept mille soldats françois, et que Sa Majesté les réformera tout de suite.

Voilà, je crois, la première fois que la France promet à ses ennemis de *réformer ses troupes*. Cela est bon à un petit État; mais les grandes puissances devroient s'exempter de conditions si humiliantes. Avec cela, ne serons-nous pas dupes en ceci? Nous réformons nos troupes nationales, et nos ennemis ne réforment que leurs auxiliaires.

Les discours que tient la reine de Hongrie ne sont point rassurans pour le roi de Prusse. Elle dit qu'elle est charmée du repos de l'Europe, qu'elle ne travaille qu'à y concourir sérieusement; qu'elle est prête à consommer la garantie de la Silésie, pouvu que ce soit suivant les droits de l'empire, ce qui s'entend du reste.

— Nos provinces de l'intérieur du royaume au

midi de la Loire sont plongées dans une profonde misère. Les récoltes y sont de moitié moindres que celles de l'année dernière, qui étoient fort mauvaises. Le prix du blé augmente, et les mendiants nous assiègent de toutes parts.

8 septembre 1748. — Dans mes spéculations sur notre avenir, je m'occupe quelquefois des alliances et des amitiés que la France pourroit se ménager pendant la durée de cette paix. Je voudrois, par exemple, nous voir gagner la confiance du corps helvétique, et non y protéger uniquement les cantons catholiques aux dépens des protestans. Telle est pourtant la seule occupation de nos diplomates, depuis le comte *du Luc*. Un ambassadeur ne doit pas être un apôtre, comme on semble le penser.

22 septembre. — Je suis de retour à Paris depuis quelques jours et suis allé à la cour. J'ai trouvé le public et les gens au fait des affaires plus mécontents que jamais des préliminaires de paix et des suites de cette négociation. Il y a une brochure qui en démontre les erreurs, et qui accuse hautement nos négociateurs de trahison et d'ignorance crasse.

Bien des gens croient qu'il faudra incessamment recommencer la guerre, et faire mine de vouloir rompre les préliminaires, afin d'obtenir les satisfactions et corrections essentielles désirées par nos alliés. Les Russes exécutent lentement leur mouvement rétrograde vers leur pays. Ils commencent à remontrer que la prochaine saison des pluies ne leur permettra pas

d'aller jusque chez eux, et qu'il faudra leur donner des quartiers d'hiver en Bohême. Ainsi, le roi de Prusse va être menacé plus que jamais d'une campagne d'hiver, sous quelque prétexte de chicane, pour lui enlever la Silésie.

5 octobre 1748. — M. de Bernage, prévôt des marchands, mon cousin, m'a conté tout ce qu'on dit sûr les monumens dont il est grandement question. Ce magistrat m'a paru d'une grande discrétion et fort intimidé par les grandes puissances. En voici la raison : c'est M. le prince de Conti qui a mis tout cela en branle : il voudroit vendre son hôtel de Conti à la ville de Paris ; le prix qu'il en demande, cela ne se dit pas.

L'hôtel de ville a craint qu'on ne l'endettât, qu'on ne l'abimât. Il voudroit renvoyer au district des bâtimens du roi tous ces grands projets ; tant pour la place publique que pour l'indemnisation des particuliers, et pour la décoration de cette place. Il est vrai que ça été l'hôtel de ville de Paris qui a fait la place de Vendôme. Le roi a seulement fourni le terrain quitte et bien aplani, où étoit, pour la plus grande partie, l'hôtel de Vendôme appartenant au roi.

La ville de Paris a bâti à ses frais les façades, et les a revendues avec des terrains abondans aux particuliers, qui ont bâti les grands hôtels qu'on y voit.

Il s'agit à présent de deux places, ou des deux n'en faire qu'une, l'une pour la statue de Louis XV, l'autre pour le nouvel hôtel de ville, qui doit toujours être sur la rivière. M. de Bernage, qui m'avoit d'abord paru fort disposé à jeter l'hôtel de

ville en dépenses magnifiques, s'en retire maintenant par les inconvéniens de cour qu'il y rencontre. Il a seulement montré au roi une délibération du bureau de ville, pour lui demander permission de fondre sa statue équestre, ce qui lui a été accordé. Le modèle est fait par *Bouchardon*, et il va le porter à Fontainebleau. Mais il craint que la brigue de cour qui influe en toutes choses ne jette la ville en des dépenses dont elle ne se relèveroit jamais.

M. de *Tournehem* a mis au concours des architectes de Paris, et surtout des académiciens, le choix des terrains ainsi que la décoration. J'ai vu de ces projets chez quelques architectes de ma connoissance.

Il y en a pour l'esplanade devant le pont tournant des Tuileries, pour l'hôtel de *Conti*, pour l'autre bout du Pont-Neuf afin d'y faire reparoître la belle façade du vieux Louvre, qui est comme enterrée; d'autres pour le bout de la rue de *Tournon*, vis-à-vis le Luxembourg, prenant pour place la foire Saint-Germain, pour l'hôtel de *Soissons* que l'on détruit et dont on va vendre le terrain; enfin pour le carrefour de la Comédie, prenant du terrain jusqu'à la rue *Contrescarpe*.

13 octobre 1748. — Mon frère a toujours la goutte avec douleur; il y a quinze jours que cela dure. On craint qu'il n'y ait engorgement au foie; il y a quelquefois de la fièvre. Il fait effort pour se transporter à Fontainebleau, et se chagrine de ne pouvoir aller ni au travail du roi, ni au conseil. Le maréchal de *Saxe* est arrivé de Bruxelles à la cour.

On attend à tout moment à Fontainebleau le courrier d'Aix-la-Chapelle qui apportera le traité de paix en forme, signé par les trois puissances *contractantes*. Viendront ensuite les *accédantes*, qui s'en tireront comme elles pourront. On se prépare à de magnifiques réjouissances.

— Le ministère de la guerre s'est pressé de réformer une partie de nos troupes. Mais peut-être va-t-il survenir une nouvelle source de dépenses, par le renouvellement de la guerre en Silésie. Quelle honte alors d'avoir été trompés par des ennemis auxquels nous tenions l'épée sur la gorge au mois dernier ! L'occasion perdue se retrouve-t-elle ! Et que de maux l'imprudencé des gouvernemens fera peser sur les pauvres peuples !

27 octobre 1748. — On est fort occupé de la mort de M. *Dufort*, intendant des postes, et de celui qui va le remplacer. On dit que le roi marque trop par là quelle espèce d'administration est celle-ci ; qu'il ne s'occupe que de savoir tout ce qui se dit par lettres, tant au dehors qu'au dedans du royaume. C'est ainsi qu'en parloit hier un homme d'esprit (mon frère), ajoutant qu'il n'avoit jamais été *du secret*. Il disoit encore que le roi étoit plus curieux qu'un autre, et aimoit beaucoup ces sortes de décélemens de secrets.

Mon frère est fort chagrin de rester encore au lit incommodé d'un reste de goutte, qui le rend foible et ne lui permet pas de s'appuyer sur ses pieds, de sorte qu'il ne peut monter chez le roi. On verra, dit-on, en cette occasion, qui l'emportera du crédit des *Paris*, de madame de Pom-

padour, de M. de *Puysieux*, bien ligués ensemble, ou de celui de mon frère, qui est en titre surintendant des postes. Ces deux crédits sont grands auprès du roi. Le premier a les grâces de l'amusement, les plaisirs des sens, et une séduction continuelle. L'autre a pour lui quelque opinion du maître, pour avoir un ministre bien à lui, envers et contre tous (tandis qu'il croit que les autres peuvent avoir des branches d'intérêt pour le tromper, et pour attirer les affaires à eux), une habitude de six ans, qui a donné à mon frère le secret de la confiance et l'occasion de convaincre le roi qu'il lui sacrifiera tout, que rien ne le peut déranger d'un complet dévouement à sa personne. Tout a contribué à persuader au maître que ce ministre étoit vraiment *sien*, ayant été élevé et instruit par le cardinal de *Fleury* à connoître le roi et à le servir, ayant passé par des occasions aussi délicates que la maladie de Metz, la quitterie, la reprise et la perte de madame de *Châteauroux*, d'un esprit fin et délié. Que de motifs en tout ceci pour contrebalancer la maîtresse, pour ne lui pas abandonner sans réserve la direction des postes et le secret de cette administration ! C'est ainsi que Sa Majesté ne voulut nommer de contrôleur général qu'à la présentation de mon frère, lorsque le parti de la maîtresse et des *Pâris* déposséda M. *Orry* de son ministère des finances. Aussi ai-je remarqué que feu M. *Dufort* étoit réellement l'homme de mon frère, malgré tout ce qu'on en a dit, et il en a mené grand deuil.

4 novembre 1748. — J'apprends de Fontai-

nebleau que le roi marque beaucoup de bontés à mon frère, d'inquiétude sur sa goutte, et envoie souvent demander de ses nouvelles; que Sa Majesté est inattaquable sur le mal que l'absence des ministres fait dire d'eux, et que même elle lui marque plus de confiance que ci-devant; que les billets trottent continuellement entre le roi et ce ministre, qui l'emporte en quantité de choses, en maladie comme en santé, et que madame *de Pompadour* baisse pavillon sur des entreprises qui sont dévolues à ce ministère. Ainsi mon frère a fait nommer *Duparc* à l'intendance des postes, au lieu du petit *Ferrand*, cousin de madame *de Pompadour*.

Pour comprendre cette faveur, il faut bien se représenter le caractère du roi tel qu'il est, doux, pensant naturellement juste, mais fort paresseux de penser et d'approfondir. Tout ce qui lui a échappé au premier coup d'œil ne lui revient plus après, même en superficie. Aimant les gens d'esprit par prétention de bon air, plutôt que par discernement ou penchant pour eux; entêté et fier suivant l'éducation qu'on donne aux princes, leur fermeté dégénéralant en mutinerie, gens d'habitude par paresse d'innover, quoique sans répugnance au changement.

De là est arrivé que mon frère, homme du monde, fin et prompt observateur du caractère des hommes, homme d'esprit et en possédant la réputation, sachant montrer tout ce qu'il y a de brillant et de solide en lui, comprenant avec promptitude les idées des autres, habile à cacher son ignorance et ses négligences de détail, mais allant toujours au capital de sa besogne, et

visant à se faire valoir ; que mon frère, dis-je, possède toutes les qualités qui peuvent plaire au maître en même temps que lui être utiles ; observant bien encore ce qui fait briller sa complaisance et sa douceur, au fait des discours et du langage du beau monde, adroit à dissimuler ses ressentimens et ses passions secrètes, enfin délié courtisan s'il en fut jamais ; joignant à cela le caractère et la conduite du cardinal *de Fleury*, qui l'a instruit et sur lequel il s'est modelé pour gouverner son maître ; se donnant pour l'ami du maître, sans pourtant s'en vanter, ayant soin de faire connoître qu'il l'est lui seul à la cour ; en un mot un *gâte enfant*, comme les mies et les précepteurs qui acquièrent par des cajoleries et des bonbons l'entière confiance de leurs élèves. De là est résultée une habitude qui dure déjà depuis sept à huit ans, et qui va en augmentant par la force de ses racines. Au premier mot de le décréditer ou de le renvoyer, le ministre a soin de faire élever le cri de la nature et de l'habitude. Il ménage bien ce ressort, et avec une conduite suivie, sans jamais de fautes ni de contre-temps, modérant toutes les passions qui pourroient lui nuire, il est sûr de rester en place ; peut-être même s'élèvera-t-il jusqu'à la première. Là il se montrera séduisant aux yeux de la capitale, brillant à la cour, cher au public, attirant à lui tous les cœurs par la grâce de ses manières, sans cependant remédier à aucun mal, ni déraciner jamais le moindre abus.

— Le roi ne viendra point l'année prochaine à Fontainebleau ; il l'a déclaré à voix haute. Il

fait faire un grand escalier à la cour ovale, et un bel antichambre devant la galerie des réformes, un passage plus commode à l'appartement de la maîtresse, et tout le devis en est déjà estimé 2 millions 600,000 livres.

Le ministre des affaires étrangères montre un ton de hauteur et de sécheresse qu'on ne lui connoissoit pas encore. *La paix est signée*, dit-il; *c'est moi qui l'ai faite*. C'est le propre des petits esprits de s'enivrer de la faveur, et de changer de caractère par les entours de leur situation, sans que leur mérite intrinsèque se soit accru.

29 novembre 1748. — On a fait hier une grande revue des *Houlands* dans la plaine des Sablons. Tout Paris l'a voulu voir, malgré un grand brouillard, qui enrhumera bien des bourgeois. Le roi y étoit à deux heures. On y avoit fait venir les gardes françoises et suisses, pour empêcher les badauds d'approcher et de nuire aux évolutions de ces prétendues troupes étrangères : car le maréchal *de Saxe*, qui en est pour ainsi dire l'entrepreneur, y a fourni plus de Flamands que de *Houlands*. On lui donne pour cela 600,000 livres par an. On prétendoit qu'il en devoit réformer la moitié, mais son crédit s'y oppose. La marquise *de Pompadour* a dû y paroître dans une calèche distinguée.

La toilette de cette dame est une espèce de cérémonie aujourd'hui à la cour; on la compare au fameux *déculotté* du cardinal *de Fleury*. Le soir, tous les grands y accourent pour s'y montrer. On a donc cru qu'elle devoit faire cette déclaration publique, qu'elle prononça avant-hier à haute

et intelligible voix : « Qu'est-ce que l'on dit, que le nouveau théâtre que le roi fait construire sur le grand escalier lui coûtera 2 millions ? Je veux bien que l'on sache qu'il ne coûte que 20,000 écus. Je voudrois bien savoir si le roi ne peut pas mettre cette somme à son plaisir, et il en est ainsi des maisons qu'il bâtit pour moi. »

Le bruit est que cette dame vient d'acheter le château du duc *de la Vallière*, en Anjou, et sera faite duchesse pour faire cesser tous les bruits qui couroient de son prochain renvoi. En voilà trop, cela versera.

Le roi assistoit avant-hier à la représentation d'un ballet composé exprès, et où la marquise *de Pompadour* déployoit ses talens. Sa Majesté se mit à bailler et à dire : *J'aimerois mieux la comédie.*

M. de Courtenvaux a mis en musique une parade dont les paroles sont du sieur *de Montcrif*, lecteur de la reine, et l'un des quarante de l'Académie française. Voilà un nouveau genre de spectacle ; on le dit très-plaisamment exécuté. Le titre est : *le Père respecté*. Il y a un chœur de p.... qui dit :

*Nous autres, jeunesses,
Nous écoutons vos raisons ;
Mais, dans la belle saison,
Nous nous en battons
Les fesses, les fesses.*

Il n'est besoin de dire que la scène se passe aux Porcherons. Cela doit s'exécuter incessamment devant le roi. On a préludé chez madame la comtesse *de Lamarck*, fille du maréchal *de Noailles*.

— A la revue des *Houlans*, il y a eu grande batterie et tapage, hommes bourrés, coups de baïonnette, un maître des comptes tué, des chevaux blessés, parce que tout le monde vouloit trop approcher.

Arrestation du prince Édouard.

21 novembre 1748. — La grande affaire du jour est le refus obstiné du prince *Édouard* de quitter la France; il dit net qu'*il ne sortira jamais vif*. Il menace de tuer et de se tuer si on le force, et véritablement c'est ce dernier parti que nous avons le plus à craindre; car on tiendrait des propos sanglans sur le roi très-chrétien, si ce brave prince alloit périr ici par désespoir.

Il assure toujours avoir des lettres du roi et de ses ministres si significatives, qu'il ne doit pas compter jamais sortir de France, et qu'il en a la parole royale. Or on ne connoît pas ces lettres, et il ne les montre pas. Je sais bien que le roi ne lui a jamais écrit à ma connoissance, et je ne lui ai jamais écrit aucune lettre, à cause du cérémonial. J'apprends que le roi ne se souvient pas davantage de lui avoir jamais écrit. On croit cependant que M. de *Maurepas* lui avoit écrit quelque chose de plus positif que personne, car il cherchoit à capter sa bienveillance, et à détruire dans son esprit ce que je devois y gagner par mon affection, et ce que mon frère vouloit aussi mériter de lui.

7 décembre. — Le courrier du roi *Jacques* est arrivé à son fils le prince *Édouard*. Il lui ordonne, comme son roi, et le prie, comme son

père, de quitter la France, où il ne convient pas qu'il réside davantage. Ainsi tout se prépare pour le départ de ce prince tant aimé du beau sexe, estimé comme très-valeureux, mais d'un mérite à l'antique, accompagné de grande ignorance, et par conséquent de peu d'idées, de conversation et d'esprit.

11 décembre. — Le prince Édouard a été arrêté hier entrant à l'Opéra. Il étoit descendu de son carrosse au cul-de-sac de l'Opéra : on a à l'instant fermé la barrière sur lui ; trois hommes de sa suite ont été séparés par cette barrière et ont été menés à la Bastille ; puis un sergent aux gardes déguisé le prit par derrière et lui saisit les deux bras. Il a voulu tirer son épée, mais on l'en a empêché. On l'a mené par le fond du cul-de-sac à une porte cochère d'où l'on va dans la cour des cuisines du Palais-Royal. Là un carrosse à six chevaux l'attendoit pour le mener à Vincennes. M. le duc *de Biron* s'est trouvé dans la seconde cour où il a passé, pour l'accompagner partout et jusqu'à Vincennes, où je crois qu'il lui tiendra compagnie et qu'il répondra de sa personne. On a trouvé sur lui deux pistolets, chacun à deux coups, et deux poignards. Il y a donc apparencé qu'on l'a fouillé.

Les cours du Palais-Royal étoient pleines de sergens aux gardes, d'officiers déguisés en bourgeois. On n'y a laissé passer personne, ni sortir personne de l'Opéra, quand son carrosse a approché. La garde de l'Opéra a mis la baïonnette au bout du fusil et s'est rangée en haie.

— O comble d'horreur ! Voilà ce que je viens

d'apprendre : L'ordre a été de garrotter le prince par les jambes et par les bras, et on l'a exécuté. *Vaudreuil*, major des gardes, assure avoir fait ce qu'il a pu pour éviter ce garrottement, s'il n'étoit pas absolument nécessaire; mais l'ordre étoit absolu et sans permission de réplique. Un juge du Châtelet m'a appris que l'on ne garrottoit que les assassins lorsqu'on les arrêtoit. Ç'a été avec des cordes de soie qui étoient toutes préparées dans les poches des sergens aux gardes.

Pendant qu'on le fouilloit et qu'on le garrottoit, il a dit à *Vaudreuil* : « Mon cher Monsieur, vous faites là un vilain métier. » *Vaudreuil* a dit : « Le roi l'a ordonné. » Le prince a dit depuis, tant dans la route qu'arrivé à Vincennes : « La France m'avoit promis un asile. Pour moi, s'il ne me restoit qu'un coin de terre, je le partagerois avec un ami. » Il a dit encore : « Je ne suis pas si méchant qu'on croit. Est-ce là ce pays si poli ? J'avois meilleure opinion de la nation françoise. »

Il est arrivé ainsi à Vincennes. On lui avoit préparé un bel appartement, non au donjon, mais dans le Palais-Royal. On lui offrit un grand souper et un bon lit. Il s'est couché sur ce lit tout habillé. Il a refusé tout service. Il a dit qu'il avoit appris assez longtemps à se servir lui-même de valet de chambre. Quand on l'a fouillé, on lui a trouvé des armes à feu et un poignard. Il est vrai qu'il en a toujours porté sur lui depuis qu'il est en France, craignant les assassinats d'Hanovre.

— Ce garrottement sera pour la France une tache éternelle, sans doute à côté de Cromwell, qui

a fait décapiter son roi; nous, nous avons garrotté inutilement l'héritier présomptif et légitime de cette même couronne. Il y a plus, il nous avoit été utile, nous lui devions une puissante diversion qui nous a valu Bruxelles. On parlera longtemps de ceci. Le prince *Édouard* a dit souvent qu'un des ministres dont il se plaignoit le plus étoit M. *de Puysieux*, mais que celui qui lui avoit fait le plus mal étoit M. *de Maurepas*; que celui-ci le haïssoit depuis longtemps, et l'avoit desservi avec toute la malice d'un eunuque qu'il est.

— J'apprends depuis que les Jacobites, et même les Anglois, se cachent et sont dans une grande consternation du garrottement du prince *Édouard*. La comtesse *de Lis Moore*, femme du ministre de Jacques III, s'est enfermée chez elle et ne voit personne, excepté le nonce du pape. Ils attendent tous la réponse qui arrivera de Rome.

Le prince *Édouard* a dit en chemin aux officiers qui l'ont arrêté : « Vous pouvez faire ce qu'il vous plaira, vous ne me déshonorerez pas; mais vous vous déshonorez, vous et votre nation. » C'est M. *de Puysieux* sur qui seul doit tomber maintenant toute cette affaire. M. *de Maurepas*, finement, n'a pas voulu donner son avis, et a dit qu'il exécuteroit seulement les ordres. Mon frère a fait de même. Ainsi tout le blâme en tombe sur M. *de Puysieux*. Le prince *Édouard* avoit parlé mal de lui, et lui avoit témoigné son mépris. Cette passion a tourné la tête du ministre, qui a dirigé ainsi cette arrestation avec indécence, timidité et cruauté. Le prince a été conduit dans un carrosse de remise à deux chevaux, avec six sol-

datés aux gardes derrière le carrosse, la baïonnette au bout du fusil.

— M. le Dauphin a pleuré de ce qu'on lui a conté au sujet de l'emprisonnement du prince *Édouard*. Le ministère nie le garrottement du prince; mais cela est certifié de reste par lui et par tout son parti, et par les manifestes qu'ils publieront.

Le prince couche dans la tour. Il est vrai que dans le jour il a permission de se tenir dans les appartemens du roi; mais on le ramène coucher dans sa chambre du donjon.

Il s'y montre homme de courage et gai, comme on dit qu'étoit le grand Condé dans la même prison de Vincennes. Il y joue aux volans. Il plaisante avec les officiers aux gardes qui le surveillent jour et nuit. Il a demandé qu'on ne les relevât pas. Il s'informe des nouvelles de la soirée à l'Opéra, et comment a chanté *Gelyotte*.

15 décembre 1748. — Un homme fort instruit, et qui jouit de la confiance de quantité d'Anglois qui sont à Paris, m'a dit hier que le bruit étoit grand en Angleterre; que, si la paix s'étoit faite à Aix-la-Chapelle avec avantage pour la nation britannique, elle lui avoit coûté bon en guinées. Les Anglois disent qu'elle s'est faite à *Choisy* plutôt qu'à Aix-la-Chapelle, et qu'elle leur a coûté 16 millions. On va, dit-on, en voir des mémoires en Angleterre, où tout se sait, tout s'écrit, tout se discute contre la cour, surtout quand le parlement est assemblé.

Véritablement on n'a vu qu'affectation en tout ceci. Pourquoi cet Italien chargé seul d'une im-

mense négociation, n'ayant ni supérieurs ni égaux? Pourquoi m'a-t-on renvoyé? C'est qu'on craignoit que je ne misse obstacle à ce commerce de guinées. La France a été trahie. Milord *Sandwich*, revenant de La Haye après les préliminaires signés, a fait de beaux contes de sa négociation avec la France, et comme quoi il l'a dupée.

Mon frère s'écrioit l'autre jour : « *Oh la vilaine paix!* Comme elle s'exécute avec bassesse de notre part, et sans que nous osions souffler quand on nous fait injustice! »

Une personne qui revient d'Aix-la-Chapelle assure que M. *de Saint-Séverin* est dans un état très-fâcheux, qu'il a de véritables attaques de démence et de fureur, telles qu'il faudra l'enfermer. Cette même personne assure que la paix ne durera pas un an, et montre quantité d'articles de suite par où la guerre va recommencer.

17 décembre 1748. — Madame la princesse *de Talmont* ayant appris que son laquais avoit été arrêté chez le prince *Édouard*, au moment de l'emprisonnement de ce prince, a écrit à M. *de Maurepas* cette lettre : « Monsieur, voilà les laquais du roi portés à leur comble; mais comme » l'emprisonnement de mon laquais n'y peut rien » ajouter, je vous prie de me le rendre. »

Enfin le prince est parti de Vincennes, dimanche matin, messe ouïe. Il a donné sa parole d'honneur qu'il iroit de suite à la frontière du royaume. Ses gens le joignent à Fontainebleau. Il ne doit être accompagné que du seul M. *de Perussy*, officier de mousquetaires. Les uns disent

qu'il ira à Avignon; d'autres qu'il profitera de l'asile ménagé pour lui à Fribourg.

Madame de Talmont déplaît fort à la cour. On a voulu lui donner une lettre de cachet pour l'exiler en Lorraine; mais M. de Maurepas, qui est de ses amis, a représenté qu'elle étoit cousine de la reine¹, que çe seroit l'exiler d'une manière flétrissante en pareille circonstance. On a dit à son mari de la faire partir de Paris. Le pauvre mari y a moins d'autorité que qui que ce soit, et cette dame prend le parti de rester à Paris avec la même fermeté qu'y a apportée le prince Édouard.

18 décembre 1748. — J'entends dire que mon frère n'a d'autre appui auprès de Sa Majesté que les grâces de sa conversation, sa manière de parler au roi, de lui persuader sa sagesse, son attachement à sa personne, son habitude du monde et du bon ton; mais d'ailleurs ni parti ni appui auprès des favoris.

On parle de le faire *duc et pair*; alors ce seroit pour le faire sortir du ministère, à la requête de la maîtresse et des *Pâris*.

— Le prince Édouard va être conduit au *pont de Beauvoisin*. De là il deviendra ce qu'il voudra. Il ira en Italie, en Suisse, en Allemagne.

19 décembre 1748. — Le prince Édouard est tombé malade, et resté avec la fièvre dans le cabaret de la porte de Fontainebleau. On prétend qu'il a dit souvent : *Paris ou Paradis*. Notre ministère (car c'est là le sceptre) le laissera-t-il mou-

1. Née *Jablonowska*, et princesse polonoise.

rir sans secours, et dans un gîte aussi indigne ¹ ?

Madame la marquise *de Pompadour* a résolu d'aller à la première représentation du *Catilina* de Crébillon, qui est joué demain à Paris. Elle avoit pour cela fait louer tout le premier rang de l'amphithéâtre de la comédie. Mais quelques amis qu'elle a lui ont représenté que feu madame la duchesse *de Berry*, ayant voulu faire la même chose, avoit été sifflée, insultée par le parterre, malgré ses gardes. Elle a donc changé de marche : elle s'est fait représenter la liste des loges louées, pour trouver quelque dame de ses amies qui puisse lui céder sa loge.

19 décembre 1748. — J'ai entendu ces jours-ci tout le monde, tous les étrangers et gens de cour, être au fait des circonstances dans lesquelles MM. *de Puy sieux* et *de Saint-Séverin* ont conclu la paix du 30 avril dernier. Ces circonstances proviennent sans doute de La Haye et de Londres. On sait donc que cette paix est de quelque chose moins bonne que celle à nous offerte par MM. *de Wassenaer* et *Gillis*, et écrite de leur main. Je ne pus alors rien persuader de semblable au roi ni au ministère ; j'en'inspirois pas assez de confiance. Ma timidité naturelle empêchoit qu'on ne me craignît, et ma droiture me faisoit haïr des favoris. D'ailleurs les circonstances étoient bien moins favorables qu'aujourd'hui : nous venions d'être chassés d'Italie ; l'ennemi étoit en Provence, et prêt à assiéger Toulon. Cependant j'aurois obtenu beaucoup mieux que leurs offres,

1. Faux bruit. Le prince *Édouard* ne s'arrêta nulle part en quittant Vincennes.

si j'eusse été moi-même à Bréda pour en finir.

Le blâme est grand dans le monde, et sur les opérations de *M. de Saint-Séverin*, et sur la place de ministre qu'on vient de lui donner. J'ai entendu dire hier, avec raison, que ce qu'il a fait de mieux dans sa vie n'a été que le fruit des négociations de *M. de Castéja*, son prédécesseur en Suède ; que, hors cela, à Dresde, à Vienne, à Francfort, il n'a fait que fautes sur fautes.

— Les *Pâris* visent à gouverner tout l'État par la finance, et la finance par le crédit, c'est-à-dire par la ruine de l'État, bannissant l'économie et conseillant la dépense. Je l'ai éprouvé moi-même pendant mon ministère. Ils me blâmoient perpétuellement de trop ménager l'argent du roi dans mes négociations, et m'y conseil-loient la grande dépense, toujours prêts à remettre de gros fonds en pays étranger, parce qu'ils y gagnent. Ainsi conduisent-ils le reste, où on leur cède volontiers. Ils se comportent comme les intendans d'un grand seigneur ruiné, qui avancent toujours, jusqu'à ce que les terres du grand seigneur soient à eux. Ainsi gouvernoit à peu près *M. Fouquet*, lorsqu'il fut emprisonné et qu'on lui fit son procès. Il répandoit quatre à cinq millions dans la cour, pour y soutenir son luxe et son crédit.

20 décembre 1748. — Mon frère ne parleroit pas comme il le fait de la paix s'il croyoit déplaire au roi, et si Sa Majesté ne partageoit pas ses sentimens.

Ainsi mon frère croit se faire grand honneur dans le public. Il se montre citoyen, homme

d'État, sans rien perdre de l'amitié du maître.

Il dit au roi : « J'ai fait mes preuves : personne n'a plus souhaité la paix que moi, personne n'en a marqué plus de joie, personne n'a couru plus vite que moi aux réformes et à l'économie; et après ces preuves faites, je puis parler librement et en bon François que je suis : *Voilà une mauvaise paix*. Je vois tout le déshonneur qui en arrivera à la nation, et combien notre couronne va être avilie aux yeux de l'Europe. »

Voilà le langage qu'il tient devant Sa Majesté, et devant le public avec plus de réserve.

Ainsi mon frère s'élève ouvertement contre le parti *Pompadour*. Ce parti grossit chaque jour, et en voici les principaux membres : la maîtresse, les deux *Pâris*, *Boulogne*, *M. de Puyzieux*, *M. de Saint-Séverin*, le cardinal *de Tencin*, le maréchal *de Noailles*, et beaucoup d'autres esclaves de la faveur. Pour *MM. de Machault* et *de Maurepas*, ils sont craintifs comme *l'escadron volant des conclaves*, et se réunissent au plus avantageux pour eux, n'ayant pas de force par eux-mêmes. Mon frère est aujourd'hui le seul qui résiste au parti de la maîtresse et des *Pâris*, qui, sans lui, engloberoit tout après avoir tout terrassé. Peut-être *M. de Richelieu* se réunira-t-il à lui à son arrivée, afin de travailler dans un but commun, qui sera de décréditer la maîtresse.

Le maréchal *de Belle-Isle* n'a point de force par lui-même, et n'est l'agent, depuis trois ans, que des *Pâris*, auxquels il est allié par madame *de Montmartel*.

La force des *Pâris* vient principalement de ce qu'ils tiennent les cordons de la bourse. Le roi

les redoute par là. Il a de l'argent, lui et son royaume, à ce qu'il croit, à ce qu'il voit, selon qu'il plaît à ces messieurs. L'on prétend que c'est ce qui le retient le plus dans les fers de la maîtresse, dont il est dégoûté. Le grand point seroit de présenter au roi des projets de finances qui le feroient se passer des *Pâris*. Ce point là découvert, tout iroit bien.

Mais je crains que M. de *Machault* ne soit pas de force pour trouver la solution de ce grand problème ¹.

Dans ces ouvertures de cœur qui ont eu lieu entre le roi et mon frère, il a été souvent question de moi, et le prince a reconnu que tout alloit, sous mon ministère, beaucoup mieux que depuis. Il n'y a qu'une voix dans le public que je n'eusse pas fait une si mauvaise besogne, et que je m'y prenois bien quand je fus disgracié par une brigue de cour, humiliante pour le trône.

Personne ne s'est jamais entendu mieux que mon frère à profiter des fautes de ses ennemis, tout en les laissant faire, à mettre leurs sottises au grand jour, sans en paraître auteur; c'est là le fait de sa science d'homme de cour, que je compare à un excellent joueur de piquet, qui sait faire valoir son jeu et deviner celui de son adversaire.

22 décembre 1748. — La tragédie de *Catilina*, par Crébillon, a eu très-médiocre succès et approbation du public.

1. Plusieurs plans de finances ont été en effet adressés par le marquis d'Argenson à son frère, afin de substituer un autre genre de crédit à celui des frères *Pâris*.

Solve senescentem.

et

Parturiunt montes, nascitur ridiculus mus.

Cependant madame *de Pompadour* accordoit une grande protection à cette pièce ; mais elle n'a pu la rendre meilleure, et le siècle est dédaigneux.

— Le roi va au devant de sa chère fille, madame *Infante*. Elle sera quelques semaines à la cour de France, et de là retournera dans ses petits États. Cette petite amitié qu'on lui fait coûtera à l'État 11 à 1,200 mille livres.

2 janvier 1749. — Le roi fait cent caresses à madame *Infante*, et toute la cour à son exemple. Elle est grande, fraîche, grande surtout eu égard à ses sœurs, qui ne le sont pas.

25 décembre 1748. — J'appris, il y a quelque temps, cette anecdote sur M. *de Chauvelin* :

Madame *de Vintimille* avoit résolu son retour à la cour. Elle disoit continuellement au roi que son conseil étoit trop foible. Le cardinal *de Fleury* lui en disoit autant, mais avec des objets différens. Madame *de Vintimille* persuada enfin au roi de rappeler M. *de Chauvelin*, ci-devant garde des sceaux. Cela fut résolu par le monarque. La lettre fut écrite par Sa Majesté et de sa main. Elle fut remise au duc *de Villeroy*, son ami, et le courrier toujours tenu botté pour la porter. Mais quand ce fut au jour pris, le roi dit qu'il en falloit préalablement parler au cardinal. Madame *de Vintimille* s'écria : « C'est le moyen de faire tout manquer ! » Le cardinal reçut la pro-

position, et convint toujours que le conseil étoit trop foible, comme il l'avoit dit tant de fois au roi. Il demanda seulement vingt-quatre heures à Sa Majesté pour y faire réflexion. Le lendemain, il parla avec force sur le danger qu'il y avoit à rappeler un homme qui avoit paru si coupable aux yeux de tout le royaume et des étrangers. Il ajouta qu'il y avoit quantité de bons sujets à proposer pour la place de *ministre d'État*, et qu'au lieu d'un seul il falloit en nommer deux. Il proposa, il appuya pour M. de Tencin et M. le comte d'Argenson. Ils furent nommés, et l'on ne parla plus de M. de Chauvelin que pour l'exiler six mois après à Issoire, au fond de l'Auvergne.

— Il court vingt vers sur l'arrestation du prince Édouard et son garrottement. A ce même sujet, une dame de la cour disoit l'autre jour en grande compagnie : « Tout Paris devoit aller se faire inscrire chez le prédécesseur de M. de Puyzieux. »

— A notre évacuation d'Anvers, le peuple nous a poursuivis en nous jetant des fusées au derrière.

29 décembre 1748. — J'ai trouvé hier mon frère dans un état fort triste. Il ne peut mettre un pied devant l'autre ; il maigrit et a de l'humeur. Sa belle-fille a la fièvre ; elle est toujours enfant, et ne grandit pas ¹. Son fils affecte hautement de se moquer et de mépriser madame de Pompadour. Nous autres spectateurs ignorans concluons de ces discours que ladite dame est peu assurée de sa place, sans quoi l'on ne parle-

1. Madame de Voyer, fille du comte de Mailly, n'avoit alors que quatorze ans.

roit pas d'elle avec si peu de respect à la cour.

M. le Dauphin et Mesdames n'appellent plus madame de Pompadour que *maman putain*, ce qui n'est pas d'enfans bien élevés.

Il commence à paroître force satires contre le gouvernement, et même contre le maître. Il le sait et s'en chagrine; car, en France, ces satires sont souvent le commencement de la désobéissance. Le roi est aimé, mais son gouvernement ne l'est pas.

Les témoignages augmentent que l'Angleterre a acheté la paix à Choisy, et qu'elle lui coûte 16 millions. Eh quoi! notre nation seroit-elle faite pour acheter la paix?

On vient d'arrêter à Pétersbourg le sieur *Lestocq*, célèbre chirurgien françois qui avoit eu l'honneur de guérir l'impératrice d'une maladie provenant de son libertinage, tandis qu'elle n'étoit que simple princesse. Cet artiste avoit contribué à la révolution qui la mit sur le trône. Il étoit parvenu à la richesse, et même au titre de conseiller privé. Mais il a passé pour être trop dévoué à la France, son ancienne patrie, et même passionné pour nous. Aujourd'hui nous n'avons plus à Pétersbourg ni ambassadeur ni ministre, pas même de consul. On supposoit que nous accordions toute notre confiance au sieur *Lestocq*. Que cela soit vrai ou non, ce que j'ignore, on vient de l'arrêter, lui et sa femme, comme accusés d'avoir tramé des choses contraires à l'alliance de la Russie et de Vienne. On a saisi ses papiers, où l'on trouvera sans doute nos secrets. Tout se tourne aujourd'hui à mal dans les entreprises secrètes de notre ministère.

ANNÉE 1749.

3 janvier 1749. — Plusieurs de nos ministres sont accusés dans le public d'*anglicisme* en politique. On les compare au cardinal *Dubois*, qui recevoit une grosse somme d'Angleterre. Le cardinal *Dubois* recevoit une pension de cent mille écus de cette cour, dont il donnoit quelque chose à milady *Sandwich*. Cette pension passa à madame de *Prie*, et fut fort grossie; de là à M. de *Marville*, qui en partageoit quelque chose. Mais M. *Chauvelin* la fit cesser, et il faut convenir qu'après lui M. *Amelot* eut les mains pures. On accuse aujourd'hui madame de *Pompadour* de l'avoir fait revivre en sa faveur, et pour les ministres qui lui doivent leur rang. Il est certain que M. de *Saint-Séverin*, qui a fait quelque séjour en Angleterre pour les affaires de M. le duc de Parme, est fort engoué de ce pays.

Tous les personnages dont j'ai parlé ont eu une mauvaise fin, après une faveur assez courte.

Peut-être est-ce une accusation vague et satirique de la part des jacobites mécontents. Ces novellistes ne parlent que du parti anglois qui s'est élevé dans le conseil, et nous brouille pour toujours avec la maison des Stuarts.

— Je viens d'être nommé par le roi président de l'Académie des *belles-lettres*. Je fus tout surpris en recevant une lettre de M. de *Maurepas* qui me mandoit : « Monsieur, le roi vous a nommé. »

Je ferois volontiers mettre sous mon portrait,

cette année, cette parodie du portrait de feu M. Dufay, qui avoit cette devise :

Me lasit Mavors, læsum mulcère Camænæ.

Je dirois :

*Me fraus (ou frater) expulsit, expulsum mulcère
Camænæ.*

— On a fait ces vers sur la paix :

*Celui qui ne voulut rien prendre (le roi),
Prit deux étrangers pour tout prendre,
(Saxe et Lowendhal)
Prit un étranger pour le rendre,
(le comte de Saint-Séverin)
Prit le prétendant pour le vendre.*

— Une femme des halles se querellant l'autre jour avec d'autres harpies, et étant à bout d'injures, dit à sa rivale : Tu es bête comme la paix.

4 janvier 1749. — Il n'y a qu'une voix en France pour demander un *premier ministre*. La suite de la paix et de nos négociations, le peu de considération où nous tombons, les vices affreux de la cour, vices de luxure (et ce sont encore les moins effrayans), mais les vices du cœur, ingratitude, noirceur, la pénurie des finances, la grande désertion de tout le royaume, tout a besoin de réforme. Autrement le palais va s'écrouler. Enfin l'inaction du prince; si jamais il y eut un roi à premier ministre, ce fut lui. Nos ministres actuels ne seroient bons tout au plus qu'en second. C'est à cela que le cardinal

de Fleury les avoit élevés. *M. de Puysieux* pourroit s'acquitter assez bien d'une petite ambassade, où son secrétaire *Ticquet* feroit tout. Les deux frères *Pâris* sont de bons commis en finances, qui rendroient quelques services. Je les connois. Ils n'entendent bien que le mal du royaume, qui est le crédit du roi et des financiers, pour emprunter beaucoup et ne jamais rendre. Oui, tout requiert un premier ministre, ne fût-il que ce qu'étoit le cardinal.

— Le maréchal *de Richelieu*, en arrivant à la cour, a pris le plus grand ton, ce qui promet davantage pour les suites. Il se fait craindre de la cour et aimer du maître. Ce sera à la cour le fameux duc *d'Epéron*, et avec le roi le cardinal *de Richelieu*. Certes le cardinal n'avoit pas le courage de cœur de son neveu; aussi n'étoit-il qu'un prêtre.

Pour moi, je penserois que, puisqu'il a tant de force, tant de ton, il seroit à désirer qu'il devînt premier ministre, comme a été son oncle. Il remettrait les choses en meilleur train, et ce seroit le moins mauvais pour cette place de ceux qui en seroient à portée aujourd'hui. Il vient de montrer qu'il sent les difficultés et qu'il s'y arrête quand il faut, au lieu d'aller toujours en avant, comme il faisoit avant son expédition de Gênes.

6 janvier 1749. — Jamais nous n'avons tant dépensé qu'aujourd'hui à gagner les gazetiers. Ils ne disent précisément de nos affaires que ce que leur dicte le ministère de Versailles. C'est en ce sens qu'il se sont exprimés sur l'affaire du prince *Édouard*. On lui a donné tort par-

tout, et à notre ministère toute décence, toute raison.

M. de Pérussy est arrivé, et a rendu compte qu'il avoit laissé le prince Édouard à la moitié du pont de Beauvoisin, où le prince l'a chargé de dire au roi qu'il le remercioit de ses anciennes et premières bontés, qu'il n'attribuoit pas à Sa Majesté, mais à ses ministres, les mauvais traitemens qu'il vient d'essuyer, et qu'il donnoit parole de n'aller ni à Rome, ni à Avignon.

— M. Bignon, cousin germain de M. de Maurepas, est fait président du grand conseil sans finances, avec 25,000 livres de gages ou pension. On crée de nouveau les huit présidens du grand conseil, à raison de 160 mille livres pour chaque place; ainsi ce que n'a pu faire le besoin d'argent pendant la guerre, ni les besoins du conseil privé, où il manque de travailleurs, voilà la brigue de cour, la parenté et les alliances entre les robins et les ministres, qui le font en ce moment. — *Nota.* Ce projet a été ajourné.

7 janvier 1749. — Le roi dit les choses les plus gracieuses à M. de Richelieu. Il disoit l'autre jour que madame la Dauphine accouchera certainement d'un garçon, car ce sera pendant l'année du maréchal de Richelieu (comme gentilhomme de la chambre).

— Le roi étant allé passer deux jours à la Selle, que l'on appelle le *petit château*, et qui appartient à la marquise, elle a demandé en grâce que le maréchal duc de Richelieu ne fût pas de la

partie, quoiqu'il soit premier gentilhomme d'année. Le roi lui a répondu : « Vous ne connoissez pas M. *de Richelieu*; si vous le chassez par la porte, il reviendra par la cheminée. » (Allusion à l'aventure de madame *de la Poplinière*, chez laquelle il entroit par une plaque tournante.)

— Le roi dine dans ses cabinets, tête-à-tête avec ses quatre filles.

12 janvier. — Hier à la Comédie-Italienne, on vendoit publiquement de petits bijoux grossiers appelés *plaques de cheminée* (à cause de l'aventure de madame *de la Poplinière*), et avec la chanson imprimée. Certes, si M. *Berryer*, lieutenant de police, souffre cet affront public fait au maréchal, c'est qu'il y est poussé par les partisans de la marquise.

16 janvier. — Le maréchal *de Richelieu* a plus que jamais l'air d'un favori, quoiqu'il traverse la maîtresse en toutes choses, et la fasse *devenir chèvre*, comme on dit en proverbe. Pendant le voyage de la Muette, madame *de Pompadour* étoit incommodée. M. *de Richelieu* a trépigné toute la nuit et dansé sur sa tête, etc.

— On travaille à former la maison de madame *Henriette*, qui sera sur un grand pied, avec bouche, écuries, etc. Cela coûtera 800,000 livres à l'État. La comtesse *d'Estrades* est déjà sur le pied de dame d'atours et y sert. On va nommer les dames de compagnie et autres grands officiers de la maison. Cela occasionne des mariages.

Le voyage de madame Infante, tant pour l'aller que pour le retour et le séjour, coûtera en-

viron 1,200,000 livres. Voilà des tendresses paternelles bien chères au peuple françois, qui succombe sous la misère.

24 janvier. — J'ai vu les vers dont on m'avoit parlé sur l'arrestation du prince Edouard. C'est un poëme ou épître assez longue, où le roi est fort maltraité, ainsi que madame *de Pompadour* et M. *de Puy sieux*. On fait un parallèle de la belle Agnès Sorel, qui encourageoit Charles VII contre les Anglois, tandis que nous nous soumettons aujourd'hui à eux. Il y est dit que M. *de Puy sieux* deshonne la patrie par son ignorance et sa perversité. Enfin le roi y est traité comme un véritable Sardanapale, ce qui fait horreur. J'ai brûlé sur-le-champ cette pièce de vers, dont on m'avoit envoyé copie.

L'on voit bien que c'est le parti Jacobite ou Edouardiste à Paris qui fait ces pièces, et qui s'exalte ainsi. Il échauffe les têtes françoises, et cela mérite attention. Je vois de grandes maisons mécontentes qui peuvent se joindre à ce parti, par exemple M. le prince *de Conti*, mécontent du roi, de la maîtresse et des ministres.

— Chacun sait par cœur cette pièce de quatre-vingt-quatre vers, qui commence ainsi : *Quel est ton triste sort ?* Chacun en répète les principaux vers : *Le sceptre aux pieds de Pompadour... Nos pleurs et nos mépris... Tout est vil en ces lieux, ministres et maîtresse. Ministre ignorant et pervers* (M. de Puy sieux).

Ainsi chacun fait grande attention à ce libelle, qui produit l'effet le plus fâcheux. Les factions, ne pouvant s'en prendre au roi, s'en prennent

au ministère. Bientôt MM. de Saint-Séverin et de Puyseux ne seront guère moins détestés que ne l'a été le cardinal de Mazarin.

31 janvier. — Hier matin il est arrivé un grand malheur : madame la Dauphine a fait une fausse couche. Le roi est d'un chagrin inexprimable. Tous les spectacles de la cour ont été contre-mandés.

— M. le Dauphin avoit eu la fièvre et a été saigné. Cela inquiète, vu la grosseur dont il est et le peu d'exercice.

— On dit que le refus du prince Édouard de profiter de l'asile de Fribourg, que nous lui avons ménagé, est fondé sur la crainte où il est d'être enlevé par quelque parti anglois de Berne, et qu'il n'étoit pas rassuré par la petite garde françoise qu'on vouloit lui donner. Il craint qu'on ne veuille le livrer à ses ennemis, qui le mettroient *in pace*. A une partie de chasse rien ne seroit plus facile, et, quand la chose seroit faite, on diroit que ce n'est pas notre faute; chacun se disculperoit, mais le malheur resteroit à ce prince infortuné. On m'a dit que mon fils le rassureroit cependant à Fribourg, quand il sera à Soleure¹, parce qu'il est mon fils et que j'ai su gagner sa confiance.

1er février 1749. — Un nommé *Fontauban*, grand usurier de profession, est accusé d'avoir voulu livrer le roi aux ennemis, et le faire prendre prisonnier, s'il avoit été en campagne en 1748. Il avoit fait pour cela un traité avec les ennemis,

1. M. de Paulmy alloit être envoyé ambassadeur en Suisse.

et avoit déjà reçu quelque argent. C'étoit une folie : il est bien difficile de livrer ainsi son maître dans une grande armée. On travaille à son procès. Je souhaiterois qu'il se fit en parlement. La condamnation sera d'être écartelé ; mais les mœurs présentes demandent qu'on s'abstienne de ce spectacle barbare. Il vaudroit mieux le mettre *in carcere pro diebus suis*. C'est une honte pour la nation que nous ayons de tel *judas*, sans fanatisme de religion, mais par celui de l'avarice, ce qui est bien pire, et ce qui est aujourd'hui la boussole de toute l'Europe, depuis le grand progrès du luxe.

On dit que c'est avec les Anglois que le traité étoit conclu. On publiera leur honte dès qu'on en aura la preuve. Mais ils diront que ce n'étoit pas pour tuer le roi, mais pour le prendre prisonnier, ce qui est permis à la guerre et par le droit des gens.

Mars 1749. — *Fontauban* a été pendu à Lille pour simple espionnage. On ne lui a pas donné la question pour savoir ses complices, on ne l'a pas jugé prévôtalement ; cependant il y avoit dans les pièces du procès qu'il s'informoit du détachement qui devoit accompagner le roi à son retour de l'armée, d'où l'on avoit conclu qu'il vouloit trahir la personne même du roi.

11 février 1749. — Le roi vient de donner 200,000 livres de pension à madame Infante, pour la mettre plus à l'aise dans la cour qu'elle va tenir à Parme, où l'on prétend qu'elle ne sera pas fort heureuse, parce que son époux n'y sera

pas riche, ni en si grand pouvoir de s'endetter que les autres monarques.

Sa Majesté a donné aussi 24,000 livres de pension à M. de Puysieux, sur sa tête et sur celle de sa femme. On a découvert que le feu roi avoit donné à M. de Torcy 600,000 livres comptant lors de la paix de 1713, par laquelle nous gardions l'Espagne et nous sauvions la France. On en a tiré les preuves de la chambre des comptes, et ses amis dans les cabinets ont travaillé sur ce pied-là.

Le roi gagnant 350,000 livres annuelles par la mort de la vieille duchesse d'Orléans douairière, on lui a prouvé qu'il pouvoit en détacher 224,000 livres de pension. Il y a plus à dire sur la pension Parmesane; car c'est une princesse déjà dotée. Nous avons beaucoup dépensé pour son mariage, et encore plus pour les suites qu'il a eues en politique. Que ne nous coûte pas ce misérable établissement de ces trois petits duchés? Et voilà qu'il faut encore pour ses menus plaisirs faire sortir annuellement 200,000 livres, qui ne rentreront plus dans le royaume.

Ah! que madame de Modène avoit bien mieux mérité les pensions de madame sa mère, pauvre comme elle l'est par son mariage, et appauvrie encore pour avoir livré son mari à notre parti!

16 février 1749. — Il y a eu grande tuerie sur le *quai Pelletier* pour assister au feu d'artifice pour la paix : deux cents personnes tuées ou blessées; il y en avoit quatorze à la Morgue. Nulle joie d'ailleurs parmi le peuple; peu de cris de vive le roi!

— On attribue tout mal, toute fatalité, aux fautes du gouvernement. Cette tuerie de la Grève, le jour des réjouissances pour la paix, est attribuée à la faute des magistrats, au manque d'ordre et de prévoyance.

Le mal a été plus grand qu'on n'avoit dit d'abord. Il y a quantité de gens noyés, lesquels ont été précipités par la presse par-dessus le parapet du *quai Pelletier*. On cache le nombre. Chaque famille bourgeoise ayant à regretter, à chercher ce qu'elle a de plus cher, le retrouve aux filets de Saint-Cloud ou à la Morgue. Il y a eu aussi rapt et violences déplorables faites à de jeunes filles de la bourgeoisie. Des soldats aux gardes ont enlevé ces jeunes filles pendant le tumulte où chacun s'échappoit, et quand elles vouloient crier et dire que c'étoit malgré elles, ces soldats montroient les dents et disoient que c'étoient leurs *gueuses*. Ainsi ces jeunes filles ont été prostituées, violées, vérolées, et peut-être tuées par ces lâches brutaux; comme cela arrive trop souvent, quand ils ont assez abusé de ces jeunes filles, ils craignent qu'elles ne les dénoncent et les font périr. Les injustes sont lâches. Tous ces désordres sont attribués à l'imprévoyance, et même à la malice de ceux qui nous gouvernent. On ne croit plus à rien de louable de leur part. Le peuple n'a même pas voulu danser dans les places qui lui avoient été préparées. Il a chassé les violons et les musiciens. Il semble que tout ait été soufflé par quelques hauts mécontents.

20 février 1749. — Une dame de la cour prenoit hier le parti des négociateurs de la paix, dont

on se plaint tant dans Paris. Elle disoit que le roi, la marquise, les *Pâris* et M. de *Puysieux*, avoient dit entre eux, avant le départ de M. de *Saint-Séverin* pour le congrès, qu'il falloit saisir les propositions qui seroient faites; que l'on se défioit plus des obstacles du dedans que de ceux du dehors; que ces obstacles étoient les grands succès des généraux, et le crédit du ministre de la guerre, qui commençoit à inquiéter les favoris; que les horreurs de la guerre perdoient le royaume et accabloient l'esprit du roi; que Sa Majesté vouloit y mettre un terme à quelque prix que ce fût.

Mon frère assure de son côté que, si l'on eût poursuivi la guerre seulement deux mois, et profité de nos succès devant *Maestricht*, on eût obtenu la plus belle paix que la France eût jamais faite.

— Le maréchal de *Richelieu* s'est conduit en écolier depuis son retour à la cour; *totus est in nugis*. Il s'est butté contre la maîtresse, contre les favoris, contre les ministres, et s'est brouillé avec les deux partis, le ministère et les cabinets. Le roi ne voudroit pas recevoir une maîtresse de sa main, quand il la présenteroit la plus belle du monde. On est prévenu que ce seroit pour le gouverner, comme il faisoit du temps de madame de *Châteauroux*. Aussi toutes les portes lui sont-elles fermées. Ce n'est pas ainsi qu'il falloit faire pour réussir.

— Un des amis des frères *Pâris* m'a dit que *Montmartel* visoit à la place de contrôleur général.

Cependant lorsque je la lui proposai à *Brunoy*, l'automne de 1745, il me prétextait son crédit qui tomberoit s'il étoit en place de ministre. Je lui répliquai qu'il n'a pas moins d'autorité ni de faveur tel qu'il est maintenant, et que cette faveur ne nuiroit pas moins *au crédit libre* que s'il étoit ministre. Il tint bon; mais maintenant il paroît qu'étant remboursé, au moyen de la loterie, de fortes avances qu'il avoit faites pour le compte du roi, il ne vise qu'à supplanter le *Machault*.

25 février 1749. — La harangue de M. de *Richelieu* (au nom de l'Académie françoise) a été tendre et tissée de fleurettes continuelles au roi. Il y parle plutôt en mignon qu'en favori, quoiqu'il ne soit ni l'un ni l'autre. *Vanitas vanitatum!* Ce grand courtisan montre par là qu'on ne s'avance auprès du roi qu'en lui montrant beaucoup d'amour. Il finit sa harangue par dire que l'univers publiera la gloire du roi, et *lui* (*Richelieu*) *ce qu'il sait inspirer*. Voilà donc la flatterie du jour. Louis XIV vouloit être encensé; Louis XV, être aimé, chéri. Mais obtiendra-t-il ce prix d'autres que de quelques courtisans moqueurs et malins?

Que ne hante-t-il des gens de sa trempe? Le faux goût fait tout le mal. S'il aimoit les bonnes gens comme lui, il seroit aimé du public. Voilà tout le secret.

— Mon frère a dit tout haut que nous étions fort mal avec la Suisse. Cruels préparatifs pour l'ambassade de mon fils!

27 février 1749. — Il y a eu un grand et formel repatriage entre la marquise et le maréchal

de Richelieu. On dit que celui des trois ministres ennemis de la marquise auquel elle en veut le plus est M. *de Maurepas*. M. *de Puysieux* parle de se retirer. Il maigrit à vue d'œil, et il est excédé par les insomnies.

Le roi dina avant hier au *Dragon*, qui est un nouveau petit jardin de la marquise, près la porte de Trianon. Il y étoit en tête à tête avec MM. *de Tournehem* et *de Vandières*. Il s'égayait de son mieux. Mais on ne parle que de la mélancolie où il retombe à tous momens.

M. *Berryer*, lieutenant de police, passant il y a quelques jours dans la galerie de Versailles, plusieurs de nos petits maîtres des cabinets l'assaillirent, et lui demandèrent quand donc il feroit cesser les chansons horribles et les vers qui courent contre le roi, disant que feu M. *d'Argenson*, lieutenant de police, ne les eût pas laissé échapper, et eût déterré d'abord dans un puis un fabricant de pareilles pièces. M. *Berryer* leur répondit : « Je connois Paris aussi bien qu'on le puisse connoître, mais je ne connois point Versailles. » Et ils s'éclipsèrent tous.

On demande ce que c'est que le chagrin du roi. Beaucoup de personnes répondent que ce sont les pleurs de Titus, s'efforçant de quitter Bérénice. Il a paru depuis peu une estampe infâme, où le roi, enchaîné par la marquise et par M. *de Puysieux*, est fouetté par les étrangers.

On soupçonne M. *de Maurepas* de n'être pas étranger aux chansons et aux satires contre la marquise. Ce qui l'enhardit dans cette poursuite, c'est l'amitié que lui portent la reine et le Dauphin. Le roi est dans un mortel embarras de tout

ceci. D'une part, on lui montre qu'en gardant sa maîtresse il augmente le mécontentement des peuples ; que, s'il vouloit renvoyer les ministres opposés à la marquise, il paroîtroit les sacrifier à la sultane, d'autant que ces ministres (surtout les deux plus anciens) sont bien vus du public pour les services qu'ils ont rendus à l'État ; que leur insistance actuelle contre les caprices de la maîtresse leur fait généralement honneur dans le public.

Mais, d'une autre part, le roi sent que chasser la maîtresse, c'est renoncer à tous plaisirs, c'est perdre les sieurs *Pâris*, MM. *de Puysieux* et *de Saint-Séverin*, qui n'ont de crédit que par l'appui des cabinets. Par là le roi croit perdre des conseillers bien à lui, bien dévoués, dont il croit se servir pour balancer l'autorité des autres ministres. Voilà les embarras, voilà les chagrins du monarque !

1^{er} mars 1749. — Les chansons, les vers, les estampes satiriques, pleuvent contre la personne du roi. Il y a une prophétie en vers qui est affreuse. On lui prédit qu'il n'aura pas de postérité, et que son peuple se soulèvera.

Une estampe représente le roi lié, garrotté, déculotté, la reine de Hongrie le fouettant, l'Angleterre disant : *Frappez fort* ; la Hollande : *Il rendra tout*. Cela s'appelle l'estampe *des quatre nations*. Autre chanson : que les cabinets sont dans la bassesse, que les *poissons viennent de la halle*, etc. Enfin, cela ressemble aux *Mazarinades*. Le recueil en grossit. Et contre qui ? Contre un roi, le meilleur des hommes, mais circonvenu par des

courtisans pervers. Ces horreurs parviennent jusqu'au roi, mais ne peuvent lui persuader de se mieux entourer.

Il y a eu une aventure à un bal dans la ville où le roi étoit. Une petite *Cazeaux*, fille d'un officier du gobelet, étoit masquée. Madame *de Brancas* lui parla, et lui demanda si elle avoit été à l'opéra des cabinets; elle répondit que oui, et fit une description si critique du peu de talent des acteurs, qu'ils ont tous juré de ne plus jouer l'opéra.

Le roi tombe dans un chagrin mortel de tout ceci. Il y a guerre déclarée et terrible entre le ministère et les cabinets. Cela ne peut durer, il faut que l'un des deux partis soit renversé. Je crains que ce ne soit le ministère.

On a augmenté de deux couplets la chanson contre madame *de Pompadour* sur l'air des *Trembleurs*, et les derniers couplets tombent aplomb sur le roi. Voilà une mode bien acharnée, une véritable rage. Bientôt le recueil de ces satires modernes ira aussi loin que celui des *Mazarinades*. On pourra les appeler *les Poissonnades*. C'étoient le peuple, le parlement et quelques grands, qui pousoient aux satires contre Mazarin; on soupçonne aujourd'hui plus d'un haut personnage de n'être pas étranger à celles-ci.

15 mars 1749. — M. *de Puy sieux* paroît plus à la mode que jamais chez le roi. Il donne des conseils à la marquise. Il lui dit l'autre jour qu'elle se mêloit de trop d'affaires, qu'elle recevoit trop de placets. Elle a en effet plus d'affaires et plus d'autorité que n'en eut jamais le cardinal

de Fleury. Elle obsède le roi continuellement, elle le secoue, elle l'agite, elle ne le laisse pas un instant à lui-même. Ci-devant, il travailloit quelques heures dans son cabinet; aujourd'hui elle ne le laisse pas un quart d'heure seul. Elle dit que c'est pour le bien de sa santé, pour le détourner des pensées tristes; mais c'est bien davantage pour lui ôter toute idée de pourvoir au gouvernement par lui-même, et c'est le plus grand mal qu'elle puisse faire au royaume.

On vient de doubler les ouvriers du nouveau château qu'on construit à Meudon, il y en a aujourd'hui quinze cents qui y travaillent; on repeuple la ménagerie: toutes occupations dispendieuses, et qui tirent le roi de l'utile et du sérieux. On défend aux ministres et à tous autres de parler au roi de nouvelles chagrinentes, et c'est leur interdire bien des sujets.

Voilà donc M. *de Puysieux* ministre favori, moyennant la bonne et parfaite intelligence où il est avec la marquise. Avec cela il maigrit chaque jour et se dit mangé de vapeurs. Il est amoureux comme un écolier de madame *de Flavacourt*. Il se conduit comme le comte *de Bruhl*, premier ministre à Dresde. Il ne travaille pas plus que celui-ci; mais c'est par lui que passent les idées des sieurs *Pâris*, et surtout de M. *Duvernay*, pour les faire parvenir à la marquise et au monarque. — M. *de Saint-Séverin* fait peu de figure à la cour; on ne diroit pas que c'est un ministre d'État.

22 mars 1749. — M. *de Valory*, qui part ces jours-ci pour Berlin, a eu une longue conversation avec M. *de Richelieu*, qui lui a dit les mêmes

choses que je lui avois dites sur le pressant et le fâcheux des affaires du Nord. Quand il a été à l'article de la marine, il s'est élevé contre M. de *Maurepas*, plus que du temps de madame de *Châteauroux*.

M. de *Richelieu* a fait à *Valory* de grands éloges de moi, et lui a exprimé des regrets sincères au sujet de ma retraite.

Le maréchal de *Belle-Isle* a eu la même conversation avec *Valory*, et lui a dit à peu près les mêmes choses sur les affaires du Nord et du roi de Prusse; il lui a témoigné les mêmes regrets sur mon compte.

27 mars 1749. — La Gazette de Cologne a imprimé hier l'espèce de manifeste du roi de Prusse touchant ce qu'on nomme l'*orage du Nord*. Il déclare qu'il assemble son armée de peur d'être surpris; que, voyant tous ses voisins assembler de grandes forces sans avoir aucun sujet de querelle, il a dû se mettre sur la défensive; qu'il ne demande rien à personne, et que personne n'a rien à lui demander; qu'il va même faire tout ce qu'il pourra pour empêcher que ces troubles n'aient de suite, et pour en assoupir le germe, etc.

Cette déclaration est d'une espèce nouvelle. C'est demander pour ainsi dire à l'Europe la permission de prendre les armes et d'assembler ses propres forces, même d'aller au-devant de ceux qui viendront pour l'attaquer. Par là, il montre des desseins justes; il renonce à l'ambition des conquêtes, montre l'injustice qu'il y auroit à l'attaquer.

Mais que faisons-nous à cela ? Nous nous taisons ; grand mystère qui ne cache rien ! Le corps de trente-sept mille Russes marche actuellement vers la Pologne, *mais à pas très-lents*, dit la Gazette.

30 mars 1749. — Le duc *de Duras* m'a dit que le duc *de Chevreuse* iroit en ambassade à Vienne. On veut avec raison y envoyer un homme très-riche. Il croit que l'abbé *de la Ville* va en Suède. Cet abbé s'ennuie considérablement d'être cul de plomb au bureau des affaires étrangères ; il a la passion de courir, surtout en pays étranger luthérien, où l'on ne soit pas en habit de prêtre. Je l'ai vu à Fontainebleau, de retour de Hollande, affecter d'être en habit couleur de rose, faute d'avoir encore son costume d'abbé.

— On dit que *Madame Infante* va rester longtemps ici, peut-être des années. La raison est que le palais de Parme manque de tout, qu'il n'y a ni meubles, ni même d'escalier, qu'il y a pour longtemps à y travailler.

Heureux prétexte à l'amour paternel pour garder ici cette Infante, ce qui est fort coûteux, et la séparer d'un mari qu'elle aime peu ! Le roi n'aime pas non plus, dit-on, son gendre *Don Philippe*, parce qu'il ne s'est pas montré assez valeureux dans la guerre d'Italie ; mais il est fâcheux de laisser perdre ainsi l'âge de fécondité de *Madame Infante*, qui pourroit donner des mâles à la maison royale.

— Le bruit est grand que l'évêque *de Rennes* a ordre de ne point se rendre à la cour, et d'al-

ler à son évêché en revenant de son ambassade d'Espagne. Il passe pour constant que ce prélat a voulu conter fleurette à Madame Infante, et cela pourroit être vrai, vu l'étourderie que je lui connois.

9 avril 1749. — M. *Ledran* s'est retiré du bureau des affaires étrangères. On lui donne pour successeur le sieur *de Bussy*, que j'avois renvoyé. Celui-ci est un homme d'intrigue, et grandement soupçonné d'être gagné par l'Angleterre. Il est neveu d'un valet de chambre de mademoiselle *de la Chausseraye*, qui ne l'a jamais assisté que du nécessaire, et pourtant il dépensoit trente à quarante mille livres sur le pavé de Paris. Je l'ai vu toujours alerte à savoir ce qui se passoit et à se mêler de tout, quoi qu'on ne le chargeât de rien.

On lui a donné un nouveau collègue, qui est le sieur *Terrier*, lourde mâchoire et fort ignorant. Cela annonce que l'abbé *de la Ville* va quitter pour mieux; qu'il va être évêque ou ambassadeur quelque part, car il prétend bien valoir l'évêque de Rennes, qui a eu longtemps une si belle ambassade. Ainsi les affaires étrangères seront conduites par *Bussy* et *Terrier*. Cela fait vraiment pitié. D'où cela provient-il? De la cour, de l'intrigue qui y domine. Les Anglois vont être bien avertis de tout désormais. Ajoutez que cela coûte beaucoup au roi. C'est lui et l'État qui perdent leur procès. Cette promotion de *Bussy* est encore une marque du peu de crédit de M. *de Richelieu* dans les affaires, car il n'a pas meilleure opinion que moi de ce personnage.

13 avril 1749. — Foiblesse et perfidie, telles sont aujourd'hui les qualités dominantes de ceux qui entourent et conseillent le roi. Et pourtant le maître est le meilleur homme du monde ; mais le cœur est dupe de l'esprit.

M. de Puy sieux possède ces deux qualités, avec des dehors jésuitiques. Doux et poli, il joue l'honnête homme et l'ami de tout le monde. Il sait attendre, patienter, et mener les choses au point qu'il désire. Il vient de procurer au duc de Gesvres la nomination du roi Auguste de Pologne pour l'évêque de Beauvais, son frère ¹.

Mais comment cela s'obtient-il ? Toujours aux dépens de l'État. L'électeur de Saxe, roi de Pologne, s'imagine par là nous payer de nos bienfaits, et acquérir le droit de manquer au plus essentiel de notre politique, en s'alliant aux Moscovites et accablant le roi de Prusse. Nous n'osons lui rien dire, et il répond à nos reproches sur les affaires générales par des grâces particulières.

M. de Puy sieux s'entoure de gens qui lui ressemblent. *Jannelle* est un commis de la poste, préposé au bureau de l'interception des lettres. C'est lui qui vend le secret des lettres au cardinal de Tencin et à M. de Maurepas. C'est lui principalement qui a trahi le garde des sceaux *Chauvelin*, et MM. *Pajot*, ses bienfaiteurs, et qui sur une fausse délation leur fit ôter leur ferme, et la fit donner à des gens nouveaux et dépendans de lui. C'est ce *Jannelle* qui lie ensemble MM. de

1. Étienne-René *Potier*, évêque comte de Beauvais, cardinal de *Gesvres*.

Puysieux et de *Saint-Séverin*. Il leur a donné *Terrier* pour troisième commis des affaires étrangères, son parent et sa créature. *Bussy* et *Terrier* se partagent ensemble le bureau de *Ledran*, qu'on a fait quitter par dégoût : un honnête homme ne peut tenir longtemps sous un tel ministre. Au reste, le dessein de M. de *Puysieux* est que les grands bureaux des affaires étrangères ne travaillent plus, sinon pour chiffrer et déchiffrer. Son petit conseil particulier mène tout. il est composé de *Tiquet*, MM. de *Saint-Séverin* et *Duverney*. De là on envoie aux grands bureaux tous les canevas qui sont à employer.

Vendredi 25 avril 1749. — *Changement dans le ministère de la marine.*

Je suis à la campagne ; il m'arriva hier soir un exprès avec une lettre portant que M. de *Maurepas* avoit eu son congé le matin, que l'on donnoit la maison du roi et le clergé à M. de *Saint-Florentin* ; Paris, les haras, les académies, à mon frère ; que, la marine ainsi isolée, on ne savoit encore à qui elle seroit donnée et qui on attendoit. Certes, voilà un changement qui aura bien surpris. Que de châteaux en intrigue on a bâtis et détruits en tout ceci ! On attribuera tout à l'intrigue des femmes. On ne veut pas croire que le roi fasse un acte d'autorité raisonnable. Certes ceci en est un, surtout si le successeur est plus capable que celui qu'il remplace.

Certes on ne pouvoit jamais rétablir la marine, ni l'ordre dans la maison du roi, ni mettre de l'économie dans les dépenses, sous le mi-

nistère de M. de Maurepas. Avec quelque talens épigrammatiques, il savoit s'opposer à tout esprit de sagesse et de prévoyance, voilà quels étoient ses talens.

Samedi 26 avril. — On m'écrit de Paris que M. de Maurepas vient d'être exilé à Bourges. Voilà cette ville de Bourges le lieu ordinaire d'exil pour les ministres qui ont déplu. Quelqu'un disoit hier plaisamment que le roi devoit acheter la maison où a logé le garde des sceaux *Chauvelin*, et en faire un palais de France, l'hôtel des exilés. On nous dit que c'est par irrévérence envers le roi que ce ministre a été disgracié, comme ayant été dans la confiance des horribles chansons qui ont couru contre les personnages les plus respectables. Véritablement, ni lui, ni ses collègues, n'étoient fort mécontents de ces chansons, qui tendoient à dégoûter le roi de la vie qu'il mène, et de la personne avec laquelle il la mène. L'étourderie, l'indiscrétion de M. de Maurepas, auront trahi en lui de tels sentimens, et auront été cause de sa disgrâce. Il est vrai que l'on ne renvoie plus aujourd'hui les ministres pour de grandes fautes ou pour incapacité, mais pour des bagatelles qui ne font rien ou peu à l'État.

On dit que, de cette affaire, le crédit du comte d'Argenson est fort augmenté. C'est le seul ministre ancien et de quelque poids. M. de Maurepas le contrarioit souvent par malignité et par envie; il partageoit son crédit, étoit de la haute faveur de la reine et de la famille royale. Voilà ces avantages réunis sur *mon frère seul*; il n'a plus de contradicteur au conseil, et il ne lui

manque guère que le titre pour être premier ministre.

Mardi 29 avril. — J'arrive à Paris, j'apprends quelques particularités sur le renvoi de M. de *Maurepas*. On n'a encore vu aucune cause apparente qui dût causer une disgrâce si prompte. La guerre étoit finie, les fautes étoient réparées, on travailloit au rétablissement de la marine. Le roi ne lui avoit jamais fait si bonne mine. La dernière fois que ce ministre fut au lever du roi, on écouta ses contes, ses bons mots, et l'on rioit à gorge déployée. Tout d'un coup un voyage au *petit château* fut résolu. M. de *Maurepas* dit qu'il iroit à la noce de mademoiselle de *Maupeou*¹. Le roi lui ordonna de se bien divertir. Jamais M. de *Maurepas* ne fut si gai, ni si bien portant. Le jeudi, il devoit aller à l'Opéra; il avoit demandé l'opéra nouveau, disant qu'il ne le pourroit voir durant *le Marly*. On l'attendit inutilement jusqu'à six heures. Une voix s'écria dans la salle qu'il avoit été congédié le matin.

En effet, mon frère étoit venu chez lui le jeudi 24 avril, avec une lettre du roi écrite à peu près en ces termes : « Je vous avois dit, Mon-
» sieur, que je vous avertirois quand vos services
» ne me seroient plus nécessaires. Je vous tiens
» parole. Disposez tout pour aller à *Bourges* le
» plus tôt que vous pourrez. En attendant, voyez
» peu de monde, même de votre famille. Je
» vous aurois bien permis d'aller à *Pont-Char-*
» *train*, si ce n'étoit trop près de Versailles et de
» Paris. Point de réponse. *Louis.* »

1. Avec le comte de *Laval Montmorency*.

— Quand la duchesse *de Boufflers* entendit annoncer la disgrâce de *M. de Maurepas*, elle s'écria : « Voilà donc enfin la vie de madame *de Pompadour* en sûreté ! » — Il paroît de nouvelles chansons contre le roi et contre la marquise ; chansons pires que toutes les autres. On dit que ce sont les amis de *M. de Maurepas* qui les font courir, pour prouver qu'il n'étoit pas auteur ou fauteur des autres.

1 mai 1749. — *M. de Richelieu* a l'air de la plus grande faveur depuis la disgrâce de *M. de Maurepas* ; la maîtresse aussi. La réconciliation *du favori avec la favorite* est complète et édifiante. Mon frère est en tiers dans cette amitié. C'est lui qui profite le plus à cette disgrâce. Il a le département de Paris, l'imprimerie royale, le guet de Paris, les spectacles, les bibliothèques, les académies et les haras. *M. de Saint-Florentin* a la cour, *M. Rouillé* la marine, comme nouveau secrétaire d'État. Il a remercié hier, et va promptement être installé.

Mon frère avoit fréquemment parlé d'avoir le département de Paris, comme y ayant beaucoup de goût et de lumières, ayant été lui-même lieutenant de police. Ainsi gagne-t-il peu à peu par les disgrâces de ses confrères. A celle de *M. Orry*, il a eu un contrôleur général de sa création, à la mienne les premières entrées de la chambre. A celle-ci, on l'accuse d'avoir incité *M. de Maurepas* à plusieurs choses qui ont causé sa disgrâce. Où ne va-t-on pas en jouant ainsi éternellement l'ami et l'ennemi, le confident et le dénonciateur ? Mais aussi quel jeu, bon Dieu !

La paix est impossible entre ces gens-là ; la haine et la guerre sont leur état naturel. Jamais le bien public ne les rassemble. Les passions , l'ambition , la turbulence , les conduisent et les guident. Funeste gouvernement ! Quand la sagesse et la bonté si propre au roi prendront-elles le dessus ?

On dit publiquement que *M. de Richelieu* va devenir premier ministre , comme l'a été son grand oncle. Il n'a pas moins de feu , plus de bravoure. Mais en a-t-il la sagesse et la justesse d'esprit ? Un étourdi disoit l'autre jour , à l'arbre de Cracovie , au Palais-Royal : « C'est *M. de Richelieu* qui a fait exiler *M. de Maurepas*. Quand il le voudra , il exilera le roi lui-même. » Il faut observer que le maréchal *de Richelieu* est assez bien vu généralement dans Paris. Mon frère s'est acquis les mêmes soutiens du public ; mais il est craint pour son habileté. *M. de Maurepas* a quantité d'amis dans la meilleure compagnie. Ceux-ci vont crier et redoubler les chansons et les vers , pour faire croire que leur patron n'étoit pas le président de la fabrique.

La reine et le Dauphin ont mené grand deuil de cette disgrâce , la reine en a pleuré ; on dit qu'elle a écrit à *M. de Maurepas* , ce qui a déplu fort au roi. Quand le roi revint à Versailles , le vendredi , à son lever , c'étoit , dit-on , un morne silence. Personne ne savoit où il en étoit. Il y avoit aussi de la consternation dans Paris. Cependant il est vrai que ce n'est qu'un fat de moins dans le ministère.

On vient d'arrêter un *M. de Bazoncourt* , maître d'hôtel du roi , grand ami , dit-on , de *M. de Mau-*

repas, pour avoir fait des chansons ; il a dû se démettre de sa charge. Un premier commis de *M. de Maurepas*, le sieur *Mesnard*, est à l'extrémité, ayant été frappé de chagrin. *Pont de Veyle*, *Caylus*, et autres amis à talent, courent grand risque d'exil, *Pont de Veyle* surtout, qui est grand faiseur de vers.

Il y a eu un célèbre souper chez la maréchale de *Duras*, dont tous les propos ont été sus. *M. de Maurepas* y récita deux couplets d'une chanson connue contre le roi et la marquise. Ces couplets étoient nouveaux à la compagnie, et personne ne les savoit. On dit que c'est le sieur *Sallé*, commis de confiance du ministre, qui l'a décelé et trahi.

Madame de Pompadour est gouvernée aujourd'hui par la comtesse d'*Estrades*, plus spirituelle qu'on ne croit, mais très-méchante et très-avare. C'est elle qui a conduit tout ceci. Ces dames et leur parti se disent aujourd'hui : Qui poursuivrons-nous maintenant des ministres ? *M. de Maurepas* ne se doutoit de rien du tout. Il se croyoit bien raccommo­dé avec ces dames ; elles le trompoient. *M. de la Vallière* avoit fait des démarches vers lui, et il se croyoit sûr de cet extravagant suffrage. On prétend que mon frère n'a rien su que sur la fin ; qu'on ne l'a mis dans la confiance que l'avant-veille, et qu'on lui a offert l'accroissement de son département pour gagner son suffrage. Il est certain qu'il se donne aujourd'hui pour grand homme de bien de la cour, et le seul attaché à la personne du roi, ne se mêlant d'aucune intrigue, laissant faire, mais profitant de ce qu'on lui offre quand on a besoin de lui, quand on recourt à lui. *M. de Richelieu* se montre

aussi ne s'être mêlé de rien de ce célèbre déplacement; il fait le modeste, et véritablement il n'y a pas eu une grande part.

2 mai 1749. — Convenons que le roi a ces deux qualités essentielles au souverain pouvoir : l'une, la dissimulation quand il veut, et il pousse très-loin ce caractère, comme il vient de le faire à l'égard de M. de Maurepas; l'autre, des coups de grande sévérité, et qui ne font qu'augmenter en rigueur pour être plus longtemps attendus.

C'est ainsi qu'il réprima le parlement il y a deux ans; nous avons vu depuis l'emprisonnement du *prince Édouard*, l'exil de M. de Maurepas. Aussi l'autorité royale se soutiendra-t-elle durant ce règne. Mais, si le ministère en abuse, si le mécontentement du peuple est poussé trop loin, il pourra en résulter par suite de mauvais fruits; je ne sais lesquels. J'ajouterai, pour ou contre cette manière de gouverner, que les manières de nos hommes d'État sont *toutes jésuitiques*, c'est-à-dire douces et artificieuses en même temps.

On assure que M. de Maurepas alla la nuit qui suivit son exil à Versailles secrètement, qu'il y vit la reine, et prit dans son bureau quantité de papiers secrets et importans pour lui, craignant qu'on ne mît les scellés sur ses papiers.

— Le roi a eu en effet une longue conversation avec le père *Pérusseau*, son confesseur, et cela pendant la quinzaine de Pâques. C'est un fait su, et il est également certain qu'il n'y a pas été question de confession. La conversation

roula sur le soulèvement de la famille royale contre lui. Quelque bon père qu'elle soit, Sa Majesté ne trouve que du mécontentement et des mauvais discours parmi ses enfans, qui lui reviennent chaque jour; très-méchans propos contre la maîtresse, qu'ils appellent maman p.... On s'en prenoit de tout cela à M. de Maurepas, et on a quelque raison.

3 mai 1749. — On en aura pour longtems à dire sur la disgrâce de M. de Maurepas. Il avoit fait lui-même une chanson, et il étoit prouvé que ce ne pouvoit être que lui. On avoit soupé quatre seulement aux *cabinets* : le roi, la marquise, madame d'Estrades et M. de Maurepas. La marquise avoit un bouquet de jacinthes blanches : elle le rompit, il se répandit. Le lendemain parut cette chanson :

*Par vos façons nobles et franches,
Iris, vous enchantez nos cœurs;
Sur nos pas vous semez des fleurs,
Mais ce ne sont que des fleurs blanches.*

D'ailleurs, disoit-on, quand ce ne seroit pas lui qui l'auroit faite, ce seroit toujours quelque poëte de sa connoissance. Pourquoi a-t-il été conter cette bagatelle? Doit-on redire ce qui s'est passé chez le roi en particulier!

M. de Richelieu a raccommoé les affaires du sieur Pont de Veyle. Il en parla à la marquise. Elle dit qu'en effet il étoit fort accusé d'avoir chansonné. M. de Richelieu lui répondit : « Quoi! madame, vous voulez prouver par là qu'il a été

chassé du ministère à cause de ce qui vous étoit personnel, et non à cause de sa mauvaise administration? »

On a refusé à M. *de Caylus* la permission de suivre à Bourges son ami *Maurepas*. Son secrétaire, le sieur *Sallé*, l'a obtenue et est parti.

9 mai 1749. — Une quinzaine avant sa disgrâce, M. *de Maurepas* reçut la visite de madame *de Pompadour* et de madame *d'Estrades*. La première lui dit : « On ne dira pas que j'envoie » chercher les ministres, je les viens chercher. » Puis elle ajouta : « Quand saurez-vous donc les auteurs des chansons? » M. *de Maurepas* répondit : « Quand je le saurai, je le dirai au roi. » La marquise répliqua : « Monsieur, vous faites bien peu de cas des maîtresses du roi. » — M. *de Maurepas* : « Je les ai toujours respectées, de quelque espèce qu'elles fussent. » Sur cela, on s'est séparé.

— Un ami de M. *de Tournehem* étoit en peine de ce qu'on disoit dans Paris de la future disgrâce de la marquise. *Tournehem* en parla à la marquise, sa nièce, qui l'assura que, depuis deux mois que ces bruits couroient, le roi avoit redoublé de caresses et de tendresse pour elle, qu'il n'ait donc pas à s'en inquiéter.

A la dernière chasse, le roi fit monter M. le Dauphin avec lui dans son carrosse à deux. Sa Majesté lui demanda ce qu'il avoit pensé du renvoi de M. *de Maurepas*. M. le Dauphin répondit qu'il n'y pensoit plus. Le roi dit : « Dans quelques années je vous montrerai mes raisons et mes preuves. Il est bien heureux que je n'aie fait que

l'exiler, il y avoit de quoi aller plus loin. Il ne le doit qu'à ma clémence. »

Madame *d'Obryen*, comtesse *de Lismoores*, est très mal à Orléans, dans son exil ; elle crache le sang. Elle l'a fait représenter au roi, demandant de revenir à Paris pour consulter les médecins. Le roi l'a refusé, et lui a offert seulement d'aller dans une autre ville, pourvu qu'elle résidât à trente lieues de Paris. Son mari revient de Rome, et va la trouver, ce qui est très-embarrassant pour le ministère.

12 mai 1749. — On conte de nouveaux traits du crédit de la marquise et de la prodigalité royale. *Migeon*, ébéniste du faubourg Saint-Antoine, vient d'avoir 1,000 écus de pension pour avoir fait une belle chaise percée pour ladite marquise ; *Lafontaine*, sellier, 4,000 livres de pension, pour lui avoir fait une belle berline ; un procureur, qui est aujourd'hui le chef de son conseil, 20 mille livres de pension, en attendant qu'il ait une place de fermier général.

L'on a acheté pour la marquise le terrain de *Meudon*, où l'on construit pour elle cette belle maison, au moyen de quoi le bâtiment est pour son compte. On lui bâtit à Fontainebleau un hôtel superbe dans la ville, et l'on a creusé des rochers pour lui faire quelques vues.

Elle vient d'acheter aux Capucines de la place Vendôme un caveau de sépulture. Madame *de la Trémouille* l'avoit pour son fils, le tenant de la maison *de Créqui*. La maison *de la Trémouille* en a un autre. A ce propos, madame *de la Trémouille* a demandé que la charge du duc *de Fleury* retour-

nât à son fils, et que le duc *de Fleury* eût ordre de la lui remettre. Ayant acquis cette sépulture, la marquise y fit porter le corps de sa mère. On lui élève un mausolée, et elle y destine le sien. Le roi, l'ayant vu, lui a demandé à qui elle destinoit cette jolie acquisition. Elle a répondu que c'étoit pour sa mère, puis pour elle-même, et qu'elle s'y feroit enterrer vivante si jamais le roi la quittoit. Je sais d'une de ses amies qu'elle se prétend résolue à une mort prompte dès que le roi l'aura quittée, et c'est sans doute par là qu'un prince si bon et si sensible est retenu pour ne la point renvoyer.

Mai 1749. — On ne parle que de l'attachement fanatique qu'auroit la meilleure partie de la cour pour M. *de Maurepas*. Cela va jusqu'à avoir les visages changés, jusqu'à en être malade. La raison est qu'on avoit espéré en sa fortune, qu'il s'étoit attaché de bons amis, et les avoit soutenus avec constance. On dit hautement que, si M. le Dauphin devient le maître, M. *de Maurepas* sera rappelé sur-le-champ.

— Il n'y a point d'exemple qu'un ministre se fût fait un aussi grand parti à la cour que celui-ci. Il y tenoit par les liens les plus forts : famille royale, reine, princesses, courtisans. Il étoit le ministre de la cour, et le roi a été obligé de se cacher de tout le monde pour le coup qu'il a fait.

On réveilla mon frère à deux heures de la nuit pour le charger de cette expédition. Quand on lui dit que c'étoit de la part du roi, il se crut perdu (tant est terrible cette vie de ministre). Cependant, quand il vit que c'étoit *Briges*, l'é-cuyer, il se rassura ; et voyant que cela ne re-

gardoit que *M. de Maurepas*, il ne dit mot et obéit.

Le roi lui-même montre beaucoup de chagrin et d'humeur depuis la disgrâce de *M. de Maurepas*. Il brusque tout le monde ; il n'y fait pas bon.

8 mai 1749. — *M. Amelot*, ancien ministre des affaires étrangères, comme je l'ai été, mais plus inutile que moi, plus obséquieux que je ne l'ai été à *M. de Maurepas*, est mort cet après-midi d'un ulcère dans les reins.

La disgrâce de son ami *M. de Maurepas* a fait avancer sa mort, en lui ôtant le reste de ses espérances.

— *M. de Maurepas* a, dit-on, un fonds de gaieté et de légèreté d'esprit, une facilité à s'amuser de tout, qui lui serviront à passer son temps dans l'exil. Mais ce qui l'occupe, c'est la tristesse de sa femme ; celle-ci lui présentera sans cesse un spectacle tragique et affligeant. En effet, madame *de Maurepas* a peu d'esprit et beaucoup de hauteur. Depuis son enfance, elle vit en grande dame à la cour, et ne pourra se faire à la disgrâce, la grandeur lui est chère. Quelle misère !

12 mai. — On raconte que la disgrâce de *M. de Maurepas* est arrivée ainsi : que depuis quelque temps madame *de Pompadour* faisoit coucher près d'elle un chirurgien ; que cela a impatienté le roi, qui lui en a demandé la cause ; qu'elle a dit enfin qu'elle craignoit le poison de

1. *M. de Maurepas* avoit épousé sa cousine, Marie-Jeanne Phelypeaux de la Vrillière, sœur de *M. de Saint-Florentin* ; il n'eut point d'enfans.

M. de *Maurepas*, et que telle a été la principale cause de son exil.

— Mon frère prend un grand air de faveur. Ceci est pour lui comme un renouvellement de ministère. On dit qu'il a commencé par charmer les gens de lettres, à son audience de vendredi, par la réception qu'il leur a faite. Il y joindra quelques bienfaits qu'il obtiendra du roi, et l'on sait que les gens de lettres sont grands prôneurs. Il plaira infiniment au roi en lui contant les détails de Paris, qu'il maniera mieux que M. de *Maurepas*. Mais cette grande faveur donnera certainement ombrage à la marquise, qui travaillera pour lui nuire.

— L'évêque de Rennes vient d'arriver à Paris, et n'est point exilé à Rennes, comme on l'avoit dit. Il va intriguer et plaire à la cour, et se rendra le meilleur ami de la marquise.

13 mai 1749.— Une dame qui arrive de Marly m'a conté ce qui suit sur la cour :

Mon frère s'est raccommodé ouvertement avec le maréchal de *Richelieu*, avec lequel on le disoit depuis longtemps brouillé. Mais ce qu'il y a d'extraordinaire dans cette réconciliation, c'est que le médiateur entre eux a été le président *Hénault*, grand favori de la reine; il leur a donné des dîners tête à tête, et s'est beaucoup occupé de cette affaire. Que deviendra cette nouvelle faveur de mon frère? Voilà ce qui rend toute la cour attentive. Il est en ce moment en quelque sorte premier ministre, et en possession de tous les secrets de l'État.

La reine désobligea infiniment le roi quand elle

apprit la disgrâce de M. de *Maurepas*. Madame d'*Aumont* la manda par un courrier à sa mère, la maréchale de *Duras*¹. A l'instant, il y eut chez cette dame grande assemblée, qui dura jusqu'à onze heures. Elle étoit composée de la reine, de M. le Dauphin et de Mesdames. La reine pleura continuellement pendant deux jours. A tous ceux qu'elle rencontroit, elle leur serroit la main, et leur disoit : « N'êtes-vous pas bien fâché pour ce pauvre M. de *Maurepas*? » Le roi a su tout cela.

Il avoit été question de l'envoyer à *Issoire*, comme M. de *Chauvelin*; ce fut un radoucissement de ne l'exiler qu'à *Bourges*.

Ce qui a le plus avancé sa disgrâce, ce fut un mauvais discours qu'il tint chez la maréchale de *Villars*, le jour où il avoit reçu la visite de la marquise de *Pompadour*. Il tint ce discours devant plus de trente personnes, maîtres et valets. On lui dit qu'il avoit reçu le matin une belle visite. « Oui, répondit-il, celle de la marquise. Cela lui » portera malheur. Je me souviens que madame » de *Milly* vint aussi me voir deux jours avant » que d'être renvoyée par madame de *Châteauroux*. » Je leur porte malheur à toutes. » Il n'en faut pas davantage, je le sais, pour donner envie au roi de faire mentir de telles annonces, et pour produire le contraire précisément de ce qui est prévu.

— M. de *Saint-Séverin* donne des traits d'extravagance. Voici deux réponses de lui en grand cercle : On lui demanda s'il n'avoit pas eu peur

1. La maréchale de *Duras*, née *Bournonville*, dame d'honneur de Mesdames. Sa fille, la duchesse d'*Aumont*, veuve en premières noces du duc de *Fitz-James*. (La Chesnaye des Bois.)

du public, en faisant des révérences à la réception de chevalier de l'ordre. Il répondit : « Je n'ai jamais connu ce sentiment de *la peur du public*. J'ai toujours regardé le public comme un banc. »

On lui dit qu'on avoit pendu *Fontauban*. Réponse : « C'est moi qui l'ai fait pendre, et je voudrois de même faire pendre la moitié du genre humain, et je ne sais en vérité ce que je ferois de l'autre. »

M. de *Puysieux* s'est donné un grand ridicule en faisant l'amoureux de madame de *Flavacourt* (*la Poule*). On s'en est moqué dans les cabinets. On assure qu'elle lui préfère le baron de *Scheffer*, ministre de Suède.

M. *Amelot*, ministre d'État, qui vient de mourir, a conservé un grand appétit jusqu'à la fin. Il est mort de trop manger. C'étoit un fort petit esprit, curieux en littérature.

16 mai 1749. — La marquise de *Pompadour* a été dîner chez mon frère et recherche maintenant son amitié. Il est en grande faveur auprès du roi. Sa Majesté le regarde comme le seul qui puisse tirer le royaume du mauvais pas où l'on est engagé avec le parlement (Remontrances sur l'édit du vingtième).

— Le roi a été deux heures à *Neuilly* chez mon frère, à se promener partout, et lui a conseillé de bâtir. On est plus persuadé que jamais qu'il va devenir garde des sceaux ou premier ministre.

D'autres personnes affectent de regretter M. de *Maurepas*, qui, dit-on, savoit négocier heureusement avec le parlement dans des affaires embarrassantes comme celles-ci.

18 mai 1749. — J'ai été hier à Versailles. Le nouveau ministre (de la marine), M. Rouillé, est assez ridicule par ses airs de familiarité, qu'il prend même avec le roi. Sa femme sera présentée samedi prochain. On s'attend encore à plus de ridicules par ses discours et sa tournure petite et bourgeoise. Nous avons trois ministres d'une taille risible à voir ensemble : MM. de Puyzieux, Saint-Florentin et Rouillé. Ce sont trois nains fort laids. M. de Saint-Florentin fait l'important depuis qu'il a hérité d'une partie du ministère de M. de Maurepas ; mais on a bien de la peine à lui accorder de la considération. Il a très-peu d'esprit ; cette médiocrité une fois connue, a toujours grand succès pour se soutenir inmanquablement, et même pour avancer.

Mon frère a l'air d'un premier ministre ; quand il entre chez le roi, toute la foule des courtisans s'écarte devant lui. Il est très-affairé. Ses amis disent qu'il se tue pour l'État. Voilà un beau début dans son nouveau département, *le parlement à réduire*. Tous les courtisans disent qu'il faut tenir bon. Mais comment faire taire cette grande campagne, et surtout les parlements provinciaux ? Comment faire passer les impôts ? On négocie à force dans ces corps.

Cette surcharge d'affaires fait croire que mon frère sera soulagé. On croit qu'il sera fait garde des sceaux ou premier ministre, et que mon fils aura la survivance d'une de ces deux places. Le roi me dit hier à son lever un propos qui semble l'annoncer ; il me demanda si *mon fils est parti pour la Suisse* ? Je répondis qu'il ne partiroit pas sans prendre congé de Sa Majesté. Le monar-

que avoit souri en disant cela. Nous connoissons ces petites finesses ordinaires, dont Sa Majesté fait malheureusement plus de cas que des choses mêmes. Cela peut donc vouloir dire qu'il veut lui confier quelque poste, et même que cela est déjà fait *in petto*.

J'ai vu l'évêque de Rennes, qui n'a plus l'air que d'un vieux curé. Il est jauni, vieilli et maigre; il ne se soutient plus qu'avec une canne. On dit qu'il affecte de n'être plus propre à la galanterie. Le roi l'a beaucoup accueilli, contre ce qu'on avoit dit; puisqu'on pensoit qu'il seroit exilé à son arrivée en France.

On dit que le roi est fort mécontent du Dauphin et de la Dauphine, qui ont tenu de mauvais propos sur la marquise *de Pompadour*, à l'occasion du renvoi de *M. de Maurepas*. Sa Majesté le leur marque, et n'a pas mis le pied chez eux depuis la fausse couche de madame la Dauphine. La reine est fort occupée de je ne sais quelles affaires. Mon frère y passe des deux et trois heures après chaque conseil. Il tient toujours le président *Hénault* logé près de lui à Versailles, dans une chambre qui joint la sienne, et l'on sait que ce président est grand ami de la reine. De là, mon frère va chez madame *de Pompadour*. Il négocie, il a des pourparlers. Oh! grandes et misérables affaires de la cour!

Le cardinal *de Tencin* m'a dit que j'avois tort de ne pas me montrer plus souvent à la cour. Madame la Dauphine m'a enfin parlé hier, et m'a fait différentes questions et quelques reproches honorables sur ce que je ne paroissois pas plus souvent à la cour.

M. de Richelieu est extrêmement lié avec mon frère, il est comme subjugué. J'admire comme les courtisans savent toujours se retourner, dans leurs vues de profit pour eux seuls.

21 mai 1749. — Je sais que le roi a eu la bonté de dire qu'il regrettoit mon remplacement, que je le servois *de tout mon cœur*. — M. de Puysieux est certainement résolu à quitter sa charge pour sa mauvaise santé; mais il y met trois conditions : être fait duc, M. de Saint-Séverin son successeur, et être fait ministre d'État, gardant sa place au conseil. Il a grandement déplu par son chagrin de la disgrâce de M. de Maurepas; il dit : « Voilà comment on traite les anciens ministres et les gens de condition ! » On a dit de lui à cette occasion, dans les cabinets : « Voilà un sot petit bourgeois ! »

23 mai 1749. — J'ai lu les remontrances du parlement. Elles sont à la fois respectueuses et insolentes. Il y avoit matière à remontrances; mais le parlement voyoit bien que le roi ne céderoit pas : ce n'étoit donc plus que de résistance qu'il s'agissoit.

La police a retranché à la nouvelle pièce qu'on joue (*Aristomène*, de Marmontel) les vers sur les impôts qui s'appliquoient trop au temps présent :

*Tribut qu'au bien public consacroient nos ancêtres,
Et qui ne servent plus qu'à l'orgueil de nos maîtres.*

— Mon fils va partir pour son ambassade de Soleure. A son retour d'ambassade, mon frère

doit obtenir pour lui la survivance de son ministère.

30 mai 1749. — L'on ne doute pas présentement que la cause du renvoi de M. de *Maurepas* ne soit la crainte du poison par madame de *Pompadour*. Il est vrai que je ne tiens ceci que de personnes attachées à M. de *Maurepas*. La marquise affectoit de dire continuellement qu'elle auroit ce sort, de la même main qui avoit empoisonné madame de *Châteauroux* si à propos pour ce ministre. Elle avoit toujours un chirurgien couché près de son appartement avec du contre-poison. Cela fatiguoit le monarque, qui a voulu se délivrer enfin d'une si grande crainte.

— On a nouvelle que M. de *Maurepas* se porte bien à Bourges, qu'il s'égayé, qu'il monte à cheval, qu'il lit beaucoup. On a refusé à *Caylus* la permission de l'aller voir. Qu'il est malheureux ! je le plains. Il ne peut espérer son retour au ministère que par la mort de notre cher souverain ¹.

Dimanche 1^{er} juin. — On a été tout surpris d'apprendre que M. de *Machault* avoit été nommé ministre d'État² ; on a dit : « Est-ce donc là la ré-

1. Prédiction accomplie de point en point.

Il n'est pas besoin de faire remarquer que cette inculpation de poison n'est répétée par le marquis d'*Argenson* que comme la plus grande des absurdités, et une fable inventée par la marquise pour se délivrer d'un ministre dont la présence lui étoit à charge.

2. Le titre de *ministre d'État* impliquoit le droit de présence au conseil présidé par le roi. Ainsi le contrôleur général, le plus important de tous les ministres, n'avoit pas séance au conseil s'il ne joignoit à ce titre celui de *ministre*

compense de l'imposition de vingtième, de cette tache d'huile éternelle qui déshonore l'administration actuelle de nos finances? »

23 juin 1749. — Il est grand bruit de la mort du sieur *Coffin*, ancien recteur de l'université, et principal du collège de Beauvais. Il est mort sans sacremens, par la rigueur schismatique de l'archevêque de Paris. Celui-ci défend à tout confesseur, sous peine de lui retirer ses pouvoirs, d'absoudre ceux qui sont soupçonnés d'anti-constitutionnarisme, sans les interroger sur le dogme et leur faire rétracter leur appel. Cependant M. *Coffin* avoit eu l'absolution; mais personne n'a osé l'avouer. On vouloit aussi l'empêcher d'être enterré en terre sainte; cela ne s'est fait qu'avec effort et scandale.

24 juin. — Hier a été l'enterrement de M. *Coffin*, dont j'ai parlé. C'est la mode aujourd'hui que les grands attroupemens aux enterremens de fameux appelans. Il y avoit plus de dix mille âmes à celui-ci. Le convoi étoit déjà au collège de Beauvais que la queue n'étoit pas encore sortie de la paroisse de Saint-Étienne-du-Mont. Il y avoit des échafauds aux coins des rues. On brave ainsi le gouvernement et la persécution schismatique.

— On a fort agité au parlement le refus de sacremens fait à M. *Coffin*, à un homme aussi

d'État. Le conseil ne se composoit pas des ministres en charge, mais des personnages auxquels le roi donnoit nominativement pouvoir d'y assister, et qu'il convoquoit à cet effet.

vertueux, un ancien recteur, un savant, un ancien principal qui a élevé la jeunesse la plus distinguée de Paris, un homme estimé de tout le monde; on lui a refusé les sacremens à l'agonie. Son confesseur n'ose avouer l'avoir entendu et absous. Cependant l'on voit par ses magnifiques obsèques et la multitude de ceux qui y assistent combien il étoit honoré.

28 juin 1749. — Le marquis *de Dreux* a l'agrément de la charge de feu M. *Amelot*, de grand prévôt et maître des cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit. Ainsi, il réunira, comme *de Rhodes*, les cérémonies de France et celles du Saint-Esprit. Cependant on trouve de quelque ravalement pour lui, qu'étant lieutenant général et à portée d'avoir le cordon bleu, il n'ait cette décoration que par charge.

Juillet 1749. — Le sieur *Garnier*, intendant de mon frère, lequel a été autrefois marmiton, vient d'acheter une charge de maître d'hôtel de la reine. *Montcrif* est furieux de ce qu'on ne lui a pas donné celle de maître d'hôtel ordinaire, sur laquelle il comptoit, et de ce qu'on lui a préféré le petit *Helvétius*, fermier-général, fils du médecin de la reine.

21 juillet 1749. — Mort du cardinal *de Rohan*. C'est le dernier seigneur qui représentoit avec dignité à la cour; les autres ne mènent qu'une vie particulière.

— Nous avons un grand traître dans les bureaux de la poste; il se nomme *Jannelle*. C'est lui qui a trahi MM. *Pajot*, pour leur faire ôter

cette ferme des postes. Il a vendu le secret du cabinet à diverses personnes qui ne devoient pas l'avoir, comme à M. de *Maurepas*, au cardinal de *Tencin*. Il est grand ami du sieur *Garnier*, l'homme de confiance de mon frère. Il fait dire ce qu'il veut aux lettres décachetées; il sert et dessert les ministres et autres gens de la cour. Rien de dangereux comme ce ministère très-secret, quand il n'est pas aux mains d'honnêtes gens. Cependant je n'y vois que des roués, et notre maître ne s'en défie pas assez.

Août 1749. — On a arrêté ces jours-ci quantité d'abbés, de savans, de beaux esprits, et on les a menés à la Bastille, comme le sieur *Diderot*, quelques professeurs de l'Université, docteurs de Sorbonne, etc. Ils sont accusés d'avoir fait des vers contre le roi, de les avoir récités, débités, d'avoir froncé contre le ministère, d'avoir écrit et imprimé pour le déisme et contre les mœurs; à quoi l'on voudroit donner des bornes, la licence étant devenue trop grande. On prétend arrêter ainsi les mauvais discours des cafés et promenades, et tous les libelles indécents qui courent Paris. Mon frère en fait sa cour et se montre par là grand ministre, ainsi que le grand cardinal de Richelieu arrêta la mutinerie des grands seigneurs, et de très-hautains les rendit très-humbles en coupant des têtes. De même, mon frère va rendre nos beaux esprits, nos abbés, très-morigénés, très-dévots, à force de prison et d'ennui.

— On dit qu'il y a une nouvelle pièce de vers où M. de *Maurepas* est fort loué, et madame de *Pompadour* satirisée jusqu'à menace de mort.

Voilà de quoi rendre M. de Maurepas de plus en plus criminel. Ses amis l'inculpent par excès de zèle.

— On a arrêté encore d'autres beaux esprits, comme l'auteur de l'*Histoire des sonnettes*. D'un côté, l'on se plaint que ceci devient inquisition, que les prisons sont tellement pleines qu'il faut mettre les prisonniers à Vincennes et ailleurs ; de l'autre, on dit que c'est bien fait de déraciner la licence d'écrire autant que l'on fait aujourd'hui, contre le roi, contre Dieu et contre les mœurs.

Il a paru un poème de deux cent cinquante vers horribles contre le roi ; il commence par : *Réveillez-vous, mânes de Ravallac !* Le roi, l'ayant entendu lire, dit : « Je vois bien que je mourrai comme Henri IV. » Cela lui fait une peine cruelle, et avec raison. Le roi est sensible plus que homme du monde, il souhaite d'être aimé. Véritablement, que ne se sert-il d'hommes aimant le peuple et la vertu ?

10 août. — Le mécontentement augmente, dans Paris, des captures continuelles qui se font chaque nuit de beaux esprits et d'abbés savans, soupçonnés de faire des livres, des chansons, et de répandre de mauvaises nouvelles aux cafés et aux promenades. On n'appelle plus cela que l'*inquisition française*, et on le met sur le compte de mon frère. Le parti anticonstitutionnaire est des plus animés contre lui. On dit de lui qu'il n'a que la *science de la tyrannie*, et que j'avois la *science du gouvernement*.

— Dans ma dernière conversation avec mon frère, il me fit entendre bien clairement que

c'étoit à lui que M. de Machault devoit l'obligation d'être fait ministre du conseil d'État. Mon frère a, en sa faveur, l'idée qu'il a fait concevoir au roi de lui, d'avoir beaucoup d'esprit, d'être fort avisé, d'être infiniment sage, de peser bien tous ses avis, d'être heureux dans ses conseils et d'être homme de bon air. Il est fâcheux seulement que ces idées, ce discernement du maître, ne soient point du crû royal, mais plutôt soufflés par ceux qui l'approchent et n'avancent ces propositions que par intérêt ambitieux et personnel.

9 août 1749. — Mon frère vient d'obtenir le logement du cardinal de Rohan au Louvre; il y tiendra ses audiences, sa maison étant trop petite, et n'obligera pas le public à aller le chercher aussi loin que les Invalides ¹. Mais le plus beau est que cela lui donne un grand air de faveur, et comme de premier ministre. Voilà le vrai, c'est qu'on a voulu se débarrasser de ceux qui demandent ce logement, comme du cardinal de Soubise. La maison de Rohan est très-mal à la cour, et n'a quasi plus d'appui. Le cardinal de Soubise a eu une querelle violente avec M. de Machault, contrôleur-général. Celui-ci lui a parlé de sa famille, au lieu de sa maison, et disputé quelque article qui intéressoit les abbayes. Il y a eu injures, hauteurs, reproches placés et déplacés.

— Dans une conversation que j'ai eue avec un homme des cabinets fort attaché à la mar-

1. Il n'y avoit donc point d'hôtel des ministères à Paris; il n'y en avoit qu'à Versailles.

quise *de Pompadour* et à la comtesse *d'Estrades*, je vis combien ces dames craignent mon frère de plus en plus; elles n'osent rien hasarder sans lui, et, de plus, elles se méfient du marquis *de Puysieux*. Le roi prétend ne leur livrer que le district des plaisirs et de la société; mais la sagesse du gouvernement, conduite par d'habiles courtisans, tient une grande place dans l'esprit du monarque. La maîtresse voudroit des gens plus à elle.

Réflexions sur la cour et le caractère de Louis XV.

21 août 1749.— La marquise *de Pompadour* est fort changée et change chaque jour, jusqu'à devenir squelette. Le bas du visage est jaune et desséché. Pour la gorge, il n'en est plus question. Cependant le monarque, par habitude, la traite charnellement mieux que jamais. Habitude en amour, voilà la source des plaisirs chez les honnêtes gens. Certes *M. de Richelieu* guette le moment du changement, et tout sera arrangé de façon que le roi ne sente ni vide ni intervalle. C'est sans doute pour prévenir ces machinations que la marquise tient le roi en courses perpétuelles, de façon à ne pas laisser un moment à la réflexion. Hélas! voilà le grand art des tyrans de nos maîtres! On commença de subjuguier ainsi les rois fainéans de la première race. Les dignes favoris, les amis vertueux, au contraire, cherchent à faire paroître le roi, et, pour qu'il paroisse mieux, le font être. Jamais les ministres n'ont été si divisés qu'ils le sont, ni si unis. Chacun est également le maître

chez soi. Tout ce qui travaille avec le roi est également ministre, et sans la moindre subordination de l'un à l'autre. S'ils s'accordent, c'est par hasard, et jamais le souverain ne les accordera. Le plus petit département est aussi absolu dans son district que le plus grand. Chacun travaille à persuader le roi que sa gloire gît là dedans; que plus il éloigne les apparences de premier ministre, plus il est et sera grand. Cette jalousie du vizirat seroit bonne à un prince qui gouverneroit, départageroit, solliciteroit et imagineroit beaucoup par lui-même. Mais à la place de ces réalités, c'est le vide qui règne. Chacun tire à soi, chacun est impuni. Personne ne concourt aux principes généraux du gouvernement. Tout se traverse, tout se croise pour le bien commun. Voilà ce qui me fait dire que jamais nos ministres n'ont été plus divisés, ni plus réunis. C'est une nouvelle espèce de gouvernement, une *république*, non de citoyens assemblés pour considérer le bien de l'État et y concourir, mais de chefs de chaque partie qui ne songent qu'à leur seule affaire, l'un à la finance, l'autre à la marine, l'autre à la guerre, et qui y attirent tout, chacun selon ses talens plus ou moins persuasifs. Ce sont en vérité des esclaves bien sages.

L'air de sagesse dans les entreprises séduit grandement le monarque, d'où suit une grande indécision et une extrême lenteur dans les délibérations. Par ce principe, mon frère a pris le plus grand ascendant sur l'esprit du maître. Pour les courtisans, il leur faut le ton de violence, entremêlé de fleurettes, pour emporter quelque chose.

Un des plus vifs plaisirs de notre monarque est de bien dissimuler et simuler une disgrâce ; de dire à un homme qu'il doit renvoyer le lendemain : *Tenez-vous prêt demain à travailler avec moi ; Divertissez-vous bien à la noce où vous allez ; Allez à Rambouillet, j'y serai aussitôt que vous, etc.* Par là chacun tremble dans sa place, et se sent ébranlé au plus grand moment de faveur.

Est-il possible que nous ayons jamais un premier ministre ? C'est une question que l'on croit plus que jamais devoir résoudre par la négative, à moins que le roi n'y mette encore une dissimulation supérieure. L'on dit que l'on ne *persuade jamais les gens doux*. L'indocilité de douceur est terrible et irréfragable. Nous ne voyons pas que la raison puisse persuader le monarque. Nous voyons que les défauts et les fautes qui lui ont été le plus remarqués ont été les sujets de la plus grande mutinerie. Plus on a dit qu'il couroit trop, que rien ne s'expédioit par ces courses continuelles, plus il s'est porté à courir davantage et continuellement. De là vient qu'il n'y a plus aucune expédition, le roi étant d'un côté, les ministres d'un autre à leurs petites campagnes, les premiers commis à Paris, avec les commis les plus affidés, et le reste des bureaux, avec leurs papiers, à Versailles. Plus le peuple a semblé demander un premier ministre et un accord aux vues générales, plus la division affectée a été augmentée. Plus on s'est plaint de la haute faveur de la marquise, de la dépense en bâtimens, plus le souverain s'est aheurté contre ces remontrances de l'opinion et de la voix publique, qu'il sait toutes par les divulgations de la poste et les sa-

tires. Il a plus bâti, plus de nids à rats ; il a plus couru, plus élevé la faveur de la marquise ; il a pris davantage le mystère pour le secret, et la simulation pour la finesse.

21 août 1749. — Le nommé *Diderot*, auteur du livre obscène des *Bijoux indiscrets* et de *l'Aveugle clairvoyant*, a été interrogé dans sa prison à Vincennes. Il a reçu le magistrat (on dit même que c'est le ministre) avec une hauteur de fanatique. L'interrogateur lui a dit : « Vous êtes un insolent, vous resterez ici longtemps. » Ce *Diderot* venoit de composer, quand on l'a arrêté, son livre surprenant contre la religion, qui a pour titre *le Tombeau des préjugés*.

24 août 1749. — J'ai eu hier une longue conversation avec *l'évêque de Rennes*, qui arrive d'Espagne. Voici quelques particularités qu'il m'a dites : Tout le monde a cru ici que *M. de Puy-sieux* n'avoit pas osé nommer à l'ambassade d'Espagne son gendre le comte *d'Estrées*¹, et que l'Espagne avoit demandé *M. de Vaulgrenant*, comme y ayant plu de son temps, surtout au prince des Asturies, aujourd'hui *Ferdinand VI*. Au contraire, *l'évêque de Rennes* m'a dit que cette nomination avoit grandement déplu à l'Espagne ; que le roi, et surtout la reine, en avoient été fort contrariés, et l'avoient en aversion.

Le gouvernement présent est doux, honnête, et nous affectionneroit, si nous gagnions son estime plus que nous ne faisons ; mais on y a mauvaise

1. Louis-César Letellier *de Louvois*, comte d'Estrées, maréchal de France en 1757.

opinion de M. de Puysieux, et l'on y a su que ce ministre et M. de Saint-Séverin ont fait manquer au roi de parole lors de la conclusion de la paix.

Quand l'évêque de Rennes communiqua à la cour d'Espagne le traité d'Aix-la-Chapelle, la désolation fut extrême. M. de Carvajal en a pensé mourir ; il étoit changé comme un homme à enterrer : il avoit répondu sur sa tête que la France ne feroit jamais cette défection. Surtout on y fut outré des quinze années du *vaisseau de permission* que nous avons accordées à l'Angleterre. Le roi catholique se montra beaucoup plus sensible par délicatesse que par intérêt. Il se soucie peu de l'Infant ; il ne lui vouloit pas autre chose que les trois duchés qu'on lui accorde. Mais le roi avoit écrit à Ferdinand des lettres de sa main, qui avoient beaucoup plu, touchant le bruit qui couroit en 1747 que l'Espagne faisoit sa paix par M. Howel. Comment donc se plaindre si amèrement à des gens d'honneur d'un faux grief, que peu après l'on donne sur soi-même bien plus effrontément ?

M. de Puysieux est regardé comme la plus chétive créature qui ait jamais manié les affaires d'État. On fut effrayé en Espagne des misérables dépêches qu'il écrivoit du congrès de Bréda, et dont je remettois copie à M. d'Huescar. On n'y trouvoit que de la jactance et des ridicules, et même les dernières furent cause que l'on se détermina à y envoyer M. de Macannaz. Quel homme, disoit-on, que ce M. de Puysieux pour soutenir les intérêts des deux couronnes ! Quel fut donc l'étonnement quand on apprit que ce même petit homme

devenoit à ma place ministre des affaires étrangères !

Il dit qu'à la cour de Turin nous sommes en horreur, et dans une haine implacable; que jamais personne ne ramènera cela, que l'on nous y craindra toujours, et que l'on est toujours adonné à l'Angleterre et à l'Autriche; que le roi catholique est de la plus grande et de la plus exacte probité et rempli d'honneur, très-sensible aux manquemens, homme très-sage et aimant infiniment ses peuples.

Nous nous croyons beaucoup plus riches que l'Espagne; nous nous trompons. Ses finances sont beaucoup meilleures que les nôtres; nulles dettes, des ressources, des revenus, et beaucoup d'économie aujourd'hui. La reine douairière étoit véritablement une folle furieuse, elle a perdu l'Espagne. Madame Infante est bête et méchante¹; elle est sans aucuns principes; avec cela, conduite par madame *de Leyde*, la plus méchante bête qui ait jamais été. Malheur à qui s'y fie! et si l'on excuse sa malignité et sa duplicité, ce ne peut être qu'en les rejetant sur la médiocrité de son esprit.

On fut fort étonné en Espagne quand on y apprit qu'un Parmesan tel que *Saint-Séverin* avoit été fait ministre d'État pour gouverner M. *de Puysieux*, après avoir fait une paix si maladroite, et même accusé de fraude et de trahison. On le dit brutal et d'un très-petit esprit.

Depuis son arrivée à la cour, l'évêque de Rennes n'a pas eu d'entretien suivi avec M. *de Puysieux*; mais madame *de Puysieux* lui a fait

1. On a vu plus haut pourquoi M. *de Vauréal* en vouloit à cette princesse, fille de Louis XV.

une longue énumération de ses procédés envers moi, et de plus de vingt avertissemens qui m'avoient été donnés de mon futur déplacement, et sur ce qu'on vouloit le mettre à ma place; à quoi il n'y a pas un mot de vrai.

J'ai eu aussi une conversation avec le marquis de M., personnage qui a joué un grand rôle. Il a été dit, entre autres maximes, que l'étude de la politique étoit impossible à ceux qui ne sont pas dans le secret de toutes les tracasseries de cour. Les politiques studieux croient que les droits fondent la politique, et se trompent le plus de tous. Ensuite on croit que c'est au moins la convenance des États qui est de son ressort. Non. Au moins, dit-on, les intérêts des princes; au moins ceux de leurs ministres. Non, non. Ce sont des passions capricieuses où s'arrêtent les princes, les courtisans, les ministres; qui font tout mouvoir aujourd'hui, contre droit, intérêt, convenance, contre tout ce que prescrirait une conduite plus conséquente à ceux qui ont part aux affaires.

2 septembre 1749. — *Crécy*¹, maison de campagne de la marquise *de Pompadour*, que j'ai vue hier. Me trouvant dans le voisinage, j'ai été m'y promener. Ce sera magnifique. J'y ai trouvé tout fort convenable, propre à un particulier, propre à un prince; de grands communs et des écuries. Il n'y a point en tout cela de superfluité intolérable pour une femme redevenue dans l'état privé. On en a vu quantité de semblables et plus excessives encore à des particuliers. Il y a un fond, un escarpement pour une petite rivière au

1. Près Dreux, Eure-et-Loir.

fond de cet abîme. On n'en voit qu'un revers aride, mais que l'on orne, en le regardant de la maison. Le reste ne se découvre que lorsque l'on est au bord de la terrasse. Là on a détourné le cours de la petite rivière de *Blaise*, pour le rendre plus plaisant et plus agréable de la terrasse. Pendant qu'on le détournoit, pourquoi n'a-t-on pas rendu son cours plus symétrique relativement à la terrasse? On accuse de tout ceci Messieurs des bâtimens du roi, de chercher à faire et à défaire, pour exercer leur empire et pratiquer leurs profits. Véritablement on verra que cette rivière sera redressée comme je le dis. On m'a conté quantité de pareilles pratiques dans ce bâtiment, comme de rebâtir peu à peu la cage après avoir repris les fondations sous œuvre. Enfin on dit que ce château coûte au roi des sommes immenses, et que depuis qu'il en est question, la recette de *Dreux* et celle de *Verneuil* n'ont pas envoyé un sou à Paris, les fonds ayant été employés à *Crécy*. Au reste madame de *Pompadour* a déjà 50, et en achetant *Majainville* elle aura 60,000 livres de rentes en ce pays. Elle a déjà 40,000 livres de rentes autour de *Pompadour*, qui est je crois en Guienne. Cela lui fera en tout cent mille livres de rentes en fonds de terre. Le roi se déplaçoit d'abord à *Crécy*; mais il commence à s'y plaire davantage. Il y va séjourner huit jours de suite, y tiendra des conseils et y aura ses ministres. On prétend qu'il en rendra le nom agréable au peuple, en y rendant des édits qui supprimeroient les impôts les plus onéreux. Dieu veuille qu'il en soit ainsi!

— Nous avons eu nouvelle d'hier que le roi

alloit faire une partie de plaisir qui est encore tenue secrète. C'est d'aller au Havre et à Dieppe, pour faire voir la mer à la marquise, et pour bien manger du poisson. Partie, dit-on, de vraie badauderie, et qu'inspire à Sa Majesté une véritable caillette. Un roi ne devoit se mouvoir que pour le bien public, et pour quelque objet sérieux et digne.

Que dira le public de cette partie de plaisir pour se donner des indigestions ?

20 septembre 1749. — L'évêque de Rennes est nommé de l'Académie, par le crédit du duc *de Richelieu* ; c'est pour faire pièce à la marquise, qui protégeoit l'abbé *Le Blanc*.

— C'est d'hier que le roi est au Havre. Il y séjourne aujourd'hui. Il a dû y avoir combat naval feint et autres plaisirs, pour amuser la marquise. Le duc *de Saint-Aignan*, gouverneur du Havre, a obtenu la permission de défrayer le roi ; mais on assure qu'il n'y perdra pas.

Le roi doit s'arrêter sur le pont de Rouen, et là *M. de Luxembourg* lui présentera du café. Du Havre, le roi reprendra le même chemin, mais couchera à *Bizy*, chez le maréchal *de Belle-Isle*, en sorte qu'il sera de retour à Versailles pour lundi soir. On dit que ce voyage coûtera un million, ce qui fait assez mauvais effet dans le public. Le voyage du Havre sera le prélude d'autres voyages du roi, qui doit ainsi faire le tour du royaume, et voir avec attention les belles provinces méridionales, leurs places et leurs ports. L'inconvénient est que cela coûte fort cher aux peuples, tandis que l'économie nous seroit si nécessaire.

— Jusqu'ici la Gazette avoit le seul mérite de sûreté des nouvelles. Mais le chevalier *de Mouy*, qui la rédige à présent, y bâcle étourdiment des bruits publics et des nouvelles hasardées. Le ministre des affaires étrangères devoit la revoir lui-même chaque jour, comme je l'ai toujours fait durant mon ministère.

27 septembre. — Le voyage du Havre s'est passé fort gaiement. La marquise *de Pompadour* a posé la première cheville d'un vaisseau marchand, appelé *le Gracieux*, etc.

20 septembre 1749. — Le duc *de Taillebourg*, fils de M. et de madame *de Talmont*, vient de mourir de la petite vérole au collège des jésuites, ce qui éteint une des branches de la maison *de la Trémouille*, de sorte qu'il ne reste plus que le seul petit duc *de la Trémouille*, qui a été bien élevé.

— La marquise *du Châtelet*, l'une des plus spirituelles et des plus savantes dames de notre siècle, est morte en couches à Lunéville (le 10 septembre).

24 septembre 1749. — La philosophie gagne notre gouvernement quant à l'extérieur de la religion. Voici qu'on se déclare à force ouverte contre les couvens et le temporel des Eglises. La commission pour les monastères de filles en retranche beaucoup chaque jour, et un nouvel édit empêche désormais les acquisitions de fonds de terres et de maisons par les main-mortables. L'on veut qu'ils n'acquière que des rentes, et l'on croit avec cela augmenter le

crédit des emprunts royaux, à quoi MM. *Paris* tournent de plus en plus les affaires du roi. L'on veut revenir contre les acquisitions faites sans lettres patentes, et cela depuis 1666, en donnant à cette loi un effet rétroactif de plus de quatre-vingts ans. Ceci feroit beaucoup gagner le sceau, puisqu'il faudroit prendre beaucoup de lettres patentes pour ces acquisitions dans l'espace de quatre-vingt-trois ans. On dit toujours que l'Église est *trop riche*; mais je ne vois pas à quoi cela nuit. On lui tire de bons lopins de don gratuit à chaque assemblée du clergé. Les moines ornent le royaume de bâtimens, et entretiennent leurs biens de campagne. Je ne parle à la vérité que du clergé régulier. Pour le séculier, il entretient mal. Mais si l'on met l'un et l'autre en banqueroute, quel avantage en retirera-t-on?

26 septembre. — J'ai lu le nouveau règlement sur les biens des gens de main-morte. Il expose les plus belles apparences de sagesse, pour remettre ces biens dans le commerce, et pour diminuer les richesses de l'Église. Mais, à deux des derniers articles que j'ai notés, on voit que tout cela ne tend qu'à faire porter forcément au roi tout l'argent que l'Église a à placer des dons des fidèles, remboursemens, etc. : car le législateur y dispense de règles si sages, de lettres patentes, informations, etc., dès que l'Église placera sur Sa Majesté; avantages qui ne sont pas donnés aux placemens sur particuliers. Eh! que veut-on que le roi fasse de tant d'emprunts qu'on lui facilite? Cela ne fait que précipiter les mauvais économes dans la plus grande dilapidation.

— Le bruit est grand que le duc *de Richelieu* va être déclaré premier ministre.

Quelque temps auparavant c'étoit mon frère qui devoit l'être. Enfin il est beaucoup question que le roi se donne *un tel meuble*.

4 octobre 1749. — Je me trouve présentement en Touraine, dans mes terres. Je n'y vois qu'une misère effroyable. Ce n'est plus le sentiment triste de la misère; c'est le désespoir qui possède les pauvres habitans. Ils ne souhaitent que la mort, et évitent de peupler. Quand donc finiront de tels maux? Nos ministres sont bien peu capables d'y faire songer notre roi si bon, mais si mal servi!

Le zèle des beaux chemins a pris le ministère et les intendans de province. Ceux-ci n'ont plus trouvé que cette carrière d'autorité et d'utilité à courir : ils s'y sont jetés à corps perdu. C'est une nouvelle taille dont les peuples sont écrasés. On compte que, par an, le quart des journées et des journaliers va aux corvées, où il faut qu'ils se nourrissent, et de quoi? Leurs chevaux, bestiaux, mulets, y sont aussi employés forcément, et sans aucun égard.

La taille vient d'être assise comme furtivement, et sans qu'on ait su s'il y avoit quelque diminution. Notre intendant a voulu y punir la négligence à ce malheureux travail, ou y récompenser la diligence.

J'ai une paroisse à qui la grêle avoit tout enlevé. L'intendant a répondu aux députés qu'ils seroient traités à la taille comme ils méritoient, qu'ils n'étoient que des paresseux. Il a demandé

au curé de quoi il se mêloit. Il a ôté 600 livres de taille à une paroisse riche, parce qu'elle avoit été bien à la corvée. Cet intendant, *Savalette*, s'est mis dans le goût de la brutalité et des discours injurieux.

Depuis dix ans, nos paroisses sont diminuées d'un cinquième de feux et d'habitans, et tout va encore en diminuant chaque année. Tout tombe en ruines. A *Maillé*, il y avoit il y a dix ans 300 communians; il n'y en a plus que 250, et les impositions ont augmenté depuis cela. La grosse taille monte à 1000 livres; capitation et menue taille, 1,200 livres; frais et contrainte, 1,200 livres; aides, contrôle, corvées, 600 livres; sans parler des rentes que les habitans payent à leurs seigneurs, argent qui va à Paris chaque année; ce qui va à plus de 1000 livres.

A *Sepmes*, il y a le double d'habitans et d'impôts; ce qui va ainsi :

Habitans, ci-devant 600, aujourd'hui 560. Ils payent pour impôt 10,000 livres; à leurs seigneurs, en rentes, 2,000 livres.

Que l'on considère que l'argent sort chaque année des provinces, et qu'il ne peut jamais y rentrer par aucuns moyens. Ainsi les provinces vont en s'arriérant, et vont à rien. Tous les domaines, dit-on, sont abandonnés. Je ne parle pas encore du vingtième, conservé pour toujours, et qui va ruinant la pauvre noblesse provinciale.

Ces mêmes gens-là m'ont dit que la guerre y avoit fait peu de mal, que les habitans y alloient volontiers, que cela avoit ôté peu d'habitans aux provinces.

5 octobre 1749. — On m'apprend chaque jour de nouvelles et horribles injustices dans les provinces. Par ce que m'ont dit mes voisins, la diminution d'habitans depuis dix ans est de plus du tiers. Les grands chemins à corvées sont la plus horrible taille qui ait jamais été supportée. Les habitans prennent le parti de se retirer dans les petites villes. Il y a quantité de villages où tout le monde abandonne le lieu. J'ai plusieurs de mes paroisses où l'on doit des trois années de tailles. Mais ce qui va toujours son train, ce sont les contraintes, avec quoi les receveurs des tailles s'enrichissent et sont en état de faire des avances. Il leur est dû gros par les contraignables, sans que lesdits receveurs s'appauvrissent pour cela, bien au contraire. On en use avec ces pauvres sujets d'une façon pire que pour la contribution aux ennemis.

Ma paroisse, qui a été totalement grêlée cet été et qui s'attendoit à une diminution de taille, vient d'avoir au lieu de cela, pour cette année, un minot de sel de plus. On a favorisé extrêmement *Sainte-Maure*, qui est un gros lieu, mais qui a mieux travaillé à la corvée; on lui a donné 600 livres de diminution à la taille, sans rime ni raison.

Caprices déraisonnables et cruels! On va travailler au pont du *port de Piles*. L'adjudication est faite à fort bon marché; mais l'intendant sait bien qu'il fera voiturer les matériaux de ce pont par les pauvres habitans, les faisant marcher forcément, et leur payant 20 sous ce qui vaut 6 livres. On tire sur ces pauvres gens comme sur des gens très-riches.

11 octobre 1749. — Brouillerie des deux frères *Pâris*, à l'occasion du jeune *Marquet*, qui a épousé la bâtarde de *Duvernay*. Madame de *Montmartel* a marqué du mépris à madame *Marquet*, que son père idolâtre. Celui-ci menace d'épouser la mère de madame *Marquet*, qui est une vieille Irlandoise, et de faire passer sous le poêle cette bâtarde. Voilà des voix chères qui le pousseront continuellement à recourir à ce parti-là. Déjà il s'est séparé de son frère; il a quitté l'hôtel d'*Antin*, et est venu se loger au Marais. Le roi a promis la première place de receveur général au petit *Marquet*, pour consoler *Duvernay*. La marquise de *Pompadour* s'y donne beaucoup de mouvement, et s'en occupe fort, ainsi que le roi. Ce divorce des deux frères divise leurs forces et leur influence dans les affaires. Cela donne beau jeu à mon frère, qui vise au premier ministère.

Son crédit augmente; c'est le *seul valet intelligent de la maison*.

— On loue beaucoup les dépêches de mon fils écrites de Soleure; on vante sa prudence et son esprit. Mais gare la pédanterie qui subsiste, et l'esprit de cour qui souffle à travers le cœur comme à travers l'esprit!

24 octobre 1749. — La brouillerie des deux frères *Pâris* est moins grande qu'on n'a dit. *Duvernay* n'a pas d'autre logement à Paris que celui qu'il avoit à l'hôtel d'*Antin*, chez *Montmartel*. Il est vrai qu'il habite presque toujours à sa maison de campagne nommée *Plaisance*, et ne vient à Paris que pour y dîner. Il vit avec une vieille maîtresse

irlandoise, nommée mademoiselle *Jaquin*, qui est aujourd'hui laide, et n'a jamais eu le sens commun, et sa fille, madame *Marquet*, qu'il aime à la folie. Mais cette brouillerie va-t-elle à se destituer de conseil entre l'un et l'autre frère ? C'est ce qu'on ignore encore. Ils ne se communiquent plus guère que leurs propres affaires, et non celles de l'État. Ainsi *Montmartel* n'a plus d'idées à offrir au gouvernement ; car il n'a par lui-même que l'exécution et la rédaction du travail. On a dit de *Duvernay* que c'est un prophète toujours sur le trépied pour ne dire que des choses communes. C'est une imagination vieillie, qui par conséquent ne crée plus, et ne fait que peindre. Dans son bon temps, c'étoit un homme à sophismes. Ce fut lui qui gouverna le dedans du royaume, en inspirant M. le duc pendant que ce prince fut premier ministre. Ce fut lui qui imposa le cinquantième pour remède aux plus grands maux, lorsque les pluies, l'inclémence du ciel, et la rareté de l'argent, provenant de la diminution des monnoies faite si mal à propos, rendoient affreuses les misères des peuples. Alors il persuada ceci au gouvernement, que tout le mal provenoit de ce que le gouvernement n'avoit pas assez de crédit, et pour cet effet il chargea le peuple d'un nouvel impôt qui parut si déraisonnable. Ces deux frères *Pâris* ne donnent que des conseils de banquiers et de maltôtiers, pour faire circuler l'argent par la magie de l'agio et de l'usure. Ainsi *Lenôtre* disoit-il au roi touchant *Mansard* : « Vous faites faire vos jardins par votre maçon ; il vous a fait des jardins de pierre. » Gardez-vous de tels conseils ! Il faut que le travail du gou-

vernement rende le peuple plus heureux, et pour cela, hélas! il n'y a qu'à laisser faire.

28 octobre 1749. — Voilà le roi bien riche en revenus. Le bail des fermes générales vient d'être augmenté et porté à cent et un millions, y compris les fermes, et sans y comprendre la Lorraine, qui vaut actuellement au roi six millions. A la mort du roi Stanislas, qui ne peut aller loin, ce sera encore deux millions. Voilà donc Sa Majesté plus riche de neuf millions pour le bail prochain, qu'elle ne l'étoit de celui-ci. Il faut ajouter le vingtième, qui ira certainement aux trois-quarts du dixième. On poussera cet établissement avec plus de vigueur. Le contrôleur général a déjà commencé à ramasser des mémoires par *déclarations forcées*. Ainsi comptons que le vingtième ira pendant la paix à plus de trente millions. Certes voilà un contrôleur général bien fiscal, et tel qu'il n'y en a jamais eu, car cette fiscalité éteint chez lui tout désir de soulager le peuple. Il y auroit encore le grand article d'économie ou de retranchement de dépenses et d'abus dans la dépense personnelle du roi, qui pourroit aller à une vingtaine de millions, et tourner au soulagement du pauvre peuple. Ce seroit un coup de théâtre des plus touchans, et qui ranimeroit tous les cœurs.

Car il ne faut pas s'y tromper, tout ce qui se passe est d'un grand scandale. On ne voit que fiscalité, augmentation de revenus, impôts de guerre continués pendant la paix, mêmes revenus en paix comme en guerre, troupes retranchées de plus de moitié, et cependant les dépenses augmentées à la cour, la maîtresse, les favoris et

favorites enrichis, bâtimens, voyages, abus, dissipations, luxe récompensé, le mérite absent, tout cela prend mal et très-mal dans le public. Les mauvaises chansons et satires continuent depuis la disgrâce de M. de Maurepas. Voilà où il faudroit remédier, et à la grande misère du peuple. Les sous-fermes n'augmentent pas en réalité de huit cent mille livres, m'a dit un fermier général. Quelques comptes sont en gain, mais beaucoup plus sont en perte, ou payent mal. Toutes ne vont qu'à trente millions. La grande augmentation de neuf millions provient du tabac, dont le produit augmente chaque jour; impôt sur les nez, venu d'une consommation ridicule et que ne connoissoient pas nos pères. On l'a étendu sur les provinces frontières, ce qui cause un grand mécontentement.

31 octobre 1749. — Un courtisan riche, mais attristé de la cour, m'a dit hier ceci : On surcharge le trésor royal de pensions sans nécessité; on vient d'en donner pour six mille livres de nouvelles dans les gardes du roi.

Il a des terres dans deux provinces où l'on est plus ruiné encore que dans la mienne, suivant le détail qu'il m'en a fait. Tout croule à la fois dans ces misérables provinces d'élection.

Madame la Dauphine n'est pas encore réglée. Ainsi l'on ne sauroit croire qu'elle devienne grosse, comme on l'espère chaque fois. Dans le domestique, elle a une humeur fâcheuse, à laquelle elle se laisse aller; mais elle cherche assidûment à plaire à son mari.

Tout le monde déteste la cour, et tout le

monde en fait son paradis. La source de ce contraste est dans l'avarice ; chacun se fait esclave du luxe , prodigue du sien , avide de l'autrui , passions de vengeance et de vanité. C'est ce qui fait rechercher avec soin les moyens odieux de satisfaire des passions encore plus odieuses. Voilà comment on est damné dans ce monde-ci. Les philosophes économes sont les seuls heureux en ce monde ; s'ils joignent à cela du goût et des sens , ils sont en paradis.

Le Dauphin mène à Versailles la vie la plus sédentaire. Il est du goût de *Philippe V*. Il ne quitte point sa femme , et c'est elle qui gouvernera quand il sera roi.

Depuis son dîner jusqu'à six heures du soir, il reste seul avec elle à lire et à raisonner. Celle-ci fait de l'ouvrage. Il se promène rarement à cheval une couple d'heures, quelquefois avec la Dauphine sur la terrasse de Versailles. Il ne montre désir de rien ; il aime le repos et mange solidement. Il a quitté l'étude de la musique ; il y a cependant quelque goût , et on lui donne un concert deux fois par semaine.

— Le bruit augmente que mon frère va être déclaré premier ministre. On me mande toujours que le roi l'a pris dans une affection dont il y a peu d'exemples , même à l'égard du feu cardinal. Voilà ce qu'ont produit la douceur affectée , la complaisance mondaine , les égards étudiés , la patience acquise par efforts politiques , l'âme d'un joueur dans le corps d'un magistrat ; enfin l'ouvrage de montre , qui a toujours été *notre fort*, de façon que , ne voulant que paroître faire et

avoir fait ce qui paroît, l'objet du travail devient ce qu'il peut. Mais on paroît, on blanchit des mesures, on multiplie les apparences en laissant aller les réalités. Avec un fond d'esprit superficiel comme ses œuvres, bel esprit, et non bon esprit, encore moins grand esprit, n'ayant jamais tourné ses vues ni ses combinaisons vers la grande politique, n'ayant songé qu'à la cour principalement, et aux affaires publiques comme moyens de cour seulement, avec cela on occupera la place des *Suger* et des *Richelieu*. Les noms de patrie, de bien public, de vertu, paroissent ridicules, excitent le rire, et l'on n'y croit pas plus aujourd'hui qu'aux revenans, je veux dire à leur amour, à leur recherche sérieuse.

— J'ai vu depuis peu un jeune homme qui a du mérite pour son temps, et qui peut parvenir aux premières places du conseil par ses entours et par sa douceur, qui sera un bon sujet, mais non un grand sujet, et qui pourra monter au plus haut. Je l'ai observé trois jours. Il se garde bien de se faire du mérite, ni d'étudier. Il lit bien une heure par jour. Il aime le monde, l'inutilité, la perte de temps; mais il apprend le monde peu à peu, et quand il est question de paroître par son travail, il se parera avec étude et hardiesse du travail d'autrui.

Il gagnera l'estime des avocats du palais qui le prôneront.

M. le chancelier *d'Aguesseau*, avec un grand fond d'étude, a une âme molle et de peu de di-

gnité. Depuis son dernier exil, son fils cadet, M. de Fresne, gouverne toutes les actions de quelque relation avec la cour. Il menace de disgrâce, et le chancelier obéit. Voilà l'administration de la justice; jugez des autres départemens. Hélas! oseroit-on dire la comparaison générale, et de quoi ce gouvernement se rapproche? Le sérail de Constantinople, où des favorites, des eunuques et des officiers gouvernent par brigue, par caprices, par les ressorts de l'avarice. Qui ne considérera les choses de cette façon, les voyant de la retraite? Un Choisy, un Crécy, un la Muette, d'où les ordres indolens se donnent par de courtes et léthargiques délibérations. Un courtisan l'emporte sur les autres par l'air de sagesse plus que par la sagesse même. S'il y en a, c'est circonspection, c'est la crainte de déplaire en hasardant rien pour le public, éviter le bien en craignant trop le mal de l'innovation. C'est la cour, en un mot, qui gouverne, et c'est tout dire.

21 novembre 1749. — La marquise de Pompadour est sérieusement menacée de la poitrine. Elle a été incommodée et a eu des foiblesses. Cependant il faut toujours marcher pour le roi, qui marche tant. On lui faisoit prendre le lait pendant les campagnes du roi; il n'y a pas moyen quand le roi est avec elle, il faut courir, boire, manger. On prépare pour cet hiver de beaux ballets et opéras dans les cabinets, et elle y chantera. Il faut qu'il y ait dans cette beauté des forces inconnues, qui la maintiennent fraîche et belle au milieu de tant de fatigues, et avec

une poitrine délabrée. Autrefois on eût dit que c'étoit un sort, un talisman, un anneau constellé.

2 décembre 1749. — Le sieur *Buffon*, auteur de l'histoire naturelle, a la tête tournée du chagrin que lui donne le succès de son livre. Les dévots sont furieux, et veulent le faire brûler par la main du bourreau. Véritablement il contredit la Genèse en tout.

— Le roi travaille beaucoup moins que de mon temps, et chaque jour le goût du travail paroît diminuer en lui. Les conseils sont plus courts. Le travail des ministres l'est beaucoup davantage. En un mot, rien ne s'expédie, ne finit, et ces défauts dans le gouvernement deviennent remarquables avec affectation. On prétend que cela se fait à plaisir, que cela se commande, et que le but secret est de faire entendre au roi qu'il lui faut un premier ministre.

En ce cas, personne ne doute que ce ne fût mon frère. Tout ce qui vient de la cour tient le même propos. C'est le *grand ministre*, comme Darius étoit le grand roi pour les Grecs.

7 décembre 1749. — J'ai été à la cour. J'ai vu, tant à Versailles qu'à Paris, plusieurs courtisans, et voici ce que j'en ai retenu : Le maréchal duc de *Richelieu* se décrédite près du roi comme à la cour. On le donne pour étourdi, précipité, hautain, d'une grande imprudence, et partant nullement propre au ministère. Il dit partout qu'il va en Languedoc ou à *Richelieu* pour une année, qu'il est trop las de la cour,

pour en approcher si tôt. On dit à cela : Qui quitte la partie la perd. Cependant je crois qu'il sera absent au moins trois mois.

Mon frère m'a dit qu'aujourd'hui le ministre attaqué c'est lui; le ministre chéri et adoré, c'est M. de Machault, contrôleur général. Cependant M. de Machault peut-il avoir d'autre soutien que mon frère? Ils peuvent bien jouer le brouillé ensemble, et se dicter l'un à l'autre une conduite ostensible; ce qui met l'un après l'autre chacun en faveur auprès du roi, afin de reléguer la marquise au district des amusemens. Elle ne sera plus que le petit *houzard* ou le petit *prédicateur* qui amusoient l'enfance du roi.

La marquise, de son côté, se montre profonde et discrète. Elle se tait, ou ne dit que ce qu'elle veut, mais sans esprit. Elle persévère dans ses haines comme dans ses affections. Elle fait bon visage à ceux qu'elle doit ménager, comme M. de Richelieu, M. de Machault et mon frère. Mais sait-on ce qu'elle dit contre eux quand elle est seule avec le roi? Il est plus aisé de détruire auprès du roi que d'édifier. Les impressions en mal se prennent d'abord; les grandes clartés viennent de défiance. Ceci est une source de mauvais choix, car tout sujet dont l'élévation est prévue est d'abord attaqué et culbuté.

Mon frère m'a dit : « Hélas ! nous ne travaillons » plus guère. Il faut prendre trop de choses sur » soi, et rien ne me fâche davantage. » Ainsi la dissipation fait abréger le travail chaque jour, et ce qu'on dit dans le public est vrai. Il convient que sa santé va très-mal; il a une jambe sujette à *ankylose*; depuis sa dernière attaque de goutte,

il a le pied tourné, et cette jambe maigrit ; il a des indigestions sans savoir pourquoi. Le corps s'use à force de travail tard, de fatigue et d'invisibilité. Il ne peut se retenir sur la gourmandise.

La cour paroît odieuse, méprisable, enfer de tourmens et d'injustices à ceux qui y sont. M. Rouillié m'a dit qu'il s'y tuoit à la vie qu'il y mène. On s'y hait, on s'y excède. On me trouve heureux où je suis.

10 décembre 1749. — Mademoiselle de Béthune reçoit, dit-on, la pomme de *Pâris* ; mademoiselle de *Latour du Pin* dira son oraison de *saint Julien* ; mademoiselle de *Rochechouart* épouse M. de *Chenonceaux* pour *du Pin* : turlupinades sur trois filles de condition qui épousent des financiers.

— On retire de *Fontevrault* les deux dames de France qui y étoient, et toutes ces princesses vont habiter Versailles, pour profiter de la bonne éducation et des grands exemples qu'on y voit : Ainsi tout Versailles va être augmenté de femelles, tant en chef qu'en suite. Rien ne ressemblera plus à un sérail. Les mœurs n'y sont point trop mauvaises. On n'y voit point les désordres de l'amour, j'en conviens : cette faculté si aimable et si naturelle a passé en habitude et ne cause point de trop mauvais effets à la cour. Mais le grand article, c'est la dépense ; ce que coûte cette cour, bon Dieu ! et la dépense augmente chaque jour. Les bâtimens portent la désolation dans le royaume et le ruinent.

Le grand théâtre à Versailles va se reprendre à l'aile neuve du château, où l'on a construit sur ce dessin l'appartement de la princesse *de Conti*. Pourquoi, dit-on, en construit-on un si cher au manège, puis un nouveau manège, puis un petit théâtre des cabinets? Que de folies où le roi s'engage en bâtimens, depuis qu'il a pris l'oncle de sa maîtresse pour directeur des bâtimens!

M. *de Vandières*, frère de la marquise, et reçu en survivance de M. *de Tournehem*, part enfin vendredi pour son grand voyage de l'Italie, où il doit aller se former le goût, pour nous faire de belles choses en France. Mais ce voyage doit coûter cher à l'État. On lui donne des historio-graphes de bâtimens, des conseils, des gouverneurs, des dessinateurs. Enfin ne verra-t-on que folie sur folie, et rien de salutaire aux peuples?

Le plus grand défaut de notre gouvernement est la dépense de la cour et du trône. On n'y voit aucun retranchement, aucune économie, pas la moindre tentative sérieuse. On ne refuse aucun ajustement nouveau à ceux qui occupent des appartemens à Versailles, glaces, boiseries, cheminées. La quantité ridicule de nouveaux domiciles que fait le roi pour lui et pour sa maîtresse; chaque mois voit sur cela quelque nouveau projet, et malheureusement il n'existe pas d'autre amusement pour Louis XV.

Point de vertu, ni intelligence, ni justice; ce n'est qu'un enfant qui déchire ses jouets. Et à qui la faute de ces foiblesses? A des ministres courtisans qui éclipsent le meilleur naturel qu'ait peut-être jamais eu aucun de nos rois.

On ne parle de nouveau que de terres et de grands domaines donnés à la famille de madame de Pompadour. On vient de donner *Mari-gny* à M. *Poisson* le père, en rabattant 9,000 livres de ses pensions, qui sont de 15,000 livres annuelles. On a acheté une belle terre pour le frère de la comtesse d'*Estrades*. On va bâtir à *Trianon*, dans les *Goulottes*, etc.

20 décembre 1749. — Le contrôleur général a fini hier l'adjudication des sous-fermes à 1 million 800,000 livres d'augmentation; ce qui va entièrement au profit du roi, suivant la convention qu'il a faite avec les fermiers généraux, à qui il n'a garanti que le taux de l'ancien bail, mais le surplus d'augmentation réservé au roi. Ainsi voilà le roi plus riche de cette somme; ce qui, avec les 9 millions d'augmentation de fermes, le rend plus riche en revenus de 11 millions. A tout cela il n'y a qu'un cri : le roi payera donc bien; car quantité de payemens ne laissent pas que d'être retardés. Les rentes de la ville le sont de trois mois de plus qu'elles ne l'étoient durant la guerre, et quantité de parties dans la maison du roi, comme les équipages de chasse et plusieurs officiers. Justement ce sont ceux qui se répandent le plus dans le bas public, étant le moins en faveur, et c'est ce qui répand la plus mauvaise opinion de l'injustice du gouvernement.

22 décembre 1749. — Le bruit est grand parmi le peuple qu'on enlève tous les garçons que l'on trouve le soir tenant des filles par dessous le bras; qu'on les mène promptement se

marier à Saint-Sulpice, et de là à *Tabago*, et que c'est M. *Beurrier* (ils nomment ainsi M. *Berryer*, lieutenant de police) qui conduit les choses avec cette dureté.

Il est vrai qu'on enlève aujourd'hui avec grande vivacité les mendiants et gens sans aveu. Si cela dure, on pourra voyager sans craindre les mendiants ni les voleurs. La maréchaussée travaille beaucoup. On met ces gens-là en prison; de là on les conduit chez eux de maréchaussée en maréchaussée. Il leur est défendu d'en sortir, la première fois sous peine des galères, la seconde sous peine de mort.

28 décembre 1749. — Mon frère garde le lit par la goutte, et ne viendra à Paris de huit jours. Il se tue de travail pour l'espionnage de Paris, que le roi a fort à cœur. Il s'agit de savoir tout ce qu'on dit, tout ce qu'on fait. Quel malheureux travail! L'espionnage par les postes et les traîtres de Paris! Avec cela on parle de sa gourmandise, qui le tue; il boit de grandes lampées de vin, et, étant blasé sur le manger, il lui faut des sauces de très-haut goût, qui lui ruinent le tempérament. Il reste au lit à travailler, et ceux qui ont à lui parler ne peuvent arriver jusqu'à lui.

— Le marquis *d'Aiguille*, aujourd'hui président à mortier au parlement de Provence, est venu me voir. Il a été employé par moi près du prince Édouard, tant que celui-ci fut en Écosse.

Il fut pris à Culloden, et dix-huit mois en prison, craignant à chaque instant d'être pendu; enfin, délivré par un échange que le roi de Prusse voulut bien faire de lui avec des prisonniers de

guerre autrichiens, il revint en France par la Hollande. En arrivant ici, son père voulut le délivrer de pareils dangers, et le fit président à son parlement.

M. de *Puysieux* lui a promis de l'employer, mais il n'a pas tenu parole. Il me recherche à présent, et me conte des anecdotes de la cour. Le prince lui a marqué souvent sa mésestime contre le ministère de France, disant qu'il n'y voyoit *que moi d'honnête homme*, et à qui il se fiât totalement. Mais, ne me connoissant pas encore, il s'imagina que je voulois le tromper et faire languir ses affaires, lorsque je voulois que l'on se contentât de son établissement dans la seule Écosse, en séparant pour quelque temps les deux royaumes. Mais cela ne valoit-il pas mieux que rien? Le prince Édouard fut très-fâché de ma disgrâce, et le témoigna à plusieurs personnes.

Ce fut la trahison de milord *Murray* qui obligea le prince Édouard à rebrousser chemin de *Derby*, où il n'étoit plus qu'à trente lieues de Londres.

29 décembre 1749. — La marquise de *Pompadour* va avoir l'appartement de madame la comtesse de *Toulouse*, au-dessous de celui du roi, et qu'on va faire accommoder à la moderne. C'est celui qu'avoit autrefois madame de *Montespan*, maîtresse du feu roi. De là grand mécontentement de la famille royale contre cette maîtresse. Mesdames de France, les deux aînées, espéroient l'avoir, et profiter des visites du roi, l'après-souper des jours de grand couvert, en attendant que le souper de la marquise fût fini, comme en profitoit madame la comtesse de *Tou-*

louse. Voilà , de cette affaire , le retour des deux dames cadettes de France qui restent à *Fontevrault* fort reculé ; ce qui fait fort haïr la marquise. On ne parle que des gros présens que lui fait le roi. Le beau diamant de feu Son Altesse Royale la duchesse d'Orléans vient de lui être donné pour ses étrennes ; il est de plus de 80,000 livres. Le roi donne une terre à son frère proche de *Maigny*, terre achetée pour M. *Poisson*, son père. De plus, le contrôleur général vient de payer les dettes de ladite marquise, montant à 700,000 livres.

Le roi doit se tenir à *Trianon* tout l'été , tandis qu'on bâtit à Versailles , et personne n'y pourra venir s'il n'est mandé exprès, même les ministres ; ce qui déplaira et déplaît d'avance aux sujets du roi.

ANNÉE 1750.

4 janvier 1750. — On parle beaucoup à Versailles de la dépense que fait mon neveu , M. *de Voyer*, qui vient d'acheter la campagne de madame *de Waldner* à Asnières¹ soixante à soixante-dix mille livres ; ce qui l'engagera dans des frais extraordinaires. Il y mettra ses beaux tableaux. Cette dépense suppose du dérangement dans ses affaires , ou des affaires d'intérêt par les bureaux , ce qui seroit bien pire si cela étoit.

8 janvier. — Mon frère a paru hier à son audience du Louvre , où il y avoit plus de quatre cents carrosses , et cinq mille personnes qui s'em-

1. Aujourd'hui le parc d'Asnières.

pressoient de se montrer et de lui parler. Cela ressembloit à une cérémonie de la couronne. Il avoit comme amassé cette audience d'autres audiences accumulées depuis un mois, puisqu'il n'avoit reçu personne, ni à Versailles, ni à Paris, depuis ce temps-là. Cependant il se monroit accablé et extrêmement fatigué. Il a paru changé de la goutte et ne pouvant se tenir sur ses jambes, la tête bonne cependant et répondant à tout.

— Il vient de renvoyer le sieur *Garnier*, son intendant, qui a gagné à son service plus de quarante mille écus de rentes, par les affaires qu'il a faites. Plusieurs croient qu'il a eu ordre du roi de s'en défaire.

— Madame la duchesse de *Boufflers* ayant écrit à Voltaire pour le prier de ne pas trop presser de faire jouer *Electre* à la Comédie-Françoise, et d'attendre que la tragédie d'*Aristomène* allât encore quelques représentations pour son auteur, Voltaire lui a répondu : « Madame, *Electre* ne s'écrit pas par deux t. » C'est ainsi qu'elle l'avoit orthographiée, *Electtre*. Réponse impertinente !

— Un particulier a trouvé le secret de dorer l'argent de façon qu'en le cassant il paroît aussi doré en dedans qu'en dehors ; il a le secret d'amollir ces deux métaux de façon qu'il les pétrit ensemble comme de la pâte : voilà de quoi épargner l'or. Tout ce qui diminue le luxe doit réjouir les bons citoyens.

21 janvier 1750. — L'académie des belles-lettres s'occupe fort de l'*histoire métallique* du roi.

Hier on a porté à mon frère le rapport de la compagnie touchant les nouvelles médailles à proposer au roi pour les frapper comme *restituées*, c'est-à-dire comme si elles avoient été frappées dans le temps des événemens qui y ont donné lieu. On propose 38 médailles nouvelles. Ceci débattu et raisonné avec mon frère, il les a demandées *ad referendum*, disant que le roi y réfléchirait lui-même, et qu'il lui donneroit le mémoire à garder pendant huit jours. Nous avons observé, le secrétaire et moi, que les sujets qui intéressoient le ressentiment de ce ministre, il les rejetoit sans ménagement, et défendoit même qu'on les mît en proposition, de peur que le roi n'allât les accepter, tels que la belle campagne défensive du maréchal de Saxe à la fin de 1744, notre invasion en Bohême, la prise de Prague et la belle retraite de Prague, parce qu'il n'aime pas les généraux qui ont exécuté ces grands événemens. Les choix du roi seront bien les siens, à ce qu'il compte. C'est ainsi qu'on gouverne le roi par l'air d'impartialité qu'on ne ressent pas, et en lui donnant à décider ce que l'on décide sans lui, sous les apparences de la sagesse et de la temporisation.

22 janvier 1750. — J'ai dîné hier avec milord *Bath*, ci-devant M. *Pulteney*, fameux député de la chambre des communes, orateur célèbre du parti de l'opposition, qui a fait bouquer plusieurs fois les deux rois hanovriens et *Robert Walpole*, leur premier ministre. J'ai vu en lui un orateur plus tranquille et plus raisonnable que véhément, et véritablement c'est par cette tranquillité de

la raison qui argumente que l'on persuade, et non par la force de l'imagination, des passions et des gestes. Il a parlé avec mépris des deux rois hanovriens, surtout du dernier. L'on dit de celui-ci qu'il travaille beaucoup; mais *Pulteney* assure qu'il ne fait que paperasser, qu'il lit beaucoup de dépêches et de mémoires, mais qu'il ne raisonne en rien ni ne décide, ayant peu d'esprit et de principes. Il a parlé finances avec beaucoup de connoissances et de clarté; mais il a peu décidé lui-même en tout ce qu'il nous a exposé, se contentant d'exposer clairement et de conter les faits avec exactitude. Au reste, il se pourroit qu'il seroit lassé de ce qu'il étoit, et seroit aujourd'hui moins au fait des affaires de son pays qu'il ne l'a été, se sentant bourrelé dans sa conscience depuis qu'il a abandonné son parti pour devenir pair de la grande Bretagne. D'ailleurs il vieillit et mange beaucoup; il a soixante-quatre ans et est devenu d'une taille monstrueuse.

— Je sais que milord *Bath* (*Pulteney*) a dit partout qu'il avoit été surpris de me trouver tant de savoir et de connoissances pour les affaires d'État, et que cependant on se servît si peu de moi.

26 janvier 1750. — J'ai passé deux jours à la cour. Il y avoit longtems que je n'y avois passé si longtems. Le voyage de Compiègne sera avancé cette année à cause des couches de la Dauphine, qui auront lieu probablement à la mi-août. Mon frère s'arrange pour faire dans ce temps-là

un voyage d'inspection en Flandre, et dans le Hainaut et la basse Champagne. Ainsi ce grand voyage du dedans du royaume, à commencer par la Bretagne, que devoit faire le roi, ne sera pas pour cette année et sera remis à l'année prochaine. Mon frère m'a dit que ce qui l'a mis si bien avec le maître c'est qu'il n'insiste en rien, et qu'il apporte à toute affaire des déterminations raisonnées, mais nulle opiniâtreté pour ou contre, et une indifférence complète. Il m'a avoué que depuis la paix le roi a payé toutes les dettes qu'il avoit contractées à son service, en sorte qu'il ne doit plus rien au monde. (Elles s'élevoient à 800,000 livres¹.)

La famille royale augmente en crédit auprès du roi par le cœur et l'amitié. Madame *Henriette*, qui est le chef du conseil, n'en prend de personne qui puisse en donner d'éclairés. Ainsi cela n'ira jamais aux affaires. Elles ont peu d'esprit, surtout l'aînée. Cela ne servira qu'à leur avantage personnel, et au plus à celui de quelques personnes de leur maison.

Le cardinal *de Tencin* n'est occupé que de basses intrigues de valets et de femmes.

Mon gendre, *M. de Maillebois*, m'a confié une vue qu'il a eue et qui vient à bien. S'il n'a pas un diplôme de grandesse, il court risque, à la mort de son père, de n'oser plus paroître à la cour, ni lui ni sa fille, n'étant point *titrés*, après avoir dû l'être par son père. Ainsi il cherche ce

1. Le ministre de la guerre avoit été obligé à des frais considérables pendant les campagnes de Flandre et de Brisgau, où il défraya une partie de la cour, donna de très-belles fêtes au roi, etc.

qui peut le rendre agréable à l'Espagne. Il est sur le point d'obtenir la charge de son père de lieutenant général au gouvernement de Languedoc, et moyennant quoi, commandant en l'absence du maréchal *de Richelieu*, il feroit les honneurs de la France à l'infante *Marie-Antoinette*, qui va y passer pour se rendre en Savoie. Il avoit chargé mesdames *de Pompadour* et *d'Estrades* de parler de cette affaire au roi. Elles entendirent et la rendirent de travers, demandant qu'il allât faire compliment à l'infante et lui porter les présens du roi; ce à quoi il falloit un *homme titré*. Il a fallu qu'il redressât cette demande en parlant au roi lui-même, ce qui lui a été accordé.

— J'ai appris que M. le Dauphin et la France l'ont manqué belle en épousant la princesse *Joséphine* de Saxe, et non son aînée, qui est mariée à l'électeur de Bavière. Celle-ci eût été naturellement à M. le Dauphin si elle n'eût pas déjà été accordée au duc de Bavière, et le mariage déclaré le jour même où mourut notre dauphine d'Espagne. Cette Saxonne réussit au plus mal à Munich. Elle est rousse comme une vache, un grand visage long et avalé. Elle ne fait que des fausses couches, et a un grand mépris pour son mari.

Le fond des intérêts de Saxe est aujourd'hui de marier la quantité de princesses qu'elle a. Tout y est sacrifié, et aucun intérêt solide ne peut occuper cette cour ignorante et ruinée.

— On m'a dit que, quand je paroissois à la cour, j'avois raison d'y montrer un certain air d'assurance et même de gaieté qui me faisoit honneur, et que le roi m'y montrait de la bonté

et même du penchant ; que Sa Majesté avoit parlé de moi en bons termes.

30 janvier 1750. — Le républicanisme gagne chaque jour les esprits philosophiques. On prend en horreur le monarchisme par démonstration. En effet des esclaves seuls, des eunuques, aident de leur fausse sagesse le monarchisme. Mais quelle sagesse chez les républiques qui gouvernent économiquement au dedans, et n'intimident jamais leurs voisins, qui les considèrent cependant ! Heureuses les monarchies gouvernées comme des républiques ! Mais où sont-elles ? Je ne vois que le règne d'Henri IV, et le ministère de M. *de Sully*.

9 février 1750. — En décembre dernier, Sa Majesté saisit ma lettre avec vivacité, la lut deux fois avec attention, puis la rendit avec un grand air de bonté. Cela n'annonce pas en avoir été importuné. Il s'agissoit de ma rentrée au conseil.

Le roi n'aime point le cardinal *de Tencin*, et encore moins ses sœurs. Il détestoit feu madame *de Tencin*, et il lui vient peau de poule quand on parle d'elle.

La comtesse *de Groslay*, autre sœur du cardinal, est bête et bavarde. Les étrangers cherchent à savoir par elle les secrets du ministère. Le roi apprend tout cela par les lettres décachetées.

M. *de Machault* a de grandes douleurs d'entrailles, c'est-à-dire des indigestions qui lui font rendre du sang. Cela fait dire : « Quoi donc, il a des entrailles ! » — Il y a de grands mouvemens dans les provinces pour le vingtième. L'évêque

de Metz a excommunié l'intendant *du Creil* pour avoir exigé des déclarations de son clergé.

14 février 1750. — On croit que la place (Louis XV) ne sera plus dans le carrefour *Bussy*, où il y auroit plus de cinquante maisons à abattre. Il y a déjà eu des particuliers ruinés pour avoir vendu et loué à vil prix leurs maisons dans le quartier de ce dessin. L'on trouve une compagnie d'architectes qui achètent l'hôtel de *Conti* pour y bâtir de nouvelles maisons, et le payent plus cher que n'en donnoit l'Hôtel-de-Ville.

Tout le monde en revient au projet que j'ai donné, et dont j'ai remis un dessin de ma façon à mon cousin le prévôt des marchands. C'est de faire la place vis-à-vis le pont tournant, où elle sera d'une grande magnificence. Mais le courtisan plat railleur prétend que ce sera mettre le roi *hors de Paris*, et cette mauvaise bouffonnerie suffit pour faire écarter un projet si sage et si beau : tant il est vrai que la cour devient de plus en plus le sénat de la nation.

16 février 1750. — Parmi les remplaçans de M. *de Puy sieux* aux affaires étrangères, il est question de l'évêque de Rennes, qui par là deviendroit bientôt cardinal. Si l'on faisoit un tel choix, on ne pourroit dire, comme dans les bonnes pièces dramatiques, que la vertu finit par être récompensée et le vice puni. Homme d'esprit à la vérité, d'un tempérament violent, d'une imagination fouguese, passionné, indécent, sans principes ni divins ni humains, d'une très-médiocre portée pour les vues politiques, voilà

ce que j'ai reconnu de près dans ce candidat au ministère. Quel choix ce seroit !

L'Espagne influe trop , de ce règne-ci , sur le choix et l'expulsion des ministres de ce département. M. de *Morville* fut chassé pour complaire à l'Espagne ; M. *Amelot* pour le roi de Prusse. Je l'ai été par l'Espagne, présumée le vouloir. Le maréchal de *Maillebois* a été privé du commandement de l'armée par même principe de bassesse. M. de *Puysieux* se retire comme désagréable à l'Espagne.

Quand l'Espagne nous boude , c'est par générosité , non par humiliation , que nous devons rentrer dans ses bonnes grâces. Soyons lui utiles dans les choses justes , comme de secourir l'autorité offensée aux *Caraques* en Amérique. Prêtons-lui secours pour son commerce. Ne voyons pas ses intérêts et les nôtres par des organes prévenus d'ambition personnelle , tels que madame Infante , le maréchal de *Noailles* , ou par des commerçans , par des ministres qui veulent la grandesse , la toison ou de l'argent. Alors l'Espagne sera à nous par ses intérêts et par les nôtres , par la justice et la dignité de notre couronne.

— C'est M. le Dauphin qui a été cause du renvoi du sieur *Garnier* , intendant de la maison de mon frère. Ce prince lui a dit un matin : « Connoissez-vous un nommé *Garnier* , qui est si riche , qui a acheté la maison du cardinal de Richelieu à Ruelle , et y fait tant de dépense ? » Sur cela , mon frère a congédié son intendant le lendemain.

L'abbé de *la Ville* est grand ami du sieur *Garnier*. L'abbé de *Saint-Cyr* , qui gouverne aujourd'hui M. le Dauphin , est ennemi de l'abbé de *la Ville*. J'ai eu occasion de le remarquer à Ver-

sailles. *Inde iræ*. Ainsi les jésuites cheminent-ils au gouvernement du royaume depuis la disgrâce de M. de *Maurepas*, et depuis que mon frère a tant de part au crédit. Ses procédés sont jésuitiques; sa tyrannie douce, insinuante, souple, le rend maître de tout.

M. de *Saint-Séverin* est allé hier à Versailles y reprendre sa place. Il montre plus de fureur que jamais, et parle avec *une voix de taureau et une humeur de dragon*, à ce que l'on m'écrit. Il tonne indiscrètement contre les Saxons et les Polonois.

En donnant son avis sur la résistance au vingtième, il a dit qu'il n'y avoit qu'à faire porter cette déclaration par le régiment des gardes, et décimer ceux qui le refuseroient. Avis terrible et qui vise à une tyrannie outrée! Avec de tels conseillers, d'un gouvernement tranquille et légitime on fait un sujet de révolution; on excite une nation douce et aimant ses rois à la révolte et au mécontentement le plus profond.

20 février 1750. — L'essai d'exercice nouveau et uniforme se continue aux Invalides. Demain les maréchaux de France doivent en aller juger. On traite tout ceci de minutie qui occupe trop. Le duc de *Biron* me démontrait hier que c'étoit fort indifférent, et que, quand les soldats françois étoient en face de l'ennemi, ils agissoient à leur manière, avec leur feu et leur bravoure naturelle; qu'il n'y avoit de bonne méthode que celle de laisser tirer le fusilier quand il avoit chargé son fusil.

— M. le duc de Chartres et Madame donnent de grands spectacles à Saint-Cloud, et y attirent tout Paris. On y fait des voyages de six jours, où toute

la belle jeunesse de l'un et de l'autre sexe est invitée, avec la plus noble dépense, qui achève de les ruiner. A Paris, ils s'attirent aussi une grosse cour. M. le duc de Chartres passe des trois et quatre nuits sans se coucher, étant toujours en mouvement. Il traite aussi mal sa santé que ses affaires.

25 février 1750. — J'ai vu hier des gens attachés M. de Machault. Ils ne se cachent plus sur les grands desseins de finances de ce ministre. Ils disent que le roi veut remettre plus d'égalité qu'il n'y en a eu jusqu'ici dans les répartitions du clergé; que par des déclarations contrôlées par de bons commis on connoitra la valeur de ces biens, et que, le foible étant soulagé, le riche chargé autant qu'il doit l'être, le pays rapportera davantage au roi. Tel est le système général qui domine chez M. de Machault, et à peu près tout ce qu'il a découvert depuis quatre ans qu'il est en place : connoître avant de charger.

Il a promené cet axiome partout. Il a fait des régies de quelques affaires ordinaires et extraordinaires. Il a vu par les yeux de quelques amis qu'il croit gens intelligens, qu'il choisit par la séduction plus que par un discernement appliqué, et avec cela il croit tout savoir. Cela se peut pour les droits ou maltôtes; mais pour les déclarations de biens, pour l'application de ce qu'on y connoitroit par investigation, ce qui demande belle, exacte et constante justice, voilà ce qui, je pense, n'ira pas mieux par les travaux des financiers que par *la commune*, à qui on veut l'ôter.

Pour le prouver, il n'y a qu'à voir ce qui résulte des œuvres de l'une et de l'autre méthode.

Voyez ce qui se passe dans les *pays d'élection*, et dans quel bon ordre par comparaison sont encore les *pays d'État*, les corps municipaux qui se soutiennent, tels que Lyon, Strasbourg, etc. Dans le clergé, j'avoue qu'il y a quelques irrégularités; cependant il n'y a point de frais, la levée des deniers est simple.

Ce gouvernement est totalement aristocratique. Le second ordre n'y est admis pour rien. Le fond des biens est mal administré, à cause qu'il n'a que des usufruitiers. Pour les biens des moines, au contraire, ils sont très-bien administrés et supportent facilement leurs impositions ou *décimes*.

L'on voit, par ce système, que le contrôleur général pousse et inspire au roi des principes bien opposés au système salutaire dont j'ai fait un livre, pour persuader qu'il n'y a de bonne administration intérieure que celle *de la commune*. Il tend, au contraire, à faire régir toute intériorité, tous détails, toute administration, par officiers royaux, et principalement par officiers financiers, qui sont les plus iniques de tous.

Je veux croire que, par préférence de service, par une première chaleur de zèle, on n'enverra, on ne préposera à cette connoissance générale de tous les détails des biens du royaume, que des gens de quelque intelligence, et qui, étant dépaysés, apporteront d'abord quelque fidélité, quelque équité, à cette première opération; mais bientôt on y admettra des gens recommandés, *des bœufs*, des fripons, des gens corrompus. Bientôt la recommandation, le commérage, la traverse des gens de cour, troubleront ces *Minos*, ces anges, et toute iniquité s'y introduira.

Voilà ce qui est arrivé pour la taille appelée avec raison *taille arbitraire*, malgré le soin que le gouvernement prend d'en rendre la répartition plus équitable. Plus on travaille sur de nouveaux réglemens, plus la justice fuit, plus elle devient fléau ruineux et désolateur.

Ce qui nous entoure nous séduit, quand nous n'avons pas de principes à nous. Comment cela n'arriveroit-il pas à nos ministres, qui sont tirés d'occupations toutes contraires à celles de leur ministère ? Quand ont-ils réfléchi sur cette politique essentielle qui doit présider à l'administration supérieure d'un grand État ? Ils sont dominés par tout ce qui les entoure, et ne sont éclairés par rien. Leur intérêt, leur humeur, leur hauteur, cachent la vérité à leurs yeux et la font fuir très-loin. Ils se rendent maîtres de tout et s'en applaudissent, croyant procurer au roi une grande autorité et la consolider davantage. Quand ils veulent travailler tant, ce n'est pas qu'ils aiment à travailler ; au contraire, ils en travaillent moins en devenant maîtres absolus, renversant tout obstacle à leurs volontés, comme états généraux, parlemens, états particuliers du clergé, de quelques provinces, conseils royaux même. Ils s'ôtent des peines d'esprit, des épines du pied. Alors ils n'ont plus qu'à commander à leurs commis, et signer leur travail ; mais ce travail est mauvais, faux, négligent et corrompu. Quand le mal s'en apercevra, on prétendra toujours y remédier en augmentant les détails, les préposés, les réglemens, en un mot toutes les mêmes causes du mal. Ces hâbleurs de financiers et d'officiers vantent leur zèle, leur fidélité, leurs grands travaux :

on les croit. Pour remédier, on substitue des *préposés de préposés*; ce qui multiplie à l'infini. Voyez que les intendans n'ont déjà plus la confiance des ministres, eux qui étoient ci-devant de grands surveillans pour la tyrannie. On leur a substitué des chefs dans chaque partie des finances, comme receveurs généraux des tailles, directeurs des fermes et sous-fermes, directeurs du dixième, inspecteurs des manufactures et du commerce. Les intendances ne deviendront plus bientôt, comme les gouvernemens, que des places patrimoniales qui iront aux enfans, et où ces officiers résideront peu. Voilà l'effet de ce grand travail sans travail.

Tandis que j'ai vu M. de Machault, je ne lui ai jamais connu pour toutes vues que celle de retrancher les *exempts des tailles*, et une fois que je lui proposois de fixer la taille pour neuf ans, il bâilla et me dit : « Il faudroit alors indemniser les receveurs généraux des tailles.—Quoi! lui répondis-je parce qu'ils feroient moins de frais et de vexations! C'est comme si l'on devoit indemnité au bourreau, parce qu'on diminueroit les crimes par de bonnes lois. » Voilà tout ce qu'imaginent nos petits Robins qui adviennent au ministère : faire du mal à quelques-uns, sans faire aucun bien aux autres. Esprit de Tournelle et de Palais : dureté, petitesse et doute.

10 mars 1750. — On vient d'arrêter quantité de convulsionnaires, et l'on dit qu'il y en a plus de deux mille dans la même folie. Ils croient aux miracles de madame de Vieux-Pont. Ils se donnent des coups d'épée et de couteau, dont quelques-

uns sont morts. On voit des livres extravagans de cette secte. Ils appellent *secouristes* ceux qui leur donnent des coups d'épée. Ils ont fait tourner la tête à un père *Degennes*, génovéfain, à force de le faire jeûner. Les jansénistes raisonnables disent que c'est la persécution qui fait ainsi extravaguer quelques-uns d'entre eux.

3 mars 1750. — Il y a deux arrêts sous presse contre le Languedoc, l'un pour supprimer tout à fait les privilèges de cette province; l'autre supprime aussi la charge de trésorier de la province qu'avoit le sieur *Lamourousse*, et crée en faveur du même officier une charge de receveur général des finances comme officier du roi. Bientôt on lui donnera un autre receveur alternatif; mais il faudra expédier sur cela des lettres patentes et les faire régistrer au parlement de Toulouse, ce qui ne sera pas facile. Si on y trouve difficulté trop grande, on s'en tiendra à la forme odieuse de faire tout par simples arrêts du conseil.

— Les ministres décrient le maréchal *de Richelieu* pour la prétendue foiblesse qu'il a montrée aux États du Languedoc. On lui refuse son congé pour revenir à Paris, et tout s'élève contre lui dans les cabinets. La marquise ne dissimule plus sa haine contre lui. On sent bien que c'est le seul homme qui puisse parler au roi avec force et vérité. On va l'écartier, et, possible, l'exiler à Richelieu.

— Le roi montre un visage tranquille à sa cour, au milieu de l'agitation du royaume; mais quand il travaille avec ses ministres sur toutes ces affaires, il tombe dans une violente colère, et pense sou-

vent aux embarras où ils l'engagent par leur pertinacité. Tel est le caractère du roi, que, doux naturellement, il est plein d'honneur, et quand il croit son autorité attaquée il est capable de la plus sévère violence. Cependant ceci a ses bornes, et si la résistance augmente au lieu de diminuer, si toutes les frontières, si tout le clergé méritent à la fois châtement, si les têtes des sujets maltraités dans les provinces où il fait si chaud se portent à des actions d'éclat, à des mémoires, à des vers, à des satires, comme quand on garrotta le prince Edouard, il faudra bien que la sagesse l'emporte et maîtrise le tempérament.

10 mars 1750. — L'affaire de la grandesse de *M. de Maillebois* est honteuse pour le gouvernement. Eh quoi! ne sauroit-on la faire finir en la faisant demander par le roi comme une chose déjà accordée, et sur la consommation de laquelle on fait languir tout exprès pour nous faire valer. Le roi pourroit écrire à Sa Majesté catholique que l'infant don Philippe la lui a annoncée de la part d'Espagne. Au lieu de cela, on envoie mon gendre commander en Provence, commandement qui pourra s'étendre en Languedoc, pour faire les honneurs de la France dans ces deux provinces à l'infante *Antoinette*. On cherche une occasion officieuse pour que le comte de *Maillebois* puisse plaire à l'Espagne; mais je crains qu'il n'obtienne rien du tout.

20 mars 1750. — J'apprends que l'on me décrie dans le public pour le livre du père de la *Mothe* ou de la *Hodde* dont j'ai déjà parlé ailleurs.

Je reconnois avoir fait ce qui est bon ; mais ce qui est de cet ex-jésuite est trop chaud , trop vif , et le style fautif. On affecte donc d'animer tout le monde contre moi pour ce livre ; on me met à dos les jésuites , le haut clergé , la cour de Rome , tout ce qui est animé aujourd'hui contre M. *de Machault*. Messieurs des finances voulant , dit-on , enlever tous les biens du clergé , M. *de Machault* en fait faire une nouvelle édition aux frais du roi , et prétend qu'il a pris dans ce livre les motifs et le droit de tout ce qui se fait aujourd'hui contre le clergé ; et comme il est fort désapprouvé du public , il m'associe au démérite de sa conduite , même comme auteur et incitateur.

On ne veut pas voir que ce livre a paru en 1737 , il y a treize ans , et qu'il étoit approuvé alors ; que la suprématie du roi y fut prouvée , non à dessein d'en tirer seulement de l'argent , mais pour la régler mieux ; que l'épiscopat y est plus élevé que le reste , mais la domination du pape fort déprimée , ce qui devoit plaire à tout le monde. Mais aujourd'hui on est indigné contre l'abus , et on le confond avec l'usage.

Je vois dans la rumeur qu'excite aujourd'hui ce livre dans Paris tout le caractère de l'excitation malicieuse. Le haut clergé dit qu'il va faire condamner ce livre , qu'il va faire écrire contre , que la cour de Rome va le frapper d'anathème. L'ancien évêque *de Mirepoix* surtout est déchaîné contre moi , et en parle souvent au roi. Voilà certes de mauvaises affaires , dont je ne me démêle que par la naïve vérité. Mais ces excitateurs de bruit ont en vue de me faire passer pour un homme outré , ennemi de tous les ordres

et incompatible à aucune place, à plus forte raison pour celle de chancelier, où il ne faut pas seulement un bon royaliste, mais un homme sage et modéré. Or il pourroit être question de moi incessamment pour cette place, si le roi ne suivoit que son penchant. Mais malheureusement le roi est foible de résolution, et se laisse dominer par ce qui l'entoure.

23 mars 1750. — Le maréchal de Richelieu va arriver à Paris, avec carte blanche du Languedoc, pour finir définitivement l'affaire du vingtième et des privilèges de cette province. Il y est en ce moment très-aimé, et ce qu'on appelle *adoré* pour un gouverneur. M. de Bernage, qui y a été longtemps intendant, m'a dit que les querelles qu'il a eues avec lui provenoient du désir qu'avoit ledit maréchal *de Richelieu* de relever le pouvoir des États, à l'exemple de M. le duc *de Bourbon* en Bourgogne et de M. *de Villeroy* à Lyon. Par là ces gouverneurs ou commandans tirent de l'argent pour eux et leurs secrétaires ; mais aussi, pour cet argent, ils vendent au peuple de bonne marchandise, qui est la liberté, tandis que les intendants, hommes du roi, ou plutôt des ministres, dépriment la liberté, et ne songent qu'à livrer le peuple à la finance et aux rigueurs maltôtières. Si M. *de Richelieu* réussit, il faudra que M. *Lenain* quitte la partie, car il ne sera plus que le malheureux général d'une armée battue, armée d'un usurpateur odieux, qui est la puissance usurière, agioteuse, financière, tandis que le maréchal *de Richelieu* sera couvert de lauriers pour avoir remis la province

en grâce auprès du roi, et en honneur près d'elle-même.

— M. de la Morlière, capitaine de troupes légères, m'a dit qu'on envoyoit sept à huit mille hommes de troupes pour garnir nos colonies d'Amérique, qui sont mal gardées et mal défendues. On envoie aussi des gens mariés pour peupler la Louisiane. Ces opérations sont tenues secrètes, peut-être de crainte d'une attaque subite des Anglois.

— *Tom Jones* a été supprimé par arrêt du conseil, et l'imprimeur *Rollin* mis à l'amende. C'est que cet imprimeur a déplu à M. *Maboul*, maître des requêtes, chargé par M. le chancelier du district de la librairie. Cependant il n'y a rien que de vertueux dans ce roman.

1^{er} avril 1750. — M. de *Machault* veut, dit-on, faire imprimer en entier tous ses plans de finances, afin de payer les dettes du roi et augmenter son crédit, et l'on n'y verra rien que de très-louable.

En attendant il met tout en combustion et donne bien des affaires au roi, au lieu de la paix et du repos que le roi devoit goûter pour lui et faire goûter à ses peuples.

M. de *Richelieu* ne peut obtenir son congé pour revenir à la cour; il en est outré. Il écrit lettres sur lettres au roi, disant qu'il n'a pas mérité cet exil. Il a aussi un projet de finance qu'il veut lire à Sa Majesté, et qui la rendra riche en rendant les peuples heureux. Je sais où il a pris les matériaux de ce système. Ainsi le voilà érigé en protecteur des peuples. Son ambition peut

être heureuse à la France. Dieu veuille l'y éclairer et l'y conduire!

2 avril 1750. — Mardi dernier, le roi, chassant dans les bois de *Verrières*, poursuivit un cerf qui le mena par delà *Marcoussy*, jusque dans la paroisse de *Boissy*, où il s'informa de ma maison de *Segrais*, qui est tout auprès.

4 avril 1750. — Il n'y a rien de si beau que la noce et les présens qui se préparent pour marier le fils de M. *Brissart*, fermier général, avec mademoiselle *de la Borde*, fille du fermier général de ce nom, cousine de la marquise *de Pompadour*; ce sont des magnificences de princes. Quantité de femmes cherchent aujourd'hui à se mettre en pension au couvent de l'Assomption, parce qu'on y va mettre mademoiselle *Alexandrine*, fille de la marquise *de Pompadour*. On bâtit un bel appartement pour cette enfant et une femme de qualité qui doit être sa gouvernante. On ne parle plus que de sottises pareilles.

On a donné à la duchesse *de Brancas*, douairière, le petit château *du Val*, dans la forêt de Saint-Germain. Le roi a voulu qu'il restât tout meublé des meubles de la couronne, et que *Fontanieu* en fit l'inventaire. Cette duchesse est la grande confidente de madame de Pompadour.

— M. *Chambrier*, que j'ai vu, m'a dit qu'il ne comprend rien à la retraite de M. *de Valory*, notre ministre de Berlin depuis douze ans, et dont le roi, son maître, étoit si content. Il soupçonne quelque mécontentement secret qu'il ignore, et qui pourroit venir du ministère de France.

23 avril 1750. — Enfin on est venu m'annoncer hier une décision à laquelle j'ai été fort sensible. C'est que la place publique pour la statue de Louis XV est déterminée pour être à la grande Esplanade, entre les champs Élysées et le pont tournant des Tuileries. J'en avois donné le plan, et même un dessin d'élévation, en 1748, avec un mémoire de moi à M. le prévôt des marchands *Bernage*, qui m'a dit l'avoir montré au roi. Ce monument ne coûtera uniquement que la bâtisse, un seul côté des palais du côté du rempart, le reste en colonnades, en balustrades de marbre, chargées de trophées et statues, un quai en port, et un pont sur la Seine vis-à-vis de la rue de Bourgogne. Ce sera certainement une des plus belles places qu'il y ait en Europe, et le terrain n'en coûte rien, au lieu que, suivant les autres projets acceptés, il falloit dépenser quarante millions pour acheter des maisons, faire tort à quantité de particuliers, et chasser beaucoup de citoyens à qui les maisons manquent dans Paris. J'ai quelque honneur à cette détermination, et c'est un acte de sagesse dont tout le public est réjoui.

— Tout Paris est réjoui de la détermination de faire la place publique de Louis XV à l'Esplanade du *Pont tournant*. Cela ne diminuera point le nombre des citoyens et des maisons, mais cela les augmentera au contraire. Cela donnera un nouveau pont sur la Seine, avec des palais sur cette place. Cela fera bâtir des maisons au faubourg Saint-Honoré et au faubourg Saint-Germain, vers les Invalides. Cela donnera lieu de finir le rempart de ce dernier côté comme il l'est

du côté du quartier Richelieu et du Marais. Ainsi embellissement, augmentation de Paris, au lieu de diminution qu'il y auroit eu en faisant la place au carrefour Bussy, joie, approbation, et grande épargne : cela ne coûtera pas cinq millions, compris le pont.

25 avril 1750. — J'ai été à Versailles, où quelques amis de la cour m'ont parlé de ma position dans l'esprit du roi. Il paroît que j'ai part à quelque estime de Sa Majesté. Le monarque m'a parlé à son lever, il sembloit à son aise avec moi comme autrefois. On reconnoît d'ailleurs combien a été mauvais le conseil de me déplacer pour me substituer le sieur de *Puysieux*, et les mauvais effets qui en sont résultés au lieu de bons.

— L'arrivée de M. de *Richelieu* à la cour et le séjour qu'il y fait ne font aucun bruit, quelque question qu'il en ait été dans le monde. Ainsi vont les choses de la cour. Ce qui est le plus annoncé est toujours moindre que ce qui ne l'est pas.

— L'ambassadeur de Venise, *Morosini*, fait aujourd'hui son entrée. Elle sera fort vilaine, cet homme est d'une avarice extrême.

— Il y a grand bruit de déplacement dans les dames d'honneur, d'atours et du palais. Toutes les dames à qui on ne touche pas, et quoique ennemies de celles que l'on déplace, se plaignent qu'on renvoie ainsi des dames comme on feroit de femmes de chambre.

On poursuit la haine contre M. de *Maurepas* jusqu'à renvoyer la maréchale de *Duras*, qui est dame d'honneur de Mesdames. On a voulu lui substituer la grande duchesse de *Branças*, favo-

rite de madame *de Pompadour*; mais Mesdames ont eu sur cela deux conversations avec le roi et ont paré le coup. Ensuite on vouloit faire pareil changement dans la maison de madame la Dauphine; M. le Dauphin a eu conversation avec le roi, et a dit qu'il falloit pour cette place une femme qui fût intacte *sur les mœurs* et contre qui il n'y eût pas le moindre soupçon. De là on projette de faire une nouvelle maison pour les deux dames qui vont revenir de *Fontevrault*. On y donnera la duchesse *de Brancas* pour dame d'honneur, et madame *de Clermont* la mère¹ pour dame d'atours. Ainsi la fille ôtera le service à la mère quand elle voudra. Madame *de Lauraguais*, dame d'honneur de madame la Dauphine, déplaît beaucoup, et ne restera pas dans sa place. Tout est au pillage, et ces maisons coûtent beaucoup. La marquise *de Pompadour* augmente en crédit, mais elle amasse des carreaux et des orages pour le temps où sa faveur diminuera.

5 mai 1750. — M. *de Puy sieux* a refusé à M. *de Maillebois*, mon gendre, l'ambassade d'Espagne, disant que son nom y étoit trop haï. C'est M. *de la Ensenada* qui est notre grand ennemi. Cependant M. *Pignatelli*, ambassadeur d'Espagne à Paris, nous fait grandes cajoleries, repas et visites. Je lui ai dit, avec raison, que nous considérons ici que les véritables intérêts d'Espagne étoient aussi les nôtres.

— Le roi est persuadé qu'il gouverne au mieux

1. Gabrielle *d'O*, comtesse de Clermont Gallerande, mère de Diane de Clermont, duchesse douairière *de Brancas*; celle-ci l'amie intime de madame de Pompadour.

et que tout est bien gouverné. Il voit dans mon frère un homme à expédiens à qui tout réūssit, guerre, victoire, aujourd'hui arrangement dans Paris, réduction des parlemens aux volontés royales, arts, académies, spectacles, police, etc. Lui-même ordonne quelques réductions dans sa maison; il attend le reste du temps. Il n'a qu'une maîtresse d'un ordre subalterne; il n'en change pas, il s'y tient; il ne lui donne que de quoi vivre heureusement; il refuse sa recommandation sur plusieurs choses; il y préfère souvent les conseils de ses ministres. Il ne bâtit que des maisons de campagne plus propres à des particuliers qu'à un grand roi. Il s'amuse à ces innocentes dépenses. Il a fait la guerre glorieusement, il a fait une paix prompte et désintéressée. Il croit parer avec soin les coups qui troubleroient le repos de l'Europe. Il se croit bien en ministres, bien en amis, et ne les écoute qu'avec précaution. En tout ceci, qui le détrompe? Au contraire, tout le monde le séduit et lui vante une besogne, dont la réalité n'est pas aussi bonne que les apparences flatteuses et trompeuses, car il doit voir que le résultat de tout ceci sont des embarras de surcroît qui augmentent chaque année, tant au dehors qu'au dedans. La paix a été fâcheuse et suivie de mille embarras; le public l'a blâmée; les suites en ont été l'accroissement de nos ennemis et leurs liaisons entre eux par une ligue plus forte que ci-devant. Il faudroit voir le dedans des paroisses pour en connoître le dépeuplement successif et la ruine qui les fait succomber. Tout cela vient de mauvaise administration des ministres, d'ouvrage de montre au

lieu de bons services. Enfin je définirois le roi et son règne de *raison trompée*.

Mai 1750. — Révoltes dans Paris pour des enfans enlevés par la maréchaussée sous le prétexte d'extirper la mendicité. On a enfermé des pauvres à Orléans, à l'hôpital Saint-Louis, mais il a fallu les faire sortir, les mesures étant mal prises pour leur subsistance; ils crevoient de faim. Les archers de Paris, dits *archers de l'écuelle*, ont arrêté de petits gueux, et quelquefois, se méprenant, ils ont arrêté des enfans de bourgeois. Grands attroupemens de peuple le 17 et le 20; enfin le 23 mai, il y a eu sept à huit archers tués dans l'émeute.

Le commissaire a paru et a pensé être déchiré. On a pillé quelques maisons, cassé les vitres de M. *Duval*, chef du guet. M. *Berryer*, lieutenant de police, a pris le parti de se cacher chez lui en bon capitaine. Rien de si imprudent que ces contraintes. Une mère à qui on enlève ses enfans devient d'abord bête furieuse et carnassière. On répand que le roi est ladre, et prend des bains de sang d'enfans comme un nouvel Hérode.

Les archers font exprès de telles méprises pour extorquer quelques pistoles aux bourgeois.

25 mai 1750. — J'ai vu des lettres de dimanche 24 qui disent que ce jour-là les rues étoient si pleines de monde, que celui qui écrit a été obligé de se réfugier dans un café, où il est resté enfermé trois heures. Certes ceci est excité et doit venir de plus loin que de la capture de quelques mendians.

On est heureux de se trouver hors d'une ville révoltée.

29 mai. — Le parlement vient de rendre un arrêt qui a été placardé dans toutes les rues. La cour déclare qu'il n'a point été donné d'ordre de police pour arrêter des enfans; que, s'il y en a eu d'arrêtés, les pères et mères n'ont qu'à se présenter pour en obtenir l'élargissement.

Ainsi le parlement a-t-il fait l'office de médiateur efficace entre la cour et le peuple. On l'a regardé comme le sénat, et chacun y a pris une confiance qui sent plus le gouvernement démocratique que le monarchique, car les ministres sont aujourd'hui l'objet de la haine du peuple.

Bolingbroke a écrit un livre fort connu pour exciter les rois au patriotisme; mais ce n'est pas tout: il faudroit que cette qualité se trouvât dans les ministres, sans quoi le gouvernement dégénère en tyrannie, et on le voit par des effets qui irritent généralement les esprits.

M. *Berryer*, lieutenant de police, est surtout haï du peuple, qu'il a brutalisé, sans aucune qualité populaire. C'est un petit pédant, hautain et suffisant. Les discours de la populace ne tendoient qu'à le massacrer, à lui manger le cœur. On ne l'appeloit que *ce vilain M. Beurrier*. Il s'est sauvé chez lui par la porte de derrière, et s'est caché chez les jacobins. M. le premier président l'a mandé en vain pour rendre compte de tout ceci au parlement. Il a dit qu'il ne pouvoit traverser Paris, qu'il craignoit pour sa personne. De cette affaire là, il peut être dépossédé de sa place, et être fait conseiller d'État plutôt qu'il ne l'auroit été.

30 mai. — J'ai reçu l'arrêt du parlement, qui commence à informer tant sur l'attroupement et la sédition que contre ceux qui ont enlevé des enfans mal à propos. On me mande que ces mouvemens populaires étoient animés et poussés par des gens *au-dessus du peuple*. C'est une énigme que je ne devine pas. L'inquisition va redoubler de tout ceci.

7 juin 1750. — La procédure va grand train contre les archers qui arrêtoient des enfans. Un nommé *Leblanc* est convaincu. On découvre qu'ils enlevoient des enfans sans ordre, et que c'étoit pour tirer ensuite rançon des pères et mères, qui sont de bons bourgeois. On assure que cela alloit souvent à 40 et 50 écus.

J'ai vu hier une précaution toute particulière que l'on prend pour rassurer les esprits, et qui va jusqu'aux campagnes éloignées de Paris, comme celle que j'habite. Le subdélégué écrit à mon curé par ordre de l'intendant, et lui envoie une copie imprimée de l'arrêt du parlement, pour apaiser ce tumulte. Il lui ordonne de le remettre au syndic de la paroisse pour qu'il le communique aux habitants. Mais il veut qu'il prévienne les esprits sur le peu de tort qu'a en ceci le gouvernement. Il est vrai qu'il y avoit déjà un commencement d'émeute dans les paroisses les plus rapprochées de Paris. C'est aussi un moyen de flatter le clergé, et de le ménager pour l'affaire du vingtième.

9 juin. — Il est déclaré que l'on va faire revenir de *Fontevrault* les deux dames de France qui y sont. En même temps on leur fera une

maison, ce qui augmentera d'environ deux millions les dépenses de la cour.

J'ai vu le roi *Stanislas* vivre en roi à Chambord avec cent mille écus et pas davantage, et avoir encore de quoi faire des libéralités au bout. On compte que ces cinq dames de France, qui ne seront jamais bonnes à rien, coûteront tous les ans au roi 6 à 7 millions, ayant deux maisons séparées. Une seule a été mariée : elle a coûté une guerre, et le tout pour en faire une pauvre duchesse de Parme.

10 juin 1750. — La sédition est enfin apaisée ; mais j'ai vu hier des gens qui arrivoient de Paris, et qui m'ont conté des choses *de visu*, et qu'on n'ose pas écrire. Tout est plein d'espions plus que jamais ; les lettres interceptées ; c'est en un mot l'inquisition plus terrible que jamais. Quel mauvais remède ! Le gouvernement fait arrêter les nuits ceux qu'on a remarqués dans des séditions, surtout dans celle du fameux *vendredi de l'octave*. Belle matière à proscription contre ceux à qui le gouvernement en veut ? M. *Berryer* n'ose encore se montrer de jour. On le dit caché quelque part, de sorte qu'il va travailler avec les ministres où il peut. C'est à lui que le peuple de Paris en vouloit davantage dans ces bagarres ; il vouloit le mettre *en arricot*. Les plus mauvais discours ont été tenus par la populace, qui, loin de ménager la personne du roi, en parloit avec le plus grand mépris, et comme on faisoit autrefois d'Henri III. La marquise *de Pompadour* a pensé être déchirée par les révoltés, on ne l'a manquée que d'une rue ; elle étoit allée ce jour-là faire une

visite pressée au faubourg Saint-Germain. Aucun magistrat n'a osé se montrer. La garde extraordinaire a continué jusqu'à cette heure, et ce n'est qu'aujourd'hui qu'on la doit lever. Mais la fermentation est prête à éclore de nouveau à la moindre occasion; la fureur est portée au comble.

Je croyois que le parlement étoit excepté de cette rage; mais j'apprends que le peuple lui en veut comme à tout le reste; qu'il a été vomi mille injures contre le premier président, et qu'ils ont dit qu'il falloit se torcher le c... de ce bel arrêt qui ne leur rendroit pas leurs enfans. Le peuple vouloit aller à Versailles brûler le château, qui a été, disoit-il, élevé à *ses dépens*. On a été obligé de mettre sur le chemin des troupes pour garder le pont de Sèvres et le défilé de Meudon.

Le beau de ceci est le conseil qui se tenoit à Versailles le vendredi 22 mai, pendant le plus fort de la bagarre de Paris. C'étoit chez mon frère, où étoient la marquise de *Pompadour*, la comtesse d'*Estrades*, le duc de *Gesvres* et le duc de *Biron*: voilà tout le conseil. Il y arrivoit à tout moment des courriers de Paris, qui n'apportoient que de fâcheuses nouvelles. Ma belle-sœur étoit restée à Paris, et, étant sortie dans les rues, a entendu bien des mauvais propos contre elle et contre mon frère.

Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est le parti que des femmelettes ont fait tenir au roi pour le voyage de Compiègne. On a annoncé qu'il étoit retardé de huit jours par les prières de madame la Dauphine, et pour des maladies dans ce pays-là (à quoi il n'y avoit pas un mot de vrai); mais c'étoit afin de tromper le peuple de Paris. Au lieu

que Sa Majesté devoit partir de Versailles le 5, elle est partie secrètement dans la nuit du 6 au 7 pour Compiègne, où on l'attendoit peu, et pour punition, dit-on, au peuple révolté, le monarque n'a point passé par Paris.

On a ouvert un chemin nouveau dans la plaine Saint-Denis, à travers les champs, dont la moisson s'avancoit. On a encore craint qu'il ne s'em-bourbât par les pluies continuelles qu'il fait aujourd'hui. Tout cela a un air de fuite qui désole tous les bons François. Voilà la haine inspirée au roi contre les Parisiens plus grande qu'elle n'étoit chez Louis XIV. Il n'y a que des femmes de basse condition, dit-on, qui puissent donner de tels conseils.

Que peuvent mander les ambassadeurs étrangers à leur cour de ce qu'ils voient ici? Et quelle estime de notre gouvernement, quelle confiance y peut-on prendre?

19 juin 1750. — On prétend qu'on a vu dans les séditions de Paris des gens qui répandoient de l'argent au peuple pour l'encourager. Quels pouvoient être ces gens? De quelle part? C'est ce qu'on ne pourroit concevoir ni imaginer. Sont-ce des étrangers, des sujets, des grands, des ecclésiastiques, des sectaires, des parlementaires? Sans doute le parlement trouvera moyen d'en découvrir quelque chose. L'instruction est tenue fort secrète. Cependant l'on relâche chaque jour des prisonniers, c'est-à-dire plusieurs archers et exempts, mais non des séditieux.

25 juin 1750. — Voilà qui est décidé, le roi

ne passera plus par Paris, allant et venant de Compiègne : on a fait un chemin à travers la plaine Saint-Denis, et on le pave. Le déjeuner est à *Saint-Ouen*, chez le duc de *Gesvres*, qui entretient le roi dans ce goût-là pour en tirer quelque grâce. Le prétexte est d'abrégé le chemin ; comme, pour aller de Versailles à Fontainebleau, on a également établi un chemin autour de Paris.

27 juin 1750. — Il est très-vrai que le roi a dit tout haut dans sa cour qu'il ne vouloit point passer par Paris allant à Compiègne. « Eh quoi ! a-t-il dit, je me montrerois à ce vilain peuple, qui a dit que je suis *un Hérode* ! »

Il est fâcheux que ces impressions se prennent et augmentent.

C'est une énigme de pouvoir pénétrer quels sont ceux qui poussent ainsi le peuple contre le roi. Certes ce n'est jamais que contre le ministère ; mais de l'un les esprits vont à l'autre. Nous n'avons point aujourd'hui de chefs entreprenans contre la cour. Nul n'est assez grand, assez courageux, pour de pareilles choses. La mode est devenue de mettre la circonspection du bon air, ce sont là nos mœurs. Un homme entreprenant en cette matière passeroit pour un fou fanatique et un furieux. Ainsi tout courage d'entreprise est impossible. Concluons que ceci ne se fait plus par chefs particuliers, mais par la basse multitude elle-même. Elle peut être poussée par les prêtres ; le jansénisme y a part ; les convulsionnaires animent encore le peuple. On dépeint le roi comme indévot, ayant une maîtresse en fai-

sant trafic. De là on soulève le peuple contre les dépenses de la cour, à quoi excitent les impôts encore davantage. Véritablement il n'y a nul ordre dans le gouvernement. Nos princes sont aujourd'hui ennemis de tout système, de tout plan général de gouvernement, à plus forte raison de l'économique. A cela se joint l'attaque contre le clergé par le vingtième, et la mauvaise humeur que donne au peuple la grande pénurie. Tout cela se prend grossièrement par la multitude, et produit les effets que nous avons vus, sans ceux que nous verrons. Je suis persuadé que, si l'on a vu des gens bien mis distribuant de l'argent au peuple révolté à Paris, ce sont des gens peureux qui donnoient de l'argent pour se délivrer des cris qui se tournoient contre eux.

4 juillet 1750. — Une personne de l'intérieur des cabinets, et liée avec la marquise de *Pompadour*, m'a dit que le roi et cette favorite étoient cruellement ulcérés de la mauvaise volonté du public contre eux. Le jour d'une des principales émeutes, la marquise étoit venue à Paris pour voir à l'Assomption l'appartement de sa fille. Elle devoit dîner chez le marquis de *Gontaud*, rue de Richelieu. Elle descendit d'abord chez lui. Il vint au-devant d'elle, et lui dit qu'il ne lui donneroit pas à dîner, qu'il ne faisoit pas bon pour elle, et qu'elle n'eût qu'à retourner au plus vite à Versailles; ce qu'elle fit. Le peuple commençoit déjà à s'amasser sur le rempart où donne le jardin de cette maison.

Le roi et la marquise ne s'occupent que de

cette mauvaise volonté du peuple, tandis que le prince auroit beaucoup voulu gagner l'affection de ses sujets. Il aime à être aimé, et c'eût été le plus heureux de ses souhaits d'y parvenir; mais, environné comme il est, il n'en sauroit découvrir les moyens. Il est facile avec ses valets, et leur donne beaucoup d'extraordinaire pour tous ses voyages. Or il faudroit retrancher ces dons, et c'est à quoi on ne sauroit parvenir. Personne n'ose le conseiller, ni l'exécuter. La marquise craint la valetaille, MM. *de Machault* et *de Saint-Florentin* de même. Ainsi l'on reste comme on est. On s'attache aux impôts qui doivent rapporter beaucoup, comme le vingtième sur le clergé et les pays d'État. Cette année-ci promet beaucoup. On croit que l'on augmentera les tailles, au lieu de les diminuer. La cour absorbe tout, gouverne tout et détruit tout.

— De cette affaire-ci, on a relâché tous les gueux qui avoient été enfermés; ils demandent l'aumône avec insolence. Le bas peuple est fier, les riches sont honteux : c'est l'anarchie qui commence.

Le peuple est calme, jusqu'à la première révolte. Le sieur *Berryer*, l'intendant de police, se montre plus poli que ci-devant, au lieu de l'orgueil bourgeois qu'il arboroit.

9 juillet 1750. — Il paroît plusieurs écrits contre le système de M. *de Machault*, contrôleur général. L'une de ces brochures paroît être du président *de Montesquieu*, touchant *l'utilité des États provinciaux*.

Ceci n'est que le commencement des livres de

cette nature qui vont paroître, et auxquels il est dangereux de donner cours, faisant désirer aux sujets ce qu'on leur refuse, et dont on leur ôte les avantages avec une injustice si grossière.

10 juillet 1750. — Gens qui arrivent de la cour disent qu'il y a brouillerie ouverte ou affectée entre les ministres de la guerre et de la finance; que le premier prend ouvertement le parti du clergé, si hardiment attaqué, et que le peuple l'en vénère. Les partisans du contrôleur général disent, au contraire, que, s'il peut parvenir à cette imposition équitable du vingtième sur le clergé, il sera en état d'ôter quantité d'impôts sur les peuples, et qu'alors on le bénira, et il passera pour un *Sully*.

Voilà le système d'ignorance qui gouverne tout ici. De pauvres vues font envier les richesses du clergé, et font croire qu'on y trouvera des mines d'or. Stupidité, stérilité, aveuglement, entêtement! avec quoi l'on va à faire détester le roi et à des soulèvemens funestes. Cependant on fait paroître de jour en jour des traités délicats pour l'autorité. J'ai parlé de celui sur les États provinciaux. En voici un nouveau, *la Voix du Sage*. On le dit de *Voltaire*. Ce libelle est contre le clergé. On compare l'État à une famille, et le clergé est le précepteur de la maison, qui ne doit avoir que des gages.

— Non, certainement, *M. de Machault* ne sera pas un *Sully*, quoi qu'en disent ses amis. Il n'a de système qu'une grande ignorance et dureté. La cour est un gouffre à qui il satisfait par de l'argent; il ne connoît ni la province, ni ce qui attire la confiance et le crédit.

13 juillet 1750. — Quelqu'un qui a observé de près le maréchal *de Richelieu* ne lui trouve pas les qualités qu'il faudroit à un premier ministre; il a trouvé beaucoup de variations dans ses principes, ses sentimens et ses volontés. Il a pour tout conseil une demoiselle *Sauveur*, que je connois, et qui n'a pour apanage que de la tri-gauderie, du manége et de la bassesse, intrigue de cour, de ville et de magistrature. C'est la grande amie des *Joly de Fleury*, avocats généraux et procureurs généraux, auteurs de mille injustices adroites, dont elle est l'aiguillon et le manœuvre. Quelle amie pour un seigneur qui viseroit au grand, comme son sort paroît l'y appeler! La même personne m'a rapporté de nouvelles plaintes sur mon frère. On parle de la richesse de ses commis et de tous ceux qui sont attachés à lui; de *Villette*, trésorier général, qui avoit fait banqueroute quand mon frère en a fait un grand seigneur; des dépenses de mon neveu, de ses tableaux, de sa maison d'*Asnières*, de ses goûts frivoles et de luxe.

Les amis de M. *de Machault* se distinguent à mal parler de lui plus que les autres. Se pourroit-il que l'ingratitude de ce ministre le poussât à rechercher véritablement la chute de son bienfaiteur? Ce n'est qu'à la cour qu'on voit l'ivresse de l'ingratitude.

15 juillet 1750. — On a parlé dans le public de remettre M. *Chauvelin* à la tête des affaires. Cela pourroit être un coup de parti des *Pâris*, qui parlent de se retirer depuis un an, étant mal avec mon frère et avec M. *de Machault*. Si M. *de*

Chauvelin arrivoit à la place de premier ministre, il demanderoit l'exclusion des ministres de la guerre et de la finance, et alors il demanderoit M.... pour ministre de la finance.

— Un homme qui compte de rentrer en place au ministère ¹, et même plus autorisé qu'il n'a été ci-devant, se propose de répondre au roi pour premier remerciement : « Sire, je serai bien hâï » à la cour; mais j'espère m'en revancher sur le » peuple, et en être estimé et aimé avec la protection de Votre Majesté. »

Juillet 1750. — Le roi a donné, en la détachant de son domaine de Lorraine, la terre de *Saralbe* à l'établissement des haras, sous la direction de mon neveu ². Ainsi nouvelles dépenses et nouveaux frais considérables, pour avoir quelques chevaux de plus en France. Croyant économiser, on se ruine. Chaque cheval reviendra à 1,000 livres, tandis qu'il coûte 4 à 500 livres à acheter en Allemagne. *Eh! qu'on laisse faire!* Que les particuliers ne soient ni vexés ni trahis, ils auront dans leurs terres des jumens et des étalons, d'où il proviendra des poulains bien élevés, et le tout avec entente et économie, tout autant que cela peut être, avec profit pour

1. On est affligé de rencontrer fréquemment de ces rêves absurdes dans la lecture de ces manuscrits. Nous enregistrons celui-ci pour exemple. L'auteur espère rentrer au ministère par son frère ou contre son frère, par les *Pâris* ou contre les *Pâris*, et ainsi de suite. Le fait est que l'espoir ne le quitta point jusqu'à la fin de ses jours. Au moins peut-on dire en sa faveur qu'il ne compte revenir que pour faire le bien du peuple et celui du maître.

2. Cette donation provenoit du roi *Stanislas*.

le capital de l'État; au lieu que, formant ces régies pour le compte du roi, cela coûte à Sa Majesté des frais immenses, et des abus de dépense dont on s'effraye quand on voit le total. *Eh! laissez faire aux particuliers*, encore une fois. Voilà comme l'abondance des denrées arrive dans les républiques, dans les pays où il y a quelque reste de gouvernement municipal.

25 juillet 1750. — On a découvert l'homme ¹ qui a fait les tristes vers contre le roi, quelques jours après l'emprisonnement du prince Édouard. Il est pris et enfermé dans une cage de fer au *Mont-Saint-Michel* ¹.

28 juillet. — Mon neveu fait sa tournée en Alsace et en Lorraine pour l'inspection de la cavalerie et pour les haras, avec un train de prince. Il court la poste avec trente-cinq chevaux, ce qui fait manquer tous les autres courriers. Son père veut de la magnificence en tout. Pour moi, j'aimerois mieux de l'économie.

Juillet 1750. — Mon frère a été fort brillant, fort caressé du roi, à la revue des *Grenadiers de France*. Cette troupe de deux mille cinq cents hommes a paru un ouvrage de montre, et quasi bonne à rien. Un habillement singulier, d'un drap gros bleu, avec des bonnets qui leur offusquent le visage, une compagnie de travailleurs habillés en *licteurs romains* ², leur exercice singulier et

1. Le poète *Desforges*, devenu plus tard secrétaire du maréchal de Broglie.

2. Les sapeurs. Le corps des *grenadiers de France*, recruté

ridicule copiant maussadement l'exercice prussien. Le maréchal *de Saxe* et *M. de Lowendhal* sont venus examiner cette troupe, et y ont donné des louanges affectées qui tournoient ce spectacle en ridicule. Ces deux généraux sont mal venus à la cour depuis qu'on n'a plus besoin d'eux.

— Mon frère est toujours en pourparlers avec le roi, ce qui ne roule que sur l'espionnage de Paris, où il entretient Sa Majesté, qui a de malheureuses dispositions pour ce goût d'espionnage. Il entre chez le roi dès qu'il est éveillé. Il a des espions partout, parmi la plus haute magistrature comme dans le plus bas étage. Il y a des *espions à brevet*, comme les nomme le cardinal *de Retz*, qui paroissent se livrer aux pauvres gens, qui leur ouvrent le cœur et en tirent toutes les pensées, pour les redire, les amplifier et calomnier. Cela fait détester à la cour celui qui est l'auteur de cet espionnage si bien récompensé. Le sieur *Garnier* est maître d'hôtel de la reine, ce qui scandalise toute sa maison. Il espionne mieux que les autres, et chacun s'en gare tant qu'il peut.

— *M. de Pétigny*, valet de chambre de *M. le Dauphin*, est enfermé à *Saumur* pour avoir voulu porter des lettres à *M. de Maurepas*. Il en avoit demandé à la reine et au Dauphin, qui ont eu le bon esprit de ne pas lui en confier; il a été saisi.

On prétend que c'est un tour de mon frère, qui l'a poussé à se faire arrêter avec ses lettres.

parmi les soldats et sous-officiers licenciés à la paix, étoit surtout un cadre pour un grand nombre d'officiers supérieurs prêts à être employés si la guerre venoit à recommencer. On en tira grand parti dans la guerre de sept ans.

2 août 1750. — La montagne est accouchée d'une souris. Le parlement a beaucoup travaillé à l'instruction des enlèvemens d'enfans. Tout ce travail énorme aboutit à un enfant qui a dû être condamné hier, mais qu'on n'ose pendre, et à deux archers qui ont été blâmés. Cependant, rien n'est plus vrai au fond qu'une grande émeute populaire a duré huit jours, et que ce qui y a donné lieu, c'est la police mal faite, et les grandes vexations que cette police fait éprouver depuis six mois.

D'autre part, il y a cinq séditieux condamnés au gibet, les gardes françoises et suisses commandées demain pour l'exécution. On craint le mécontentement du peuple : deux archers *blâmés* et un autre *admonesté*.

Il y a des gens qui croient que ce sont les Anglois qui ont fomenté sous main la sédition de Paris, et donné de l'argent pour cela.

— Les Anglois se plaignoient du parti que prenoit l'Espagne de ne plus envoyer de marchandises aux Indes que par des vaisseaux *de registre*. Mais le gouvernement espagnol y renonce lui-même, comme étant contraire à sa convenance, et cela par les remontrances de Cadix. Aussi n'enverront-ils plus désormais que par les galions et la flotille.

Les Génois sont fort jaloux de nouveau du commerce établi sous la protection des Anglois dans le comté de Nice; ils refusent de recevoir dans leurs ports aucun vaisseau anglois.

Autrefois les nations combattoient pour la gloire, aujourd'hui c'est pour l'avarice : car qu'est-ce que cet intérêt de commerce qui pré-

vaut partout aujourd'hui ! sinon la vile avarice , l'avidité, l'usure, les profits injustes ? Représentez-vous que les puissances souveraines ne sont plus aujourd'hui que des épiciers , des merciers armés, qui se battent pour avoir la préférence de leurs voisins , la pratique des grandes maisons. Aussi ne voit-on plus aujourd'hui , en fait de commerce, que des gains exorbitans, des profits énormes et illicites. Voilà tout ce qui anime aujourd'hui les souverainetés, l'usure, l'agio, la tromperie, le courtage, les droits exclusifs, et tous ces gains sont dépensés par les particuliers en babioles et frivolités de luxe.

4 août 1750. — La marquise a acheté 300 mille livres la seigneurie *de Sèves* avec la verrerie, ce qui lui vaudra 36 mille livres de rente, avec le château de *Bellevue* tout bâti pour lui servir de chef-lieu à ce domaine. Tout cela est encore d'une grande imprudence, et semble insulter le public, tandis que l'on se plaint tant de la misère et des impôts.

Gouvernement anglais. — En Angleterre la nation, représentée par le parlement, est législative, et le roi est exécutif. Pour un bon gouvernement, je voudrois le contraire. C'est ce système que j'ai développé dans mon traité : *Jusqu'où la démocratie peut être admise dans un État monarchique.* Je suis persuadé que le roi doit être seul législateur et ordonnateur, retenu au bien par ses effets, par la douceur et par les mœurs ; qu'au contraire la nation doit être seule exécutrice des lois, en vertu des pouvoirs qu'elle

délègue à ses corps provinciaux et municipaux.
Et j'ai raison.

7 août 1750. — On me mande que l'exécution des trois mutins a été faite le 3 août de la façon la plus chagrinante pour le peuple de Paris, et avec des précautions humiliantes pour l'autorité. Une grande partie du régiment des gardes françaises étoit commandée et sous les armes. Paris ressembloit à une place de guerre, par la surabondance des préparatifs militaires. Tout à coup le peuple a crié : *Grâce*. Ça été un signal pour que les troupes se tournassent de ce côté avec la baïonnette au bout du fusil; et dans le tumulte qui s'en est suivi, il y a eu quantité de personnes écrasées. Puis on a procédé à la pendaison de ces misérables.

— Le public est persuadé, à Paris, qu'il y avoit des preuves complètes contre les archers de l'enlèvement des enfans, mais qu'on les a dissimulées; qu'ainsi l'on a innocenté les exempts et les archers avec injustice, pour punir avec sévérité trois des séditieux. Voilà un grief très-grave du peuple contre la police de Paris. Gare qu'à quelque marché, ces exempts de robe courte ne soient massacrés par le peuple!

16 août 1750. — Il semble que la Providence ait voulu montrer, l'hiver dernier, à tout ce qui compose notre ministère, que l'on ne peut compter sur une longue vie, ni ferme santé. Ils ont tous eu des maladies mortelles, et dont le fond leur reste, quoiqu'ils aient repris un air de santé dans la belle saison. C'est d'eux que *Rabelais*

semble avoir voulu parler dans sa dédicace : « *Goutteux très-illustres et vous vérolés très-précieux.* » A ce prix-là sont les grandeurs et le pouvoir.

— On est, à Gênes et par toute l'Europe, dans le plus grand étonnement de la manière dont nous nous conduisons en Corse. *M. de Curzay*¹, notre commandant, y agit ouvertement comme chef du civil ainsi que du militaire. Il étoit en dispute continue avec le commissaire général de la république que l'on vient de relever, et qu'on a remplacé par un plus adroit. Il paroît monstrueux que, sous prétexte de secours, nous nous soyons ainsi emparés du gouvernement de cette île, et que nous y ayions établi un tribunal de justice. Mais ce qui est contre la politique est de donner un tel mécontentement aux Génois, que nous devons nous attacher pour toujours en nous conduisant bien à leur égard. Qui se fiera à nous désormais? Voyez à quelle condition ont été réduits les Génois pour s'être liés à nous et à l'Espagne!

24 août 1750. — *Voltaire* a quitté pour toujours la France, ayant remis au roi sa charge d'historiographe de France, et a ordonné à sa nièce, madame *Denis*, de vendre tous ses effets et de le rejoindre en Prusse. S. M. prussienne lui donne une grosse pension, et en assure au-

1. *Riout de Curzay*, lieutenant général des armées, d'une famille du Poitou, seigneur de la terre de Curzay. Il étoit frère de madame *de Monconseil*, si célèbre dans les mémoires du temps. *M. de Curzay*, qui agissoit en maître, ne tarda pas à être rappelé sur la plainte des Génois.

tant à ladite dame *Denis*. Cela provint d'un mécontentement qu'il a eu. Il étoit brouillé avec *M. de Richelieu*, à cause de ce qu'il a dit sur le testament politique du cardinal. Il a demandé à *M. de Puysieux* s'il ne vouloit le charger de rien pour Berlin, et celui-ci a répondu *rien*. Il a fait la même demande à Sa Majesté, qui lui a *tourné le dos*. *M. le Dauphin* en fit autant. Ce froid l'a piqué excessivement.

Il a fait écrire au roi par *S. M. prussienne* une lettre où elle demandoit la permission de garder *Voltaire* à sa cour. Le roi a répondu qu'il en étoit fort aise. Sa Majesté a dit à ses courtisans que c'étoit un fou de plus à la cour de Prusse, et un fou de moins à la sienne.

— La *Gazette de France* reste au président *Aunillon*, et même on y a joint le privilège des affiches de Paris. Le sieur *de Meslé* avoit offert de l'argent pour l'obtenir; le président en a donné davantage et l'a obtenu.

28 août. — Mauvaise nouvelle : madame la Dauphine est accouchée hier à six heures du soir d'une princesse, et non d'un prince, comme on le souhaitoit tant.

30 août. — Mon frère m'écrit que le roi l'aidera dans l'acquisition de *Paulmy* : car comment, dit-il, un gueux comme moi pourroit-il acquérir une si grosse terre ?

Voilà donc un nouvel argent qu'il recevra du roi, et qu'il emploiera bien. Je le dis, mon frère passera pour l'homme de son temps de plus d'esprit, puisque dans ce siècle-ci les jésuites ont

persuadé de mettre l'esprit au-dessus de la sagesse.

5 septembre 1750. On commence à craindre pour la santé du roi. Il prend un bouillon d'une espèce particulière tous les matins ; on le purge tous les mois. C'est afin de précipiter la digestion, fatiguée par la cuisine nouvelle. Rien n'use plus que cela, cela fait la vie courte et bonne.

M. le Dauphin s'appesantit fort. On doit craindre, après sa première jeunesse, lourdeur de corps et d'esprit, ce qui engendre maladie et fainéantise. Avec cela une petite dévotion, qu'il tient de l'abbé *de Saint-Cyr*, son sous-précepteur, qui est faux et hypocrite. Il est le seul de nos princes qui n'aime point la chasse, ni aucun exercice.

— Le roi est allé à la noce de la petite *Poisson* avec le frère de *Bouret*, fermier général, qui s'est faite à *Sèves*, et a voulu que tous les ministres y allassent.

— On vient de déclarer quatre dames de compagnie pour commencer de composer la maison de Mesdames qui reviennent de *Fontevrault*. On ne sait plus où l'on logera tout cela à Versailles. Cependant on y bâtit de tous côtés pour augmenter les appartemens de la cour ; on n'y voit partout que des maçons.

9 septembre 1750. — *Pologne*. Il est visible que c'est la Russie principalement, et en second ordre Autriche et Angleterre, qui invétèrent et renouvellent l'anarchie en Pologne, leur intérêt étant que Saxe et Pologne restent dépendantes

de la Russie. Elles veulent un roi, mais un roi dépendant. Si jamais il s'affermissoit en Pologne et que l'amour de la patrie y devînt plus fort, on y secoueroit le joug de la Russie. C'est ce qui ne peut réussir que par nos amis, notre influence et nos alliés, tels que Turquie, Suède et Prusse. Ce qu'il y auroit d'inquiétant pour la Pologne seroit l'accord de Prusse avec Russie. Le roi de Prusse n'en est pas encore là. Il hait en Pologne la Russie, qu'il y voit amie et dominante. Mais si cette haine venoit à se changer en une réconciliation entre ces deux puissances, c'en seroit fait de la Pologne.

La *Courlande* est un exemple de cette tyrannie de Russie. La Russie lui a donné un duc; le roi de Pologne et la république ont été obligés d'en passer par là, et de reconnoître ce duc moscovite (*Biren*).

La Russie, voyant que la Saxe-Pologne devient toute françoise, redouble de soin pour l'humilier et lui susciter de nouveaux embarras. Les puissantes familles de Pologne, ne se voyant plus d'appui en France pour résister au roi, se rejettent vers la Russie, et augmentent de résistance contre l'autorité royale. Ainsi voilà que les chefs de la nation et ses représentans deviennent Russiens, ce qui est très-fâcheux. Il n'y auroit de ressource que dans une complète réconciliation entre Saxe et Prusse; mais le comte *de Bruhl* y met obstacle : il faudroit le chasser ou le convertir.

On me disoit que rien n'a été plus impolitique, sous ce rapport, que de donner l'hiver dernier le cordon du Saint-Esprit au palatin de *Rava*

(*Jablonowsky*). On ne sait par quelle intrigue cela s'est fait. Mais ce palatin a renvoyé sur-le-champ à S. M. polonoise son ordre, comme une chemise sale. Cela est positivement contre nos intérêts et contre mon système. Il y a apparence que M. de *Saint-Séverin* y a beaucoup contribué par la grande haine qu'il porte à la cour de Saxe.

9 septembre 1750. — Le roi donne 200,000 livres à mon frère pour acheter la terre de *Paulmy*, qui étoit anciennement dans notre famille. Le brevet du don est très-honorable pour nous autres. Mon frère doit substituer cette terre, à défaut de sa descendance directe et masculine, à mon fils et à ses enfans mâles, afin d'éviter que des filles ne la fassent sortir par mariage de notre maison, comme cela a eu lieu ¹.

1. Le brevet du roi est du 4 septembre 1750. Le comte d'*Argenson* avoit acheté *Paulmy* 500,000 livres. Il obtenoit en outre l'autorisation de vendre la charge de chancelier de l'ordre de Saint-Louis, estimée 100,000 livres. (Cependant il ne paroît pas avoir fait usage de cette faculté, la charge de chancelier ayant passé après lui à M. de *Paulmy*, qui la conserva jusqu'en 1771.)

La terre de *Paulmy*, en Touraine, possédée de temps immémorial par la famille de *Voyer*, étoit venue par mariage au comte de *la Rivière*, famille de Bretagne.

Ceci se trouve dans toutes les généalogies; mais ce qui est moins connu, c'est que l'héritière des *la Rivière* a été la propre mère du général *Lafayette*. Ainsi celui-ci, si ce n'eût été l'acquisition du comte d'*Argenson* en 1750, auroit été marquis de *Paulmy*, comme il étoit déjà marquis de *Reignac*, dans la même province. (Gilbert Roch Mottier, marquis de *Lafayette*, colonel des grenadiers de France, tué à Minden en 1759, avoit épousé en 1754 mademoiselle de la

Novembre 1750. — Il est question d'ériger la terre de *Paulmy* en duché pairie par lettres patentes. (Nota. *Ce qui n'a pas eu lieu.*)

9 septembre 1750. — Je suis venu dans une campagne proche de *Choisy*, où étoit le roi. Le crédit de la marquise est plus absolu que jamais.

Rivière, issue de Marie-Françoise-Céleste de Voyer, héritière de *Paulmy*). (La Chesnaye des Bois.)

M. de Voyer obtint, en 1760, le domaine engagé de *Saralbe*, et plus tard la réversibilité sur ses enfans. C'étoit réputé une indemnité de la direction générale des haras, à laquelle il renonçoit, et des dépenses excessives où cette administration l'avoit entraîné. Tel est en majeure partie le côté actif de ce bilan, en regard duquel il faut cependant aussi placer l'exil cruel et immérité du comte d'*Argenson* en 1757.

On a accusé le petit-fils de ce ministre d'ingratitude. Issu du sein de la monarchie, M. Voyer d'*Argenson* en conservoit plus qu'on ne croit généralement les impressions et les respects. Après le 10 août, il quitta le service en apprenant la captivité du roi. Toute sa conduite durant la révolution fut parfaitement pure. Sous l'empire, elle fut courageuse et digne. En 1814, la restauration, à laquelle il étoit loin d'être hostile en son principe, dont il avoit accueilli la charte avec bonheur, le traita dès le début cependant avec une froideur marquée*. Elle lui offrit une préfecture brillante en apparence, inacceptable pour lui, celle de *Marseille*. Il sortoit d'*Anvers*, où il avoit soutenu une lutte pénible pour la cause de la justice, et on l'envoyoit en un pays bouleversé par les troubles civils et religieux. Il ne pouvoit que refuser, et il refusa. Ce fut le premier terme d'une hostilité qui l'entraîna graduellement bien au-delà de ses dispositions premières. On peut lire à ce sujet les mémoires sur sa vie, et la réimpression de ses opinions, réunies en 1846, 2 volumes in-8.

Ceci n'est point une justification dont sa mémoire auroit droit de s'offenser. C'est une réponse préventive à des allégations qui pourroient être différentes ou contraires.

* Le fils, à peine connu, du garde des sceaux *Machault d'Arnouville*, étoit nommé pair de France dès 1815.

En voici une preuve. Il s'agissoit d'une personne que le roi abhorroit, en faveur de laquelle j'avois une fois sollicité la main-levée d'une lettre de cachet, en quoi j'avois été mal venu ¹. Madame de Pompadour dit un jour en présence du roi : « Il faut que M..... revienne » ; puis, se tournant vers M. de Maurepas, elle donna l'ordre au nom du roi. Mais, dit M. de Maurepas, il faut que Sa Majesté l'ordonne. Le roi prit enfin la parole, et dit : « Faites ce que veut madame » ; et M..... fut rappelé.

— Les bâtimens coûtent des sommes immenses. On bâtit plusieurs nouveaux ermitages, l'un dans le buisson de Verrières, un autre près de Vaucresson. Le château de Bellevue, près Meudon, coûtera près de sept millions, tandis qu'on affecte de dire qu'il ne coûtera pas plus de sept cent mille livres. Un homme des bâtimens ayant dit ce qu'il coûtoit en présence d'un conseiller au parlement qui est espion de la marquise, dès le soir on lui a ôté sa place et on l'a exilé.

15 septembre 1750. — Gens qui arrivent de la cour disent que l'ennui du roi augmente chaque jour ; que ses voyages continuels sont le seul remède qu'il y trouve ; que la marquise elle-même les déteste, mais qu'elle les voit nécessaires pour maintenir Sa Majesté en bonne santé. A peine le roi est-il arrivé dans un nouveau lieu que la tristesse la plus noire le saisit et l'abat. Avec cela il veut aller d'une vitesse extrême, et crève ses gens et ses chevaux. Les gardes du roi et leurs

1. Peut-être *Balleroy*.

chevaux sont excédés de l'extrême rapidité avec laquelle ils parcourent les chemins. Il lui conviendrait de toujours voyager; et c'est ce qui est impossible à un monarque. Ainsi il tourne son axe de maisons en maisons, au lieu d'aller en avant.

M. le Dauphin est précisément l'opposé. Il aime à rester toujours dans le même lieu, et s'y occupe. Il n'aime que la lecture et la musique, preuve qu'il a de l'esprit et des sens. Reste à savoir s'il a du goût. Quant aux lectures, on assure qu'il lit des livres fort abstraits et fort appliquans.

19 septembre 1750. — On a copie de la dernière réponse du clergé au roi sur la demande de contribuer forcément au paiement des dettes de l'État. Elle est concise et noble, et à peu près de cette teneur : « Nous connoissons la justice et la » magnanimité de Votre Majesté. Elle ne trouvera » point mauvais que le clergé ne consente ja- » mais à donner comme un tribut d'obéissance » ce qu'il a toujours donné comme une preuve » d'amour et de respect. » Tout Paris admire cette réponse ferme et concise; mais voici une résistance aux ordres. Et dans quelle forme sont donnés ces ordres? Par une déclaration du roi délibérée en conseil et enregistrée au parlement. Rien n'est de plus mauvais exemple au monde pour l'autorité.

Il y a eu sur cela nouveau conseil assemblé. Quel parti prendra le roi? Nous croyons que le contrôleur général *Machault* en viendra à son but de rompre toute corporation, comme nous l'avons

déjà dit plusieurs fois. Il a rompu celle du Languedoc, il va rompre celle du clergé. Il est embarrassé, il est choqué de toute association. Il veut tout connoître, dit-il, afin d'imposer tout avec équité. Mais, comme les moyens lui importent peu, il n'en viendra par là qu'à tout embrouiller davantage, qu'à soumettre tout aux finances plus que cela n'étoit, qu'à rendre l'exécution même de ses instructions impraticable.

On croit donc que sur ceci l'assemblée du clergé va être séparée pour n'être plus jamais convoquée, comme on a fait des États de Languedoc. Viendra ensuite le tour des États de Bretagne.

Déjà le roi a montré qu'il étoit prêt à se passer du don ordinaire du clergé, en le réduisant à quinze cent mille livres en tout par chaque année. Se passant même de cette somme, qu'il trouvera ailleurs, il pourra mettre beaucoup d'ordre dans les affaires du clergé et rembourser ses dettes. A la rigueur, personne ne peut révoquer en doute que le roi n'ait ce droit de police sur le clergé, pour ordonner et moyenner l'arrangement de ses affaires et l'égalité des répartitions. Mais en tout ceci l'autorité royale n'est pas moins compromise. Et voilà les restes d'assemblées de la nation éteints, comme l'ont été depuis longtemps les États-Généraux. Tout deviendra assemblée particulière et très-dépendante.

— Enfin la Gazette d'Utrecht parle d'une nouvelle que je savois déjà depuis quinze jours : que Berne a révoqué la loi d'inégalité de service qui nous étoit défavorable, qu'on va rétablir le

régiment Bernois au service de France, et qu'il sera bientôt question de renouveler le traité entre la France et les cantons protestans.

20 septembre 1750. — Voici de grandes nouvelles. Avant-hier M. *de Saint-Florentin* fut à l'assemblée du clergé. Il y lut une longue lettre du roi contenant des reproches sur sa conduite et ses refus. Ensuite il proposa les mêmes choses que précédemment, et, le clergé ayant persisté dans ses refus, M. *de Saint-Florentin* lut une lettre de cachet qui rompt l'assemblée, et renvoie dans vingt-quatre heures chaque archevêque et évêque dans son diocèse; ce qui s'est exécuté sur-le-champ.

Ainsi Paris va se trouver sans évêques. Quelques jours auparavant on avoit fait sortir de Paris tous les évêques qui n'étoient pas de l'assemblée, et en chassant ceux-ci on chasse tout le reste. Ainsi voilà sans doute la dernière assemblée du clergé qu'il y aura jamais. Tout ceci est mené avec finesse, et l'on a fait donner le clergé dans le panneau où on vouloit qu'il donnât. Il en sera de même des États de Bretagne, dont les têtes chaudes ne tiendront pas aux attaques que l'on donne à leur liberté.

On accuse les jésuites d'avoir procuré cette rupture des États, ayant intérêt à n'avoir plus devant eux d'évêques de cour. Comme la cour n'aura plus besoin du haut clergé, on s'y passera des évêques, et ils vont rester chacun chez eux comme de bons curés qui auront à leur tour besoin du ministère. Ainsi voilà, sous M. *de Machault*, trois grands corps municipaux abattus,

le corps de ville de Lyon, les États de Languedoc et l'assemblée du clergé. Puis viendront les États de Bretagne, et peut-être le parlement de Paris. Il faut convenir que le despotisme est grandement servi.

21 septembre. — Les évêques de l'assemblée, en recevant l'ordre du roi de se retirer, ont reçu en même temps celui d'exécuter les volontés de Sa Majesté portées dans sa déclaration. Si cet ordre ne veut dire que de donner des déclarations entre eux pour réformer les répartitions, le roi pourra les y contraindre. Mais si l'on entend aussi par là le paiement des sept millions cinq cent mille livres demandés comme tribut pour contribuer à payer les dettes de l'État, cela souffrira de grandes difficultés, et l'on doit y prévoir des suites épineuses. Le clergé, quoique dispersé, est rempli des mêmes sentimens et de la même chaleur qui animoient l'assemblée il n'y a qu'un moment. Il est à craindre qu'à la première contrainte la résistance n'aille jusqu'au fanatisme.

J'apprends que le cardinal *de Tencin* va quitter le ministère et se retirer dans son diocèse de Lyon, voyant qu'il n'a aucune considération au conseil, et que bientôt il n'y sera plus question que de pousser à bout le corps dont il fait partie.

28 septembre 1750. — M. *de Saint-Florentin* a le chagrin qu'il mérite pour avoir donné pour nourrice à Madame, fille du Dauphin, la femme d'un intendant qu'on dit être sa maîtresse. Elle s'est trouvée malsaine, comme de raison. La pe-

tite princesse s'en ressent ; elle a des rougeurs au ventre et dépérit chaque jour. Il en fût arrivé autant si c'eût été un duc de Bourgogne. Si la faveur se mêle de ces choses-là, la famille royale périra.

— La maréchale de *Duras* vient d'avoir 10,000 livres de pension pour apaiser sa mauvaise humeur, provenant de ce qu'on a coupé sa charge en deux, en nommant une seconde dame d'honneur de mesdames de *Fontevrault*, laquelle est madame de *Beauvilliers*. Elle est très-riche et très-avare ; mais elle n'en jouira pas longtemps, sa santé étant détestable.

— Les trois dames de France qui sont à la cour vont chercher les deux dames qui sont à *Fontevrault*, pour les mener à Fontainebleau ; voyage qui va coûter beaucoup, dit-on, surtout pour les maîtres de poste de la route : on leur doit encore le premier état, qui est de 1744.

6 octobre 1750. — On m'apprend qu'il y a un arrêt du conseil, en même temps que la lettre du roi au clergé par laquelle cette assemblée fut rompue. Cet arrêt fut signifié au clergé par M. de *Saint-Florentin*. De plus, il le fit écrire devant lui sur les registres de l'assemblée. Il porte que : « Dans six mois pour tout délai, et sans que ce terme puisse être réputé comminatoire, le clergé s'imposera les 1,500,000 livres annuelles pour cinq ans, comme il a été demandé par les discours des commissaires du roi à l'assemblée, et que cette imposition sera au prorata des décimes

ordinaires déjà ordonnés dans cette assemblée pour les arrérages des dettes ; que, ledit délai une fois passé, cet ordre sera exécuté par toutes voies. »

Cet arrêt n'a point été imprimé, ni répandu dans le public. M. le chancelier a pareillement défendu que l'on débitât le procès-verbal de l'assemblée, avec les pièces justificatives qui se débitoient d'abord librement chez l'imprimeur du clergé.

Par cet arrêt tout impératif d'imposition, on voit que le clergé dénie absolument au roi tout pouvoir d'ordonner ; ce qui commet de plus en plus l'autorité royale.

J'ai vu un intendant de province qui m'a dit que, quand cela arriveroit à la coaction pour exécuter et contraindre les biens des personnes, il n' imagine pas seulement comment cela pourra s'exécuter. Je lui ai répondu qu'il y auroit bien des intendants excommuniés de cette affaire-là.

Le contrôleur général a ordonné à tous les intendants de retourner au plus tôt dans leurs provinces. On a obligé tous et chacun des membres de l'assemblée (du clergé), tant du second ordre que de l'épiscopat, d'aller dans leurs provinces. On en a même été chercher quelques-uns qui étoient à la campagne à quelques lieues de Paris.

9 octobre 1750. — Chaque fois que l'on change quelque chose à la maison de campagne d'*Asnières*, que mon neveu fait bâtir, sur-le-champ on en va porter le dessin au roi ; d'où l'on conclut, à Versailles, que cette dépense singulière pour un fils de famille n'est pas faite pour le

compte de mon neveu, mais pour celui du roi, qui va avoir cette maison de campagne de plus, et que Sa Majesté la fait accommoder sous le nom de mondit neveu, qui a du goût et de l'intelligence.

— On bâtit à Choisy un théâtre, à Bellevue un théâtre, dans le bois de *Fausse-Repose*, à Verrières, plusieurs petits pavillons ou maisons de chasse pour les plaisirs du roi, quand il est las de la chasse. Cela ressemble, à ce qu'on assure, au sérail du grand seigneur.

— On travaille à Vincennes à faire pour huit cent mille livres de fleurs en porcelaine pour les parterres de Bellevue.

25 octobre. — On a représenté au roi qu'il y avoit de l'imprudence à aller faire des séjours à Bellevue après Fontainebleau; que ce château paroïssoit insulter au peuple et à sa misère; qu'il ne falloit qu'une sédition pour aller au bout de la plaine de Grenelle, et y mettre le feu. Le roi paroît fort intimidé de pareils discours.

— La marquise ayant montré *Bellevue* à un seigneur étranger, lui a demandé si ce n'étoit pas la plus belle situation que l'on pût voir. Il lui a été répondu : « Oui, Madame; car c'est en vue non-seulement de tout Paris, mais de toute l'Europe. » En effet, ces constructions animent terriblement le peuple de Paris et des provinces. On se plaint de toutes parts, parce que, tandis que toutes ces dépenses ont lieu à la

cour, le peuple est misérable, et les impôts continuent et augmentent.

31 octobre 1750. — Il est très-vrai que l'entrée des appartemens de la cour est défendue à tout ecclésiastique, comme à tout moine. Je connois des abbés de cour qui sont restés à la campagne, ne pouvant aller à Fontainebleau. Il n'y a que les aumôniers de service, dont les noms sont donnés aux gardes du roi, qui puissent entrer dans les appartemens. Tout ceci nous donne un air de protestantisme qui réjouit les véritables protestans; ils disent que nous tournons chaque jour vers leur religion.

On a eu nouvelle que les principaux chapitres du Dauphiné, à commencer par celui de la métropole, ont refusé de lire et même de recevoir l'intimation de la déclaration du 17 septembre, qui leur a été signifiée de la part de l'intendant par un archer de la maréchaussée. Les chanoines ont dit que ce n'étoit pas là leur forme, qu'ils ne recevoient de pareils ordres que de leur évêque, et qu'ils méconnoissoient ceux-ci.

On ne doute pas que les États de Bretagne ne se rompent dès les premières assemblées, et l'on commence à pourvoir la province de troupes, pour que force demeure à l'autorité. Les fermiers et receveurs généraux cherchent les quinze millions que l'on demande, et disent qu'ils ne trouvent rien. En effet, qui voudroit leur prêter dans la circonstance présente, où leur crédit se perd par l'épuisement de leur fortune et par la mauvaise conduite du gouvernement? Le ministre de la finance seul décrédite tout l'État.

— Les protestans prétendent que nous arrivons en France à la même religion qu'eux. Ils disent que cela a commencé chez eux comme ici, par une grande aversion contre le clergé, contre les prêtres, contre les biens d'Église, contre les religieuses, que chez nous l'on détruit à force et même avec ignominie, en les transportant dans une charrette d'une maison à l'autre.

— Le roi n'entend pas raillerie sur le refus du clergé. On renvoie tous les évêques que l'on trouve à Paris, et Sa Majesté dit à ceux qu'il voit à la cour : « *Monsieur, pourquoi n'êtes-vous pas dans votre diocèse?* » Ce qui le fait partir sur-le-champ. C'est ce qui vient d'arriver à l'évêque de Saint-Brieux. C'est certainement un grand bien que de les obliger à la résidence. Il y a déjà des flatteurs qui disent que c'est un grand coup d'État que ce qu'on vient de faire sur le clergé, ainsi que sur les États du Languedoc.

On l'attribue au sieur *Pâris Duvernay*. On ne doute pas qu'il n'arrive pareille chose aux États de Bretagne. Le duc de *Chaulnes* se prépare à y faire grande dépense, et sera, dit-on, le grand sacrificateur de cette nouvelle victime.

— *Duclos* a été nommé historiographe de France. Il fait sa cour. Il servira aux États de Bretagne.

7 novembre 1750. — On a nouvelle que les États de Bretagne ont accordé le don gratuit *una voce*, sans réclamations trop violentes contre le vingtième. Cela fait croire à la cour que les projets de *M. de Machault* réussiront avec le

même bonheur. Mon frère a dit qu'il étoit aujourd'hui attaqué, et craignoit pour lui-même, étant mal depuis longtemps avec le contrôleur général. On m'a dit que la place de chancelier étoit promise à un homme de robe; que cela pourroit être *Machault*, et qu'en ce cas *Silhouette* seroit contrôleur général des finances, y étant porté par des personnes influentes.

Il a aussi été question de moi, et le roi a dit depuis peu que dans le ministère des affaires étrangères tout ce que j'avois fait étoit bien fait, et qu'on s'étoit trouvé bien heureux de suivre les errements que j'avois laissés dans cette charge.

Le chancelier ne se montre presque plus, et pour le peu qu'il se montre il paroît d'un délabrement horrible, et hors d'état de pouvoir servir.

20 novembre 1750. — La nouvelle duchesse de Luxembourg¹ a résolu de tenir une bonne maison cet hiver à Paris, et pour cela il faut des beaux esprits. Elle a persuadé madame de La Vallière de donner son congé à *Gélyotte*, chanteur de l'Opéra, et de s'attacher à sa place le comte de Bissy. Pour décorer la société, il a été résolu de faire celui-ci de l'Académie françoise. On y a fondé ses prétentions sur une traduction du *Roi patriote*, de milord Bolingbroke. On a exigé de madame de Pompadour qu'elle remît la nomination de Piron à une autre fois; et la marquise a conduit ceci avec beaucoup de finesse, ne se

1. Madame de Boufflers.

tenant que derrière le rideau, ce qui a pleinement réussi jeudi.

M. de Bissy a été élu tout d'une voix pour remplacer l'abbé Terrasson à l'Académie françoise. Ainsi l'on prétend opposer l'hôtel de Luxembourg à l'hôtel de Duras, et Bissy à Pont-de-Veyle. Nos mœurs françoises deviennent charmantes.

Le duc de la Vallière a dit à Gélyotte : « Quoique vous ne soyez plus ami de ma femme, je veux que vous soyez toujours des miens. Nous vous aurons quelquefois à souper. »

— On assuroit hier que MM. d'Aguesseau avoient porté au roi, à Choisy, la démission de M. le chancelier, leur père, et que ce matin il y auroit un garde des sceaux nommé.

21 novembre 1750. — On regarde comme un grand coup d'avoir réconcilié les deux frères *Pâris*, *Montmartel* et *Duvernay*. C'est le roi Stanislas qui a opéré cette médiation, et M. de Puy-sieux l'a achevée. Quels personnages s'y sont entremis ! Mais la jalousie des femmes et des belles sœurs, étant implacable, rebrouillera tout de nouveau. On regarde comme des sauveurs de l'État tous ces gagners d'argent. On prétend qu'ils soutiennent et augmentent le *crédit*. Mais c'est à leur profit, et par la force de leur fortune prodigieuse. Que gagne l'État à ce crédit ? Rien autre chose que d'augmenter les dépenses de la cour.

— On ne parle que de changemens et de nominations de ministres pour aujourd'hui ou pour

demain, un chancelier, ou un garde des sceaux, et l'on désigne pour cela quantité de sujets, dont aucun peut-être ne le sera; et celui sur lequel cela tombera n'est nommé par le public, ni deviné par personne. On nomme *M. de Brou*, conseiller au conseil royal, homme des plus lourds; *M. Lepelletier*, ancien président au parlement de Paris, qui s'est retiré il y a dix ans pour surdité; *M. de Machault*; l'ancien procureur général *Joly de Fleury*; mon frère, conservant sa charge ou la quittant, et quantité d'autres.

On assure que, *M. de Machault* passant à la place de chancelier, ce sera *M. Silhouette* qui deviendra contrôleur général des finances : homme de rien, élève des jésuites, gendre de *d'Astruc*, homme de pédantisme et de finesse, de peu de génie, dont on se plaindrait bientôt plus que des autres, enfin l'homme des *Noailles*, en sorte qu'après avoir été secrétaire du maréchal *de Noailles*, il devrait beaucoup à cette maison; ce qui n'est pas le compte de l'État.

On parle encore de changer le lieutenant de police *Berryer*, et de lui donner un successeur plus agréable au public, et plus courageux dans les séditions populaires.

Ces bruits annoncent quelque chose, mais jamais autant qu'ils promettent.

22 novembre 1750.—C'est aujourd'hui, après le conseil, que sera déclaré le nouveau chancelier, ou garde des sceaux, ou contrôleur général des finances, si *M. de Machault* passe de *Plutus* à *Thémis*. Les prétendans augmentent à

cette dignité de chancelier. On en nomme aujourd'hui des plus ridicules, qui pourroient être nommés, dit-on : preuve de cette grande dissimulation du roi, qui ne laisse pas pénétrer son choix, car personne n'en sait rien véritablement, pas même la marquise. Dieu veuille qu'il fasse d'aussi bons choix qu'il les cache soigneusement !

— Mademoiselle *de la Roche-sur-Yon*, princesse du sang, est morte, dans la nuit dernière, de la petite vérole. C'étoit une bonne princesse, et qui laisse beaucoup de bâtards¹.

23 novembre. — Le duc d'Orléans vient de fonder en Sorbonne une chaire de théologie hébraïque. Il donne pour cela 28,000 livres, rapportant 1,400 livres, pour que l'on enseigne gratis cette langue savante pour la théologie seule, et non pour autre usage. C'est, dit-on, afin de nous mettre à armes égales avec les protestans, qui, en Allemagne, ont pareilles écoles, où ils prennent des armes pour nous battre.

— On m'assure que les lettres sont toutes prêtes pour ériger, en faveur de mon frère, la terre de *Paulmy* en duché-pairie, ce qui va paroître avec le duché de *M. de Mirepoix*, et peut-être aussi avec un duché pour la marquise *de Pompadour*.

— On n'a pas nommé hier, comme il avoit été dit, à la grande place de chancelier de

1. Elle avoit cinquante-quatre ans. Louise-Adélaïde, princesse *de la Roche-sur-Yon*, étoit la tante du prince *de Conti*, fille de François-Louis, prince *de Conti* et de Marie-Thérèse de Bourbon-Condé.

France, quoique la démission ait été notoirement remise par messieurs *d'Aguesseau*. Tout le monde souhaite fort que ce soit *M. de Machault*, pour délivrer de lui la finance et les peuples.

25 novembre 1750. — C'est aujourd'hui que commence le premier voyage de *Bellevue*. Le roi y va souper ce soir, et toute la cour y paroîtra en bel uniforme pourpre brodé d'or. Même les valets de chambre auront le même uniforme, dont la marquise donne le drap. Les vestes seront aussi pourpres, et d'une étoffe fabriquée exprès à Lyon.

26 novembre 1750. — Toujours des bruits de ministère. On dit maintenant que mon frère va être fait chancelier, et mon fils survivancier de la place de secrétaire d'État.

Enfin d'autres disent que *M. de Richelieu* ira à Bourges et en ramènera *M. de Maurepas*; mais ils sont trop ennemis pour que cela soit possible.

— Le fils unique de *M. de Chauvelin*, ancien garde des sceaux de France, vient d'être tué en duel par un officier aux gardes avec lequel il avoit pris querelle étant à Chambord. Ce *M. de Chauvelin* a véritablement le sort de Job par tous les malheurs qui l'accablent coup sur coup. Peut-être les consolations lui viendront-elles enfin, comme seroit celle d'être nommé chancelier après la démission de *M. d'Aguesseau*.

Le maréchal de Saxe est tombé bien malade à Chambord; il a mandé au plus vite le sieur *Senac*, son médecin. Le régime libertin qu'il menoit depuis sa guérison lui a valu cette rechute.

27 novembre 1750 ¹. — Édit qui paroît pour donner la noblesse aux officiers généraux qui ne l'ont pas, et exempter de la taille ceux qui servent. Cela fera beaucoup d'exempts et surchargera le peuple. En trois degrés, de simple officier on deviendra noble, sans lettres d'exemption. Cela marque le grand crédit du ministre de la guerre et sa grande faveur, car jusqu'à présent aucun ministre de la guerre n'avoit pu l'obtenir. Celui de la finance s'y est toujours opposé. Cela prouveroit encore que M. de Machault et mon frère s'entendent mieux qu'on ne le croit.

1. L'édit du 25 novembre 1750 avoit ces trois objets :

I. Attribution des droits de noblesse héréditaire aux officiers généraux en activité de service. Ce premier article devoit trouver rarement son application, les lois de l'avancement rendant le cas fort rare, d'un officier général qui n'eût pas été gentilhomme de naissance.

II. Exemption des tailles en faveur de tout chevalier de Saint-Louis, mais seulement de son vivant.

III. Exemption héréditaire, jointe à tous les privilèges de la noblesse, pour ceux qui comptoient *trois chevaliers de Saint-Louis* dans leur famille. (La mort sous les drapeaux équivaloit à l'un de ces trois degrés). Suivant les réglemens de l'ordre, il falloit au moins dix années de service pour obtenir la croix de Saint-Louis.

C'étoit bien là la création d'une noblesse héréditaire, en faveur des familles roturières qui se seroient vouées au service du roi, et par conséquent l'antipode et le correctif des attaques contre les privilégiés entreprises par le contrôleur général.

Une ordonnance de Louis XVIII, en date du 8 octobre 1814 et contresignée *Dambray*, avoit renouvelé l'édit de 1750, en ce sens que trois nominations successives dans l'ordre de la Légion d'honneur devoient acquérir à une famille les droits de la noblesse d'extraction.

Article 2 : « Lorsque l'aïeul, le fils et le petit-fils auront été successivement membres de la Légion d'honneur, le petit fils sera *noble de droit*, et transmettra la noblesse à toute sa descendance. »

La noblesse est la *rouille* du gouvernement. On fait dire cependant au roi qu'il est juste que les distinctions obtenues par les pères se communiquent aux enfans. Voilà précisément comme s'est détruite l'heureuse égalité entre citoyens que vouloit tant Lycurgue ; voilà comment on n'est plus fils de ses œuvres , mais de la naissance et du mérite de ses pères.

Certes ceci fait honneur à mon frère dans son département ; mais le bien public , où est-il ?

— On remarque que les bruits et les discours du public sont beaucoup plus favorables à la marquise *de Pompadour* depuis qu'elle s'est réconciliée avec mon frère, avec une sincérité du moins apparente : tant est grande la puissance de la charge que possède aujourd'hui mon frère, le département de Paris ! On sème les bons ou les mauvais bruits que l'on veut inspirer au peuple, et les bourgeois de parler et même de sentir suivant l'inspiration qu'on leur donne. Ainsi l'on parle en bien aujourd'hui de cette caillette favorite, tandis que cet été, y ayant grande altercation entre la favorite et le favori, on entendit dans les séditions de Paris des propos fort déplaisans sur le compte de ladite dame. Tout ceci est d'un bout à l'autre une œuvre jésuitique. — En même temps qu'on accorde la noblesse aux grades militaires, on vient de publier un autre édit pour ôter cette distinction aux charges qui tombent aux parties casuelles faute de paiement de la paulette. Ainsi l'on dit que le ministre de la guerre est ici le dieu du bien, et le contrôleur général le dieu du mal, comme seroit le système des manichéens, *Zoroastre* et *Abraman*.

30 novembre. — Le voyage de *Bellevue* n'a point été agréable. Il a fait une fumée continue dans les appartemens, comme il fait dans une maison neuve qui n'a point encore essuyé l'humidité. On n'y a vu que des habits pourpres, uniformité qui bientôt ennuie.

Quelqu'un dit à la marquise que quantité de badauds comptoient sur l'illumination de la fête, et se trouvoient à l'extrémité de la plaine de Grenelle. Elle l'a contremandée bien vite. Ce jour-là le roi, avec la cour, soupa au *Taudis*, petite maison au bas du jardin que l'on a achetée toute construite. Il n'y fume pas. Voilà donc un autre domicile royal, le *Taudis*.

2 décembre 1750. — On a appris hier la mort du maréchal de *Saxe*¹. Depuis les grandes saignées qu'on lui a faites pour sa fluxion de poitrine, il avoit de l'eau dans la poitrine; il a enflé et est mort tout à coup lundi soir. Il a fait un testament qui institue le roi son légataire universel. *Sic transit gloria mundi*. Nos premiers généraux maintenant sont hors de combat, les maréchaux de *Maillebois* et de *Coigny*.

Le maréchal de *Lowendhal* est un étranger avide auquel on ne sauroit confier le sort d'une nation. Les maréchaux de *Belle Isle* et de *Richelieu* ne sont pas assez éprouvés pour leur confier de grands commandemens. Si la guerre alloit revenir, nous serions bien embarrassés.

— Le sieur *Senac*, médecin du comte de *Saxe*, étant arrivé à *Chambord* au moment où il n'y avoit

1. Le 30 novembre 1750.

plus rien à espérer pour la vie du maréchal, le malade lui a dit seulement : « Mon ami, voilà la fin d'un beau rêve! »

10 décembre 1750. — Mon frère a mal joué le deuil qu'il devoit mener, au moins en apparence, de la perte du maréchal de Saxe. Il en a laissé percer son contentement.

— On craint que la nouvelle loi sur la noblesse militaire ne devienne sujette à de grands abus. Il y aura bientôt autant de nobles que d'habitans. Un gros fermier placera son fils au service comme officier, et mettra sous son nom les biens fonds qu'il aura. Avec un certificat ¹, le voilà exempt. Les bureaux de la guerre feront autant et plus de nobles que s'ils avoient à disposer de tous les collèges de secrétaires du roi. On prétend voir en ceci une preuve que les ministres de la guerre et de la finance ne sont pas aussi mal ensemble qu'on le croit généralement. Autrement le contrôleur général n'auroit pas manqué de s'opposer à cette loi de nouvelle et multipliée noblesse.

— On dit dans le public le bon mot suivant, que l'on a trouvé à la cour de l'excès dans le caractère des candidats proposés à la succession de M. d'Aguesseau :

L'un est trop sûr (trop aigre), M. *Pelletier*; l'autre trop pur, M. *Gilbert de Voisins*; un autre trop mûr, M. *Joly de Fleury*, qui a quatre-vingts ans; enfin le dernier trop dur, qui est M. *de Machault*.

1. Ce certificat se rapporte aux années de service, infirmités ou blessures, exigées, avec la croix de Saint-Louis, pour l'obtention de la noblesse.

6 décembre 1750. — On parle de donner à la marquise de Pompadour le domaine de Meudon par échange. Ainsi, M. le Dauphin ne pourroit avoir Meudon pour maison de campagne, comme l'a eu le Dauphin fils de Louis XIV. Cela arrivant, Meudon seroit plus souvent occupé par le roi que Versailles, et Bellevue seroit le séjour de la favorite. Le roi passeroit quatre jours par semaine à ces deux maisons et trois à Versailles; ce qui iroit, dit-on, à l'épargne.

Mon frère se trouve toujours le plus favorisé des ministres. Il est le seul qui ait été admis à coucher à Bellevue, aux deux voyages que le roi vient d'y faire. Bellevue est trop sujet aux vents, exposé sur une hauteur précisément au nord-ouest. Le roi commence à s'y déplaire, et n'ira pas d'ici au 10 janvier.

— La *Gazette de France* dit que c'est le 27 novembre que les sceaux ont été remis par MM. d'Aguesseau en dépôt chez M. de Saint-Florentin, et que M. le chancelier a prié le roi de le dispenser de continuer son service. — Dans le même papier, grand éloge du maréchal de Saxe, mort le 30 novembre. Il y est dit faussement qu'il étoit chevalier des ordres du roi, ce qui ne se pouvoit pas, puisqu'il étoit protestant. On l'y qualifie aussi duc de Courlande, ce qui nous attirera des reproches des cours de Pétersbourg et de Vienne; car la *Gazette de France* fait foi comme autorisée par la cour.

11 décembre. — Enfin la nomination est faite d'avant-hier d'un chancelier de France. Le roi envoya hier M. de Saint-Florentin chez M. de Blanc-

mesnil, premier président de la cour des aides, pour lui annoncer qu'il étoit chancelier, et hier matin il a prêté serment entre les mains du roi. Le bruit est qu'il ne garde pas les sceaux et qu'il les donne à *M. de Machault*, qui n'en reste pas moins contrôleur général des finances.

M. de Blancmesnil est un bon magistrat, peu éclairé et de courtes lumières; gros ventre, grand appétit; très-ami des jésuites, dont ceci est l'ouvrage. Ainsi les jésuites deviennent plus puissans que jamais. *M. de Blancmesnil* ne s'est point fait d'ennemis dans les places qu'il a remplies, et s'est fait beaucoup d'amis tout rondement, étant rond lui-même; mais il ne sauroit tarder à mourir de graisse ou d'apoplexie.

Quoique *M. de Machault* devienne plus grand seigneur que mon frère, qui l'a créé ce qu'il est, je vois encore bien des gens qui croient qu'il est plus dépendant et plus lié à mon frère que jamais. Ceux-là disent que leur prétendue brouillerie n'est que feinte; mais ce seroit jouer gros jeu. En tout cas, la marquise n'est pas dans le secret; car elle se donne bien de la peine pour les réconcilier.

— *M. le chancelier* garde la direction de la librairie, et aura sous lui *M. de Fresne*, fils chéri du chancelier *d'Aguesseau*. Tout Paris est mécontent du partage de la chancellerie de France, de ces fonctions anticipées de *M. de Machault*, et de ce qu'il est si fortement récompensé, tandis que le public et les grands ordres de l'État ont tant de sujets de mécontentement contre lui.

— Mon frère affecte plus que jamais sa brouil-

lerie avec M. de Machault. L'un de ses amis se plaignoit de ce qu'on ait pris le moment de son absence de Paris pour déclarer cette nomination. Il paroît fort attristé, aussi bien que sa famille et ses amis. Le bruit est grand qu'il est question de le faire duc. Seulement la question est de savoir s'il restera secrétaire d'État, ou s'il se retirera de cette place pour être seulement ministre au conseil et faire passer sa charge à mon fils.

16 décembre 1750. — On m'assure que la lenteur du roi à se décider sur la chancellerie et le dépôt des sceaux provient de la résistance qu'y faisoit Sa Majesté : car la marquise lui a fait donner les sceaux malgré lui au contrôleur général *Machault* ; elle a emporté cette grâce par opiniâtreté. M. de *Machault*, qui étoit arrivé au ministère malgré elle, est aujourd'hui sa créature, et brouillé à couteaux tirés avec mon frère, son premier protecteur, du moins à ce qu'on publie. Elle a pour elle MM. de *Puysieux*, de *Saint-Séverin*, *Rouillé*, de *Saint-Florentin*, les frères *Pâris*, M. le chancelier, etc. Il ne lui manque plus que le ministère de la guerre et Paris, et c'est à quoi elle travaille.

Cependant il ne faut rien croire du bruit que mon frère va avoir sa retraite et être fait duc. Cette dame et *maîtresse* au pied de la lettre conduit tout, conduit le roi sur toutes choses, et rien ne peut lui résister. Elle emporte par vivacité ce qu'elle ne peut obtenir par persuasion.

Cependant S. M. prend encore quelquefois conseil de mon frère ; c'est la seule contrainte

qu'elle éprouve encore; elle ne s'y soumettra pas longtemps.

Elle amuse le roi par des voyages et divers plaisirs qu'elle lui procure. Elle prévoit à chaque instant l'ennui qui va prendre le monarque, et de cette habitude résulte un grand pouvoir, bien plus que de celui de l'amour. La surintendance des amusemens et de leur variété lui donne celle du royaume, telle qu'on ne l'a jamais vue à aucune favorite. Cependant le roi le sait, le voit, et peut la renvoyer d'un instant à l'autre. Cette résistance de mon frère le rend agréable au public, qui le regarde comme son seul protecteur.

La marquise a dit en faveur de *M. de Machault* qu'il avoit entrepris la plus grande chose, le plus grand coup d'État en faveur de l'autorité royale et du bonheur des peuples, que c'étoit de faire payer les impôts au clergé comme au reste des sujets; qu'ensuite, ce coup d'État exécuté, on pourroit soulager les sujets comme du temps de *M. de Sully*; que, pour réduire ce corps mutin, il falloit ne pas décréditer l'auteur de ce projet, mais au contraire l'accréditer, en lui confiant les sceaux de France. Et comme il avoit demandé d'être fait chancelier, on a cru faire peu pour lui en ne le faisant que garde des sceaux, cette charge lui donnant tout pouvoir pour rendre contre le clergé les édits, déclarations et arrêts nécessaires. Pour signe de ce succès on a cité les Etats de Bretagne; mais l'on a vu qu'il n'y a qu'illusions en tout ceci, et que l'affaire se passe d'une manière si douteuse que le feu est toujours caché sous la cendre.

On vient de donner un nouvel arrêt qui dé-

truit entièrement le privilège du prétendu *royaume d'Yvetot*, en Normandie, et rend cette principauté de la nature de toutes les autres terres du royaume. Cela donne un nouveau ridicule au ministre de la finance, qui veut, dit-on, renverser tous les privilèges.

J'en reviens à la marquise. On assure de tous les côtés les mieux instruits qu'il n'existe presque plus aucun plaisir d'amour entre elle et son royal amant. Aussi comptons que l'amour n'est plus le nœud de l'ascendant qu'elle a sur lui. Restent seulement :

1. L'habitude, qui peut beaucoup, à la vérité, chez les hommes doux et d'honneur comme est le roi.

2. La surintendance de ses amusemens et l'attention soigneuse de prévenir ses momens d'ennui : opération négative plutôt que positive, c'est-à-dire diminuant le mal plutôt qu'elle ne produit le bien.

3. La confiance, l'usage de soulager son cœur et son esprit avec cette dame, et c'est par là qu'elle est parvenue à gouverner les affaires de l'État.

Mais contre ces trois articles peuvent militer :

1. L'avilissement de cet amour, qui chagrine fort les peuples et la cour.

2. Le peu d'amour qu'il éprouve pour cette maîtresse, le peu de plaisirs des sens qu'elle lui procure ; le tempérament fort diminué et tombé presque à rien chez le roi.

3. Le mauvais état des affaires, tant du dehors que du dedans.

4. Enfin une nouvelle maîtresse plus convenable et de plus de dignité, de nouveaux amusemens, un ami de cœur auquel le roi confieroit ses peines, ses embarras et ses desseins; en un mot un ami au lieu d'une amie pour les affaires feroit de Louis XV un Henri IV.

Cependant mon frère et ceux de sa confiance se regardent aujourd'hui comme dans la disgrâce. Il affecte, dit-on, la tranquillité au dehors; mais au dedans de la maison tout est dans la tristesse. Nous verrons ce qui en sera d'ici une quinzaine de jours.

Samedi, 19 décembre 1750.—Je suis allé à la cour, et j'y ai appris ceci :

On ne sauroit douter de la haine qui existe entre le garde des sceaux et mon frère. En voici la preuve démonstrative : Madame la comtesse de *Saint-Florentin*¹, maîtresse déclarée du ministre de la finance, et grande amie de la reine, déclame beaucoup contre mon frère; on traite de minuties tous les établissemens qu'il propose, son conseil d'inspection où l'on délibère si un ardillon sera à gauche ou à droite. Dans le cabinet du roi, quand M. de *Machault* et mon frère se trouvent ensemble, ils se tiennent aux deux bouts de la chambre et ne se parlent plus. La première fois que M. de *Machault* prit place au conseil comme garde des sceaux, le roi dit à mon frère avec quelque dureté : « Monsieur, il faut

1. Madame de *Saint-Florentin* étoit une Allemande, Amélie-Ernestine, comtesse de *Platen*, parente du roi d'Angleterre. Il l'avoit épousée en 1724, et n'avoit point d'enfans.

maintenant reculer d'un cran.» Cela fut interprété comme un commencement de disgrâce. L'on prétend que la reine perdra mon frère par sa grande indiscretion. Elle a ainsi perdu, dit-on, M. le duc *de Chatillon* et M. *de Maurepas*. Elle redit tout ce qu'on lui dit. Les conversations avec la reine sont fort dangereuses. La reine se pique de n'avoir absolument ni esprit ni sentiment. Elle répète perpétuellement qu'elle a un bon cœur, et le fait est qu'elle n'aime rien : elle dit en cela les choses les plus ridicules et avec le plus d'affectation. Elle réprimande ses enfans sur des minuties, comme d'être arrivés trop tard de quelques minutes, et tourne en tolérance et mauvaises plaisanteries les choses les plus essentielles. Quand elle réprimande ses filles, celles-ci ont pour habitude de dire qu'elles ont *des vapeurs*, et la reine rit de cette réponse banale. Ainsi elles se moquent ouvertement de leur mère, sans que celle-ci s'en offense. Il est à craindre que les enfans de France ne contractent une mauvaise santé, surtout M. le Dauphin, dont la vie est si précieuse. Il devient d'une grosseur et d'une épaisseur monstrueuses. Mesdames de France ont toujours dans leur armoire des jambons, des mortadelles, des daubes, du vin d'Espagne. Elles s'enferment continuellement pour en manger et à toute heure.

— Mon frère a une grande jalousie de ce que le roi a envoyé M. *de Machault* à M. le Dauphin pour l'instruire des principes du *Conseil des dépêches*, la veille de l'installation de ce prince audit conseil, et non lui, qui est doyen des secrétaires d'État : car il s'agit à ce conseil d'affaires

de départemens et de secrétaires d'État plutôt que de finances. Il a regardé cela comme un signe de défaveur.

Le public a été très-mécontent de la manière dont *M. de Machault* tint son audience jeudi dernier. Tout Paris y vint. Il reçut ces hommages avec une hauteur, une arrogance, un laconisme, qui ont indigné tout le monde.

— On veut établir dans l'île des Cygnes un grand bâtiment pour y loger un régiment de cinq cents gentilhommes, auxquels on apprendra tous les exercices militaires, pour les rendre capables de servir. A leur sortie ils auront chacun 1000 écus et 500 livres de pension. C'est *Duvernay* qui en entreprend les moyens de finance. On augmentera l'impôt sur les cartes à jouer et les autres impôts, ce qui va faire crier plus que jamais.

On crée cet établissement pour les hommes à l'imitation de ce que *Saint-Cyr* est pour les filles. Cependant l'on sait que l'établissement de *Saint-Cyr* a bien des inconvéniens. Il n'en sort que des bégueules, que l'on ne sauroit marier dans les campagnes et qui font enrager leurs maris. Pourquoi prendre tant de soin de cette noblesse, qui est la rouille des gouvernemens, les frélons de la ruche, qui mangent le miel sans l'avoir fabriqué ?

20 décembre 1750. — On dit sourdement dans Paris que le corps du clergé garde contre l'autorité royale une dernière proposition qui sera la plus forte que l'on ait avancée depuis longtemps. Quand il sera poussé à bout par l'auto-

rité et par les armes, quand on aura refusé ses dernières remontrances, quand le ministère de la finance (conduit par l'abbé *de Broglie*)¹ aura saisi le temporel des principales églises; quand les peuples, mécontents de l'administration financière, seront prêts à se soulever, comme on l'a vu cet été; quand leur mécontentement sera encore accru par la continuation des impôts sous le faux prétexte de payer les dettes, tandis que l'on emprunte pour les augmenter, par la trop grande et trop injuste distribution des grâces, par les désordres de la cour, par l'excès d'autorité d'une favorite de bas lieu, par la dureté des recouvrements, par le dépérissement du commerce, par le peu de considération de notre couronne au dehors, ce qu'on lit de reste dans les gazettes étrangères, surtout par les entreprises audacieuses des Anglois contre nos colonies... toutes ces choses venues à leur point dans les opinions, qui régissent le monde, alors le clergé s'ameutera tout à coup pour disputer au roi l'autorité arbitraire de l'exaction des impôts, et demandera *l'assemblée des États Généraux de la nation*. Et pour lors nous autres particuliers n'aurons qu'à nous taire en paroles, écrits, et même gestes, sur une telle question, et laisser faire au clergé.

Le clergé dira donc : « Vous agitez la question » de droit rigoureux, si je suis tout à fait dépendant ou tout à fait indépendant dans mes tri-

1. L'abbé *de Broglie* (Charles-Maurice), dont il a déjà été question, ancien agent du clergé, étoit devenu l'ennemi de ce corps. Il joua un assez grand rôle à diverses reprises, et mourut fort âgé, en 1766.

» buts. J'ai prouvé mon indépendance par ma
 » longue possession, par mes titres, par les ti-
 » tres que vous m'avez donnés vous-mêmes.
 » Mon grand argument jusqu'ici a été que, mes
 » biens étant sacrés, étant donnés pour Dieu et pour
 » son service, c'est pour ce motif respectable que
 » j'ai conservé le droit de m'assembler, et de
 » ne payer aucun impôt que sur la délibération
 » et l'autorité de mes assemblées, et que j'ai con-
 » servé cette prérogative tandis que les deux au-
 » tres ordres de l'état l'ont perdue, noblesse et
 » tiers-état. Eh bien, moi clergé, je soutiens
 » que vous roi, vous n'avez pas le droit d'exiger
 » arbitrairement les tributs, et d'en disposer
 » comme vous faites *sans l'intervention de la nation*.
 » Ceci, je le soutiens, et pour moi et pour les
 » autres corps et ordres de la nation; je démontre
 » votre usurpation et je requiers l'assemblée des
 » États-Généraux. »

Certes, ce seroit là une grande hardiesse, et
 le ministère par son rejet y répondroit avec
 violence et sévérité. On diviseroit, on puniroit
 les membres. Mais que l'on considère cependant
 que ces coupables seroient les ministres du Sei-
 gneur, que les sentimens et opinions populaires
 seroient pour eux, que ces coupables, disant
 ceci devant la porte de leurs églises, seroient
 difficiles à arracher de leur saint asile, que l'on
 n'enlève point ainsi un pontife à son autel sans
 grande résistance du troupeau, et que le car-
 dinal *de Retz* regrette de n'avoir point couché
 dans la sacristie de Notre-Dame, la nuit où l'on
 vint l'arrêter prisonnier.

Je me mets à la place des ministres, et je sup-

pose que je fusse averti de ce mouvement et de ce nouvel argument. Les menées pour se concerter seroient découvertes. Peut-être certains prélats retenus par eux-mêmes ou par leurs familles, hésitant à cette démarche, découvriraient ce projet. Je crois que ce qu'il y auroit de mieux à faire seroit de convoquer au plus vite une assemblée du clergé, pour lui donner seulement à délibérer sur ses affaires particulières, sur le payement de ses dettes et la réformation de ses départemens, en connoissance de cause de ses revenus, sans lui rien demander pour le roi ni pour le trésor royal, parceque le roi a déjà pris en septembre dernier ce qui lui revient pour les cinq années commencées qui expireront en 1755. Dans cette nouvelle assemblée, il ne faudroit plus reparler de la grande question agitée, de la pleine autorité du trône sur les biens du clergé; seulement lui recommander ses propres affaires. Mais, dira-t-on, ce seroit chanter la palinodie! Non, car ce qu'on omet de dire n'est point détruit par l'omission et le silence. Il y auroit bien moyen de tourner ceci dans la harangue des commissaires. Le roi feroit dire au clergé qu'il le croit plus capable que personne d'arranger ses affaires, et le reste se conduiroit par négociations, afin de ne pas réveiller le chat qui dort.

Autrement je crains que ceci poussé à bout ne produise grand scandale, qu'il ne s'élève des hommes qui soutiennent la cause nationale sous couleur de la cléricale. Puis ces hommes deviendront grands et chers aux peuples, sans grand mérite ni génie à eux. Et qu'on ne dise point qu'il n'y a plus d'hommes. La statue est dans le

bloc de marbre. Les plus petits y deviendroient bons. Voyez combien il y a aujourd'hui d'écrivains instruits et philosophes. Le vent souffle d'Angleterre depuis quelques années sur ces matières-là. Ce sont des matières combustibles. Voyez dans quel style sont écrites les remontrances des parlemens et des états sur le vingtième. Ces procureurs généraux des parlemens, ces syndics d'État, tous ces gens là deviendront au besoin de grands hommes. Toute la nation prendroit feu; la noblesse se joindroit au clergé, puis le tiers-état. Et s'il en résulteroit la nécessité d'assembler les États-Généraux du royaume pour régler les finances et les demandes d'argent pour la suite, ces États ne s'assembleroient pas en vain. Qu'on y prenne garde, tout ceci est fort sérieux.

Quod Deus avertat!

23 décembre 1750. — Si ce que l'on dit s'effectuait, et que je revinsse au conseil comme ministre dirigeant mon fils, qui seroit secrétaire d'État titulaire, je me chargerois de cette direction de façon à n'y point paroître, mais à faire paroître mon élève en toutes choses. Peu m'importeroit de moi, pourvu que l'État allât bien. Mon fils est assez courtisan, et surtout assez sage, pour ménager ses ministres, en ne les heurtant pas trop directement. Je méditerois beaucoup dans mon cabinet l'abîme des affaires du dedans comme du dehors du royaume, et je me mettrois en état de donner mon avis sur toutes choses, aux autres ministres comme à mon fils, et au roi en particulier; mais en ne

procédant jamais qu'à coup sûr, et en évitant autant que possible ce reproche que j'essayai une fois de Sa Majesté, que *j'étois outré*.

Ainsi j'espère que l'on verroit partout ma direction sans apercevoir ma personne, et peut-être encore pourrois-je faire quelque bien à notre pauvre état de France, ce que j'ai désiré si sincèrement toute ma vie, et ce que la Providence veuille m'accorder un jour! — Je ne serois brouillé avec personne, et j'aurois pour amis ceux qui m'estimeroient. Mon fils respecteroit en moi la supériorité de mes plans, de mes expédiens, de mes tournures de dépêches et d'instructions; il souhaiteroit la continuation de mon aide et de mon appui.

J'amasserois continuellement en des dossiers distincts des matériaux pour les instructions à donner aux diverses cours de l'Europe. Je lirois toutes les instructions depuis la paix des Pyrénées, et ferois travailler aux extraits historiques de toutes les négociations depuis ce temps-là. Certes il y auroit lieu à redresser dans la direction générale des affaires étrangères. Nous sommes humiliés, méprisés, et dénués d'alliés de toutes parts. A peine avons-nous conservé le roi de Prusse, qui est prêt à nous quitter. Les commis ne travaillent plus. Tout va à l'aventure. Nos ennemis gagnent pied, et nous attaquent chaque jour pour achever de nous humilier.

Ambassade de Suisse. (Extraits de lectures.)

Deux volumes in-folio manuscrits de l'ambassade de mon fils en Suisse, ou sa correspondance et dépêches avec la cour, depuis son

arrivée à Soleure, juillet 1749, jusqu'en octobre 1750, où il est de retour à Paris en congé. *Mon fils est heureux dans ce qu'il entreprend, tout lui succède.* Il a amené peu à peu le canton de Berne à désirer ce que nous désirions plus que lui, et gagner le canton de Berne, c'est gagner la moitié de la Suisse que vaut ce canton, et regagner les cantons protestans, que nous nous sommes si fort aliénés depuis soixante ans. Mais le canton de Zurich tiendra bon encore longtemps; il est le chef, mais le plus foible, desdits cantons protestans. Mon fils a de l'esprit, peu de génie, peu d'étendue. Il est patelin et prudent, adroit et allant droit à ses fins sans s'amuser à ce qui est inutile; nulle passion, ce qui produit naturellement sagesse. Avec cela il est heureux, ce qui est nécessaire en toutes affaires, publiques et particulières. A la fin du deuxième volume, il y a une instruction qu'il donne à son secrétaire *Verthamont*, pour son absence, et que je trouve admirable de sagesse et de dignité. Il loue le mimistère dans ses dépêches, il approuve! Il sait donc réduire ses idées et les diminuer quand il faut. On est bien heureux de posséder cette souplesse, car il faut savoir plaire pour réussir.



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

SUITE DU MINISTÈRE.

Pages.

C HAP. IV. Premières mesures prises dans le ministère des affaires étrangères par M. d'Argenson..	5
CHAP. V. Récit de l'origine, des progrès et de la rupture de la négociation de Turin, années 1745 et 1746.	26
Ambassade du maréchal de Noailles à la cour d'Espagne.	60
CHAP. VI. Affaires d'Écosse.	67
CHAP. VII. Négociations avec la Hollande; congrès de Bréda.	75
CHAP. VIII. Conduite que la France a tenue avec la Prusse depuis la paix de Dresde entre ce prince et l'Autriche.	91
CHAP. IX. Affaires de Bavière depuis le traité de Fuessen jusqu'en janvier 1747.	98

	Pages.
CHAP. X. Cologne, Liège, Wirtemberg.	102
CHAP. XI. Neutralité de l'Empire.	108
CHAP. XII. Russie.	114
CHAP. XIII. Gênes.	115
CHAP. XIV. Modène.	118
CHAP. XV. Naples.	120
CHAP. XVI. Suite des affaires d'Espagne depuis la mort de Philippe V. — Portugal.. . . .	122
CHAP. XVII. Saxe. Mariage de M. le Dauphin. . . .	135
CHAP. XVIII. Le stathoudérat rétabli en Hollande. .	154
CHAP. XIX. Traité d'Aix-la-Chapelle.	170

JOURNAL APRÈS LE MINISTÈRE.

Année 1747..	173
Année 1748.	192
Année 1749.	235
Année 1750.	307

Fin de la table du tome troisième.

University of California
SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
405 Hilgard Avenue, Los Angeles, CA 90024-1388
Return this material to the library
from which it was borrowed.

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY



A 000 527 528 4

